TABLETTES HISTORIQUES

DE

TROYES.

1

LES TABLETTES HISTORIQUES DE TROYES

DEPUIS LES TEMPS ANCIENS JUSQU'A L'ANNÉE 1855,

PAR

M. AMÉDÉE AUFAUVRE.

Prix : 4 fr.

TROYES.

BOUQUOT, ÉDITEUR, RUE NOTRE-DAME, 43.

PARIS.

DUMOULIN, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 13.
SCHULZ ET THUILLIÉ, LIBres-COMMISSIONNAIRES, RUE DE SEINE, 12.

M D CCC LVIII.

AVIS AU LECTEUR.

C'est sans aucune espèce de prétention que nous livrons aujourd'hui aux hasards de la publicité, les *Tablettes historiques de Troyes.*

En les écrivant, nous n'avons songé à faire ni de l'histoire, ni de la dissertation; les *Tablettes* ne visent pas même à la chronique. Le titre dit exactement ce qu'est le livre. En effet, c'est une collection de notes, une série chronologique de faits empruntés à toutes les sources et surtout aux documents que renferment les Archives municipales de Troyes pour ce qui regarde le passé, et à toutes les publications périodiques en ce qui touche les temps où nous sommes. Nous ne prétendons même pas au mérite de l'arrangement et de la forme. Où il n'y a que des dates, des jalons et des repères, il ne saurait y avoir place pour le style.

Que ceux qui voudront bien feuilleter les *Tablettes* ne

s'attendent pas non plus à trouver un *index* complet de l'Histoire de Troyes, car certaines époques remplies d'évènements et de sève offrent de nombreuses lacunes qui, pour être comblées, demandaient des recherches persévérantes et minutieuses dont nous n'avions pas le loisir. Ajoutons que, si la plupart du temps les dates précisées sont certaines, il en est cependant un certain nombre que nous ne pouvons garantir, ou parce qu'à leur source même elles sont vagues, ou parce qu'à plusieurs reprises le même fait a été agité ou s'est reproduit. Cependant, les écarts entre la probabilité et la réalité sont insignifiants.

Il est probable que les *Tablettes* n'eussent pas été publiées en volume, si quelques insistances amicales ne nous eussent amené à le faire. On a pensé qu'une série de faits historiques, échelonnés de siècle en siècle et suivant l'ordre du temps, offriraient, malgré leurs lacunes, leur sécheresse et leur insuffisance, une source de renseignements de quelque utilité. C'est à ces amitiés, et non pas à l'auteur qu'il faut s'en prendre, si les *Tablettes historiques de Troyes* voient aujourd'hui la lumière.

Mars 1858.

AMÉDÉE AUFAUVRE.

TABLETTES HISTORIQUES

DE

TROYES.

TROISIÈME SIÈCLE.

14 Novembre.

275. — Martyre de saint Vénérand, commandé par l'empereur Aurélien. Vénérand, natif de Troyes, fut supplicié et décapité sur les bords de la Seine.

29 Janvier.

288. — Mort de sainte Savine, patronne du faubourg de ce nom. Sainte Savine, originaire de l'île de Samos, était venue à Troyes retrouver son frère, saint Savinien.

CINQUIÈME SIÈCLE.

10 Septembre.

451. — Défaite d'Attila, roi des Huns, dans les champs catalauniques, que certains historiens placent aux environs de Châlons, et d'autres entre Troyes et Méry-sur-Seine.

20 Septembre.

451. — Entrée d'Attila à Troyes. Saint Loup, évêque, préserve la ville du pillage et de la destruction.

24 Juillet.

479. — Mort de saint Loup, évêque de Troyes, après cinquante-trois ans d'épiscopat. Ce saint est assurément l'une des plus

belles gloires de la ville et du diocèse. A la brutalité sanguinaire d'Attila, roi des Huns, il opposa sa parole courageuse. En face du féroce capitaine et de ses soldats sauvages, qui venaient ravager Troyes, l'évêque montra tant de dignité et d'éloquence, qu'il fit épargner la ville et ses habitants.

SEPTIÈME SIÈCLE.

16 Décembre.

630. — Mort de saint Flavit, solitaire, qui s'était retiré dans un ermitage, aux environs de Marcilly-le-Hayer, près de la Fontaine-d'Abondance. Saint Flavit avait été fait prisonnier par le seigneur de Marcilly, dont la femme, comme celle de Putiphar, voulut séduire Flavit, qui résista. Les vertus du solitaire acquirent une grande renommée; un village prit le nom du saint. Villemaur possède des reliques de saint Flavit.

30 Décembre.

668. — Frobert, abbé, fondateur du monastère de Montier-la-Celle, dans les marais de l'île Germaine (Saint-André), meurt en odeur de sainteté. Il était né à Troyes; l'évêque Ragnégisile avait été son protecteur.

HUITIÈME SIÈCLE.

1er Mars.

753. — Chérembert, riche seigneur terrien, donne de grands biens à l'abbaye de Montier-la-Celle, près Troyes. Parmi les seigneuries qui échurent ainsi à l'abbaye, on remarque celles de Saint-Jean-de-Bonneval, Courcelles, Prugny, Bouilly, Chappes, *Alansuine,* Ause (Auxon), Viâpres, Chavanges, Villemaur, Montaulin, etc.

NEUVIÈME SIÈCLE.

16 Octobre.

850. — Dédicace de la nouvelle église du couvent de Montier-la-Celle, près de Troyes, par saint Prudence, évêque. La réédification avait été faite par les soins de saint Bobin.

26 Mars.

854. — Charles-le-Chauve confirme la concession faite à Arremare, par le comte de Troyes, Aledran, d'un terrain pour le défricher, et y établir un couvent. Il y ordonne à perpétuité l'ordre de succession des abbés, suivant la règle de saint Benoît. Arremare est le fondateur de l'abbaye de Montiéramey.

10 Janvier.

859. — Entrée solennelle, à Troyes, du roi de France, Charles-le-Chauve. Ce roi est reçu par le comte gouverneur Aledran.

Le roi visite les religieux de l'abbaye de Montier-la-Celle, et pendant son séjour à Troyes, il fait un grand nombre de donations aux églises de Troyes.

C'est à Charles-le-Chauve que l'ancienne corporation des cordonniers faisait remonter le privilége qu'elle avait de célébrer l'office de Saint-Crépin, dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Loup. Un savetier, appelé par le roi pour raccommoder ses chaussures, refusant de recevoir le prix de son travail, le roi lui demanda ce qu'il voulait pour sa peine. — Que la corporation fasse dire son office patronal à Saint-Loup, répliqua l'artisan. — Après quelques objections, Charles-le-Chauve concéda cette faveur exceptionnelle à la communauté.

Le titre constatant le privilége et sa cause était gardé soigneusement dans le coffre de la corporation des cordonniers.

20 Mars.

871. — Charles-le-Chauve donne à l'abbaye de Montiéramey le domaine de Thennelières.

19 Février.

872. — Translation des reliques de saint Frobert à l'abbaye de Montier-la-Celle, par les soins de l'évêque Ottulphe.

29 Mars.

877. — Date d'une charte donnée à Compiègne, par laquelle le roi Charles-le-Chauve, et Boson, gouverneur de Troyes, donnent à l'abbaye de Montier-la-Celle, près Troyes, la forêt de Javernant et plusieurs autres biens.

25 Octobre.

877. — Le comte Eudes donne au comte Robert, son frère, le

pays de Chaource, pour en disposer à son gré. Chaource faisait alors partie du Tonnerrois.

8 Août.

878. — Date du Concile tenu à Troyes par le pape Jean VIII, assisté de trente évêques. On défend dans ce concile, aux laïques, de délaisser leurs évêchés pour en occuper de plus considérables. Jean VIII, auquel les femmes doivent quelque reconnaissance, n'a pas été aussi bien obéi par l'Episcopat que par les maris.

30 Septembre.

892. — Eudes, fils de Robert-le-Fort, roi de France, adjuge à Erkingerius l'abbaye de Montiéramey, conformément au jugement des prélats et aux constitutions de ses prédécesseurs.

15 Mai.

914. — Anségise succède dans l'évêché de Troyes à Otbert. Il devient grand-aumônier de France et chancelier du roi Raoul. Soldat autant qu'évêque, Anségise, ligué avec les comtes de Sens, de Dijon et l'évêque de Langres, bat les Normands près de Chaumont en Bassigny. Il veut, à la faveur de la décadence de la dynastie carlovingienne, s'emparer des droits régaliens. Robert de Vermandois les lui dispute, s'empare de Troyes, et devient le premier comte de Champagne. Anségise, mis en déroute, finit par s'entendre avec le comte, et par reprendre possession de son évêché.

DIXIÈME SIÈCLE.

28 Décembre.

970. — Mort de l'évêque Anségise, un instant comte de Troyes, jusqu'à ce que Robert de Vermandois, en quête d'une province, comme Hugues Capet d'un royaume, vînt le déposséder et fonder le comté de Champagne et de Brie. Anségise, n'étant pas de taille à lutter contre Robert, renonça à sa propre usurpation, se soumit au vainqueur, et resta évêque de Troyes pendant plus de cinquante ans. Il était chancelier du roi Raoul, et ligué avec l'évêque de Langres, les comtes de Sens et de Dijon, quand il battit les Normands près de Chaumont.

11 Juin.

993. — Mort de Manassès, évêque de Troyes, qualifié par ses biographes : *Vir Sanctus*.

ONZIÈME SIÈCLE.

15 Novembre.

1037. — Mort d'Eudes II, comte de Blois et de Champagne, devant Bar-le-Duc, à la suite d'une bataille contre Gothelon de Lorraine. La mort d'Eudes a pour résultat de disjoindre les comtés de Blois et de Champagne. Son fils aîné, Etienne II, devient comte de Champagne, et Thibaut Ier, son second fils, se met en possession du comté de Blois.

23 Mai.

1059. — Hugues Ier, évêque de Troyes, assiste à Reims au sacre du roi Philippe Ier.

DOUZIEME SIÈCLE.

7 Mars.

1100. — Hugues, comte de Champagne et de Brie, donne à l'abbaye de Montiéramey (ordre des Bénédictins) la justice haute, moyenne et basse sur le faubourg Saint-Martin-ès-Vignes de Troyes, pour en jouir à perpétuité.

14 Juin.

1126. — Mort, en Palestine, de Hugues Ier, comte de Champagne, premier bienfaiteur de l'abbaye de Clairvaux, et chevalier du Temple.

13 Avril.

1127. — L'évêque de Langres confirme à l'abbé saint Michel, de Tonnerre, l'église de *Cercio* (dite de Cérès), existant à Bar-sur-Seine, et toute la paroisse et la chapelle du château.

13 Janvier.

1128. — Concile tenu à Troyes. Un légat, deux archevêques, treize évêques, saint Bernard et plusieurs abbés y assistent.

17 Juin.

1136. — Bulle d'Innocent II, en faveur de l'abbaye du Paraclet. Cette bulle, adressée à Héloïse, place le couvent sous la protection du Saint-Siége, et lui assure plusieurs immunités.

13 Mars.

1142. — Le pape Luce II confirme les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'abbaye du Paraclet. Héloïse est qualifiée abbesse de la Sainte-Trinité, premier nom du couvent.

1er Novembre.

1147. — Bulle d'Eugène III, pape, datée de Châlons, en France, dans laquelle divers avantages sont accordés à Héloïse, supérieure du couvent du Paraclet, que lui avait cédé Abailard.

1er Janvier.

1148. — Henri-le-Libéral, IXe comte de Champagne, se signale par sa bravoure en Terre-Sainte.

Il traverse, à la tête des Croisés, la rivière le Méandre, que défendait un corps de Sarrasins. Il s'élance, l'épée à la main, charge l'ennemi, tue plusieurs infidèles, en blesse un grand nombre, et reçoit pour ce fait d'armes les félicitations du roi Louis-le-Jeune.

Henri-le-Libéral, qui a attaché son nom aux grandes créations industrielles de Troyes, continua dignement les traditions de Thibaut-le-Grand. Il aida à l'achèvement des grands travaux de dérivation et de distribution des eaux de la Seine; fondateur de la collégiale Saint-Etienne, de celles de Sézanne, de Pougy, de Saint-Maclou (de Bar-sur-Aube), de Saint-Quiriace (de Provins); bienfaiteur d'une foule de monastères, seuls asiles de la science et de l'étude : il a acquis un titre ineffaçable à la gratitude des habitants de Troyes, en fondant l'Hôtel-Dieu-le-Comte.

8 Janvier.

1152. — Mort de Thibault II, dit *le Grand,* huitième comte de Champagne. On attribue à ce prince l'ensemble de la distribution des eaux de la Seine dans la ville de Troyes. Thibault-le-Grand fut l'un des plus actifs et des plus intelligents organisateurs des moyens propres à développer le commerce et l'industrie dans le comté de Champagne. C'est à lui que Troyes est redevable des éléments qui portèrent si haut sa réputation commerciale.

Lié avec saint Bernard, Thibault fit à Clairvaux et à un grand nombre de couvents des largesses considérables. Clairvaux, Pontigny, Pruilly, etc., se ressentirent particulièrement de ses libéralités. Il fut inhumé dans la chapelle de l'abbaye de Lagny-sur-Marne, près de Meaux en Brie.

20 Août.

1153. — Mort de saint Bernard, abbé de Clairvaux, fondateur de ce couvent et de l'Ordre des Bernardins. Né en 1091, à Fontaines-sous-Dijon, saint Bernard acquit une immense renommée d'éloquence et de piété. Ce fut lui qui trancha le différend entre Anaclet et Innocent II, lorsqu'ils se disputèrent le trône pontifical; il prêcha la croisade en 1145. Adversaire d'Abailard, qu'il fit condamner, et qu'il persécuta, saint Bernard se révéla comme l'un des plus grands hommes de son siècle. Le crâne de saint Bernard figure parmi les reliques de la cathédrale de Troyes.

4 Juillet.

1163. — Date d'une charte d'Henri Ier, comte de Champagne et de Brie, qui garantit aux habitants d'Onjon, près de Piney, qu'il gardera perpétuellement ses droits sur eux, sans les aliéner. Un nommé Linor figure en qualité de maire de Troyes dans cette charte. C'était sans doute un maire féodal, administrant pour le compte du seigneur, ainsi qu'on en trouve désignés dans le cartulaire de Notre-Dame de Paris.

13 Juin.

1170. — Bulle de révocation de divers priviléges dont jouissait la collégiale Saint-Etienne, qui était considérée jusque-là comme *sainte chapelle* du château des Comtes de Champagne. A ce titre, Saint-Etienne jouissait de l'exemption de ne relever de l'évêque, et de ne dépendre directement que du Saint-Siége.

7 Avril.

1175. — Lettres d'Alexandre III en faveur de l'abbaye de Beaulieu, au diocèse de Troyes ; elles sont signées d'Alexandre et de quinze cardinaux.

17 Mars.

1180. — Henri-le-Libéral, comte de Champagne, meurt à son retour de la Terre-Sainte, où il était allé en croisade. Il est inhumé dans la collégiale Saint-Etienne, chapelle de son palais. Les riches ornements de son tombeau sont dispersés et pillés lors de la Révolution. Les restes du comte Henri sont maintenant sous le dallage de la chapelle de la Vierge, à la cathédrale.

22 Juillet.

1188. — Troyes est en partie détruit par un incendie d'une violence inouïe, et qui éclate à la suite de la foire chaude de juillet. La cathédrale, alors romane et couverte de plomb, l'église collégiale de Saint-Etienne et le couvent de Notre-Dame-aux-Nonnains sont détruits ; ces trois points donnent en quelque sorte les repères du sinistre.

TREIZIÈME SIÈCLE.

23 Février.

1204. — Drouin de Saint-Liébault donne à perpétuité, aux lépreux de Troyes, sa dîme de Dierrey-Saint-Julien, qui se trouvait dans le fief de sa sœur Marie, épouse de Garnier de Trancault.

9 Avril. (*Date du jour incertaine.*)

1205. — Mort, à Constantinople, de Garnier de Traînel, évêque de Troyes et aumônier de l'armée Latine. Garnier commandait, au siége de Constantinople, un navire dont l'équipage monta le premier à l'assaut, et arbora le drapeau de l'évêque sur les murs.

1er Janvier. (*Date du jour incertaine.*)

1214. — Lettres de non-préjudice données par la comtesse de Champagne, Marguerite, reine de Navarre, à l'abbé de Montiéramey, Robert, au sujet de l'abandon qu'il fait à la comtesse d'une partie des redevances dues à l'abbaye par les habitants de Chaource.

6 Mars.

1218. — Milon, comte de Bar-sur-Seine, ordonne la translation de la foire de Saint-Jean au jour de la Décollation. Cette foire appartenait à l'hôpital de Bar-sur-Seine.

29 Juillet.

1219. — Gaulcher, fils de Milon, comte de Bar-sur-Seine, est tué en Palestine, au siége de Damiette.

5 Juillet. (*Date du jour présumée.*)

1220. — Sur la demande de François Chrétien, aumônier du Roi, et natif de Bar-sur-Aube, Ingerberge, femme de Philippe

Auguste, envoie une dent de saint Maclou aux religieux de l'ancienne collégiale de ce nom, à Bar-sur-Aube.

23 Février.

1222. — Marc Domicelle, et sa femme Ermengarde, donnent à la maladrerie de Troyes trois quartiers de vigne, le tiers de la dîme de Thennelières, et une maison située dans la rue des Bûchettes (*in vico des Buschettes*), sous réserve d'usufruit.

10 Mars.

1228. — Bulle du pape Grégoire IX, qui confirme tous les revenus et les possessions concédés à l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Grâce, près Courbetant (ancien diocèse de Troyes et ancien doyenné de Sézanne). Des seigneurs de Bergères, Robert et Nicolas, évêques de Troyes, figurent parmi les principaux bienfaiteurs des religieuses soumises à la règle de Citeaux.

2 Juillet.

1223. — Mort de l'évêque Hervée, natif de Courmorin (Saint-Benoît-sur-Vannes). Doué d'une grande piété, savant et artiste tout à la fois, l'évêque Hervée devint le fondateur de la plus ancienne et de la plus belle partie de la cathédrale qu'on restaure depuis 1849. L'œuvre d'Hervée s'arrête aux transsepts.

27 Septembre. (*Date du jour incertaine.*)

1230. — Charte du comte de Champagne, Thibault IV, qui implique une mise en commune de la ville de Troyes, lui donne divers privilèges et immunités, et règle, dans de nouvelles conditions, la perception de l'impôt.

3 Décembre. (*Date du jour incertaine.*)

1232. — Lettres de Gener, maire de Troyes; des échevins de la commune, qui révèlent une municipalité organisée. Il s'agit de la reconnaissance d'une dette de 930 livres parisis à divers. L'évêque de Troyes est pris à témoin.

18 Février.

1234. — Anselme, dit *Char*, chevalier ou soldat (*miles*), donne aux lépreux de Troyes ses revenus d'un an sur le gagnage dépendant de la grange de Pannetières (territoire de Pâlis).

9 Août.

1234. — Charte latine de la commune de Dijon, renfermant procès-verbal de la déclaration que deux habitants de Dijon viennent de faire, un don qu'ils octroient à l'abbaye de Clairvaux, de trois maisons de bois, au bourg de de Richefou, près de Dijon.

26 Avril.

1239. — Charte de Gié Bernard de Montcuc (*Bernardus de Monte-Cuco*), maire de la commune de Troyes, faisant savoir que Jehan de Champ-Gilart, et Herminjarz, sa femme, reconnaissent qu'ils ont vendu au seigneur Bartremiau, chanoine, 40 livres de Provins (probablement une rente annuelle), à prendre *chacun an*, à la foire Saint-Jehan, sur sa maison, qui est à l'entrée de la Corderie de Troyes, et dans laquelle maison les drapiers d'Ypres vendent aux foires de Troyes.

Août.

1241. — Charte de Gauthier, *maire* de Bar-sur-Aube, dans laquelle est mentionné Galter Coichet, *maire* de Bar-sur-Seine. Ces deux faits indiquent une ancienneté municipale assez curieuse.

19 Janvier. (*Date du jour incertaine.*)

1242. — Mort de Marguerite, fille de Guillaume de Villehardouin. Ses restes étaient déposés dans l'église de l'abbaye de Larrivour.

15 Février.

1242. — Un chantre de l'Eglise de Troyes, nommé Henri, donne à la maladrerie des Deux-Eaux, près de Bréviande, onze sous et demi de censive, à prendre sur les courtils de Pierre Bauchart, derrière Saint-Gilles de Croncels.

1er Décembre. (*Jour incertain.*)

1242. — Charte de Thibault IV *le Trouvère,* exemptant les habitants de la ville et de la châtellenie de Troyes de l'impôt de la taille.

3 Février.

1245. — Date d'une grande bulle d'Innocent IV, qui confirme, dans ses biens et dans ses priviléges, l'abbaye de Notre-Dame-des-

Prés, dont les restes existent encore à la rencontre des territoires de la Rivière-de-Corps et du faubourg Sainte-Savine.

8 Juillet.

1253. — Mort de Thibault IV, dit *aux Chansons*, douzième comte de Champagne et roi de Navarre, par succession de Don Sanche. Thibault IV avait 53 ans ; il est devenu célèbre par son inconstance politique, par l'influence souveraine que la reine Blanche, mère de saint Louis, exerçait sur lui ; il a laissé surtout la renommée d'un poète gracieux.

21 Septembre.

1254. — Acquisition de plusieurs pièces d'héritage par la léproserie des Deux-Eaux, situées entre Troyes et Bréviande. Le paiement est énoncé en livres de Provins.

29 Août.

1255. — Date de lettres de non-préjudice données à l'abbé de Montiéramey, par Marguerite, comtesse de Champagne, à cause du partage de Chaource.

4 Septembre.

1261. — Jacques Pantaléon, patriarche de Jérusalem, fils d'un cordonnier de Troyes, est élu au trône pontifical, dont il prend possession sous le nom d'Urbain IV. Ce pape conserva pour la France une vive affection, et malgré les agitations, les guerres, les vicissitudes de son trop court pontificat, Urbain s'occupa de sa ville natale, où il fit élever la plus remarquable de nos églises, l'ancienne collégiale qui porte son nom.

17 Décembre.

1261. — Le pape Urbain IV, natif de Troyes, dans des lettres datées de Viterbe, la première de son pontificat, prend sous sa protection la maladrerie des Deux-Eaux, hôpital destiné aux lépreux, et qui existait au bord des deux ruisseaux qui traversent Bréviande.

14 Mars.

1262. — Le pape Urbain IV accorde des indulgences à l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, en faveur de la sépulture de son père, inhumé dans l'église du couvent.

25 Juin.

1264. — Contrats pour diverses propriétés à démolir, afin d'établir Saint-Urbain. Ces actes sont signés par les mandataires du pape Urbain IV et par les intéressés.

2 Octobre.

1264. — Mort, à Pérouse, du pape Urbain IV, natif de Troyes, et fils du cordonnier Jacques Pantaléon. (Il avait presque 80 ans.) Le pape Urbain, qui n'a pas de tombe à Rome, n'a pas non plus de statue dans sa ville natale, qui lui doit la merveilleuse église connue sous son nom, et le compte parmi ses gloires.

3 Décembre. (*Date du jour incertaine.*)

1264. — Contrat d'acquisition d'une censive, au profit de Saint-Urbain, par les procureurs de feu le pape Urbain IV.

24 Septembre.

1265. — Bulle de la fondation de la collégiale de Saint-Urbain de Troyes, donnée par Clément IV, successeur du pape Urbain.

26 Septembre.

1265. — Bulle du pape Clément IV, qui confirme en faveur du cardinal Ancher, de Troyes, neveu du pape Urbain, le droit de collation des prébendes de la collégiale.

30 Septembre.

1265. — Clément IV, pape, adresse au comte Thibault V une bulle qui place les priviléges de Saint-Urbain sous la sauvegarde des Comtes de Champagne.

6 Janvier.

1266. — Le cardinal Ancher, de Sainte-Praxède, neveu du pape Urbain IV, et Troyen comme lui, couronne roi de Sicile Charles d'Anjou, frère de saint Louis.

La cérémonie s'accomplit en grande pompe, dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, aux acclamations des soldats et des seigneurs français et provençaux qui accompagnaient Charles d'Anjou, cet instrument de la politique du pape Urbain.

7 Janvier. (*Sans date*)

1267. — Indulgences à ceux qui contribuent à l'achèvement de l'église collégiale Saint-Urbain de Troyes.

1er Octobre.

1267. — Le pape Clément IV charge l'archidiacre de Luxeuil et le doyen de la collégiale de Troyes, d'instruire sur les violences commises dans Saint-Urbain par les religieuses de Notre-Dame-aux-Nonnains. L'année précédente, les belliqueuses Bénédictines de Notre-Dame s'étaient portées militairement au chantier de Saint-Urbain, avaient interrompu les travaux et maltraité les ouvriers.

16 Février.

1269. — Thibault V, comte de Champagne, concède à l'abbaye de Montiéramey un droit d'usage dans les forêts de Chaource et de Rumilly-les-Vaudes.

24 Mars.

1269. — Mort de Nicolas de Brie, 63e évêque de Troyes. Ce pontife fit la dédicace de l'abbaye de Scellières, près de Romilly; reçut la couronne d'épines envoyée par saint Louis à la chapelle de Saint-Nicolas-du-Palais, depuis la Sainte-Chapelle de Paris ; assista au supplice de 183 Manichéens, brûlés à Montanié, près d'Anglure, et au Concile de Sens; fit quatorze statuts; posa la première pierre des Cordeliers; dédia l'église de l'abbaye de Montiéramey. Son assistance à la découverte des reliques de saint Edme, à Pontigny (Yonne), et à plusieurs conciles, complète le résumé de la biographie de Nicolas de Brie. On lui doit, en outre, la réforme de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes.

4 Décembre.

1270. — Mort, à Trapani, en Sicile, de Thibault V, dit *le Jeune,* 13e comte de Champagne et de Brie, et roi de Navarre. Thibault avait relâché en Sicile, à son retour de la deuxième croisade, commandée par saint Louis, dont il était le gendre. Son corps fut ramené à Provins, et déposé dans l'église du couvent des Cordelières; son cœur fut remis aux Jacobins de la même ville. Il est encore à Provins.

27 Avril.

1271. — Mort, aux îles d'Hyères, de la princesse Isabelle, fille

de saint Louis et femme de Thibault V, 13e comte de Champagne et roi de Navarre. Cette princesse avait suivi son mari en Terre-Sainte.

5 Novembre. (*Date du jour incertaine.*)

1273. — Lettres patentes d'Ancher de Sainte-Praxède, cardinal, natif de Troyes, et neveu du pape Urbain IV. Ces lettres renferment une quittance à Jean Garcie et Thibault d'Acenay, de 10,000 marcs d'argent sterling, pour l'achat de revenus et pour la construction de l'église collégiale de Saint-Urbain.

21 Juillet.

1274. — Le comte Henri III de Champagne, quatorzième comte Champagne et roi de Navarre, meurt dans la ville de Pampelune, capitale de la Navarre.

15 Avril.

1276. — Bulles d'Innocent V, accordant, comme celles de son prédécesseur Clément IV, des indulgences à ceux qui visiteront l'église de Saint-Urbain, construite par le pape Urbain IV, et par son neveu Ancher de Sainte-Praxède, cardinal, le jour de sa future dédicace.

12 Avril.

1281. — Geoffroy de Bar-sur-Aube, qui fut évêque d'Evreux, est nommé cardinal au titre de Sainte-Suzanne par le pape Martin IV.

27 Août.

1281. — Bulle du pape Martin IV à l'évêque de Troyes, ou, à son refus, à l'évêque d'Auxerre, pour qu'il soit procédé à la bénédiction du cimetière de Saint-Urbain.

15 Août.

1284. — Mariage de Jeanne, fille de Henri III, comte de Champagne et roi de Navarre, avec Philippe-le-Bel, qui devint roi de France en 1285. Ce mariage détermine l'annexion à la couronne de France du comté de Champagne et de Brie, qui avait subsisté pendant 516 ans.

23 Septembre. (*Date du jour incertaine.*)

1287. — Arrêt des *Grands Jours* de Troyes, qui déclare fran-

che et libre la perception des revenus de l'Hôtel-Dieu sur la collégiale Saint-Etienne, et l'entrée des vins destinés à l'établissement.

3 Août.

1298. — Mort, à Beauvais, où son frère était évêque, de Jehan Ier de Nanteuil, évêque de Troyes, qui avait prêté serment de fidélité, à Essey, en Normandie.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

2 Avril.

1304 ou 1305. — Mort de Jeanne, dernière comtesse de Champagne, et femme de Philippe-le-Bel; elle n'était âgée que de 33 ans. On sait que son mariage détermina l'annexion de la Champagne et de la Brie au royaume de France. Jeanne, fondatrice du collége de Navarre, fut enterrée aux Cordeliers de Paris. Pendant sa vie, la comtesse Jeanne avait conservé l'administration de toute la Champagne.

3 Mars.

1305. — Date du *vidimus,* par le prévôt de Paris, d'une charte du roi Jean, qui amortit, en faveur du Chapitre de Saint-Etienne, une somme annuelle de 100 livres, en compensation d'une table d'or décorée de perles et de pierres précieuses, donnée au Chapitre par les Comtes de Champagne. La valeur de cet objet, estimé mille florins d'or, avait été employée à la solde des gens de guerre pendant l'occupation anglaise.

30 Novembre.

1309. — Un orage d'une violence excessive renverse plusieurs maisons de Troyes, déracine et brise des arbres, et endommage gravement un grand nombre d'églises.

7 Décembre.

1310. — Mort d'Adeline, châtelaine de Fontvannes, fondatrice de la chapelle Saint-Jean de Saint-Urbain, dans laquelle on voit encore sa tombe ornée de son *image* au trait; Adeline a les mains jointes et la tête voilée.

10 Mars.

1312. — Date du testament de Gauthier V de Brienne et duc

d'Athènes, qui donne, après avoir réglé sa succession, six mille livres tournois aux églises, aux orphelins, aux prisonniers et aux serviteurs de sa maison. Le médecin du duc, son *ménétrier* (musicien ou maître de chapelle), son clerc (secrétaire), son écuyer, sa blanchisseuse, et une grande quantité de gens, figurent dans ce testament, et des legs d'une grande valeur sont faits à différents titres.

27 Mars.

1317. — Eudes, duc de Bourgogne, tuteur de Jeanne de France, sa nièce, accorde que, si le roi vient à mourir sans enfants mâles, la Champagne et la Brie reviendront à sa pupille, héritière du chef de sa mère, Jeanne de Champagne, et en cas de mort de la princesse sans postérité, il est stipulé que le comté retournera à la couronne.

Jusqu'en 1404, la possession du comté de Champagne fut disputée par les rois de France et par les rois de Navarre.

20 Août.

1319. — Ordonnance de Philippe-le-Long qui ordonne la tenue des *Grands Jours* de Troyes, selon les règles établies par Philippe-le-Bel.

15 Novembre.

1323. — Sentence du prévôt de Bar-sur-Seine, qui ordonne la levée du séquestre des biens de l'hôpital de Bar, ainsi placés sur la plainte de gens prétendant que l'une des hospitalières avait maltraité une pauvre femme. Le prévôt ne leva le séquestre qu'après enquête.

18 Septembre.

1327. — Lettres de Charles-le-Bel, roi de France, datées de Troyes, qui ordonnent au bailli de Troyes de faire des recherches afin de savoir si la léproserie des Deux-Eaux est de fondation royale ou privée.

14 Mars.

1335. — Le comte d'Evreux, mari de Jeanne de France, descendante de la dernière comtesse de Champagne, femme du roi Philippe-le-Bel, abandonne au nom de sa femme, *perpétuellement et à toujours,* tous ses droits sur le comté de Champagne et Brie.

2 Juillet. (*Date du jour présumée.*)

1340. — On fond la seconde des anciennes grosses cloches de la cathédrale. On y lisait cette inscription répétée sur la petite cloche qui existe encore à Villemaur :

Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum,
Defunctos ploro, pestem fugo, festa dei decoro.

6 Novembre.

1341. — Mort de l'évêque de Troyes, Jean d'Aubigny, dans le château épiscopal de Saint-Lyé. Cet évêque fut inhumé, selon le vœu qu'il avait exprimé dans son testament, sous une tombe de marbre noir, dans la chapelle du Sauveur, à la cathédrale.

28 Décembre.

1344. — Jehan de Villebon, garde du sceau de la prévôté de Troyes, vidime une charte de Philippe de Valois, qui donne à cens de 30 sous par an, aux frères et sœurs de la léproserie des Deux-Eaux de Troyes, un étang situé près de Bréviande.

6 Août.

1346. — Edit de Philippe de Valois, qui rétablit les foires de Troyes dans leurs franchises primitives.

9 Décembre. (*Date du jour incertaine.*)

1348. — Geoffroy de Charny, seigneur de Lirey, porte-oriflamme de France, est fait prisonnier par les Anglais, en exécutant un coup de main sur la ville de Calais. Il fait vœu, s'il est délivré, d'élever à Lirey une église dédiée à la Vierge. Ce vœu se trouva réalisé, et donna naissance à la collégiale Notre-Dame.

30 Janvier.

1352. — Date d'un acte important pour le commerce de Troyes. Les marchands de Provins abandonnent au chapitre de Saint-Urbain les halles qu'ils avaient aux foires de Troyes. Cette désertion est l'une des premières conséquences de l'inintelligente interdiction prononcée par Louis-le-Hutin, contre les Flamands, les Génois et les Provençaux, de venir trafiquer dans les foires françaises.

7 Février.

1352. — Acte définitif de la cession faite par les marchands de

Provins, des halles qu'ils possédaient entre la commanderie du Temple et la Tannerie. Cette cession, faite au chapitre de Saint-Urbain, était une véritable résiliation de bail, puisque les marchands provinois n'occupaient leurs halles qu'à cens. Nous avons précédemment signalé la cause de la désertion des drapiers provinois.

17 Février.

1357. — Lettres-royaux qui autorisent l'établissement des droits d'octroi sur les denrées entrant à Troyes, ou bien l'abandon, pour plusieurs années, des droits de mouture des moulins de Troyes. Cette mesure est provoquée par le besoin d'agrandir et d'améliorer les fortifications de la ville.

11 Mars. (*Date du jour incertaine.*)

1359. — L'évêque de Troyes, Henri de Poitiers, qui battit les Anglais, commandés par Eustache d'Aubrecicourt, près de Nogent-sur-Seine, donne au Chapitre de la cathédrale les *étaux à pain* qui entouraient l'église sur le côté gauche nord et devant le portail.

On voit que les logettes des maçons du XVI[e] siècle n'ont fait que continuer l'habitude prise par l'industrie et par les habitants d'utiliser le voisinage des églises. On voit encore que la cathédrale actuelle, qui se construisait de siècle en siècle, était refaite au fur et à mesure sur l'emplacement d'un édifice déjà existant.

23 Juin.

1359. — Défaite des Anglais, par Henri de Poitiers, évêque de Troyes, et Fenestranges. Les Anglais sont taillés en pièces aux abords de Nogent-sur-Seine.

14 Août.

1359. — La foire qui se tenait le 14 août de chaque année, devant l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, ne peut avoir lieu à cause des troubles et des désolations causés par la guerre anglaise, qui rendait impossible les caravanes de marchands.

29 Janvier.

1361. — Les habitants de Joinville écrivent au clergé, aux citoyens et aux habitants de Troyes, pour leur apprendre que les grandes compagnies font un mouvement vers la Picardie; qu'il se trouve, du côté de Toul, des bandes de ces soldats d'aventure,

groupés à la faveur de la guerre anglaise, et mettant à profit les vicissitudes qui leur assuraient l'impunité.

18 Novembre.

1361. — Lettres patentes du roi Jean, qui fixent ainsi les proportions dans lesquelles les principales villes des environs de Troyes contribueront à l'entretien des ôtages offerts par les Troyens pour le Roi : Langres, 200 livres tournois par an ; Bar-sur-Aube, 100 livres ; Provins, 200 livres ; Bar-sur-Seine, 50 livres ; Saint-Florentin, 50 livres. Tout le reste de la dépense était à la charge de Troyes, c'est-à-dire les deux tiers.

30 Novembre.

1361. — Assemblée des habitants de Troyes pour statuer sur les conditions du contrat d'ôtage fait entre la ville et Nicolas Maubeuge et Jacques de la Salle, qui allaient garantir de leur personne, en Angleterre, la rançon du roi Jean.

4 Décembre.

1361. — Le roi Jean-le-Bon rend une ordonnance pour contraindre les bouchers de Troyes à s'acquitter, comme ils le doivent, de la redevance d'un char renfermant de 20 à 30 porcs, au profit de la maladrerie des Deux-Eaux de Troyes, située alors près de Bréviande.

26 Décembre.

A cette date, tous les ans, on chantait à la collégiale Saint-Etienne l'*Epistola cum farsia,* dans laquelle est mentionné le martyre de saint Etienne. Un chanoine chantait un verset en latin, le suivant était renvoyé en vers français par les chanteurs des orgues. Cette coutume dura jusqu'à la fin de la première moitié du XVIIIe siècle.

29 Décembre.

1361. — Procès-verbal d'une assemblée dans laquelle Jean Largentier, lieu dit du bailli de Troyes et de Meaux, plusieurs notables et un grand nombre d'habitants donnent titre des arrangements pris avec Colaut de Maubeuge et Jacques de la Salle, ôtage de Troyes en Angleterre pour le Roi. Mille royaux d'or étaient donnés par an aux otages. Lors de l'assemblée, la ville en devait 500 pour le semestre échu.

6 Août.

1363. — Le tonnerre tombe sur la tour de l'église de Saint-Loup.

9 Juillet.

1364. — Marguerite Ire, comtesse de Bourgogne, donne aux habitants de Chaource des lettres de non-préjudice, à cause du droit qu'ils avaient de ne point contribuer aux réparations du château.

12 Juillet.

1364. — Le Chapitre de la cathédrale passe marché avec Thimart, maître maçon, pour la construction des gros ouvrages de la nef.

19 Novembre.

1364. — Acte capitulaire qui décide, à raison de l'état d'avancement de la cathédrale, qu'on reprendra l'usage de dire les matines à minuit.

31 Janvier.

1365. — Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, écrit à l'évêque de Troyes pour l'informer que les grandes-compagnies (guerre anglaise) sont du côté de la Loire et de l'Allier. On juge par cet avis, renouvelé de ceux que fournissaient les villes voisines, combien le brigandage, organisé par les grandes-compagnies, inspirait d'effroi aux populations, et combien il avait d'importance.

12 Mars.

1365. — Philippe de Bourgogne écrit à l'évêque Henri de Poitiers, qui, en 1359, défit les Anglais près de Nogent, pour lui annoncer l'envoi d'une troupe commandée par le gouverneur de Blois, soldée par le roi de France. Le duc se montre résolu à pousser vigoureusement les ennemis qui battent la campagne.

31 Août.

1365. — Charte de Charles V, qui affranchit de toute redevance l'acquisition de vingt livres de rentes ou de terre faite par le Chapitre de la cathédrale de Troyes, pour réparer le clocher de l'édifice qui s'était écroulé en 1365.

5 Juillet.

1367-1370. — Lettres de Nicolas Martin et de Jean de Vaugoulay, ôtages envoyés par la ville de Troyes en Angleterre, à la suite et en exécution du traité de Bretigny. Troyes était du nombre des dix-neuf bonnes villes obligées de fournir des ôtages. Dans leurs lettres, les ôtages de Troyes supplient la ville de leur envoyer l'argent qu'elle leur doit. Ils avaient un traitement de 320 fr. d'or pour l'année (environ 20 mille francs).

9 Mai.

1368. — L'évêque de Troyes, Henri de Poitiers, membre du Conseil royal de Charles V, assiste au Parlement qui déclare la guerre aux Anglais, et livre heureusement bataille à une armée qui s'était avancée jusque dans les faubourgs de Troyes. Cette victoire ne fut que le prélude des combats de Saint-Just et de Nogent, où Henri de Poitiers se montra vaillant capitaine.

21 Août.

1370. — Par son testament, fait à cette date, l'évêque Henri de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, qui avait combattu en soldat pendant la guerre anglaise, ordonne que ceux de Nogent et de Saint-Just, à qui il aura causé dommage pendant la guerre, seront indemnisés sur leur simple déclaration appuyée d'un serment. Il donne à tous les couvents et aux communautés de Troyes, au Paraclet, des sommes considérables pour l'époque. Il fonde une chapelle dans l'église de Nogent-sur Seine, dans l'endroit appelé *Chaudefouace,* etc., etc.

25 Août.

1370. — Mort de Henri de Poitiers, évêque de Troyes, dans sa maison, sise rue Montée-Saint-Pierre, probablement l'hôtel du Petit-Louvre, où fut, de 1527 à 1554, l'hôtel d'Odard Hennequin. Henri de Poitiers battit les Anglais avec l'aide de Fenestranges, capitaine lorrain, dans la plaine de Nogent-sur-Seine, la vigile de Saint-Jean-Baptiste 1359, selon les chroniques de Froissard. Eustache d'Aubrecicourt, qui tenait pour les Anglais, fut fait prisonnier.

8 Septembre.

1370. — Jean de Vaugoulay, ôtage entretenu à Londres par la ville de Troyes, à la suite du traité de Bretigny, reconnaît avoir reçu

le prix de sa rançon, fixé à 1,500 fr. d'or (soit plus de 94,000 fr. d'aujourd'hui). Au paiement, contribuèrent Troyes, Langres, Bar-sur-Aube, Provins, Bar-sur-Seine et Saint-Florentin.

17 Septembre.

1371. — L'évêque de Langres confirme et promulgue, dans des lettres, la confrérie de Saint-Jacques-le-Majeur, à Bar-sur-Aube.

21 Août.

1373. — Date d'une lettre des habitants de Reims à ceux de Troyes, qui donne l'itinéraire suivi par les troupes anglaises qui occupent alors le territoire français, du côté de la rivière de la Somme. On voit par là que les villes ne s'isolaient pas dans un système de défense particulier.

12 Octobre.

1373. — Pierre de Montaigu, évêque de Nevers, et Jean Desmares, conseiller du Roi, écrivent aux habitants de Troyes pour leur apprendre qu'ils sont dispensés, à cause des malheurs de leur pays, de fournir la compagnie d'arbalétriers que le roi Charles V leur avait enjoint de lui envoyer.

11 Août.

1374. — Hugues Aubriot, prévôt de Paris, vidime une charte de Charles V, relative à une franchise de taxe de droits d'amortissement, accordée au Chapitre de Saint-Pierre, en raison des sacrifices que nécessite un accident arrivé au clocher de la cathédrale.

9 Août.

1375. — Mort de l'évêque de Troyes, Jean VI de Braque, qui avait recueilli et mis en ordre les statuts de ses prédécesseurs. Il fut inhumé derrière le maître-autel de la cathédrale. (*La date de la mort de Jehan de Braque est précisée par les comptes du receveur d'Aix-en-Othe.*)

29 Avril.

1376. — Entrée solennelle, à Troyes, de Pierre de Villiers, nommé évêque de Troyes. Ancien Dominicain, ancien confesseur et prédicateur de Charles V, transféré du siége de Nevers à celui de Troyes, Pierre de Villiers dispense les quatre barons de la Crosse de le porter sur leurs épaules.

4 Mai.

1376. — Lettres par lesquelles Jehan Blanchet, secrétaire du Roi et pair de Méry-sur-Seine, reconnaît qu'en sa qualité de pair il doit, moyennant certains joyaux et dépens, assister au joyeux avènement de l'évêque de Troyes, le prendre et le porter sur sa chaire, avec ses autres compères pour la quarte partie, depuis l'église de Notre-Dame-aux-Nonnains jusqu'à la cathédrale.

12 Décembre.

1376. — Quatre Dominicains assistent pour la première fois à l'un des quatre anniversaires fondés à la cathédrale, par Pierre de Villiers, évêque de Troyes, ancien Dominicain, et reçoivent les mêmes distributions que celles de chanoines.

16 Mars.

1377. — Jean Desmares, conseiller du Roi, écrit aux habitants de Troyes pour leur rappeler le paiement qu'ils doivent faire d'une somme de 300 réaulx à Jehanne de Bourbon, femme de Charles V. Desmares annonce que si le clergé de Troyes, qui doit payer 100 réaulx pour sa part, ne les verse pas, il sera avisé aux moyens de les obtenir.

18 Octobre.

1377. — Dénombrement fourni à la Cour des comptes par Jacques Lanharé, pour le tiers de la vicomté de Troyes, possédé par Georges Lanharé, son fils, comme étant aux droits de Jarrige, son aïeul maternel. On sait que les vicomtes exerçaient des droits de justice, de police, et administraient les finances comme mandataires des comtes. Leurs fonctions, personnelles d'abord, devinrent des fiefs et des charges.

16 Août.

1379. — Le septier de seigle, mesure de compte équivalant à seize boisseaux, est vendu dix sous sur le marché de Troyes.

2 Février.

1380. — Transaction sur procès pendant au Parlement entre Jehan Blanchet, secrétaire du Roi, en qualité de baron de Méry-sur-Seine, et Pierre d'Arcies, évêque de Troyes. Cette transaction est faite à l'occasion du hanap d'argent doré que les évêques de Troyes devaient donner aux barons de la Crosse, pour l'hommage

qu'ils rendaient aux titulaires des évêchés, à leur avènement, en les portant sur leurs épaules.

10 Juillet.

1381. — Le prix-courant du septier de froment vaut, à Troyes, onze sous. — Le septier mesure de compte équivalant à 16 boisseaux, c'était un peu plus de huit deniers le boisseau. Quand on ramène le numéraire à sa puissance relative, on voit quelle énorme dépréciation l'argent a subie. Le blé se maintenant dans la consommation de tous les temps sur des bases à peu près identiques, il en résulte qu'avec 8 deniers, les 2/3 d'un sou, on se procurait ce que l'on paie de 4 à 5 francs d'aujourd'hui. En 1381, la somme à dépenser aujourd'hui, pour un seul boisseau de blé, eût donné le moyen d'en acheter environ 128 — quand le blé vaut 4 fr. 50 !

28 Octobre.

1382. — Un marché est passé entre le Chapitre de la cathédrale de Troyes et Henri Soudan et Henri de Bruxelles, maîtres maçons, pour la construction d'un jubé dans l'intérieur de la cathédrale de Troyes.

1er Février.

1383. — Arrêt du Parlement confirmant un accord passé entre J. Blanchet et Pierre d'Arcies, évêque de Troyes. Un procès avait été depuis longtemps intenté par ce Blanchet, baron de Méry, à Pierre d'Arcies. Le demandeur prétendait que l'évêque devait, pour avoir été porté par les quatre barons de la Crosse, et autres devoirs qu'on lui avait rendus, *ung hanap d'argens doré de hors et de dens, du poids de deux marcs au marc de Troyes.*

22 Avril.

1383. — L'évêque Pierre d'Arcies pose la première pierre du jubé de la cathédrale, construit par Henri Soudan et Henri de Bruxelles. Ce jubé ne fut achevé que vers 1400, après avoir été effectivement commencé en 1385.

2 Avril.

1386. — Entreprise de la tour du clocher de Saint-Remi de Troyes, par les soins des marguilliers, et probablement aux frais de la paroisse.

2 Février.

1389. — Georges de Lanharé, vicomte de Troyes, fournit un dénombrement pour sa tierce-partie de la vicomté de Troyes, dignité héréditaire, érigée en fief comme toutes les charges et profits féodaux.

Les vicomtes de Troyes avaient dans leurs attributions l'administration de la justice ; ils furent littéralement les représentants et les délégués des comtes, puis du roi, pour différentes parties de l'administration et du gouvernement. Comme on le voit, par l'acte de Georges Lanharé, la charge de vicomte fut partagée, démembrée, subdivisée, par héritages, ventes et concessions.

11 Octobre.

1390. — Date d'un marché passé entre le Chapitre de la cathédrale de Troyes et Jehans Nepveu, dit *l'Escaillon,* demeurant à Reims, et Colart l'Escaillon, demeurant à Troyes, pour couvrir l'édifice depuis les transsepts jusqu'au portail, à l'endroit où se trouve le puits, de bonne écaille renforcée (ardoise) tirée de l'ardoisière de Chigy (Marne). Cet acte est passé en présence de deux clercs jurés (notaires).

24 Février.

1393. — Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, écrit aux habitants de Troyes pour les prier de dispenser les Chartreux du droit de *molage* que payaient les laïques.

21 Novembre.

1393. — Aveu et dénombrement fourni à la Cour des comptes pour la partie de la vicomté de Troyes, qui appartenait à Pasquier-Dupré, à cause de Pérotte Pimonde, sa femme.

10 Janvier.

1394. — On pose les premiers fragments du dallage de la cathédrale. Henri de Bruxelles et ses compagnons emploient pour ce travail de la pierre de Lezinnes, qui ne devait coûter que trois livres dix sous la toise de huit pieds, et le pied de onze pouces.

18 Avril.

1395. — Mort de l'évêque Pierre d'Arcies, qui est déposé dans le chœur de la cathédrale.

QUINZIÈME SIÈCLE.

25 Février.

1400. — Mort, à Lille (Nord), de Jean de Champigny, curé de Saint-Remi, de la Madeleine et de Saint-Frobert de Troyes ; chanoine de Saint-Pierre, de Saint-Urbain, de Saint-Etienne ; chanoine de Cambrai, de Reims, de Lille ; collecteur des deniers ecclésiastiques de la province de Reims. Jean de Champigny, qui était inhumé à la cathédrale de Troyes, dans le passage du chœur à la sacristie, laissa de grands biens aux établissements religieux de Troyes. Sa fortune et ses bénéfices étaient si considérables, qu'ils étaient passés en proverbe.

17 Octobre.

1402. — Charte du roi Charles VI, rendue sur les prétentions respectives du Chapitre de la cathédrale de Troyes et le couvent de la Trinité, relativement à la jouissance et aux profits des douves et fossés de la ville de Troyes, et notamment de la bonde Gendret.

15 Juillet.

1403. — Claudin de Hellevilliers, seigneur de Bagneux-la-Fosse, considérant la pauvreté des habitants, les malheurs de la guerre et la mortalité qui en a été la suite, remet la taille à la charge du paiement annuel de 60 livres tournois. En outre, le seigneur remet à la charge des habitants les trois sous tournois qui sont dus par tous les étrangers tenant ou pouvant, à l'avenir, tenir héritage.

9 Juin.

1404. — Traité entre Charles VI, roi de France, et Charles III de Navarre, en vertu duquel ce dernier renonce à ses prétentions sur le comté de Champagne, moyennant la création du duché-pairie de Nemours, et 12,000 livres de rentes.

6 Avril.

1405. — Lettres-royaux de Charles VII, qui confirment le Chapitre de la collégiale Saint-Etienne dans sa possession des *étuves notables et honorables, bains à hommes et à femmes, et à toutes gens qui veulent se baigner et étuver, qu'ils tenaient des Comtes de Champagne, ainsi et en tel ban, noblesse et prérogative qu'il les tenait et qu'il en usait.*

Le privilége des chanoines comprenait la prohibition générale et absolue de construire, établir ou posséder des étuves qui pussent faire concurrence à celles du Chapitre, soit que le public y fût admis, soit qu'elles servissent seulement à des particuliers.

28 Octobre.

1405. — Jean de la Coste fournit, comme tuteur de Odvard Lanharé, propriétaire du tiers de la vicomté de Troyes, un acte d'aveu et de dénombrement.

18 Avril.

1406. — Un sergent, agissant à la requête du doyen des chanoines du Chapitre de Saint-Etienne, assigne Guillaume Drapperie, procureur du roi à Troyes, devant la juridiction des requêtes du Palais. La cause de cette poursuite est des plus singulières. Guillaume Drapperie avait fait établir en son hôtel, à Troyes, des *étuves* ou bains pour son usage particulier. Le Chapitre de Saint-Etienne, s'armant du privilége dont il a été parlé au 6 avril (1405), de posséder ou de tenir *exclusivement* les bains et les étuves de la ville de Troyes, signifièrent à Drapperie leur opposition à la jouissance des bains qu'il avait fait établir, et dans lesquels, lui, sa femme, ses voisins et autres s'étaient baignés.

Le Chapitre ne motive pas seulement son opposition sur son privilége, mais encore sur les effets que doit produire l'exemple donné par Me Drapperie « qui est, disent-ils, grand, puissant et re» douté au pays, et qui a profité de son influence et de son office » pour établir ces bains. »

En conséquence, et pour échapper à l'influence que lui donne sur les magistrats et officiers municipaux sa position de procureur-général des foires de Champagne, ils l'assignent à la Chambre des requêtes du Palais de Paris.

19 Avril.

1406. — Exploit du sergent qui a assigné la veille Guillaume Drapperie, procureur-général aux foires de Troyes, afin de suppression des bains qu'il a établis chez lui, contrairement aux priviléges de la collégiale Saint-Etienne. Le sergent (huissier), sur l'appel de Drapperie, déclare se désister jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, ou que Drapperie se désiste.

15 Décembre.

1411. — Charte de fondation d'une des prébendes de la cathédrale, consacrée à l'entretien des enfants de chœur.

24 Juillet.

1413. — Le Chapitre de la cathédrale passe marché avec Jean de Nantes, pour reconstruire le clocher renversé, le 13 août 1365, par un ouragan. Jean de Nantes doit recevoir 9 sous par jour, et chacun de ses ouvriers 2 sous et quelques deniers pendant la durée du travail. La journée du patron équivalait à 12 fr. de nos jours, et celle des ouvriers à environ 2 fr. 50 c.

14 Mai.

1417. — Etienne de Givry, évêque de Troyes, approuve une dotation faite en faveur de l'hôpital de Saint-Esprit, depuis l'Oratoire.

1er Mars.

1419. — Assemblée du clergé dans une des salles de l'Evêché de Troyes, à l'effet de nommer des députés pour les Etats-Généraux convoqués à Orléans.

23 Mars.

1420. — Conclusion du mariage d'Henri V d'Angleterre avec Catherine de France, fille de Charles VI. Les comtes de Kent et de Warwick, le sire de Roberforth et messire Jean Dolé, viennent à Troyes pour arrêter les conventions matrimoniales.

28 Mars.

1420. — Le duc de Bourgogne et les ambassadeurs du roi d'Angleterre arrivent à Troyes pour conclure, avec Charles VI, le mariage de Catherine de France avec Henri V d'Angleterre.

20 Mai.

1420. — Henri V, roi d'Angleterre, arrive à Troyes, accompagné des ducs de Clarence et de Glocester, ses frères, d'une suite de gentilhommes, et de 1,000 hommes d'armes. Il est reçu par le duc de Bourgogne et une partie de la suite du malheureux roi de France, Charles VI et d'Isabeau de Bavière, sa femme; on le conduit dans un hôtel au-dessous de l'église de Saint-Jean.

21 Mai.

1420. — Henri V d'Angleterre examine et modifie l'accord préliminaire préparé pour son mariage avec Catherine de France, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière; il prend connaissance

du traité de Troyes, qui fit un instant de la France une province anglaise. En haine de Charles VI, Isabeau de Bavière s'était liguée avec Philippe-le-Bon, fils de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, assassiné par les partisans de Charles VII, sur le pont de Montereau. De ce concert, et de la démence de Charles VI, sortit le traité du 21 mai 1420, que les premiers quinze cents notables de Troyes, réunis sous la menace des soldats anglais et bourguignons, furent forcés d'écouter : on les contraignit à jurer obéissance au roi d'Angleterre, comme gouverneur et régent de France, et de le reconnaître pour roi après la mort de Charles VI.

2 Juin.

1420. — Le jour de la Trinité, Henri V d'Angleterre épouse, en grande pompe, dans l'église de Saint-Jean-au-Marché, Catherine de France, fille de Charles VI. Les nouveaux époux font de riches présents à l'église.

3 Juin.

1420. — Ordonnance du roi de France Charles VI, qui prescrit la destruction de la forteresse de Montaigu, près de Laines-aux-Bois. — La Cour et les troupes du Roi quittent la ville de Troyes.

21 Juillet.

1420. — On boit en Champagne et en Lorraine du vin de *l'année*. L'intensité de la chaleur avait été telle, qu'on avait pu faire la récolte trois mois plus tôt que de coutume.

26 Avril.

1426. — Mort d'Etienne de Givry, 64e évêque de Troyes; il est inhumé dans le chœur de la cathédrale.

11 Juin.

1426. — Réunion, en la galerie du *Beuffroi*, à la Vicomté (Hôtel-de-Ville), des habitants, tant d'églises que autres, au son de la grosse cloche, pour une enquête provoquée par les chanoines de Saint-Etienne, au sujet de nouvelles étuves à établir.

9 Février.

1429. — Le cours des monnaies, à Troyes, est fixé, par le Conseil de ville, sur les prescriptions du Roi. Les *écus d'or*, les *nobles d'Angleterre*, les *nobles de Bourgogne*, les *dorvez*, le *florin*, les *nouveaux écus frappés sur la Seine*, sont particulièrement l'objet de la fixation des cours nouveaux.

7 Juillet.

1429. — Reddition de Troyes à Charles VII, après un siége de sept jours, établi par Jeanne Darc. Les Anglais et les Bourguignons, jusque-là maîtres de la ville, sont obligés de la quitter. Une amnistie générale est accordée. Les ecclésiastiques sont même maintenus dans les bénéfices qu'ils tenaient des Anglais.

9 Juillet.

1429. — Jehan VII, Léguisé, évêque de Troyes, célèbre par la part qu'il prit à la reddition de Troyes à Charles VII, alors que la ville était sous le joug des Anglais, dédie solennellement la cathédrale à Saint-Pierre et à Saint-Paul. Le vocable de la cathédrale était encore incertain.

22 Octobre.

1429. — Jeanne Darc, Pucelle d'Orléans, écrit au maire, aux échevins et au Conseil de ville, pour leur annoncer qu'elle a été blessée devant Paris, et qu'elle se recommande à eux.

10 Novembre.

1429. — L'évêque Jehan Léguisé rend une ordonnance contre les barbiers de Troyes, par laquelle il leur enjoint de célébrer les fêtes des Apôtres, celles de saint Marc et de saint Luc, de saint Martin, de saint Laurent, de sainte Marie-Magdeleine, ainsi que les dimanches et les autres solennités qu'ils ont coutume de chômer, *sauf toutefois le cas de nécessité où quelque seigneur voudrait, par quelque cause ou par honnêteté, entrer dans une boutique et y déposer ses cheveux et sa barbe.* L'ordonnance enjoint, en ce cas, aux barbiers de verser la moitié de leur gain à la bourse commune de la Confrérie, et de prendre à témoin du fait leur voisin le plus proche.

19 Novembre.

1429. — Des lettres de Charles VII, accordées à une compagnie, au sujet de la rivière de Seine, désignent ainsi la ville de Troyes : « *La ville est grande et notable, bien et grandement populée de marchands et autres gens de tous estats et chief capitale de nostre comté de Champagne..... et est en faict de marchandises dont le cours de tout y est grand, fertile et plantureux.* »

28 Avril.

1430. — La Guillemette, grosse bombarde qui existait encore au commencement de ce siècle, sur la plate-forme de la tour Boileau, est fabriquée de cercles de fer rapprochés et rivés. Cette pièce fut plusieurs fois conduite en expédition.

25 Juillet.

1430. — Pour conduire à bien les travaux de reconstruction du clocher de la cathédrale, renversé en 1365 par suite d'un ouragan, les chanoines du Chapitre s'imposent une retenue sur le revenu de leurs prébendes.

5 Novembre.

1430. — Durant la lutte Bourguignonne, Jacques d'Aumont attaque Bar-sur-Seine, pénètre dans la ville, et fait prisonnier Saladin d'Anglure. Les maisons sont pillées; mais, au retour de la garnison qui était sortie, les assaillants sont obligés de battre en retraite.

30 Novembre.

1430. — La charpente de l'ancien clocher de la cathédrale se trouve complètement montée.

3 Mars.

1431. — Le cardinal de Sainte-Croix fait solennellement son entrée dans la ville, qui lui fait la réception accoutumée.

31 Mars.

1431. — Siége de Pleurs et d'Anglure.

1er Mai.

1431. — La monnaie de Troyes est maintenue et conservée, tandis que celles de Château-Thierry, de Sens et autres, sont supprimées, « *comme estant,* dit l'ordonnance, *leurs monnaies fausses.* »

12 Mai.

1431. — La Grosse-Guillemette, pièce de siége formée de cercles de fer rivés, et qui fut mise ultérieurement sur la tour Boileau, est conduite par les artilleurs troyens au siége d'Anglure. On était alors en guerre avec les Anglais et les Bourguignons.

14 Juin.

1431. — Les matériaux du château de Montaigu sont amenés à Troyes, et employés à reconstruire les remparts situés derrière Notre-Dame-en-Isle.

5 Juillet.

1431. — On fait couler la cloche qui fut placée à la porte de Belfroy pour sonner l'alarme.

13 Juillet.

1431. — Arrivée et réception de Jean de la Roche, commandant pour le roi Charles VII.

4 Octobre.

1431. — Date d'une trève entre le roi Charles VII et le duc de Bourgogne. Les habitants de Troyes se plaignent des capitaines qui étaient au château de Saint-Liébault (Estissac), et demandent qu'on en fasse justice.

12 Novembre.

1431. — Réunion, à Troyes, de députés de plusieurs villes, afin de délibérer sur le fait de la trève avec le duc de Bourgogne.

6 Mars.

1432. — La ville de Troyes fait un don gratuit aux habitants de Mussy-l'Evêque, pour les préserver des effets de la famine et les maintenir dans l'obéissance du Roi.

20 Mars.

1432. — Le prix du blé s'élève tellement à Troyes, que le pain de quatre à cinq onces se vend dix deniers.

17 Juillet.

1432. — Les habitants de Troyes envoient au siége de Lagny 48 couleuvrines, des vivres et des armes.

4 Septembre.

1432. — A l'occasion de la peste, Jean Guillaume, exécuteur des œuvres de la haute justice de Troyes, reçoit l'ordre de tuer tous les chiens de la ville. En même temps, et pour la même cause, les mendiants sont expulsés.

1er Octobre.

1432. — Le Conseil de ville décide que les assemblées se tiendront tous les jeudis, après la messe fondée par le sieur Prat.

9 Octobre.

1432. — Le blé froment vaut 40 sous le septier, et le seigle 28 sous.

19 Octobre.

1432. — Une cloche d'alarme est placée au pavillon de la Planche-Clément.

23 Octobre.

1432. — En cas d'alarme, les quatre compagnies de la ville se donnent rendez-vous : la compagnie de Belfroy, à l'Etape-au-Vin; celle de Croncels, en la rue Notre-Dame; celle de Comporté ou de Preize, près de Saint-Remi, et celle de Saint-Jacques, près de Saint-Nizier.

13 Novembre.

1432. — Des travaux de reconstruction au moulin de Jaillard sont entrepris.

9 Décembre.

1432. — Les femmes et les filles sans profession, reconnues pour faciliter la prostitution, sont chassées de la ville.

3 Mai.

1433. — Avis d'une trahison est donné au habitants de Troyes. On voulait livrer la ville aux Anglais. Le Conseil de ville donne huit écus de récompense à l'auteur de l'avertissement.

14 Juin.

1433. — Les Troyens, débarrassés des Anglais et des Bourguignons depuis le passage de Jeanne Darc et de Charles VII, déclarent le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, ennemi de la ville de Troyes; en assemblée générale, ils décident de ne pas parlementer avec lui.

4 Juillet.

1433. — Le duc de Bourgogne, ennemi déclaré du roi de

France depuis le meurtre de Jean-Sans-Peur au pont de Montereau, arrive et campe aux environs de Troyes. Les habitants, pour faire voir au Duc que la ville est en défense, font placer quatre enseignes (probablement quatre compagnies) sur les remparts.

6 Juillet.

1433. — Le duc de Bourgogne, campé avec son armée devant la ville de Troyes, n'ose l'attaquer et lève le siége. Un *festin général* est donné à cette occasion à tous les capitaines de la ville.

16 Février.

1434. — Sentence sur procès, rendue entre l'abbaye de Montiéramey et les habitants des faubourgs de Troyes. L'abbaye prétendait avoir la propriété des dîmes à prélever sur les faubourgs; les habitants soutenaient la négative. La sentence maintient les habitants en possession et saisine, de *tenir, labourer, cultiver et dépouiller leurs héritages étant ès faubourgs de ladite ville, franchement et sans en payer aucunes dîmes.*

22 Novembre.

1439. — A cette date, l'écorcherie ou tuerie de Jaillard est entièrement achevée.

14 Septembre.

1440. — Charles, duc d'Orléans, écrit aux habitants de Troyes pour désavouer les bandes armées qui pillent et rançonnent les environs. Il les prie de faire diligence pour payer leur part dans sa rançon.

3 Mai.

1441. — Les marguilliers de Saint-Jean de Troyes décident que douze marcs d'argent, légués par Jehan Chapelier, seront employés à faire une image de Saint-Jean, *belle, notable, et en grande représentation.* Jehan Garnier, orfèvre, est chargé de ce travail, moyennant 40 livres de façon.

20 Novembre.

1443. — Le Chapitre de la cathédrale de Troyes décide que la *fête des fous* aura lieu en la manière accoutumée; ce qui prouve qu'on commençait à discuter la convenance de cette fête dont Charles VII, deux ans plus tard, ordonna la suppression. Le jour de cette fête, qui tombait dans l'octave de Noël, la cathédrale se

remplissait de gens déguisés en fous, en femmes, masqués, improvisant des spectacles grotesques, et parodiant avec indécence les cérémonies religieuses. L'évêque de Troyes, Jean Léguisé, d'accord en cela avec plusieurs membres du clergé, protestait depuis longtemps contre cette fête scandaleuse.

17 Avril.

1445. — Lettres patentes de Charles VII, qui ordonnent la suppression de la *fête des fous* qui se célébrait à Troyes, à l'Octave et aux fêtes de Noël, ainsi que dans plusieurs autres villes. Les lettres disent, à ce propos, pour motiver une suppression demandée par l'évêque de Troyes : « En laquelle (la fête), faisant iceux gens d'é- » glise par irrévérence et dérision de Dieu nostre créateur, et de » son saint et divin office, tout ès églises et leurs saints, comme » dehors et mesmement durant le divin office plusieurs grants in- » solences, dérisions, spectacles publics, de leurs corps déguise- » ments, en usant d'habits indécents, etc... comme d'habits et vê- » tements de fols, de gens d'armes et aultres habits séculiers ; et » les aulcuns usant d'habits et vêtements de femmes, aulcuns de » faulx visages, etc. »

2 Novembre.

1445. — Ouverture de la première *foire froide* de Saint-Remi, finissant le jour de la Saint-Antoine. Cette foire avait été octroyée dans la même année, par Charles VII, aux marchands de Troyes.

3 Novembre.

1446. — Date de l'acquisition, par Jean de Mesgrigny, du tiers indivis de la vicomté de Troyes, tenue à foi et hommage du Roi, à titre de fief. Jean de Mesgrigny, acquéreur d'Odvard de Lanharé, accorde un droit de retenue au profit de Guillaume Juvénal des Ursins, moyennant 250 écus d'or.

1er Décembre.

1446. — Date d'une information faite dans le doyenné de Sézanne, alors du diocèse de Troyes, pour constater par quel cérémonial les mariages entre nobles, francs et serfs, sont distingués. L'habit de gentilhomme, la bénédiction des époux aux pieds du crucifix, le transport de la mariée sur une *civière* (chaise à porteur), avec un fagot de genièvre, sont des présomptions de noblesse. Le chaperon est l'insigne de *franchise,* ainsi que la bénédiction à la porte de l'église. Quant aux serfs, ils sont privés de ces distinctions.

7 Février.

1452. — Date de la commission octroyée par le roi Charles VII, portant que le doyen et le Chapitre de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube ont droit de présentation et de nomination du maître et recteur des *écoles générales* de Bar-sur-Seine.

17 Novembre.

1460. — Date d'une sentence dans laquelle figure Michel Juvénal des Ursins, échanson du Roi et bailli de Troyes.

15 Février.

1465. — Le septier de froment de dîme (3e qualité) vaut, à Troyes, 10 sous. Le septier, mesure de compte, équivalait à seize boisseaux ; ce qui mettait le boisseau à beaucoup moins d'un sou. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'à la même époque les meilleurs ouvriers en construction ne touchaient par jour qu'un sou, et même moins. On voit donc que le prix du grain, comme celui des objets de première nécessité, a peu varié, tandis que la valeur conventionnelle du numéraire a constamment baissé.

27 Juillet.

1465. — Date d'une lettre de Louis XI aux habitants de Troyes, dans laquelle il appelle *des chers et des bien-aimés.* Cette lettre annonce aux Troyens la bataille de Montlhéry ; et quoique l'issue du combat ait été fort douteuse, Louis XI s'attribue la victoire.

1er Juillet.

1470. — Louis XI écrit aux habitants de Troyes à l'occasion de l'arrestation faite par le duc de Bourgogne, de tous les marchands étrangers qu'il avait trouvés sur ses terres. Louis XI engage les habitants de Troyes à ne pas user de représailles envers les Bourguignons, dans le cas où quelques-uns de leurs compatriotes seraient prisonniers du Duc.

11 Juillet.

1470. — La lettre écrite par Louis XI aux habitants de Troyes, à l'occasion de l'arrestation que le duc de Bourgogne avait faite de tous les marchands français, arrive le 11 à Troyes ; elle était envoyée d'Amboise, le 1er juillet. Il avait fallu à la poste royale, créée par Louis XI, onze jours pour faire soixante lieues, soit environ cinq lieues et demie par jour.

13 Novembre.

1472. — Louis Delavalle, seigneur de Châtillon, lieutenant-général et gouverneur de Champagne, autorise l'abbé de Montiéramey à payer rançon à Archambault-le-Boute-Feu, chef de bande, qui menaçait de piller et de brûler l'abbaye.

28 Juillet.

1474. — Sentence du bailli de Ramerupt, en faveur de Jehan Collinot, époux de Guillemette, descendante des hoirs Musnier : cette sentence l'exempte de la taille appelée *jurée*. — On sait qu'Anne Musnier, qui avait sauvé le comte Henri Ier du fer de plusieurs assassins, avait obtenu pour sa descendance divers priviléges.

4 Août.

1477. — Condamnation de Jacques d'Armagnac, seigneur de Nogent, déclaré coupable de haute trahison, à être décapité aux Halles de Paris.

9 Novembre.

1482. — Collinet de la Chernove, maître d'hôtel de Louis XI, vient à Troyes, de la part du Roi, pour se concerter avec l'évêque Louis Raguier, relativement au corps de Jean de Gand, ermite de Saint-Claude, qui était venu se retirer à Troyes, où il mourut. Sur le bruit des miracles qui s'accomplissaient au tombeau de Jean de Gand, au couvent des Dominicains, Louis XI, dont l'ermite avait prédit l'heureux avènement, voulut le faire canoniser. La mort du Roi s'opposa à la réalisation de ce projet, et le corps de l'ermite resta à l'hôtel des Dominicains.

24 Février.

1483. — L'évêque Jacques Raguier fait son entrée solennelle à Troyes ; le Conseil de ville lui fait les présents accoutumés.

12 Avril.

1483. — Les habitants de Troyes poursuivent énergiquement la suppression des foires de Lyon, qui faisaient concurrence aux leurs ; des prières générales sont faites pour que les foires de Troyes soient bonnes.

7 Juillet.

1483. — Dernier abbé régulier du couvent de Montiéramey,

Guillaume de Dinteville, est choisi à l'élection. Depuis, les abbayes mises en commende devinrent des espèces de fiefs lucratifs donnés ou vendus par les rois ; l'abbé n'était plus dès-lors nécessairement un religieux.

23 Septembre.

1483. — Assemblée générale à Saint-Urbain, pour délibérer sur les devoirs à rendre au roi Charles VIII, à l'occasion de son avènement. On décide que l'on demandera la confirmation des priviléges de la ville de Troyes.

23 Octobre.

1483. — Une procession générale est faite en ville pour la prospérité du roi Charles VIII, nouvellement parvenu au trône de France.

27 Janvier.

1485. — Le maire, les échevins et le Conseil de ville arrêtent le programme de l'entrée du roi Charles VIII, dont la relation en vers, composée par Le Bé, figure dans les *Ephémérides* de Grosley.

18 Juillet.

1485. — On commence à paver la rue de la Pierre. Les habitants de la rue paient la main-d'œuvre, et la ville fournit le pavé.

8 Octobre.

1485-1491. — Lettre du comte de Nevers aux seigneurs de Praslin et de Chesley, pour les encourager à poursuivre l'œuvre des fortifications au château et aux fossés de Chaource, que des bourgeois du bourg voulaient entraver en vertu de privilèges qu'ils faisaient valoir.

7 Mars.

1486. — M. d'Aumale, lieutenant du Roi, en Champagne, arrive à Troyes. On le loge en la salle royale du palais, que la ville fait meubler à ses frais, et à titre de présent de bienvenue, on lui donne cinquante muids.

10 Mai.

1486. — Le roi de France, Charles VIII, arrive au château de Saint-Lyé, possédé par les évêques de Troyes. Il y reçoit les hom-

mages du titulaire Jacques Raguier, et ceux des officiers du bailliage de Troyes.

12 Mai.

1486. — Charles VIII quitte le château épiscopal de Saint-Lyé pour se rendre à Troyes. A Pouilly, le clergé et la bourgeoisie viennent lui offrir les clés de la ville au couvent de Saint-Antoine (petit séminaire) ; le Roi prend place à la table qui était préparée à son intention. Après le dîner, il entre solennellement par la porte de Belfroy, abrité sous un dais de drap d'or. Des figures allégoriques, des vergers, des fontaines factices, des troupes de jeunes filles, des decorations merveilleuses pour le temps, un magnifique cortège, et partout des banderolles, des étendards, des *velums*, des musiciens se montrent sur son passage.

18 Mai.

1486. — Charles VIII exempte la ville de Troyes de toutes les tailles et autres impôts à perpétuité, en reconnaissance des services que son aïeul, Charles VII, avait reçus des Troyens, depuis la reddition de la ville à Jeanne Darc, de leur fidélité au Roi, et des pertes essuyées par leur commerce.

2 Juin.

1486. — Entérinement des lettres patentes de Charles VIII, qui exemptent la ville de Troyes de toutes tailles et autres impôts, et l'en affranchit à perpétuité.

6 Juin.

1486. — On place des guetteurs sur les portes de Belfroy et de Saint-Jacques, afin de savoir le nombre des gens qui arrivent en ville.

21 Juin.

1486. — Les bourgeois et les manants sont affranchis de l'impôt de la taille.

7 Novembre.

1486. — Entérinement, en l'Election de Troyes, des lettres patentes de Charles VIII, roi de France, datées de Troyes, le 18 mai, aux termes desquelles Troyes est exempté, à perpétuité, de toutes tailles et de tous impôts, en reconnaissance des services rendus par les Troyens au roi Charles VII, aïeul de Charles VIII.

24 Mai.

1487. — M. d'Orval, lieutenant du Roi, fait son entrée à Troyes.

26 Février.

1488. — Mandement du roi Charles VIII, afin d'enregistrement à la Chambre des Comptes des lettres patentes accordées à la ville de Troyes. Aux termes de ces lettres, les habitants sont exemptés de toutes tailles et autres impôts, à perpétuité, en récompense des services rendus à Charles VII, de la fidélité des habitants, de leur zèle contre les ennemis de la nation, de leurs dépenses d'intérêt public, des dommages éprouvés par le commerce, par l'éloignement de plusieurs bons marchands chassés par les guerres, etc.

18 Décembre.

1488. — Une sentence est rendue par le bailliage, au sujet des grandes et des petites écoles de Troyes. Dans les écoles de Saint-Remi, de Saint-Jean et de Notre-Dame-aux-Nonnains, on apprenait le latin, la grammaire et toutes les branches des humanités. Dans les autres, on apprenait le chant, la lecture et l'écriture. Ce qui prouve qu'au xv[e] siècle l'enseignement était sérieux, et qu'on comprenait au moins aussi bien qu'aujourd'hui l'utilité du savoir, c'est le passage suivant des statuts : « A icelles (écoles) *sont tenus* « *d'aller tous les enfants d'icelle ville,* incontinent qu'ils appren- « nent où ont appris leur donat, et entrent en grammaire. » C'était l'instruction obligatoire qui existe en Allemagne ; au reste, la dépense n'était pas ruineuse. Chaque garçon ou fille, allant aux écoles de Troyes, payait, au xv[e] siècle, cinq sous par an, soit environ dix francs d'aujourd'hui, un prix qu'on ne trouve plus même dans les plus misérables écoles de village.

25 Juin.

1489. — Plusieurs citoyens proposent d'élever la Belle-Croix, qui fut établie dix ans plus tard, et détruite par un ouragan à la fin du siècle suivant.

2 Juillet.

1489. — On discute les moyens de faire achever la Belle-Croix, place de l'Hôtel-de-Ville.

26 Octobre.

1489. — On décide qu'il sera fait un cartulaire des titres de la ville.

11 Février.

1491. — On fait des recherches dans toutes les Elections, à cause des incendies qui se produisent sur plusieurs points.

1er Mars.

1491. — On fait faire, moyennant 40 livres, payées par la ville, le pavé qui existait au-devant du portail de Saint-Pierre. Ce pavé fut modifié quand, au commencement du siècle suivant, on travailla à la façade complémentaire.

29 Mai.

1491. — Jean d'Armagnac, duc de Nemours, seigneur de Nogent-sur-Seine, obtient de Charles VIII des lettres-patentes qui le remettent en possession du duché de Nemours, dont Nogent et Ponts faisaient partie. A la suite de l'exécution de Jacques d'Armagnac, son père, condamné pour haute trahison, Jean avait vu confisquer les biens de sa famille.

5 Août.

1491. — Les clefs de la ville sont déposées entre les mains du bailli et entre celles du lieutenant-général. Deux portes de Troyes sont murées.

— Les taverniers sont astreints à faire connaître chaque jour les noms et les qualités de ceux qu'ils logent.

29 Novembre.

1491.—Entrée de M. de Lesparre, frère du gouverneur de Champagne. On règle le cérémonial à observer pour sa réception.

17 Mai.

1492. — On pose, sur la pointe du pignon qui fermait alors la cathédrale du côté où s'élève le portail, une statue colossale de saint Michel, peinte et renfermant des reliques.

15 Juin.

1494. — Ferdinand, roi d'Espagne, et sa femme Isabelle, donnent aux abbés de Clairvaux l'exemption de tous droits d'entrée et de sortie, quand ils viendront en Espagne visiter les religieuses Bernardines.

10 Octobre.

1494. — L'évêque de Troyes, Jacques Raguier, accorde des indulgences, afin de faciliter la reconstruction du prieuré de Barbonne (Marne), alors dépendance du diocèse de Troyes et du prieuré de Notre-Dame-en-Isle.

12 Février.

1495. — Les bâtiments du *trésor de la ville* sont mis en construction. L'hôtel-de-ville actuel est bâti sur cet emplacement.

15 Mai.

1495. — On reçoit une partie des travaux de la Belle-Croix ; on décide qu'elle sera couverte d'un dôme.

2 Juillet.

1495. La chapelle de Saint-Quirin, de l'église de la Madeleine, est achevée aux frais et des deniers de la ville.

17 Septembre.

1495. — La ville, quoique décidée à établir des fontaines en ville, diffère de faire venir les eaux de la fontaine de Nuisement, à cause de la distance évaluée à 2,600 toises et de la dépense qui en résulterait.

12 Janvier.

1496. — Les titres et papiers de la ville sont retirés de l'Hôtel-Dieu, où ils étaient en dépôt, pour être au trésor du *parlouër aux bourgeois nouvellement bâti.* Où était cet édifice? L'ancien *parlouër* du quartier Belfroy ayant été détruit en 1400, les habitants s'assemblèrent successivement dans la salle capitulaire de la cathédrale, au réfectoire des Cordeliers, à l'hôpital du Saint-Esprit. Nous penchons à croire que l'hôtel-de-ville actuel, construit de 1624 à 1670, occupe l'emplacement de l'édifice en question. Dans le vitrail (entrée de Henri IV à Troyes) qui se trouve à la bibliothèque, une maison de la fin du xve siècle, voisine de la dépendance *renaissance* de l'hôtel-de-ville actuel, est décorée d'attributs qui semblent confirmer notre opinion. C'est évidemment de ce nouveau bâtiment qu'il est question dans l'acquisition que nous relatons le 7 janvier 1598.

27 Février.

1496. — Les voûtes de l'église Saint-Pierre sont parachevées

(nef). La ville contribue à la dépense au moyen d'un don de CJXX livres.

15 Avril.

1496. — Transaction par laquelle l'évêque de Troyes, Jacques Raguier, renonçant à ses prétentions d'exercer sa juridiction sur les prêtres de Saint-Remy, déclare que la paroisse est exempte de la juridiction épiscopale.

18 Mai.

1496. — On pave les faubourgs de Troyes, pour la première fois, à raison de deux sous six deniers la toise.

8 Juin.

1496. — On accorde un Chapitre général aux Cordeliers, et la ville leur donne 80 livres.

6 Novembre.

1496. — Date d'un appel à la charité des fidèles, fait par l'évêque de Langres, Jean d'Amboise, en faveur de l'hôpital de Chaource, ruiné et manquant de tout.

15 Juillet.

1498. — A l'occasion de l'entrée de Louis XII, qui est annoncée aux habitants de Troyes, le Conseil de ville fixe le cérémonial et détermine le présent d'honneur. On s'arrête à une coupe d'argent de 40 livres pesant, et dans laquelle mille écus au soleil, fabriqués exprès, seront placés.

30 Juillet.

1498. — Un *Te Deum* est chanté, et des feux de joie sont allumés en réjouissance de la paix d'Angleterre et des Flandres.

17 Février.

1499. — Le Conseil de ville délibère sur les mesures qui seront adoptées pour l'entrée du roi Louis XII à Troyes et de son chancelier.

12 Mars.

1499. — Le Conseil prend la résolution de démolir les portes de Belfroy et de Comporté (Preize), pour les refaire à neuf. On fait marché avec trois maçons et un apprenti, moyennant 17 sous par jour, pour travailler à la porte de Belfroy, et l'on vend la coupe d'or destinée au roi Louis XII, dont l'arrivée fut contremandée

pour faire face à cette dépense. En 1501, le Roi accorde dix livres sur chaque minot de sel, pour concourir aux réparations de la porte de Belfroy et de quatre boulevards.

Un maître maçon de Bourgogne fut chargé de la direction des travaux.

17 Mars.

1499. — Entrée officielle du gouverneur de Champagne et Brie dans la ville de Troyes.

25 Juin.

1499. — Les vitraux de Saint-Pierre (ceux de la nef) sont faits en partie aux frais de la ville.

1er Septembre.

1499. — A l'occasion de l'entrée des ducs de Gueldres, de Juliers et de Clèves, la ville de Troyes décide qu'elle donnera à titre de présent : 6 moutons, 1 bœuf, 1 muid de vin blanc, 2 de clairet, 12 torches de 2 livres chacune, 12 grands setiers d'avoine, 12 chapons, 3 douzaines de poulets, 12 lapereaux, 2 douzaines de pigeons, et à chaque repas 2 pots d'hypocras. La harangue dut avoir lieu en latin.

SEIZIÈME SIÈCLE.

16 Mai.

1500. — Entrée du gouverneur de Champagne et Brie. Lors de sa réception, on lui fait hommage de *deux queues* de vin de Beaune et pour quatre ou cinq écus de poisson. (La queue renfermait un muid et demi.)

21 Juillet.

1500. — Le maire et les échevins donnent avis au peuple et aux bourgeois de Troyes de l'arrivée de Louis XII. Défenses sont faites aux filles et aux femmes de porter bonnets ni calles, à peine de se les voir enlever par la main du bourreau. On peut juger par-là de la sévérité des lois somptuaires.

9 Septembre.

1500. — Louis XII informe les habitants de Troyes des raisons qui s'opposent à son passage dans la ville.

7 Décembre.

1500. — Mort d'Artus de Vaudrey, seigneur de Saint-Phal, conseiller et chambellan de Louis XI et Charles VIII. La devise des armes des Vaudrey offrait un jeu de mots et l'expression d'une fierté que le haut rang de la famille explique : J'AI VALU, JE VAUX, JE VAUDRAI.

17 Janvier.

1501. — Chaque minot de sel est imposé à Troyes, à 10 livres de taxe, pour faire les réparations à la porte militaire de Belfroy et aux quatre boulevards.

12 Mars.

1501. — Commission du bailli de Chaource, qui contraint les marchands de ce bourg à étaler et vendre sous la halle, transférée de la Villeneuve auprès de l'église.

9 Août.

1501. — Bulle d'Alexandre VI, qui confirme l'évêque de Troyes, Jacques Raguier, dans la commende de l'abbaye de Saint-Jacuqes de Provins, et de celle de Montiéramey.

12 Février.

1502. — Le gouverneur de Champagne et Brie, le chancelier de France et divers autres seigneurs font leur entrée à Troyes, en la manière accoutumée.

13 Février.

1502. — On constate que la Barse porte du bois flotté depuis Montiéramey jusqu'à Troyes.

19 Février.

1503. — On règle l'état de ceux qui doivent contribuer au pont de Jaillard. Sont tenus aux réparations du dessous les chanoines de Saint-Pierre.

1er Mars.

1503. — Jean Juvenal des Ursins, héritier de Guillaume, son père, vicomte de Troyes, pour 5/12es, et chancelier de France, meurt sans enfants. La vicomté passe à Jacqueline Juvénal, dont

le mari, Jacques de Beaujeu, prend la qualité de vicomte de Troyes, et fournit, à ce titre, son dénômbrement.

23 Juin.

1503. — M. d'Aumale fait son entrée à Troyes. On lui donne une collation à l'hôpital Saint-Antoine (aujourd'hui le Petit-Séminaire).

8 Avril.

1504. — Les cordeliers ou frères mineurs de Troyes tiennent un Chapitre général.

20 Juillet.

1504. — Arrêt du Parlement qui autorise les religieux de l'abbaye de Saint-Loup à suspendre leur cloche dans la tour neuve de leur église.

18 Novembre.

1504. — Incendie rue de la Chasse.

22 Novembre.

1504. — Le Chapitre de Saint-Loup décide que les grands-vicaires de Saint-Pierre ne seront admis par les religieux, dans les *visites* qu'ils feront, que pour voir le Saint-Sacrement, les fonts baptismaux et les reliques. Le Chapitre décide qu'on leur refusera l'entrée dans le surplus du couvent.

23 Novembre.

1504. — Les chanoines de Saint-Pierre ayant succombé dans leurs prétentions d'empêcher les religieux de Saint-Loup d'élever un clocher, l'abbé Forgeot reçoit procuration pour régler les dépens.

8 Janvier.

1505. — Un incendie éclate dans la maison de la veuve de Bossancourt, et cause d'assez grands ravages.

9 Février.

1505. — On place des canons sous les murs de la ville, près de l'église Saint-Nicolas. Cet endroit servit longtemps d'arsenal. La ville en avait plusieurs, notamment dans l'endroit occupé par l'hôtel du Petit-Louvre, où sont les Ursulines, rue Notre-Dame.

19 Juin.

1505. — Sur l'avis que reçoit le Conseil de la ville de la prochaine entrée du gouverneur de Champagne et de Brie (il entra le 3 novembre), on décide qu'il lui sera offert un présent consistant en deux douzaines de *connins* (lapins), deux douzaines de chapons, avec hypocras et vin blanc.

1er Septembre.

1505. — Les habitants de Troyes s'opposent à la perception des dîmes auxquelles prétendaient avoir droit les religieux de Montier-la-Celle, dans les faubourgs de la ville.

20 Février.

1506. — On fait une défense formelle de faire.... ce qu'on lit sur les monuments publics d'aujourd'hui, à la Poissonnerie et aux Changes. Cette mesure plaide assez mal en faveur de la propreté habituelle de la ville à cette époque. Un peu plus tard, il fallut prescrire la construction de fosses d'aisance qui, jusque-là, étaient purement facultatives.

30 Juin.

1506. — Le mariage de Claude de France, fille du roi, avec le duc de Valois (depuis François Ier), est *ratifié* par les députés d'un grand nombre de villes. Leprivier, maire de Troyes, le procureur du roi et d'autres habitants de Troyes reçurent, pour vingt-neuf jours de voyage et séjour à Tours, 118 écus.

5 Juillet.

1506. — On représente le *jeu de la Passion* sur une des places de la ville. Les acteurs et les spectateurs étaient les habitants.

23 Novembre.

1506. — Pour l'entrée du gouverneur de Champagne, on décide qu'il lui sera fait un présent de linge et de pots d'argent.

28 Février.

1507. — Entrée du gouverneur de Champagne et Brie dans la ville de Troyes.

18 Août.

1507. — On arrête les règlements relatifs à la garde et à la

police de la ville. On exclut du Conseil de ville tous les membres du culte réformé.

14 Novembre.

1507. — Les habitants de Troyes sont dispensés du ban et de l'arrière-ban.

13 Janvier. (*Date incertaine.*)

1508. — Le Chapitre de Saint-Etienne, le maire et les échevins de la ville de Troyes, passent un contrat aux termes duquel Saint-Etienne renonce à plusieurs droits sur les marchandises qu'il levait ou prétendait lever. La ville, en échange, abandonne le dixième du bénéfice des bains que réclamait la maladrerie des Deux-Eaux, soumise à la juridiction communale.

3 Janvier.

1509. — La cloche du beffroi, qui surmontait la porte de Paris, est refondue par les soins du Conseil de ville.

21 Mai.

1509. — On décide qu'il n'y aura plus de dîner à l'issue de l'assemblée municipale le jour de la Saint-Barnabé, à cause des dettes dont la ville est chargée.

27 Mai.

1509. — On chante un *Te Deum* et l'on fait des feux de joie à Troyes, à l'occasion du gain de la bataille de Vixa, livrée aux Vénitiens.

19 Février.

1510. — Arrêt de la cour des aides, qui rejette l'opposition faite par les habitants de Lyon à l'établissement d'une nouvelle foire à Troyes. Octroyée par Louis XII, en dédommagement des pertes causées à Troyes par les suppressions que nous avons signalées à la date du 30 janvier 1352, cette foire n'eut pas pour effet de relever le commerce de Troyes, qui commençait à tomber. Les marchands étrangers ne revinrent pas en aussi grand nombre qu'autrefois, et Troyes entra dans cette période de decadence qui finit par anéantir la draperie, la papeterie, et amoindrir la tisseranderie.

17 Mars.

1510. — On jette les fondements de la tour Saint-Pierre de la cathédrale.

9 Avril.

1510. — Lettres de Louis XI, accordant aux habitants de Troyes une foire nouvelle, du 8 jusqu'au 22 mai.

15 Avril.

1510. — Entrée solennelle de Louis XII dans la ville de Troyes. On prépare un grand cérémonial; on va jusqu'à réparer les chemins conduisant à Troyes. Le pavé et le sol des rues sont nettoyés extraordinairement : ce n'était pas de luxe à en juger par les mesures prises et les constatations faites à plusieurs époques.

8 Mai.

1510. — Date de l'ouverture de la foire concédée à la ville de Troyes, par Louis XII, en avril de la même année.

22 Mai.

1510. — On commence à travailler à la porte de Croncels et à ses boulevards. (Il s'agissait d'une restauration et d'un agrandissement.)

13 Janvier.

1511. — Le gouverneur de Champagne et Brie fait son entrée solennelle dans la ville de Troyes.

13 Février.

1511. — Le Conseil de ville décide que l'hôtel-de-ville de Troyes sera construit à neuf. C'est à cette décision qu'il faut faire remonter l'existence du bâtiment occupé par le tribunal de commerce, l'école de dessin. Le corps principal actuel remonte, comme on sait, au siècle suivant.

20 Février.

1511. — Le droit de péage qu'on payait au port de la Vienne, à Croncels, est aboli.

29 Mars.

1511. — La ville de Troyes donne la preuve de la dispense octroyée aux habitants de faire partie de l'arrière-ban. Les titres étaient enfermés au *trésor des papiers,* dans un coffre fermant à trois serrrues.

16 Octobre.

1511. — La maladrerie des Deux-Eaux de Troyes est déchargée de la taxe levée sur le clergé de France.

— On s'occupe de la construction des tours de la porte Croncels.

11 Mai.

1512. — Le curage général des fossés de la ville de Troyes est entrepris et exécuté par les habitants des villages situés dans un rayon de 4 et 7 lieues. Cette corvée avait sa cause dans le refuge que trouvaient les laboureurs dans Troyes pendant les guerres.

13 Mai.

1512. — La maison de la Commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem est bâtie dans la rue du Temple. Ce bâtiment fut remanié et repris plusieurs fois. Les constructions actuelles qu'on voit dans l'enceinte de l'ancienne Commanderie sont bien plus modernes.

12 Juillet.

1512. — Des deniers de plusieurs habitants et des communautés on fait faire des pièces d'artillerie.

31 Juillet.

1512. — On fait un don de quatre muids de vin au gouverneur de Champagne et Brie, à l'occasion de son entrée à Troyes.

14 Août.

1512. — La largeur des remparts est fixée à 16 pieds, celle du chemin à 8 pieds; ces dimensions n'eurent rien de fixe, on les modifia plusieurs fois.

5 Janvier.

1513. — Le Corps de ville de Troyes décide qu'il fera travailler aux remparts, dont la largeur, fixée d'abord à seize, fut portée ensuite à trente.

14 Mars.

1513. — Indulgences accordées à l'abbaye de Scellières-Romilly, pour la reconstruction et l'entretien de l'édifice.

Ces indulgences sont données par douze cardinaux substituant le pape.

3 Novembre.

1513. — La cloche du beffroi est vendue. Le Conseil décide qu'elle sera descendue et remplacée.

8 Novembre.

1513. — Ordre et réception pour la venue du duc de Bourbon.

28 Décembre.

1513. — On descend la cloche du beffroi, vendue le 4 décembre par la municipalité, pour être remplacée par une plus forte.

7 Février.

1514. — On prescrit des quêtes pour refondre la cloche du beffroi, et la faire plus grande et plus grosse qu'auparavant.

22 Janvier.

1515. — La ville de Troyes députe une partie de ses notables à Paris, pour aller faire les offres de service des habitants au Roi François I[er], qui avait pris possession du trône. Le roi accueille avec bienveillance les députés troyens.

8 Mars.

1515. — La rue du Bois et l'égoût de la porte de Comporté (ancien abreuvoir du bas de la rue) sont pavés. On fait les rognis de l'égoût aux frais des riverains. Il est probable que les revers du pavé de la rue du Bois n'ont jamais été retenus depuis. Leur silex est proverbialement détestable.

28 Juin.

1515. — Une ordonnance prescrit de sonner, avant la fermeture des portes de Belfroy et de Saint-Jacques, les cloches qui y sont placées, pour avertir les habitants qui se trouvent en dehors qu'il est le moment de rentrer.

23 Juillet.

1515. — La cloche du Belfroy, datant de 1431, ne paraissant plus suffisante, on décide qu'elle sera remplacée par une autre plus belle et plus grosse qu'auparavant. Des quêtes sont prescrites dans ce but.

24 Octobre.

1515. — Martin Cambiche de Cambrai, maître maçon (architecte), reprend la conduite des travaux du grand portail de la cathédrale de Troyes en 1506. Martin Cambiche reçoit huit écus d'or à titre de gratification. Cet architecte ne resta à Troyes que jusqu'au 8 juin 1519, un peu plus de quatre ans. Il fut remplacé par Jean de Soissons, dont les gages furent fixés à 40 sous par semaine. Quoique Cambiche n'achevait pas le portail, il passe pour en avoir dressé les plans. C'est à ce titre et comme constructeur de la cathédrale de Beauvais que sa statue figurera dans la décoration du Louvre.

31 Juillet.

1516. — Jean d'Albret, comte de Dreux et de Rethelois, gouverneur, devant entrer à Troyes, on arrête qu'il lui sera donné quatre muids de vin clairet, deux de blanc, et deux moutons gras, etc.

5 Mars.

1517. — Feux de joie à l'occasion de la naissance d'un fils de François Ier.

20 Avril.

1517. — Le jeton de présence n'est pas une invention de la commandite et des sociétés actuelles. Le Conseil de ville, pour s'assurer de l'exactitude des conseillers de l'échevinage, les prive de la gratification qu'on leur donne, dans le cas où ils feront des absences.

26 Mai.

1517. — Les préparatifs nécessaires pour l'entrée du connétable et du gouverneur de Champagne sont arrêtés par le Corps de ville. On donne à chacun de ces dignitaires 18 pots de vin par repas, et du linge pour une fois.

14 Mars.

1518. — Les trois ponts de la Corderie sont l'objet d'une prescription qui en met l'entretien à la charge des contribuables ou usagers.

26 Août.

1518. — La peste sévit à Troyes; on décide que les hôpitaux

contribueront, selon un arrêt du Parlement, aux frais causés par l'épidémie, jusqu'à concurrence du tiers de leur revenu.

9 Novembre.

1518. — Charte de la commune de Balnot-la-Grange, donnée par le couvent de Notre-Dame-de-Quincy, aux habitants, relativement aux droits et aux obligations de ceux qui habitent ou habiteront Vaudron.

12 Janvier.

1519. — Une peste horrible ayant causé de grands ravages dans la ville de Troyes, et le fléau cessant, pour qu'il n'y ait pas de recrudescence, une ordonnance de police prescrit aux habitants de brûler tous les meubles à leur usage personnel.

25 Avril.

1519. — A raison de l'entrée de Guillaume Parvi, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, nommé évêque de Troyes, la ville délibère sur le présent qu'on doit lui faire. L'entrée effective n'eut lieu que le mois suivant. On lui donne un pot d'argent doré, deux pots et trois salières d'argent.

9 Mai.

1519. — François Ier écrit à la municipalité de Troyes, à l'occasion de l'entrée et de la réception de Guillaume Parvi, évêque de Troyes.

7 Juin.

1519. — Jean de Soissons, maître des œuvres, remplace Martin Cambiche dans la conduite de la construction du portail et des tours de la cathédrale.

8 Août.

1519. — Le trompette de la ville est costumé aux frais de la ville; on lui donne une jacquette de deux couleurs.

22 Août.

1519. — La peste, qui sévissait depuis l'année précédente, provoque un règlement général et des réquisitions aux chirurgiens.

12 Mai.

1520. — Voici un argument en faveur de la réunion de Saint-

Martin à Troyes : La ville fournit les sommes nécessaires au pavé du faubourg de Preize, à charge d'entretien par les habitants, et on leur accorde la jouissance de la prise d'eau connue sous le nom de Bonde-Gendret, alimentée par les fossés de la ville.

19 Novembre.

1520. — Défense est faite aux boulangers, pâtissiers, à leurs femmes, enfants, serviteurs, domestiques, *familiers* et autres, d'entrer au marché au blé avant midi; les bourgeois ont au contraire le droit d'entrer à dix heures sonnantes à l'église Saint-Jean.

20 Novembre.

1520. — A propos de l'entrée du roi François I[er], le Conseil de ville décide qu'il lui sera donné, à titre, une image d'or représentant la foi, attachée à une chaîne de même métal et à un cœur. Outre ce présent à offrir à la porte, on arrête qu'en son logis il lui sera donné une coupe d'argent doré, contenant six pièces d'or, chacune du poids de 25 ou 30 écus. La Reine, de son côté, doit recevoir douze tabliers, 24 douzaines de fines serviettes; *Madame,* 8 tabliers et 16 douzaines de serviettes; la duchesse d'Alençon, 6 tabliers et 12 douzaines de serviettes.

13 Mars.

1521. — Les habitants font présent au Roi de 200 hommes de pieds entretenus à leurs frais pendant tout le temps qu'il en aurait besoin.

18 Mars.

1521. — François I[er] fait son entrée à Troyes. Il avait défendu qu'on allât au-devant de lui, et que l'on fît les fêtes accoutumées. Le Roi était amené en ville par les préliminaires de la guerre qui menaçait la Champagne.

31 Mars.

1521. — Le roi François I[er] accorde à Pierre de Provins, écuyer, seigneur de Rosières, l'autorisation de faire un pont-levis. Le maire et les échevins consentent à cet établissement, sous la réserve de certaines modifications.

16 Avril.

1521. — La ville refuse au lieutenant-général du gouverneur de Champagne de lui donner un logement. Ce lieutenant, nommé

de Montsauljon, ne voulait pas descendre dans une hôtellerie, et prétendait que la ville devait lui fournir un logement.

18 Avril.

1521. — Cérémonie faite pour l'entrée de François Ier et Claude de France. Entre autres particularités, on défendit aux femmes et aux filles de porter des ajustements déterminés; on établit en trois lieux différents, en ville, des tables où l'on donnait à boire et à manger aux passants. Faute d'avoir pu faire exécuter en temps opportun le présent, on donna au Roi six muids de vin. Le présent fut envoyé au mois de juin à Dijon.

23 Avril.

1521. — Lettres patentes de François Ier, constatant : « *Que la ville de Troyes, capitale du comté de Champagne, est de grande étendue, close et fermée de fossés, portaux, ponts, boulevarts et autres choses requises à forteresses; que c'est une des villes du royaume la plus requise dans l'occurrence* (il s'agissait de l'invasion de Charles-Quint) *à être tenue en bonne garde, sûreté, fortification et munition.* »

15 Mai.

1521. — Comme le présent d'honneur destiné à François Ier n'avait pu être prêt le jour de son entrée, on le lui envoie. Ce présent était, suivant un document des archives communales : « *Un » Hector armé, à cheval, armé de toutes pièces, le tout en argent » doré d'une aulne de haulteur, avec le cheval terrassé, Hector » et Priam, pesant* 50 *marcs d'argent.* »

17 Juin.

1521. — Jacques Menisson, échevin, et Jean Acarie, avocat de la ville, sont délégués à Dijon pour porter au roi François Ier le présent qui n'avait pu être terminé par les orfèvres de Troyes, et qui consistait, comme on vient de le voir, en un groupe de personnages de la guerre de Troie. Cette allusion en argent doré pesait 50 marcs.

15 Juillet.

1521. — Le Roi mande aux habitants que les Grands Jours seront tenus à Troyes.

5 Octobre.

1521. — Les ecclésiastiques sont tenus de monter la garde et

de faire le guet, et. en cas d'excuse légitime, de se faire remplacer par des gens valides.

17 Octobre.

1521. — Le curé de la paroisse Saint-Denis est dispensé de monter la garde et de faire le guet, à la charge de se faire remplacer.

21 Octobre.

1521. — Le nommé Nicolas, peintre, ayant été chargé par l'ambassadeur de Venise de lever et de prendre le plan de la ville de Troyes, selon le pouvoir accordé par François Ier, l'artiste réclame ses honoraires. Eu égard au long temps passé dans l'accomplissement de cette besogne, on taxe Nicolas à XXV.

24 Octobre.

1521. — Date de l'ouverture d'une foire de Troyes, octroyée par François Ier. Cette foire durait quinze jours.

4 Novembre.

1521. — Le clergé présente au Roi des lettres, afin d'exemption des gardes et guets. La ville refuse d'enregistrer cette demande à l'abbé de Montier-la-Celle, aux doyens de Saint-Pierre, Saint-Etienne, Saint-Urbain et autres dignitaires ecclésiastiques, assemblés à l'Hôtel-de-Ville.

8 Novembre.

1521. — Clôture de la première foire octroyée la même année par le roi François Ier à la ville de Troyes. Cette foire durait quatorze jours.

15 Janvier.

1522. — Entrée à Troyes du chancelier de France, qui est reçu avec les honneurs accoutumés.

25 Avril.

1522. — On impose aux ecclésiastiques l'obligation de faire, comme les habitants, le guet aux portes avec faculté de se faire substituer par personnes suffisantes, sauf le cas où les ennemis seraient à moins de trente lieues de la ville ; alors le service serait personnel.

7 Juillet.

1522. — On fait une descente à Saint-Pantaléon, pour savoir s'il ne serait pas possible d'élargir l'église. L'incendie de 1524 résolut le doute, et l'on put réédifier l'église comme on la voit aujourd'hui.

10 Septembre.

1522. — La ville est autorisée à imposer à l'entrée les bœufs, les vaches, les moutons, brebis, veaux, porcs, et *même le vin.*

30 Décembre.

1522. — On lève des droits de rouage à l'entrée des portes de la ville.

22 Février.

1523. — Date de l'établissement de la compagnie de l'Arquebuse de Troyes. Jean Molé, sieur de Villy-le-Maréchal, et d'autres jeunes gens, demandent au maire la permission d'établir un jeu de l'arquebuse.

4 Mars.

1523. — Le maire et les échevins donnent à la compagnie de l'Arquebuse, constituée le 22 février précédent, la place qu'occupaient les arbalétriers au faubourg Croncels. Ils promettent de contribuer, chaque année, à la dépense des joyaux à donner en prix.

9 Avril.

1523. — Une gratification de cent sous est accordée au Chapitre provincial des Cordeliers tenu à Troyes.

20 Juillet.

1523. — Les ecclésiastiques renoncent aux fonctions de l'échevinage, à raison des défenses qui leur sont faites par le Chapitre et l'évêque, à peine d'excommunication.

7 Novembre.

1523. — On marchande pour les arquebuses à croc des boulets gros et petits, à raison de 40 livres par millier pesant, dans les forges de Vendeuvre.

9 Mars.

1524. — Avis est donné aux habitants de l'emprisonnement du roi François Ier, à Naples.

9 Avril.

1524. — Le vent est à la guerre, et l'on se prépare à résister à Charles-Quint, car on fait fabriquer quatre milliers de petits boulets de fer pour les arquebuses à croc appartenant à la garnison de Troyes. On fait fondre ces petits boulets.

10 Mai.

1524. — On arrête le programme de la publication de la foire franche ouverte à Troyes. Cette publication eut lieu le 11 mai. Tout le Corps de ville et les notables, accompagnés de hautbois, de trompettes et d'autres instruments, parcourent la ville pour annoncer cette foire.

25 Mai.

1524. — Un incendie effroyable éclate dans la ville de Troyes. Le feu se déclare d'abord à l'entrée de la rue du Temple, dans une auberge ayant pour enseigne *l'Homme-Sauvage*. Son intensité est telle qu'on ne peut en arrêter les progrès. Toutes les maisons comprises dans ce quartier, jusqu'aux portes de Croncels et de Belfroy, sont la proie des flammes. Le feu dure sans interruption pendant 28 heures. L'église de la commanderie Saint-Jean-du-Temple, l'église Saint-Jean-au-Marché, en partie, où cinq grosses cloches furent fondues, les églises de l'hôpital du Saint-Esprit, de Saint-Pantaléon, de Saint-Nicolas, de Saint-Bernard, sont ravagées par le feu, qui balaie tout l'espace occupé par vingt-deux rues.

Suivant un procès-verbal de la municipalité, trois mille maisons (bâtiments) furent frappées par le fléau; on ne put rien sauver. Le feu fut attribué à des émissaires de Charles-Quint, qui semblaient soldés pour incendier la ville. On lit à cet égard, dans les Merveilles de France, que ce furent *des Hannoyers, Barbansons, Armagnacs, Bourbonnais, Lymosins et autres ennemis de la Champaigne, qui mirent le feu en plus de cent places dans la nuit*. On arrêta un grand nombre d'incendiaires.

Il ne resta que les places, ce qui fit tenir le marché au blé, la corterie aux chevaux et l'étape au vin, en la rue du Bois, en attendant que les deux marchés fussent rétablis.

3 Juin.

1524. — A la suite de l'incendie du 25 mai, qui détruisit à

Troyes trois mille habitations, on fait un règlement portant sur divers points d'administration.

6 Juin.

1524. — Les assemblées de ville qui se tenaient dans les dépendances de la Vicomté, dans un endroit nommé l'Hôtel-de-Belfroy, sont tenues dans la grande salle du Roi (palais des Comtes, où est le bassin du canal), à raison des ravages du feu, qui avait ruiné, le 25 mai précédent, le lieu de réunion. La grosse cloche de l'église de Notre-Dame servait à convoquer le peuple dans la nouvelle salle.

9 Juin.

1524. — Ce n'est pas la faute de l'administration du XVI[e] siècle si les rues de Troyes ont gardé leur agréable forme serpentine. Le Conseil demande, aussitôt après le *grand feu* (il datait de 16 jours), que les rues soient élargies et espacées, et que l'on ne bâtisse pas les maisons à moins de quarante pieds des remparts.

— A cause des pertes causées par l'incendie, la noblesse demande à être déchargée de l'arrière-ban.

22 Juin.

1524. — Voici un règlement somptuaire que François I[er] devait miner par l'exemple, en portant plus tard la barbe qui dissimulait l'exostose dont son menton fut affligé. On défend de porter de longues barbes et des habits à déchiquetures.

28 Juin.

1524. — Il est reconnu que le pont de Brûlé sera soutenu et réparé aux frais de la ville.

9 Juillet.

1524. — Le présent qu'on devait faire au comte de Guise est fixé par le Conseil de ville. Il consistait en numéraire déposé dans deux pots d'argent.

24 Juillet.

1524. — Entrée à Troyes de M. le comte de Guise, gouverneur de Champagne.

5 Août.

1524. — La largeur du rupt et du ruisseau, traversant les

masqueries (quartier de la Pie et des Trois-Cochets), est fixée entre 11 et 12 pieds.

26 Octobre.

1524. — Le maire et les échevins sont reconnus investis du droit de pourvoir l'Hôtel-Dieu-le-Comte et le maître qui le dirige.

10 Novembre.

1524. — La grosse cloche du Beffroi ayant été fondue pendant l'incendie du mois de mai, on vend aux marguilliers de Saint-Nicolas quatre mille livres de métal pour fondre les cloches de leur église.

11 Novembre.

1524. — Fonte des deux grosses cloches de l'église Saint-Jean-au Marché de Troyes. On emploie une partie du métal provenant de la cloche du Beffroi, fondue par l'incendie du 25 mai 1524. Le poids de ces deux cloches s'élève à 15,535 livres.

24 Novembre.

1524. — François Ier remercie les habitants de Troyes de leur empressement à réparer les fortifications; il les prie de les continuer, et leur donne l'ordre de faire bonne provision dans la ville, de vivres et de munitions, en prévision d'une attaque des Suisses.

17 Février.

1525. — Lettres-royaux, datées d'Amboise, et signées par François Ier, qui décident qu'il y a urgence de rebâtir les quartiers de Troyes brûlés par le grand incendie de 1524, qui détruisit plus de trois mille habitations (un ménage est compté comme habitation). Tous pouvoirs sont donnés à l'autorité pour contraindre les propriétaires à reconstruire.

22 Février.

1525. — Claudin Millon est nommé trompette de la ville. Cette fonction avait une certaine importance dans un temps de troubles, d'agitation, d'effervescence, et où les habitants avaient une véritable initiative qui provoquait de nombreuses assemblées, et où les affiches ne pouvaient se multiplier comme aujourd'hui.

10 Juillet.

1525. — Déjà l'entretien des chaussées était réglementé. On

établit que la chaussée de Sancey (Saint-Julien) doit être entretenue par les meuniers, depuis les moulins jusqu'au pont.

24 Juillet.

1525. — Défenses sont faites aux habitants de faire des forges dans les caves.

29 Juillet.

1525. — Entrée de la femme de Claude de Lorraine, comte de Guise, gouverneur de Champagne et Brie.

20 Septembre.

1525. — La ville nomme et paie à ses frais un capitaine, ou chevalier du guet, chargé d'exercer sa charge pendant l'hiver.

4 Décembre.

1525. — Il est reconnu que ce sont les maires et les échevins qui doivent donner les alignements.

18 Janvier.

1526. — Date de l'édification projetée de l'auditoire (siége de juridiction). Un renseignement qui figure à la date de 1693, dans les registres de la municipalité, indique que l'auditoire de la justice de la mairie royale était situé au corps-de-garde avancé de la porte de Belfroy, et qu'il devait être élevé aux frais du majeur (maire).

21 Janvier.

1526. — A cause de la navigation du port de Troyes, la ville reconnaît qu'elle doit un quart de la dépense nécessaire à la reconstruction du pont de Courteranges.

25 Février.

1526. — Le Conseil de ville décide que les rues de Troyes seront *élargies et espacées*, et que l'on ne bâtira pas de maisons à moins de 40 pieds de distance des murailles.

On décide, le même jour, que les gentilhommes de la ville seront déchargés de l'arrière-ban.

23 Avril.

1526. — L'église de Saint-Nicolas, détruite dans l'incendie de 1524, est reconstruite. La première pierre de l'édifice est posée par Prunel, abbé de Saint-Loup.

20 Juin.

1526. — La ville de Troyes paie 3,800 écus d'or, au soleil, pour la rançon du roi François Ier, fait prisonnier devant Pavie.

12 Juillet.

1526. — Défenses sont faites aux boulangers de vendre leur pain sur la place des Changes.

24 Mars.

1527. — L'évêque de Troyes, Odard Hennequin, entre solennellement à Troyes.

28 Mars.

1527. — L'évêque de Troyes, Odard Hennequin, fait son entrée solennelle dans l'évêché de Troyes, avec les cérémonies usitées. Appartenant à une famille ancienne et alliée à des noms illustres. Odard Hennequin fut aumônier de François Ier, l'un des plus intelligents adversaires des doctrines de Luther, qu'il combattit surtout en maintenant la discipline de son clergé, et en supprimant plusieurs abus relativement aux perceptions cléricales. Odard Hennequin savait agir sur les esprits par un des moyens les plus puissants de popularité, surtout dans un temps où les pauvres étaient plus nombreux qu'aujourd'hui ; il donnait libéralement une bonne partie de ses revenus aux malheureux.

22 Mai.

1527. — Entrée de M. le comte de Guise, gouverneur de Champagne et de Brie.

5 Septembre.

1527. — On construit des *aisez* sur et attenant le pont des Cordeliers.

24 Avril.

1528. — Avis est donné aux habitants de Troyes de l'élargissement de François Ier, et on leur demande de contribuer à sa rançon.

21 Mai.

1528. — Les maisons de la ville de Troyes sont imposées pour une somme de 2,000 livres.

2 Juillet.

1528. — Les étaux et ouvroirs qui faisaient saillie le long des maisons ou dans les marchés sont réduits à trois pieds de long. On défend de les fixer, et l'on enjoint de les rentrer le soir.

21 Juillet.

1528. — Entrée du gouverneur de Champagne.

13 Août.

1528. — Sentence du lieutenant-général au bailliage de Troyes, qui ordonne aux communautés religieuses, propriétaires des maisons brûlées par le grand incendie du 25 mai 1524, de faire rebâtir sur leurs terrains, ou de céder par bail le droit de le faire, à gens capables et solvables, sinon, ces conditions seront décrétées d'office et adjugées au plus offrant.

3 Septembre.

1528. — A peine d'amende et de prison, les mesureurs jurés sont tenus de mesurer le blé jusqu'au fer du boisseau.

4 Novembre.

1528. — A raison de l'arrivée du cardinal de Guise et de son frère, le gouverneur de Champagne, le Conseil de ville fixe les conditions de la réception.

11 Novembre.

1528. — Les ecclésiastiques sont tenus de réparer, pour leur part et comme tous les autres citoyens, les puits de la ville.

14 Novembre.

1528. — Mort de Jacques Raguier, évêque de Troyes et administrateur perpétuel des abbayes de Montiéramey et de Saint-Jacques de Provins. Cet évêque est placé au rang des principaux bienfaiteurs de l'église de Troyes. Il légua au *Chapitre* les bois de Macey dont la *Fabrique* de la cathédrale jouit encore. La propriété capitulaire donne de beaux revenus à la fabrique de Saint-Pierre.

1er Janvier.

1529. — Le chancelier légat de France fait son entrée à Troyes. On lui rend les honneurs accoutumés, et on lui donne deux muids de vin de Beaune, en fûts, selon l'usage.

3 Janvier.

1529. — Le roi François Ier, et sa mère, Louise de Savoie, font leur entrée solennelle dans la ville de Troyes. Ils avaient été précédés par le cardinal-légat de France.

3 Février.

1529. — La ville s'oppose à ce que la rue qui longe l'évêché, par derrière, soit enclose dans les dépendances du palais épiscopal, à cause de sa trop grande utilité. Sous la mairie de M. de La Ferté, en 1642 ou 1643, on permit cette annexion. C'est à cette cause qu'est dû le rétrécissement de la rue actuelle.

7 Avril.

1529. — Les pauvres mendiants et valides sont employés à refaire et à curer les fossés de la Madeleine. Déjà le mode de secours résultant des chantiers de charité était depuis longtemps en usage.

2 Mai.

1529. — Le grand pont de Saint-Jacques et de Saint-Parres, alors bâti en bois, est emporté par la violence des grandes eaux.

4 Mai.

1530. — Un incendie éclate à Troyes, chez un tanneur, par l'imprudence d'une vieille femme qu'il avait charitablement logée dans la halle aux écorces de son atelier. Soixante maisons des tanneries et quatre-vingts ménages sont la proie des flammes.

1530. — Le feu est mis à Troyes par des malfaiteurs. Il cause d'assez grands dommages du côté du quartier des *Etaux* et du *Sauvage.*

14 Décembre.

1530. — Entrée du comte de Guise, gouverneur de Champagne, et de son frère, le duc de Guise.

15 Décembre.

1530. — La ville rachète le péage qu'on payait au pont Ferré, rue de la Cité, au profit de l'évêché, moyennant 600 livres.

21 Mars.

1531. — Mort de Gaucher de Dinteville, bailli de Troyes, sei-

gneur de Polisy et de Thennelières. Son cœur est déposé dans une boîte de plomb placée à l'une des chapelles de Thennelières.

23 Juillet.

1531. — Les confrères de la Passion, ces comédiens en plein vent, et la plupart amateurs, qui tenaient une place considérable dans les divertissements publics, commencent la représentation du drame de la Passion. Le spectacle dura dix jours entiers.

30 Juin.

1531. — Des habitants achètent du sieur Beausire les terrains et les ruines de la vicomté, entre Saint-Nicolas et la porte de Belfroy, moyennant 350 écus d'or au soleil.

30 Novembre.

1531. — Le ruisseau qui passe le long de l'église Notre-Dame-aux-Nonnains ne doit avoir, selon décision de la ville, que 10 ou 11 pieds de large.

15 Décembre.

1532. — Une délibération de la Chambre de ville décide que le maire, les échevins, les conseillers et les officiers recevront un minot de sel la veille de Noël.

25 Décembre (Noël).

1532. — Le maire, les échevins, les conseillers de ville et les officiers municipaux, à l'occasion de la solennité de Noël, reçoivent de la ville chacun un *minot de sel*. (Le minot contenait un quart de septier; le septier, mesure de compte, valait seize boisseaux. C'était donc quatre boisseaux de sel que recevaient ces fonctionnaires). C'était au XVIe siècle un cadeau de prix, car le sel, taxé très-haut par la gabelle, moins abondant qu'aujourd'hui, à cause des conditions dans lesquelles était le pays, et surtout en raison des difficultés du transport, coûtait fort cher. On l'entreposait administrativement dans les greniers.

22 Avril.

1533. — Le chanoine Jacques Turquam paie de ses deniers une grande partie des dépenses causées par le rétablissement de la rose méridionale de la cathédrale, qui inspirait des craintes depuis 1379, et qui tomba 150 ans plus tard.

22 Juin.

1533. — Entrée du duc de Bedfort, prince anglais, qui accompagnait le duc de Guise, gouverneur de Champagne et de Brie.

13 Novembre.

1533. — Incendie au Marché-aux-Trapans de Troyes. L'imperfection des moyens d'extinction, la négligence des habitants, et surtout les habitudes, rendaient très-fréquents des incendies qui prenaient des proportions considérables.

24 Mars.

1534. — Denis Clérey, conseiller de ville, fonde, moyennant dix livres de rente à prendre sur ses vignes, la messe électorale de la Saint-Barnabé, qui se disait avant la réunion de l'assemblée.

18 Octobre.

1534. — Naissance de Jean Passerat, poëte. Passerat devint professeur d'humanités au collége du Plessis de Paris, au collége du cardinal Lemoine et de Boncourt, où il eut pour élèves Jean Baïf et Ronsard. Savant en langue grecque, et familier avec la langue latine, Passerat se fit surtout une renommée par ses spirituelles harangues contre les Jésuites, qui alors constituaient plus qu'un ordre religieux. Il fut le collaborateur de Pierre Pithou, son concitoyen, de Gillot et de Rapin à la *satyre Ménippée* dirigée contre les ligueurs. Passerat est l'une des plus spirituelles physionomies de la galerie biographique de Troyes.

28 Septembre.

1535. — Arrêt des *Grands Jours* de Troyes, décidant que le temporel des quatre hôpitaux et hôtels Dieu-le-Comte, Saint-Nicolas, Saint-Bernard, Saint-Esprit, seront dorénavant régis *par quatre notables bourgeois de la ville, gents dévots, de bonne conscience et loyauté, élus par les habitants*. C'est évidemment l'origine des commissions administratives.

29 Mai.

1536. — Lettres de confirmation de la foire d'octobre, octroyée par François Ier, et devant durer, chaque année, depuis le 24 octobre jusqu'au 7 novembre.

31 Janvier.

1537. — Un nommé Jehan Brunet, dit *Le Picard,* condamné comme voleur, larron et pillard, est mis en croix de Saint-André; on lui rompt les bras, les jambes et les reins. L'exécution, qui eut lieu sur la place de l'Etape-au-Vin, fut la première de ce genre qui se fit à Troyes. Supplicié à trois heures, Jehan Brunet vivait encore à dix heures du soir.

12 Avril.

1537. — Continuation, en vertu de lettres-patentes, du prélèvement des octrois de Bar-sur-Aube, pour entretien des fortifications.

11 Juin.

1537. — Les administrateurs des hôpitaux de Troyes sont établis en vertu d'un arrêt des Grands Jours de Troyes, rendu en 1535.

9 Décembre.

1537. — La douceur de la température avait été si soutenue que des feuilles nouvelles se montraient aux arbres. A l'epoque des Rois, les fèves étaient levées.

22 Mai.

1539. — Ordonnance de François Ier, qui ordonne la conservation du bois de châtaignier, comme franc-bois à resserrer pour bâtir. On sait que pendant longtemps on a cru que les charpentes des anciennes maisons de Troyes et des combles d'églises étaient en châtaignier, c'était une erreur. Le châtaignier n'existe, à proprement parler, dans aucune charpente ancienne; tout est du chêne de différentes espèces.

11 Juin.

1539. — Un contrat à cette date indique qu'antérieurement le haut du faubourg Croncels portait le nom de Gagne-Petit.

1er Juillet.

1539. — La ville fait faire à ses frais les rognis du ruisseau qui passe le long des murailles des Pères-Cordeliers (ru Cordé), supprimé lors de l'établissement du canal.

1er Novembre.

1539. — Pierre Pithou vient au monde à Troyes. A 21 ans, il

était avocat au Parlement de Paris; il devint bailli de Tonnerre, procureur-général de la Chambre souveraine envoyée en Guyenne en 1581; procureur-général, au choix de Henri IV, dans la juridiction formée en attendant la réunion du Parlement. Il avait refusé, au profit d'Eustache de Mesgrigny, la charge de procureur au Parlement rassemblé à Châlons par Henri III, et quand il eut rempli les fonctions qu'Henri IV lui avait confiées, il redevint simple avocat au Parlement. Ses ouvrages de droit, de littérature ancienne, sa collaboration à la satire Menippée, etc., ont immortalisé son nom. Pierre Pithou mourut à Nogent-sur-Seine, dans le château de Bernières, appartenant aux abbés de Vauluisant, le jour anniversaire de sa naissance, le 1er novembre 1596, à 57 ans. Son corps fut déposé dans la chapelle de la Passion, aux Cordeliers, aujourd'hui les Prisons.

17 Avril.

1540. — Dénombrement des fiefs et arrière-fiefs du bailliage de Troyes, mouvant du roi à cause de sa grosse tour, fourni par Noël Coëffart, lieutenant-général.

1er Mai.

1540. — On fait à Troyes la montre (l'annonce avec personnel) de la *Diablerie* de la *Vengeance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Invités au prône dans les églises, à aller chercher des rôles, ceux qui se sentaient une vocation dramatique, allèrent prêter leur concours aux organisateurs du *mystère;* ce genre de drame, que rappelle la féerie d'aujourd'hui, fut répété avec instruments de musique, tambours et trompettes. Après quinze jours d'apprêts et de répétitions, la représentation fut donnée. Chaque spectateur payait un *douzain,* menue monnaie de l'époque.

12 Juin.

1540. — La chaleur est si forte que les moissons sont en cours dès le commencement du mois.

4 Juillet.

1540. — On représente à Troyes la fin du mystère de la *Vengeance*. On sait que ces formidables spectacles se prolongeaient souvent pendant plus de huit jours.

11 Août.

1540. — La chaleur avait été si forte que l'on commence à vendanger dans les environs de Troyes.

28 Août.

1540. — On fait à Troyes les montres de la *Diablerie* du jeu de M. Saint-Loup. La représentation se poursuit pendant trois dimanches, et le droit d'entrée, en dedans des barrières, est fixé à un liard par personne.

15 Octobre.

1541. — Un incendie détruit de fond en comble l'église du couvent des Bénédictines de Foicy, près Troyes.

15 Mai.

1542. — Le roi François Ier se rend à l'abbaye de Larrivour.

12 Juillet.

1542. — Jehan Vernier et Vauterin-Vauterin, maîtres-maçons, dressent le devis d'une partie des constructions à exécuter à l'église de Chaource.

2 Mars.

1543. — Commencement, à Troyes, du grand Jubilé ordonné par le pape Paul III, pour ramener la paix entre François Ier et Charles-Quint.

27 Mai.

1543. — Il est décidé de nouveau que les ecclésiastiques devront contribuer aux dépenses nécessitées par les fortifications.

27 Juin.

1543. — Réception de la députation des trois corps de la ville, par Louis XIV et sa mère, à leur passage à Troyes.

1er Août.

1543. — Transaction entre Jean de Mesgrigny, prévôt de Troyes, et l'église de Saint-Frobert, afin de compléter la fondation faite, en 1520, par Claude de Mesgrigny et Catherine Acarie, sa première femme, d'une chapelle et d'un chapelain à Saint-Frobert : 5 arpents de pré, une maison et diverses sommes d'argent, servent de dotation à cette chapelle.

30 Août.

1543. — Le duc d'Orléans est nommé gouverneur de Champagne et Brie, au lieu du duc de Guise.

3 Octobre.

1543. — On désigne des députés pour aller complimenter M. le duc d'Orléans, nommé gouverneur de Champagne, au lieu de M. le duc de Guise.

1er Février.

1544. – La ville établit que la plate-forme (fortification) de Belfroy est du *patrimoine* de la commune.

8 Mai.

1544. — On construit un pont sur le boulevard de Notre-Dame-en-Isle.

2 Juin.

1544. — Pour la mise en défense de Troyes et l'approvisionnement de ses arsenaux, des canons et des boulets sont amenés de Paris.

— La démolition de vingt tours est décidée, ce sont entre autres celles de Saint-Michel, Constantin, Saint-Eloi, et deux voisines, Saint-Louis, Annibal, une tour carrée, Sainte-Anne, Saint-Aventin, Saint-Augustin, Hector, Saint-Mathieu, Saint-Loup, Saint-Pierre, Godefroy de Bouillon.

19 Juin.

1544. — On construit le boulevard Saint-Antoine qui se trouvait en face de la grande rue de Saint-Martin-ès-Vignes. Dans les jours suivants, on décide la construction des boulevards des Jacobins, des Cordeliers, de Saint-Jacques, de Croncels, de Notre-Dame-en-Ille, et de la Rioteuse.

20 Juin.

1544. — On fixe les couleurs des enseignes de la milice bourgeoise. Ces enseignes, au nombre de douze, sont incarnat, blanches et bleues.

27 Juin.

1544. — Injonction est adressée à tous les propriétaires de couper les haies, les vignes, les arbres, de démolir les murs de clôture, etc., jusqu'à 100 toises (200 mètres) du bord des fossés, dans tout le circuit de la ville. Toutes les plantations entre Troyes et le couvent de Montier-la-Celle furent rasées quelques jours après.

1er Juillet.

1544. — Prise d'armes des habitants de Rilly-Sainte-Syre, contre les chanoines de la cathédrale, qui voulaient enlever la châsse de Sainte-Syre et l'apporter à Troyes.

4 Juillet.

1544. — Tous les arbres, depuis les fossés jusqu'à Montier-la-Celle, sont abattus pour compléter les mesures de défense prises par la ville.

14 Août.

1544. — Le pain blanc vaut à Troyes 8 deniers tournois la livre (12 deniers faisant un sou). A la même date, 1847 et 1853, il vaut environ 20 centimes.

16 Août.

1544. — Le nombre des capitaines-quarteniers de la milice bourgeoise est fixé à quatre, un pour chaque quartier, ayant le droit de choisir son lieutenant, trois enseignes, et commandant 350 hommes, ce qui donnait en permanence un effectif de 1,400 hommes de milice à Troyes.

30 Août.

1544. — Défense de sonner les cloches de la ville pendant la nuit, si ce n'est sous la direction de deux membres du corps de ville, délégués à cet effet.

— On établit un guetteur au clocher de Saint-Pierre, en vue des ennemis qu'on s'attendait à voir arriver.

27 Octobre.

1544. — Testament de l'évêque de Troyes, Odard Hennequin, qui fait plusieurs donations importantes aux différents couvents et établissements religieux de Troyes.

11 Novembre.

1544. — On s'occupe de la construction du bronchis du gouffre.

— La douve des fossés d'enceinte est déterminée, on la fixe à 30 pieds de largeur, au *minimum*.

13 Novembre.

1544. — Mort de l'évêque Odard Hennequin, né à Troyes, et

allié aux Balzac-d'Entragues, Brichanteau-Nangis, Nicolaï, Molé de Blanc-Ménil, de Mauroy, etc. Cet évêque déploya une grande énergie, et fit ce qu'il put pour combattre le protestantisme par les armes qui pouvaient le mieux le vaincre, c'est-à-dire par de louables efforts et par des actes de générosité.

20 Avril.

1545. — Nicolas-le-Tartier est nommé contrôleur de la voirie.

29 Juin.

1545. — Chapitre général des frères Mineurs ou Cordeliers, à Troyes. A cet effet, 40 livres sont données par la ville.

6 Septembre.

1545. — Les chaleurs de l'été avaient été si fortes qu'on commence à vendanger dans la banlieue de Troyes.

7 Décembre.

1545. — Entrée du duc de Nevers. La ville décide qu'il lui sera fait don de six coupes d'argent.

11 Décembre.

1545. — Le duc de Nevers refuse le présent de six coupes d'argent que la ville avait décidé de lui offrir, suivant délibération du 7 décembre.

16 Décembre.

1545. — On décide que quatre capitaines, nommés pour la circonstance, conduiront au-devant du duc de Nevers, lors de son entrée, chacun 1,200 hommes.

19 Mars.

1546. — On refuse au Chapitre provincial des Jacobins la faculté de tenir ses séances à Troyes.

8 Mai.

1546. — Huit députés sont envoyés par la ville de Troyes pour faire foi et hommage au roi Henri II, qui venait de succéder à François Ier.

26 Septembre.

1546. — Les chirurgiens de *la Santé*, établissement public et

municipal que remplace la Recette, place de la Tour, sont déclarés dispensés *de faire un chef-d'œuvre,* à leur sortie, pour devenir maîtres.

6 Mai.

1547. — Les trois frères Gougelot, maçons, demeurant à la Chapelle-sous-Sevenay, passent marché avec les principaux laboureurs de la commune de Maisons, près Chaource, pour faire divers travaux de reconstruction et de réparation à l'église, moyennant 420 livres tournois, ou 6,500 fr. valeur actuelle.

22 Mai.

1547. — La peste ravage la ville de Troyes et la dépeuple. Les médecins et les chirurgiens appelés à l'Hôtel-de-Ville, pour élire un médecin en chef, chargé de la direction des secours à donner aux pestiférés, choisissent un médecin de Sainte-Savine, nommé Edme Foulon.

16 Septembre. (*Date du jour incertaine.*)

1547. — Les chanoines de la cathédrale autorisent ceux qui voudront bien le faire, à placer dans les niches du portail des statues des quatre évangélistes ou des docteurs.

2 Décembre.

1547. — La vicomté de Troyes, administration fiscale en grande partie, et les droits de minage ou de marchés sont reconnus appartenir à la commune de Troyes.

1547. — Inondation générale dans le quartier-bas de Troyes. On est obligé de parcourir le faubourg Saint-Jacques en nacelle, et tous les jardins qui s'étendent du côté de Chaillouet, de Preize, des Tauxelles, du Pied-de-Cochon. L'eau s'élève de deux à trois pieds dans la rue du Bois.

17 Janvier.

1548. — Date de la suppression des conseillers du présidial récemment créés.

5 Mai.

1548. — Le gouverneur de Champagne et sa femme entrent dans la ville de Troyes.

7 Mai. (*Date incertaine.*)

1548. — Lettres du roi Henri II, données à Troyes, créant, au

profit du Chapitre Saint-Etienne de Troyes, seigneur de Giffaumont en Bassigny, deux foires annuelles.

2 Juillet.

1548. — Il demeure établi que le pont Ferré (rue de la Cité) appartient à la ville et non à l'évêque, malgré les prétentions de ce dernier.

16 Août.

1548. — En exécution d'une délibération antérieure, qui autorisait la prise d'eau de la Bonde-Cendret, on prescrit le ravalement de l'ouverture, dans le cas où cela serait nécessaire. Les habitants sont tenus à l'entretien de la chaussée de Preize, à titre de compensation.

21 Août.

1548. — Date d'un contrat qui aliène les droits de jurée perçus dans la ville de Troyes au profit du maire et des échevins.

4 Janvier.

1549. — Date d'un marché passé entre le Chapitre de la collégiale de Saint Etienne de Troyes et Dominique Recoure, dit le Florentin, et Gabriel de le Faudreau, son gendre, demeurant à Troyes. Dans ce marché sont stipulées les conditions de la construction d'un jubé de pierre destiné à occuper la place de l'ancien jubé en bois. Recoure et Faudreau s'engagent à terminer ce travail pour le jour de Pâques 1551.

24 Février.

1549. — Ouverture de l'une des foires de Giffaumont, village du bailliage de Chaumont en Bassigny. Cette foire, octroyée par lettres du roi Henri II, rendues en 1548, avait été sollicitée par le Chapitre de la collégiale de Saint-Etienne, seigneur de Giffaumont.

13 Mars.

1549. — Empêchement est notifié au gardien des Cordeliers de passer outre à la construction d'une chapelle sous les galeries du couvent.

24 Juin.

1549. — Ouragan, suivi de grêle, qui cause d'affreux ravages dans les environs, surtout à Vaudes, à Clérey, à Montiéramey, au Mesnil-Saint-Père et à Gérosdot.

15 Janvier.

1550. — Jacques Millon, menuisier, demeurant à Troyes, passe marché avec le Chapitre de Saint-Etienne pour faire *le fut* (buffet) de l'orgue, fournir les bois, les tailler, les monter, et pour exécuter toutes les menuiseries.

Le même jour, François Mainfroy, maistre facteur d'orgues, demeurant à Troyes, traite également avec le Chapitre de la collégiale pour déplacer le jeu dont Millon devait faire la menuiserie.

Le nom de l'artisan Millon et celui du facteur Mainfroy se sont perpétués jusqu'ici dans la ville de Troyes.

1er Août.

1550. — On fait à Troyes les *montres* (annonce ou parade) du jeu (*de la pièce*) du sage Salomon, qui fut commencé le dimanche suivant au couvent de Saint-Antoine.

11 Septembre.

1550. — Le contrôleur du receveur des deniers de la ville est rétribué à raison de six de deniers pour livre de droit.

5 Janvier.

1551. — Le Chapitre de la cathédrale de Troyes décide que la base du clocher qui occupait, avant le grand incendie de 1700, le centre des transsepts, sera raffermie par des poutres butantes. Ce clocher, de très-hautes dimensions, était sans cesse agité par les ouragans, et faisait appréhender une catastrophe.

8 Février.

1551. — Mort de la femme du lieutenant-général. Un service solennel est fait à cette occasion.

3 Mars.

1551. — On enjoint aux charpentiers de Troyes, et autres ouvriers de bâtiments, de se trouver aux incendies, porteurs des outils convenables.

— La police de Troyes enjoint de faire des paniers à incendie au lieu de seaux de cuirs dont on se servait. Aujourd'hui on refait des seaux de toile et de cuir au lieu de paniers d'osier.

29 Mars.

1551. — Le Conseil de ville fait présent de six chevaux au duc de Nevers, pour le transport de son bagage.

15 Avril.

1551. — Institution d'un *réveilleur* de nuit par la municipalité de Troyes, qui règle la formule dont le *réveilleur* doit se servir.

6 Juillet.

1551. — On perce la rue qui conduit des Tanneries aux Jacobins.

3 Septembre.

1551. — On rappelle l'ordonnance de saint Louis, pour défendre les cabarets. L'assemblée se prononce en faveur du maintien des défenses.

4 Septembre.

1551. — Une aumône générale est imposée et autorisée par lettres patentes.

27 Novembre.

1551. — Le roi Henri II écrit au Chapitre de Troyes pour l'avertir de la dispense qu'il accorde à Antoine Carraciole, nommé évêque de Troyes, de se faire couper sa longue barbe, selon la coutume de l'église de Troyes. Le roi déclare, dans cette lettre datée de Fontainebleau, qu'il a l'intention d'employer Carraciole à une ambassade, et qu'il est nécessaire que sa barbe soit conservée.

5 Décembre.

1551. — Pour l'entrée de l'évêque de Troyes, les notables sont invités à se joindre au cortége.

— 600 livres sont employées pour faire travailler les pauvres valides et les *invalides*, et pour donner de l'ouvrage aux ouvriers qui en manquent.

12 Décembre.

1551. — Entrée solennelle de l'évêque Carraciole, nouvellement appelé au siége de Troyes, et qui plus tard devait donner le scandale d'une apostasie éclatante.

21 Décembre.

1551. — Marché passé entre le Chapitre Saint-Etienne de Troyes et François Des Oliviers, facteur d'orgues, natif de Lyon, établi à Troyes. Des Oliviers doit construire un jeu dont la montre sera garnie de tuyaux aussi gros que ceux de l'orgue de Sainte-Geneviève de Paris; il fera une figure mécanique de saint Etienne et deux personnages tenant chacun une pierre, comme pour lapider le saint.

25 Décembre.

1551. — La veille du jour de Noël, la ville de Troyes faisait présent aux élus et aux officiers de ville de torches et d'hypocras (boisson dans laquelle se trouvait du miel).

16 Avril.

1552. — Lettres patentes du roi Henri II, continuant pour six ans la perception des octrois, dont le produit doit servir aux fortifications de Bar-sur-Aube.

12 Juin.

1552. — Mort du chanoine Jehan Collet, official de Troyes. Ce prêtre parvient, à force de persévérance et sans autres ressources que celles que lui fournissent des quêtes faites dans différentes provinces, à édifier complètement l'église de Saint-Martin de Rumilly-les-Vaudes. Il passe cinquante-six ans de sa vie à l'accomplissement de cette œuvre.

2 Juillet.

1552. — En vertu d'une transaction, les sureaux de la Grande-Pointe, près de Saint-Julien, sont à la charge du Chapitre de de Saint-Pierre, sur soixante pieds, et à celle de la ville, pour vingt pieds.

22 Août.

1552. — Le pain blanc de froment vaut 26 deniers la livre, prix exorbitant pour l'époque.

5 Décembre.

1552. — Les habitants de la rue de la Tannerie sont tenus de garder la porte qui ferme le quartier.

5 Mars.

1553. — Les prêtres et les chanoines du Chapitre de la cathédrale sont appelés à contribuer et à donner leur avis relativement aux réparations à faire aux puits communs de Troyes.

23 Mars.

1553. — Il est décidé que les sergents de l'échevinage porteront des robes à la livrée de la ville.

2 Avril.

1553. — Simon Le Clerc est nommé greffier de l'échevinage en remplacement d'Antoine Boyau, décédé. C'était, avec le caractère d'officier public, l'emploi de secrétaire d'aujourd'hui. Les écritures du greffier avaient une valeur authentique.

16 Mai.

1553. — Les Cordeliers sont exemptés de payer l'entrée des vins destinés à leur consommation.

2 Août.

1554. — Les villes d'Ervy et de Saint-Florentin sont réunies au bailliage de Troyes.

9 Septembre.

1554. — Pendant la nuit, les statues et les sculptures qui décoraient le cimetière de Notre-Dame-aux-Nonnains et autres lieux sont brisées. On fait, en expiation, une procession générale.

11 Juin.

1555. — Le Conseil de ville accorde aux arquebusiers une somme de 10 livres destinée à celui qui abattra *l'oiseau.* Cette somme, très-considérable, puisqu'elle représente plus de 700 francs de notre monnaie, était donnée à la compagnie, à la condition qu'elle tirerait tous les dimanches et le plus souvent possible. On doit se rappeler que les arquebusiers jouaient un grand rôle dans le système défensif des villes.

11 Décembre.

1555. — Le Chapitre de Saint-Pierre accorde au maître de l'hôpital Saint-Nicolas de Troyes la permission de faire dédier

la chapelle nouvellement bâtie par l'évêque de Chalcédoine, à cause de l'absence du titulaire de l'évêché de Troyes, Carraciole, prince de Melphes.

1er Avril.

1556. — Jusque-là, il ne paraît pas qu'il existât de communications nombreuses entre les propriétés privées sises aux Terrasses et la chaussée des Trévois, car, à cette date, Jean Le Bé, receveur des deniers de la ville, obtient la permission de faire poser *une planche* sur la rivière, passant entre les Hauts et Bas-Trévois, semblable à celle de Nicolas Drouot, appelée la Planche-Chivry. Cette autorisation est accordée, à la charge, par Le Bé, de l'enlever, sans autre forme de procès, si elle gênait la navigation du port de Croncels. C'est évidemment au même titre qu'ont été concédées les autorisations subséquentes.

25 Mai.

1556. — Le tonnerre tombe, pour la seconde fois, sur le clocher de la cathédrale, et y cause de grands dégâts.

2 Août.

1556. — On convertit en *seaux d'osier,* pour aider à l'extinction des incendies, la dépense consacrée à l'hypocras et aux torches d'honneur que l'on donnait aux maire, échevins et conseillers de ville.

31 Décembre.

1556. — Création de l'office de receveur et de payeur des gages des présidiaux.

28 Janvier.

1559. — Sentence de l'échevinage qui donne aux habitants de Saint-André droit de marché rue Notre-Dame, pour vendre leurs légumes, et pour leurs lins, place aux abords de la Belle-Croix, le vendredi et le samedi.

5 Avril.

1559. — Les habitants de Troyes sont avisés par lettres données à Amboise, le 16 mars, d'une conjuration dirigée contre François II, à l'occasion des affaires de religion.

9 Mai.

1559. — Barbe de Launay, abbesse de Notre-Dame-des-Prés,

prétend s'emparer de force du titre et de la place d'abbesse de Notre-Dame-aux-Nonnains. Elle est expulsée et condamnée, malgré les titres qu'elle invoque.

6 Juillet.

1559. — Les habitants de Bar-sur-Seine sont imposés à deux sous par minot de sel pour l'entretien et la réparation des fortifications.

2 Août.

1559. — Incendie de l'Hôtel-Dieu et de plusieurs maisons de Nogent-sur-Seine. La preuve de cet évènement se trouve consignée dans l'inscription de la cloche suspendue dans le campanile de l'église Saint-Laurent.

16 Août.

1559. — Mort de Guillaume de Dinteville, bailli de Troyes. Il fut faussement accusé d'avoir été le complice de l'empoisonneur du Dauphin, fils de François 1er.

11 Mars.

1560. — Avis est donné aux habitants de la convocation des Etats-Généraux à Melun.

16 Avril.

1560. — Défense est faite aux parcheminiers de laver leurs peaux au-dessus de la ville. On les oblige de faire ce lavage audelà de Troyes, en aval.

11 Mai.

1560. — Une émeute, provoquée par la querelle protestante, se produit dans la rue Moyenne. Des placards injurieux, des diatribes et des proclamations incendiaires sont affichés aux portes des églises, et l'on sonne le tocsin.

15 Juillet.

1560. — Pour éviter les intrigues et l'abus des influences qu'entraînaient les élections des comices populaires, faites à voix haute, c'est-à-dire par acclamation, il est arrêté que les élections des échevins et des conseillers de ville auront lieu par billets (bulletins).

26 Novembre.

1560. — Les clés du *Trésor aux papiers* (archives de la ville)

sont confiées, savoir : une au maire en titre, et en cas d'absence, cette clé doit être entre les mains du plus ancien échevin de la ville, parmi les quatre qui exercent les fonctions ; la seconde clé doit être donnée au plus ancien des quatre échevins anciens.

— Décision relative au percement d'une rue devant aller de la Grande à la Petite-Tannerie (c'est la rue des Cornes).

20 Janvier.

1561. — La peste enlève un si grand nombre d'habitants et atteint tant de personnes, que les nombreux hôpitaux de Troyes deviennent insuffisants. Le Conseil de ville décide, en conséquence, qu'il fera l'acquisition d'une maison en ville et d'une autre dans la campagne pour y placer des pestiférés.

30 Janvier.

1561. — Une assemblée des habitants demande qu'un impôt soit établi sur les vendanges entrant en ville. On peut induire de cette détermination que jusque-là les récoltes des habitants entraient en franchise.

28 Février.

1561. — Date de la procuration du grand-vicaire de l'archevêque de Sens, aux ci-devant députés à l'assemblée des Trois-Etats de Champagne, tenue à Troyes, le 10 juin 1560, ayant pour objet la liquidation des frais précédemment votés.

10 Mars.

1561. — On plante des arbres dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Cette plantation fut détruite, en 1770, à cause de la nouvelle construction du bâtiment principal. En 1847, le peu qui restait d'une plantation, renouvelée à la fin du siècle dernier, a disparu. On décide, le même jour (1561), que l'on construira un jardin du côté de la muraille qui limite la cour de la Rose.

4 Mai.

1561. — On décide que la montée des remparts sera fermée pour empêcher qu'on ne continue à les fréquenter, selon l'habitude qu'on en avait prise.

16 Juin.

1561. — Une émeute éclate devant la maison de François Gaulard, apothicaire, demeurant place de l'Hôtel-de-Ville, près de la Belle-Croix. Cet apothicaire, railleur et caustique, avait mis la plai-

santerie au service du parti calviniste, en exposant un emblême qui offensa tellement les catholiques, qu'on brisa les vitres et qu'on voulut mettre l'apothicaire en pièces. Heureusement, Gaulard put s'échapper.

22 Juillet.

1561. — Des députés sont envoyés au Roi, relativement au collége que l'on voulait établir à Troyes. On demande la place où sont les prisons (place de la Tour), et l'on rappelle qu'aux Etats d'Orléans trois canonicats, donnés par les chanoines de Saint-Pierre, de Saint-Etienne et de Saint-Urbain, ont été cédés pour les gages des régents.

19 Août.

1561. — Le roi Charles IX octroie à la ville la place des prisons pour y construire un collége, à la charge de faire reconstruire une autre prison au palais. Mais la ville refuse d'accepter ces conditions, à moins que la dépense à sa charge, pour la construction de nouvelles prisons, ne soit pas fixée à plus de quinze cents livres.

12 Septembre.

1561. — On construit l'arsenal des prisons pour y mettre la poudre de la ville et les salpêtres, au lieu de l'arsenal du palais qui les renfermait.

19 Septembre.

1561. — Le procureur des manants et habitants, et l'avocat de la ville, reçoivent avis d'une décision prise la veille, qui leur dénie le droit d'assister aux assemblées s'ils n'y sont pas appelés.

15 Novembre.

1561. — Voici quelques passages du programme de l'entrée du comte d'Eu, gouverneur de Champagne et de Brie : Artillerie sur les remparts; — cavaliers d'honneur guidés par l'évêque, le maire et les échevins; — remise des clefs de la ville; — présentation de pots de vin nouveau, vieux et clairet; — garde aux portes; — présent de confitures, jambons de Mayence, plaisantin, câpres et olives.

25 Novembre.

1561. — L'évêque apostat Carraciole tient, sur les fonts de

baptême de Saint-Jean, un enfant catholique. Ce fut le dernier acte de son ministère. Peu de temps après, il apostasia ouvertement, et donna le scandale unique, d'ailleurs, dans l'église de Troyes, d'un évêque usant de son influence pour favoriser le schisme qu'il devait combattre.

30 Novembre.

1561. — Louis de Lorraine, archevêque de Sens, ordonne au doyen, au grand-archidiacre et au chantre de l'église de Troyes, de lui faire un rapport sur la conduite de l'évêque Carraciole, accusé de mauvaise conduite, de schisme et d'hérésie.

24 Janvier.

1562. — La ville de Bar-sur-Seine est ravagée par les Huguenots.

28 Janvier.

1562. — Bar-sur-Seine, déjà saccagé le 24 par les Huguenots, est de nouveau victime des querelles religieuses. Les partisans de la réforme s'y livrent à une foule d'excès.

— Le corps de ville de Troyes décide qu'on placera, au-devant ou au-dedans des portes, des barrières de sûreté pour éviter les surprises de l'ennemi. On était alors en pleine lutte religieuse, et chaque jour il y avait des alertes, des attaques à main armée, suivies de représailles tantôt de la part des protestants, tantôt de la part des catholiques.

9 Mars.

1562. — L'évêque de Troyes, Claude de Bauffremont, nommé aux lieu et place de Carraciole l'apostat, fait présenter ses bulles au Chapitre de la cathédrale. Pendant ce temps, Carraciole, accusé d'hérésie, est déposé par la cour de Rome, et se retire à Châteauneuf, près d'Orléans, dans une terre que son père tenait de François Ier.

— Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, présente ses lettres à l'Hôtel-de-Ville.

7 Avril.

1562. — Il est publié que les Huguenots, professant la religion réformée, ne pourront être élus aux charges d'échevins. Cette exclusion persista pendant toute la durée des luttes religieuses, et la

dispersion des protestants fit que jamais il ne se trouva de dissident à la tête de l'administration.

16 Avril.

1562. — Une lutte violente s'engage entre les protestants et les catholiques. On brise les images des saints dans les rues et dans les cimetières situés alors autour des églises. Il y eut de grands dommages et plusieurs victimes.

29 Mai.

1562. — On fait un service solennel à Saint-Pierre, à l'occasion de la mort du duc de Guise.

3 Juin.

1562. — Ordre du duc de Nevers, aux habitants de Troyes, de porter à l'hôtel épiscopal les armes de guerre dont ils peuvent être détenteurs. On fait des perquisitions pour s'assurer de l'exécution de l'ordre. La Ligue et les protestants commençaient à se livrer de sanglantes batailles.

— L'entrée de la duchesse de Nevers provoque une délibération sur le présent qu'il convient de lui faire.

19 Juin.

1562. — Les clés de la ville doivent rester en la possession du maire de Troyes.

20 Juin.

1562. — Aux Etats d'Orléans, trois prébendes sont octroyées pour bâtir un collége à Troyes.

22 Juillet.

1562. — Les capitaines de la ville sont nommés, ainsi que le Roi l'avait promis, savoir : pour chaque quartier, un capitaine, un lieutenant et un enseigne. La nomination de ces officiers est abandonnée au maire et aux échevins.

14 Août.

1562. — La nomination des capitaines-quarteniers est concédée au maire et aux échevins. Les officiers de la milice doivent être catholiques romains.

18 Août.

1562. — On fixe les dimensions et les alignements des étaux de la rue de la Bourcerie.

14 Septembre.

1562. — Sous peine d'expulsion, le maire, les échevins et le greffier de l'Hôtel-de-Ville, sont tenus de garder, sous la foi d'un serment prêté sur l'Evangile, le secret des délibérations de la Chambre.

17 Septembre.

1562. — Arrêt du Parlement, enregistré, daté du 22 août. Cet arrêt défend aux Huguenots de porter des armes dans l'Hôtel-de-Ville, et les exclut des charges d'échevins et conseillers de ville. En revanche, les catholiques sont autorisés à s'armer à la campagne, et à armer leurs serviteurs.

18 Septembre.

1562. — En vertu de l'arrêt du 22 août 1562, sont exclus comme Huguenots, du conseil, Guyon, le Mairat, Jean le Tartier, drapier, Claude le Tartier, Pierre Perricard, Jean Mauroy et Jean Le Bé.

29 Septembre.

1562. — M. de Barbezieux est reconnu en qualité de lieutenant-général pour le Roi, en l'absence de M. le duc de Nevers.

15 Octobre.

1562. — La chapelle Saint-Jean-en-Châtel est prise pour servir de logement aux pestiférés. On bâtit une maison derrière la chapelle voisine de Saint-Blaise, et l'on nomme cette maison *la Santé*.

24 Octobre.

1562. — On décide que des chaînes en fer seront mises en travers des rues pour la sûreté de la ville. Ces chaînes doivent être fixées à des poteaux plantés dans les rues, et ferrés à cet effet.

29 Octobre.

1562. — Voici les premières tentatives d'éclairage public qui furent faites à Troyes, mais d'abord sans suite sérieuse. Le 29 octobre 1562, il est décidé que des *lanternes et des chandelles* seront mises dans les rues, et que des préposés en auront soin.

29 Février.

1563. — Les juges et les consuls du tribunal de Troyes demandent la création d'un premier consul, ou président.

20 Mars.

1563. — Messire Jean Mauroy, conseiller en l'élection de Troyes, est nommé pour commander les bourgeois qui iront à cheval au-devant du roi Charles IX, lors de son entrée à Troyes.

25 Mars.

1563. — Vers sept heures du soir, la maison de Jean de Mesgrigny, président au bailliage et siége présidial de Troyes, est mise au pillage et saccagée par suite de la querelle huguenote. A titre de représailles, les soldats forcent les prisons où se trouvaient enfermés plusieurs calvinistes; quatre ou cinq de ces malheureux sont massacrés.

— Le même jour, le corps du duc de Guise, assassiné au siége d'Orléans par Poltrot, gentilhomme huguenot, traverse Troyes à deux heures de l'après-midi. Ce passage fut évidemment cause de l'émeute dont la maison de Jean de Mesgrigny subit le contrecoup.

27 Mars.

1563. — La ville décide qu'elle donnera aux officiers du roi Charles IX, quand il entrera, des présents semblables à ceux qui avaient été donnés aux officiers du roi Henri II.

— On fait à chacune des églises collégiales de Troyes la demande d'une prébende destinée à la fondation d'un collége.

20 Avril.

1563. — Une requête est présentée au Roi, afin que les Huguenots ne puissent faire leur résidence ni à Troyes, ni dans les faubourgs, et pour qu'il soit défendu d'exercer leur religion, à moins de cinq ou six lieues à la ronde.

9 Mai.

1563. — Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, est sacré à la cathédrale par l'évêque de Négrepont, assisté des évêques de Langres et de Poitiers.

23 Mai.

1563. — Procès-verbal des devoirs rendus à Claude de Bauffre-

mont, évêque de Troyes, par les barons de la Crosse. (Voir à la date du 4 mai 1376.)

24 Mai.

1563. — L'évêque Claude de Bauffremont tient un synode pour connaître les curés de son diocèse et remédier aux conséquences de la conduite de Carraciole, prince de Melphes, son prédécesseur. Evêque catholique, Carraciole avait fait du protestantisme ; s'était fait proclamer ministre des sectateurs de Calvin, et avait parlé dans les prêches, et encore à l'évêché, contre le catholicisme, au grand scandale de la population, qui le dénonça et voulut le chasser.

Les évêques de France demandèrent hautement que Carraciole fût déposé. L'évêque apostat n'attendit pas les suites de ce soulèvement; il quitta l'évêché, laissant le diocèse dans des conditions très-embarrassantes.

27 Mai.

1563. — La municipalité, à laquelle la garde de la ville est confiée, met deux hommes à la tour Saint-Jacques, deux sur la tour de la Madeleine, et deux sur le boulevart de Guise, ou Tour-Boileau, pour faire le guet.

4 Juin.

1563. — Le pont des Terrasses est abattu, pendant les guerres, sur l'ordre du maire et des échevins.

8 Juin.

1563. — On vote le présent qui sera fait lors de l'entrée de M. d'Aumale.

— Prise de Villeneuve-l'Archevêque par les Huguenots. Avis en est donné le lendemain aux habitants de Troyes.

15 Juin.

1563. — Nous avons déjà fait remarquer combien autrefois les habitudes étaient extérieures. Le pavé de la rue était envahi par des siéges, des jeux, des embarras de toute sorte. On y jouait surtout aux quilles. Les conséquences de cet amusement n'étaient pas toujours de nature à divertir les passants. Il fallut l'interdire spécialement.

1er Juillet.

1563. — Les habitants de Troyes déposent les armes, dont ils sont détenteurs, dans le couvent des Pères Cordeliers.

1er Août.

1563. — L'ordre municipal des préséances est ainsi réglé : Le plus ancien des maires prend la tête, et successivement ses remplaçants, enfin les échevins, puis les conseillers.

— Les savetiers sont autorisés à étaler leurs marchandises, les jours de marché, depuis le coin de la *Belle-Maison,* rue de la Pierre, jusqu'au coin de celle de la *Tête-Noire* (aujourd'hui la rue de la Limace). Cette latitude implique un nombre considérable de marchands.

6 Septembre.

1563. — Arrivée des députés aux Grands Jours de Troyes. Le corps de ville, les capitaines, lieutenants, enseignes, bourgeois et notables, vont au-devant d'eux à cheval, précédés de trompettes. Les magistrats et le barreau, précédés par les sergents-royaux, le bailli de Troyes et beaucoup de nobles, vont également recevoir les députés qui reçoivent les présents d'usage. On avance jusqu'à Saint-Lyé.

7 Novembre.

1563. — Edit de Charles IX qui institue les juridictions consulaires (tribunal de commerce). Troyes est l'une des quatre villes de toute la Champagne auxquelles l'édit accorde le droit d'avoir une juridiction consulaire.

19 Novembre.

1563. — Au passage de Charles IX, le maire et les échevins présentent requête au Roi pour empêcher l'évêque de Troyes, Claude de Bauffremont, d'aliéner le château de Saint-Lyé comme il en avait l'intention.

7 Décembre.

1563. — On nomme pour porter le ciel (le dais) au-dessus du roi Charles IX, à son entrée, François de Marisy, maître des eaux et forêts; Odard de Marisy, conseiller-trésorier de l'aumône; Jehan Vestier, et Pierre Daubeterre le jeune.

27 Décembre.

1563. — Le présent à offrir au roi Charles IX, à son entrée, doit être donné par la fille du maire en titre, et les sieurs Jacques Drouot, Jacques Vestier, François Format et Pierre Legras, bour-

geois, sont choisis pour remplacer les quatre délégués nommés par l'assemblée du 7 pour porter le dais.

29 Janvier.

1564. — La ville de Troyes établit un marché public aux porcs dans la rue du Bois, au-devant de la maison de ville des Chartreux de Croncels. On voit par là ce que la clôture militaire accumulait de causes d'insalubrité et de malpropreté dans l'intérieur.

12 Février.

1564. — Le marché aux oiseaux est établi dans la rue Neuve, allant de l'Hôtel-de-Ville à la rue Moyenne. On voit que ce dégagement, bien insuffisant, n'est pas ancien.

20 Mars.

1564. — Les hôpitaux, au nombre de trois, se réunissent pour le soulagement des pauvres. C'était l'hôpital Saint-Nicolas, celui du Saint-Esprit, et le grand Hôtel-Dieu.

23 Mars.

1564. — Charles IX et Catherine de Médicis font leur entrée à Troyes. La milice bourgeoise, des compagnies où figuraient des sauvages, des satyres, des cavaliers, les officiers municipaux, les consuls, l'échevinage et toutes les autorités de Troyes se trouvaient dans le cortége. Des bannières, où l'on voyait des soleils, des figures de Diane, les armes de France, dominaient la foule. A la porte de Belfroy, Charlemagne, la Victoire et Minerve étaient représentés. Devant l'hôtel des *Trois-Têtes*, était la France au milieu des trophées; la *Justice* et la *Piété* figuraient au Marché-à-Blé, devant le *Bon-Laboureur*. Saint-Louis se voyait *aux Quatre-Vents,* ainsi que Minerve et Pallas. Une pyramide s'élevait devant l'Hôtel-de-Ville, etc., etc. Le roi descendit à l'évêché.

30 Mars.

1564. — Charles IX, alors de passage à Troyes, fait la Cène à l'évêché, et lave les pieds à treize pauvres jeunes enfants, qu'il sert à table. Catherine de Médicis, qui accompagnait le Roi, en fait autant à treize jeunes filles.

1er Août.

1564. — Date d'un acte de procédure contenant l'énumération

des terres et mouvances de l'évêché. Ces droits sont considérables.

12 Novembre.

1564. — Le grand-prévôt de Champagne est tenu d'avoir sa résidence à Troyes, son greffe et ses archives.

12 Janvier.

1565. — Vol considérable, commis à Saint-Urbain de Troyes. Une croix d'or pesant un marc, une croix d'argent de treize marcs, un calice de vermeil et une coupe furent enlevés de l'église. Deux des voleurs furent découverts en 1574, et soumis au supplice de la roue. Pendant plus d'un siècle, la veille de Saint-Urbain, le peuple joncha de glaïeuls le seuil des portes de ceux qui descendaient de ces criminels.

17 Mai.

1565. — Le collége est établi en l'hôtel où pend pour enseigne la Licorne. Jean Regnault en est nommé précepteur. On sait que la Licorne était sur l'emplacement de la gendarmerie actuelle, qui remplace l'ancienne congrégation.

30 Août.

1565. — Grande famine à Troyes.

4 Octobre.

1565. — Il est constaté et reconnu que le puits existant près de l'église Saint-Nicolas doit être entretenu par les marguilliers de la paroisse, sans qu'ils fassent contribuer le voisinage à la dépense.

12 Novembre.

1565. — Les administrateurs des hôpitaux sont reconnus avoir la justice et la contrainte relativement aux contributions de l'*aumône,* aux punitions à infliger aux *pauvres d'icelle, bélîtres* et *vagabonds*.

26 Décembre.

1565. — Lettres patentes du Roi, qui ordonnent la construction de quatre moulins à vent sur les boulevards et la plate-forme de la ville, et d'un à eau dans les fossés entre Belfroy et le boulevard Saint-Antoine (Chevreuse et Porte-Neuve).

22 Avril.

1566. — Les propriétaires des maisons de la *rue Neuve*, allant des Boucheries à l'Hôtel-de-Ville, sont tenus à l'entretien du pavé, en échange du droit de vue et de sortie sur la rue.

16 Mai.

1566. — La marche à tenir dans les assemblées publiques par le maire, les échevins et les conseillers de ville, est fixée par ordre de corps et d'ancienneté.

29 Mai.

1566. — Une cherté excessive de blé engendre une grande gêne depuis le commencement du mois; on craint la famine.

5 Juin.

1566. — Il ne paraît pas que Troyes ait jamais obtenu grand résultat des mesures relatives à l'alignement, on en peut juger. Le 5 juin 1566, on décide que les alignements ne seront plus donnés par les maçons et charpentiers hors la présence du maire et des échevins.

— Le même jour et la même année, défense formelle est faite de bâtir *au-dessus des rus et des ruisseaux qui traversent Troyes,* si ce n'est en laissant *à jour,* au-dessus de grands rus, une largeur de six pieds, et sur les petits, d'au moins quatre pieds. Cette défense a été singulièrement observée, à en juger par la simple inspection du parcours.

12 Décembre.

1566. — Pour la première fois, la ville envoie des andouillettes en présent à ceux qui sont chargés des affaires de la ville à Paris. On voit que la réputation des andouillettes de Troyes date de loin.

23 Décembre.

1566. — Permission est donnée par le Chapitre de Saint-Urbain, aux gens de la paroisse, de s'habiller en pastoureaux, et de faire quelques réjouissances à Matines, mais sans scandale.

10 Janvier.

1567. — Pour éviter les dangers qu'offraient les agitations et les guerres de religion pour l'approvisionnement de la ville (les

moulins à eau étant menacés de destruction), le maire et les échevins permettent d'élever des moulins à vent sur les remparts de la ville.

21 Janvier.

1567. — Le nombre croissant des marchands étalagistes qui envahissaient les rues, alors fort étroites, et encombrées par suite de leurs diverses destinations, oblige l'échevinage à faire revivre rigoureusement les règlements sur les places assignées aux marchands en plein vent.

1er Mai.

1567. — Il est décidé que le boisseau servant de mesure pour le blé sera ramené à son ancien type, et qu'il sera établi sur le marché des matrices en pierre sur lesquelles aura lieu l'ajustage.

— Pour la première fois, l'office de *commissaire de police* se révèle à Troyes. On demande la création d'une charge de commissaire.

28 Juin.

1567. — Le marché aux oiseaux, précédemment dans la rue Neuve, *devant l'Hôtel-de-Ville*, est transféré rue de la Corterie, au-devant du *vieux grenier à sel.*

5 Juillet.

1567. — On sonne le *tabourin* à Troyes, par ordre du Roi, pour lever des gens de guerre destinés à grossir l'armée qui assiégeait Metz.

30 Juillet.

1567. — La suppression des bondes et des auges, sur les canaux qui conduisent l'eau à Troyes, est ordonnée. Défenses sont faites d'en faire construire de nouvelles.

7 Août.

1567. — *Articles et remontrances* arrêtés en l'assemblée du clergé de Troyes. Le clergé demande, en autres choses, un édit qui extirpe l'hérésie, l'approbation épiscopale pour tous les établissements d'instruction; il expose les difficultés que présente la perception des dîmes, dans lesquelles interviennent les gentilshommes et leurs soldats qui s'en attribuent la meilleure part, les charges et mauvais traitements que les seigneurs font peser sur

les curés de village ; il s'étend en particulier sur les vexations que les protestants font supporter aux prêtres catholiques pendant les offices, etc., etc.

3 Janvier.

1568. — Les corps de la milice bourgeoise, tous les citoyens en état de porter les armes, les membres du clergé eux-mêmes, sont convoqués pour veiller à la défense des murailles et des portes de Troyes.

Cette mesure, provoquée par les troubles du calvinisme, s'exécute dans toute son étendue. Les troupes du prince de Condé, poursuivies par l'armée royale entre Châlons-sur-Marne et Vitry-le-François, se replient du côté de Troyes, où elles jettent l'alarme.

Dans ses mémoires, Nicole Mergey, curé de Saint-Jacques-aux-Nonnains, constate qu'il monta la garde au poste de la porte Saint-Jacques.

16 Janvier.

1568. — L'armée du roi Charles IX, poursuivant l'armée calviniste commandée par le prince de Condé, vient camper entre Troyes, Montgueux et le Pavillon. Les récoltes des villages des Noës, de Sainte-Savine et de Saint-André, sont ravagées; des maisons sont incendiées, et les dégâts causés par les troupes sont considérables. L'absence de toute discipline faisait alors des armées même amies, des bandes de pillards qui rançonnaient sans scrupule ceux qu'elles étaient chargées de protéger.

13 Avril.

1568. — Transaction entre Charles IX et le prince Casimir, au sujet de l'évacuation des troupes allemandes. Il est stipulé que le roi de France paiera un million 26,461 livres tournois, qui seront cautionnés et garantis par les marchands de Troyes, outre les autres garanties données par le roi de France.

14 Avril.

1568. — Lettre de Charles IX, roi de France, qui demande au maire et aux échevins de Troyes de lui servir de caution pour le paiement d'une somme d'un million 26,421 livres tournois, due au duc Casimir pour l'évacuation des troupes allemandes qui désolaient la France. Le duc Casimir, n'ayant pas voulu se contenter de la garantie du duc de Lorraine et de celle des banquiers allemands, exigea celle des marchands de Troyes, fort renommés en

Allemagne. Les marchands de Troyes, non-seulement fournirent la caution demandée, mais encore ils payèrent la somme en moins de dix mois.

21 Avril.

1568. — Date du cautionnement fourni par la ville de Troyes, au profit du duc Casimir, et sur la demande du roi Charles IX. Pierre Mauroy, maire; Jehan Angenoust, Maillet, Le Bé, Le Mairat, d'Etampes, Renault, Dorieu, de Machicourt, échevins, agissant en vertu d'une décision générale de l'Hôtel-de-Ville, s'engagent à payer, pour le Roi, la somme d'un million 26,421 livres tournois en septembre et en janvier suivant.

28 Avril.

1568. — Des cloches d'alarme et un guet sont établis dans les tours des portes de Troyes. Le guet est astreint à veiller jour et nuit.

— Le roi Charles IX remercie vivement, par écrit, la ville de Troyes de lui avoir fourni les moyens de se libérer avec le duc Casimir.

9 Mai.

1568. — On dresse le rôle des Huguenots. Les capitaines des quatre quartiers sont chargés de constater les noms, l'âge, le pays, les détails domestiques relatifs aux réformés, et de dire s'ils tiennent des réunions dans les maisons particulières de cette ville ou des faubourgs; réunions prohibées à peine de *destruction des maisons*.

11 Mai.

1568. — Frère Hilaire, religieux de Notre-Dame-en-Isle, reconnaît avoir fait et fourni le jeu d'orgues de Saint-Urbain, moyennant 250 livres, et en sus 13 livres (environ 4,500 francs). Le jeu ne devait être ni bien étendu, ni bien brillant.

22 Mai.

1568. — Les gardes de la Monnaie de Troyes sont nommés par le maire et les échevins.

7 Juin.

1568. — Serment solennel fait à Troyes par les associés de la

Ligue royale. Le texte de ce serment, renouvelé en 1593 et en 1594, existe aux registres de la mairie de Troyes. En voici un passage : « Nous jurons de ne souffrir ni endurer jamais aucune domination d'hérétique, mais de nous opposer de tout notre pouvoir et employer toutes nos forces et nos moyens à l'extirpation des hérésies, *à la ruine et extermination* de ceux qui en font profession, et *nommément de Henri de Bourbon, prétendu roi de Navarre, mainfestement relaps et excommunié et de tous autres hérétiques, etc.* »

14 Juin.

1568. — On donne des gardes-du-corps au maire de Troyes. C'était l'époque des querelles religieuses.

18 Juin.

1568. — Arrêt du Conseil qui défend d'élire en qualité de maire de Troyes les officiers de justice, les gens de pratique et autres de robe longue.

8 Août.

1568. — Les vendanges des habitants de Troyes sont exemptées d'imposition à l'entrée, moyennant le paiement du droit fixe de cinq sous par muid de vin, appelé l'ancien subside.

5 Décembre.

1568. — Réforme du boisseau (mesure de capacité), adoptée à la police générale tenue au palais.

16 Décembre.

1568. — Règlement pour les gardes de jour et de nuit, et pour les rondes qui doivent se faire en temps de guerre.

5 Janvier.

1569. — Des capitaines quarteniers de la ville sont confirmés dans leurs priviléges, notamment dans ceux d'exemption de contribution, de logement militaire, et dans le droit d'arrêter et d'emprisonner.

12 Avril.

1569. — Il est décidé que les avocats, procureurs et autres citoyens de *robe longue,* pourront être nommés échevins en la municipalité de Troyes. Cette faculté avait été contestée par les mar-

chands, qui voyaient avec humeur une classe plus instruite et surtout plus brillante partager un pouvoir où la parole jouait un si grand rôle.

13 Novembre.

1569. — Un incendie éclate dans l'église Saint-Denis.

A Cette occasion, la municipalité enjoint à tous les chapitres, aux abbayes, prieurés et fabriques paroissiales, d'avoir des seaux de cuir ou d'osier et des échelles à crochets.

11 Juillet.

1570. — Les audiences et les siéges de l'Hôtel-de-Ville sont indiqués le lundi et le jeudi de chaque semaine, à une heure après midi.

7 Août.

1570. — Permission de cuire du pain est donnée à toutes personnes, à raison des circonstances.

16 Septembre.

1570. — On propose de placer le marché du bois à bâtir sur la place én face les prisons royales (Préau). Le 20, le Conseil de ville adopte cette idée et la convertit en ordonnance de police.

31 Décembre.

1570. — Entrée du duc et de la duchesse de Guise. Le présent adopté devait être un navire d'argent doré du prix de 900 livres. La duchesse devait recevoir pour 300 livres de linge.

4 Février.

1571. — Nicolas Largentier, père du baron de Chapelaines, fait bâtir *un tripot* derrière la maison de Chapelaines (hôtel Paillot, rue Croncels). Le maire et les échevins s'opposent à l'établissement, comme étant lieu et maison de débauche. C'était rue de l'Eau-Bénite, alors de Mouilleçon, que se trouvait ce tripot.

8 Mars.

1571. — Les habitants catholiques de Troyes envoient une députation au maréchal de Vieuville, commissaire-général pour le Roi, et à M. de Lamoignon de Blanc-Mesnil, également commissaire, ensuite de l'édit de pacification rendu sur le fait de la religion. Ces députés devaient être entendus en même temps que les députés huguenots nommés par acte d'assemblée.

20 Mai.

1571. — L'église Saint-Jean-au-Châtel, qui s'enclavait dans les bâtiments qui furent désignés depuis sous le nom de *Santé*, est convertie en refuge de pestiférés. Cet édifice était de la mense abbatiale de Montiéramey. Le cardinal de Bourbon, alors abbé de ce couvent, le céda, moyennant 20 livres de rentes, à la municipalité, qui ne le conserva pas. Devenue propriété privée, la *Santé* est aujourd'ui remplacée par la Recette générale.

15 Juillet.

1571. — Le siége de la juridiction des juges et consuls est fixé dans une maison de la rue Moyenne, ayant pour enseigne le *Lac-d'Amour*.

22 Août.

1571. — Publication, à Troyes, de la paix dite de Saint-Germain-en-Laye, à l'occasion des luttes du protestantisme. On autorise les Calvinistes du gouvernement de Champagne et de Brie à se réunir pour l'exercice public de leur culte dans les faubourgs de Villenauxe.

30 Septembre.

1571. — Les arquebusiers sont autorisés à nommer leurs capitaines, lieutenants et enseignes. Toutefois, on défend d'exercer les charges sans la permission du maire et des échevins. Ils sont sous les ordres du bailli de Troyes. Ils ne peuvent battre le tambour qu'une fois l'an pour tirer l'oiseau.

1er Octobre.

1571. — Christophe des Ursins, titulaire pour un douzième des droits attachés à la Vicomté de Troyes (voir au 18), donne en accensissement, à différents particuliers, environ dix arpents de terres incultes dépendant de la Vicomté, au lieu dit le *Clos-aux-Lieux*, situés entre les marais de Moutier-la-Celle et le faubourg de Preize, où s'élevaient des ouvrages avancés entourés de fossés. C'est de là que vient le nom donné aux quartiers *extrà muros* dits des *Faux-Fossés*.

25 Novembre.

1571. — Entrée solennelle à Troyes de Henri de Lorraine, duc de Guise, gouverneur de Champagne. Le bailliage, le corps de ville, les notables, se rendent au-devant du Duc jusqu'en face de

l'auberge de la Roue, vis-à-vis de l'église de Sainte-Savine. Catherine de Clèves, duchesse de Guise, arrive une heure après son mari.

27 Janvier.

1572. — La ville de Troyes constate qu'elle est propriétaire des *logettes* bâties le long du côté nord de la cathédrale, au temps où l'on construisait la base du grand portail. Ces maisons, élevées sur les terrains qui appartenaient au Chapitre, portaient les armes capitulaires sur leurs poinçons; elles sont démolies depuis deux ans environ.

8 Avril.

1572. — Pour la première fois, suivant l'édit de janvier 1572, on nomme, en assemblée des bourgeois, les commissaires de police. On voit que le système électif s'étendait fort loin, et que les habitants élisaient tous leurs magistrats.

8 Mai.

1572. — Date d'un marché passé entre Michel Morrey, Nicolas de Bassy le jeune et Abraham Villotte, charpentiers, demeurant à Troyes, et le Chapitre de la cathédrale, pour faire la charpente du beffroi dans la tour neuve, et le rendre prêt à recevoir les cloches dans le terme d'un an, et moyennant 900 livres tournois (environ 16,200 francs d'aujourd'hui), conformément « *au pourtraict qui est peinct et contenu en trois grandes feuilles de papier.* » Il y avait alors, à la cathédrale, *une chambre* pour les matériaux, et *une chambre aux pourtraicts,* probablement le cabinet des architectes.

12 Août.

1572. — On décide la suppression de la ruelle allant de l'Etape-au-Vin à la rue du Chaperon.

27 Août.

1572. — Débuts du massacre des Protestants à Troyes. La nouvelle des égorgements de la Saint-Barthélemy étant arrivée le 26, le lendemain tous ceux qui appartenaient au culte calviniste cherchent à se sauver ou à se cacher. Le 27, le massacre commence par le nommé Etienne Marguin, qui tombe, derrière l'évêché, frappé d'un coup d'épée, qu'un charretier, nommé Bouquet, lui porte sur la tête. Claude la Gueule, cordonnier, est assassiné sur le chemin de la prison; un nommé Ludot, marchand, est arrêté,

et, peu d'heures après, trente individus nominativement désignés dans les *Mémoires de Charles IX*, et un bien plus grand nombre sans qualification, sont traînés en prison.

30 Août.

1572. — Anne de Vaudrey, bailli de Troyes, fait faire une recherche des Protestants de maison en maison, avec ordre de les conduire en prison. Un nombre considérable de citoyens, professant la religion réformée, sont conduits dans les prisons déjà établies au Rondeau, dont il reste encore la porte romane. Le même jour, Charles IX expédie à tous les officiers des bailliages les lettres de déclaration du 28, qui défendent de rien faire aux Huguenots. Un nommé Pierre Belin est chargé d'apporter ces lettres à Troyes.

31 Août.

1572. — Processions générales à Troyes, à l'occasion des massacres de la Saint-Barthélemy. Mais la population, un instant abusée, ne tarde pas à manifester son horreur pour les massacres commis à Paris.

2 Septembre.

1572. — Le massacre des protestants, commencé à Troyes le 27 août, continue le 2 septembre. Ce jour-là, un *éguilletier,* nommé Jean Rousselot, est assassiné dans la ruelle de la Tour-Chapitre, le long du mur de l'évêché.

4 Septembre.

1572. — Les Huguenots incarcérés aux prisons du Rondeau sont égorgés par une bande d'assassins soudoyés et excités par le bailli de Troyes, Anne de Vaudrey, seigneur de Saint-Phal, dont la mémoire est demeurée en exécration. Les agents du bailli recoururent à l'ivresse pour accomplir sans hésitation leur épouvantable mission. On appelait successivement les prisonniers, et chacun de ceux qui se montraient était aussitôt égorgé. On jugera du nombre des malheureux qui furent tués, par ces deux faits : Un tonnelier, nommé Barthélemy Carlot, en massacra trente à lui seul, et le sang des victimes, coulant de dessous la porte principale, alla teindre les eaux du ru Cordé. Les morts furent entassés dans une fosse que l'on creusa derrière la chapelle des prisons, qui occupait le terrain voisin de la salle de danse actuelle.

5 Septembre.

1572. — Le bailli de Troyes, Anne de Vaudrey, cause directe

du massacre des protestants dans les prisons de Troyes, fait publier, le lendemain, les ordres de mise en liberté qu'il avait reçus depuis deux jours.

17 Octobre.

1572. — Le maire de Troyes est capitaine pour deux ans de la milice de la ville, mais sans privilége particulier, à cause de cette fonction. Il a un lieutenant sous ses ordres.

30 Mars.

1573. — Marché passé entre la collégiale Saint-Etienne de Troyes et Sébastien et François Le Blanchard, maîtres fondeurs de cloches, demeurant à Chaumont en Bassigny, et lors à Troyes, pour refaire et fondre, d'accord avec deux autres cloches, la cloche appelée *Brey-Hault* (Brait-Haut).

26 Avril.

1573. — La ville de Troyes avait des cuisiniers, comme elle a des sergents de ville, des concierges, des employés de l'octroi. Les habitudes, le mode de l'assistance, les repas offerts officiellement, etc., expliquent à merveille l'existence des cuisiniers municipaux. On décide, en 1573, que le nombre en sera réduit à quatre.

31 Mai.

1573. — Pierre de Nevelet, bourgeois de Troyes, meurt dans l'exercice de sa charge de maire, qu'il occupait depuis l'année précédente.

7 Juin.

1573. — Le prix du molot, pain blanc pesant une livre de seize onces, est taxé, à Troyes, à deux sous.

13 Juin.

1573. — A Méry-sur-Seine, le boisseau de blé (environ 22 pintes) vaut trente-six sous.

22 Juin.

1573. — Emeute causée à Troyes par la perception d'un impôt sur les métiers. Les drapiers-drapans et les tisserands révoltés tuent deux huissiers et pillent plusieurs maisons ; la garde bourgeoise intervient, elle disperse la foule, tue 32 émeutiers, en

blesse 48 et en arrête 32. M. de Dinteville, gouverneur, vient avec 60 gentilshommes prêter main-forte à la garde bourgeoise, et fait pendre le chef du mouvement, surnommé le capitaine *Lafourche,* et trois des principaux meneurs.

30 Juin.

1573. — Dépôt, dans l'église de Notre-Dame-aux-Nonnains, du corps du comte de Roussy, seigneur de Piney et de Brienne, tué au camp de la Rochelle.

9 Juillet.

1573. — A Méry-sur-Seine, le boisseau de seigle se vend douze sous, prix énorme pour ce temps, et qui représente environ 10 fr. d'aujourd'hui. On en jugera par le prix du froment, qui, en 1554, valait seulement cinq sous (soit à peu près 4 fr. 25 c). En deux cents ans on voit la valeur de l'argent, comparée aux choses de consommation, diminuer notablement. Le 11 juillet 1573, le boisseau de seigle vaut de 14 à 17 sous, tandis que le boisseau de froment, en 1381, ne valait que les 2/3 d'un sou.

30 Juillet.

1573. — La ville refuse à M. de Barbezieux l'indemnité de logement qu'il réclame.

3 Septembre.

1573. — Le bailli de Troyes, Anne de Vaudrey, reçoit l'ordre du roi de faire mettre en liberté les prisonniers calvinistes retenus en grand nombre dans les prisons de Troyes. Vaudrey dissimule la dépêche pour avoir le temps de préparer le massacre des prisonniers.

18 Septembre.

1573. — La logette élevée à la fausse porte de Croncels, et connue sous le nom de *Bertoche,* est vendue à emphitéose, ainsi que la maison adjacente.

— On constate, au-dessus de la porte conduisant aux faux-fossés de Croncels, l'existence d'une tablette de pierre, sur laquelle était cette inscription :

ICI SONT LES FAULX FAUSSÉS DE LA VILLE DE TROYES.

2 Janvier.

1574. — Jehan Domino, dont le nom de famille décorait une

partie de la rue actuelle Paillot de Montabert, est nommé essayeur de la monnaie de Troyes, et pourvu par le maire et par les échevins.

11 Janvier.

1574. — Le maire et les échevins de Troyes se concertent avec les juges et les consuls (tribunal consulaire) pour paralyser les prétentions du prévôt, qui prétendait empêcher l'exécution des jugements rendus *sur le fait du commerce.*

3 Mars.

1574. — Le marché des saules, cercles et paisseaux, établi jusque-là dans la rue du Cerf (depuis de la Trinité), est transféré rue du Bois, depuis le coin de la rue du Coq jusqu'à la Corterie-au-Chevaux. C'est encore la place qu'il occupe aujord'hui.

21 Avril.

1574. — Voici la preuve de l'existence d'un droit que la ville a vendu ou a laissé perdre. En 1574, on prend possession d'un passage réclamé et maintenu dans le mois de février précédent, entre la maison du sieur Clerget et celle de Nicolas Le Bé, pour aller de la cour Aubé à la rue du Temple (la cour Aubé n'a plus de sortie que sur la rue de la Pie). C'est évidemment sur cet emplacement que M. Duchâtel a fait établir la maison vendue depuis à M. Truelle.

23 Juillet.

1574. — Passage à Troyes de la députation envoyée au-devant du roi de Pologne, Henri III, qui revenait après la mort de Charles IX.

10 Août.

1574. — Avis est donné à la ville de l'arrivée du duc de Guise et de la Reine.

11 Décembre.

1574. — Les logettes à vendre des comestibles et des aliments, sur la place des Changes, sont déclarées frappées d'une prohibition d'exhaussement, ne pouvoir être occupées par des locataires ou fermiers, et fermées dans la journée au public.

7 Avril.

1575. — La ville refuse de laisser s'établir des Minimes dans le faubourg Sainte-Savine.

24 Juin.

1575. — Les Huguenots forment le projet de surprendre la ville de Troyes, et de s'en emparer. Les habitants se mettent sur leurs gardes, et font avorter la tentative des Huguenots.

7 Juillet.

1575. — On fait le guet et on se tient en défense pour éviter les dangers d'un coup de main que les Huguenots méditent pour surprendre la ville.

12 Septembre.

1575. — Le sieur Alain Lesprivier est nommé essayeur en la Monnaie de Troyes, par le maire et les échevins.

2 Octobre.

1575. — Entrée et réception de M. le comte de Brienne, nommé lieutenant-général de Champagne, en l'absence de M. le duc de Guise.

8 Février.

1576. — Commencement de la Ligue à Troyes. Le Conseil de ville l'appelle *Sainte-Ligue,* et fait un règlement pour la garde et sûreté de Troyes.

23 Mai.

1576. — Les reîtres et les Suisses, soldats enrôlés par le Roi, mais abandonnés sans solde et sans direction dans les campagnes des environs de Troyes, où ils avaient commis beaucoup d'excès, d'incendies et d'assassinats, abandonnent le campement qu'ils avaient établi aux environs de Troyes, et se dispersent dans la direction des Chapelles, d'Arcis, de Pouan, de Piney et d'Onjon.

29 Août.

1576. — Les arcades du pont de Rioteuse, qui subsiste encore à l'embouchure de la dérivation de Jaillard, sur le bras de Seine, sont l'objet d'une réparation.

9 Septembre.

1576. — Le duc de Guise, sa femme et son frère, devant faire leur entrée à Troyes, on arrête le cérémonial à observer.

1er Octobre.

1576. — On tient une assemblée au sujet de la convocation des Etats de Blois ; le maire Belin et le lieutenant Belin sont nommés pour représenter la ville aux Etats.

2 Octobre.

1576. — Pose de la première pierre du fort Belin, qui s'élevait à peu près où se trouve le théâtre. On en voit des traces le long du cours de la Vienne, dans les endroits où le sol n'a pas encore été nivelé. Le nom de Belin était celui du maire de Troyes alors en charge.

12 Octobre.

1576. — On pose solennellement la première pierre d'un ravelin (construction militaire). Ce ravelin était distinct de celui dont l'emplacement est occupé par le réservoir des bornes-fontaines. Il était connu sous le nom de Ravelin de la Madeleine, et il formait une dépendance du fort Belin.

27 Avril.

1577. — Malgré l'autorisation contenue dans les lettres patentes relatives à la navigation de la Seine, les intéressés empêchent le flottage à bûches perdues. De nombreux procès ont été soutenus, on le sait, par les blanchisseurs, à l'occasion du flottage.

8 Mai.

1577. — Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé du diocèse de Troyes.

15 Mai.

1577. — Le duc de Guise vient à Troyes proposer aux habitants de faire partie de l'association de la Ligue, organisée pour la destruction du protestantisme. Le duc de Guise fait valoir l'adhésion du roi Henri III, qui s'était déclaré chef de la Ligue, l'exemple de plusieurs villes de la Champagne et de la Bourgogne déjà associées, sans pouvoir entraîner d'abord les Troyens qui refusent de signer; mais, après plusieurs conférences et assemblées, les notables finissent par adhérer, en promettant, pour trois mois, 300 hommes de pied et 60 chevaux.

23 Juin.

1577. — Déjà la place des Changes ne servait plus aux opéra-

tions de banque. La ville décide qu'elle sera consacrée désormais à la vente du hareng, du beurre, des fruits, du laitage, *cortillage et autres victuailles.*

14 Novembre.

1577. — Date d'une autorisation, donnée par Henri III, de fortifier une des fermes de l'abbaye de Clairvaux, nommée Corvet.

1er Décembre.

1577. — Un bureau des finances est établi à Châlons, et cinq trésoriers sont créés. La ville de Troyes prétendait, comme capitale de la province, à la possession de cet établissement.

24 Mars.

1578. — Arrêt qui établit les droits du Chapitre de la cathédrale sur les dîmes des Grandes-Chapelles. Le Chapitre est reconnu décimateur au vingt-unième compte.

28 Mars.

1578. — Mort de Louis de Lorraine, évêque de Troyes, qui résida peu dans son diocèse; ses plus longs séjours se passaient à Aix-en-Othe et à Saint-Lyé. Louis de Lorraine permuta l'évêché contre l'abbaye de Saint-Victor, près Paris, devint évêque d'Alby, et enfin cardinal.

15 Octobre.

1578. — Quatre châsses, cachées dans un caveau de la cathédrale, pour les soustraire aux dévastations des Calvinistes, sont retirées par l'évêque Claude de Bauffremont. Ce caveau, muré aujourd'hui, est au pied du massif de la tour nord-ouest de la cathédrale.

8 Janvier.

1579. — Voici un fait qui prouve que l'organisation des compagnies de sapeurs-pompiers avait, au moyen-âge et dans les siècles derniers, de sérieux équivalents. La municipalité de Troyes renouvelle les obligations imposées aux charpentiers et les couvreurs de Troyes de faire des patrouilles *à cause de feu.*

19 Janvier.

1579. — Entrée à Troyes du duc de Guise, le grand organisateur de la Ligue. Des cavaliers, toute la population astreinte au

service de la milice, les différents corps de ville, vont au-devant du duc. Le canon est tiré sur les remparts.

3 Avril.

1579. — Mort d'Anne de Vaudrey, bailli de Troyes. On lui fait un service. C'était de Vaudrey qui gouvernait Troyes pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, où il joua le rôle odieux qui a fait flétrir sa mémoire.

17 Août.

1579. — L'uniformité des mesures, dont on retrouve la pensée dès le temps de Charlemagne, inspire à la ville une ordonnance qui fixe pour tout le bailliage la capacité du boisseau à 16 pintes, celle du bichet à 32 pintes, raclés au fer.

— On réduit la capacité du boisseau et des mesures servant pour la vente du blé.

23 Janvier.

1580. — Georges de Vaudrey, seigneur de Saint-Phal, est nommé bailli et gouverneur de Troyes. Il était fils d'Anne de Vaudrey, bailli de Troyes, qui joue un si triste rôle dans les massacres de la Saint-Barthélemy à Troyes.

20 Mars.

1580. — Joachim d'Inteville, lieutenant du gouverneur de Champagne, fait son entrée à Troyes.

26 Mars.

1580. — Entrée de M. d'Inteville, lieutenant-général au gouvernement de Champagne et Brie. Un vase d'une valeur de 150 écus (environ sept ou huit mille francs), et pour 80 écus de marchandises, lui sont offerts. M. d'Inteville ayant refusé d'accepter ce présent, on dépose le vase (probablement une pièce d'orfèvrerie) dans le trésor de la ville, et l'on remet les étoffes aux marchands.

1er Avril.

1580. — Défense est faite de pratiquer des caveaux sous les rues. Cette habitude a laissé de nombreuses traces au Quartier-Haut, où elle produit encore de nombreuses excavations dans le pavé, et des affouillements quand on exécute des tranchées.

5 Juillet.

1580. — Un règlement très-sévère est imposé aux habitants, à l'occasion de la peste qui ravage la ville de Troyes.

10 Mai.

1581. — Acte des assises du bailliage de Troyes, par lequel l'évêque Claude de Bauffremont soutient que son bailli doit présentation à Saint-Lyé.

19 Août.

1581. — Peste aux environs de Troyes. Les chirurgiens et les saccards de la ville sont envoyés, aux frais des habitants de Troyes, pour soigner les malades.

6 Octobre.

1581. — Le principal du collége doit être élu à l'évêché : il a pour gage le revenu d'une prébende du Chapitre de Saint-Pierre, à la charge d'enseigner indistinctement les pauvres et les riches.

18 Mai.

1582. — L'élection de Bar-sur-Aube est supprimée. Cette administration fut réorganisée plus tard pour ne disparaître qu'à l'époque de la Révolution, qui changea les circonscriptions administratives.

7 Novembre.

1582. — Le chanoine de Saint-Pierre, chantre de Saint-Etienne, Guillaume Plumey, est tué d'un coup de pistolet par les Huguenots, au moment où il se rend à Matines. Cet assassinat fut accompli à titre de représailles des meurtres commis à la suite des évènements de Bar-sur-Seine, où les Huguenots avaient massacré plusieurs catholiques et fait plusieurs Troyens prisonniers.

17 Novembre.

1582. — Un service est célébré à Saint-Pierre pour le repos de l'âme de Mme de Tanlay, mère de d'Inteville.

18 Novembre.

1582. — Une députation de Suisses, venue en France pour jurer l'alliance faite avec la France, est reçue à Troyes.

27 Décembre.

1582. — Le feu est mis à la maison où pend pour enseigne *le Petit-Dieu*.

5 Février.

1583. — La compagnie de l'Arquebuse, établie à Troyes depuis soixante ans, déclare reconnaître pour chef le maire de la ville, indépendamment de la hiérarchie intérieure, ce qui prouve que les compagnies de l'Arquebuse n'étaient pas seulement formées en vue d'un simple divertissement. En effet, les arquebusiers achetèrent les privilèges qu'ils obtinrent au prix de véritables services militaires.

La compagnie de l'Arquebuse troyenne, dont la fondation est précisée plus haut, avait pour devise : *Bourses de Troyes*. C'était une allusion à la richesse proverbiale de Troyes.

27 Février.

1583. — Le maire décide que le trompette juré marchera devant les gens de la ville lorsqu'il y aura cérémonie.

29 Juillet.

1583. — Louise de Lorraine, princesse de Vaudemont, femme du roi Henri III, vient coucher à Saint-Lyé, au château des évêques de Troyes : le corps de ville va lui présenter ses hommages.

30 Juillet.

1583. — La Reine de France arrive à Saint-Phal, où elle est reçue aux acclamations de la population. Elle *fait gîte* dans le château du village, que possédait alors la famille de Vaudrey.

7 Septembre.

1583. — Entrée solennelle des magistrats chargés de siéger aux Grands Jours de Troyes. Les officiers de justice, revêtus de leurs robes longues, l'échevinage et les bourgeois se rendent en grande pompe au-devant d'eux.

9 Septembre.

1583. — Ouverture des Grands Jours de Troyes, au palais des anciens comtes de Champagne.

13 Septembre.

1583. — Ouverture des audiences des Grands Jours de Troyes,

qui comprenaient dans leur ressort la Champagne et la Brie, la Picardie et les provinces en dépendant, les bailliages de Sens et d'Auxerre, de Saint-Pierre-le-Moutier, le Mâconnais, le Douziois, le Morvan, le Rethelois, le Bourbonnais, la justice de Calais et pays reconquis. Cent vingt avocats au Parlement et cent vingt procureurs sont nommés pour plaider aux Grands Jours, dont la durée se prolonge jusqu'au mois de janvier 1584.

30 Octobre.

1583. — Les mésintelligences qui existent au couvent de Notre-Dame-des-Prés provoquent une requête aux membres des Grands Jours de Troyes, afin qu'ils y mettent ordre.

21 Novembre.

1583. — La Cour des Grands Jours de Troyes rend un arrêt qui ordonne que les curés de Troyes seront logés par leurs paroissiens, et auront droit à un mobilier de la valeur de 30 livres.

11 Janvier.

1584. — Le clocher de Saint-Remi, élevé en 1386, est frappé de la foudre.

Construite seulement en craie de petit appareil, la base de ce clocher a résisté aux évènements qui ont rempli les cinq cents ans qu'il est en voie d'accomplir. La petite inscription lapidaire que les projectiles et le temps ont rendue illisible, rappelle que c'est aux frais de la paroisse que le clocher a été exécuté. En voici le texte :

L'an de grâce mille trois cens
  Quatre-vingt-six de léal cens
Diex jour d'apvril fut commencée
  Cette jolie tour quarrée
Par les marguilliers de l'église
Dieu leur doint grâces et franchise.

L'ouragan du 11 janvier 1584 causa de grands dommages dans la ville de Troyes.

16 Avril. (*Date du jour incertaine.*)

1584. — Jehanne Duplessis-Beaupréau, femme du gouverneur et bailli de Troyes, de Vaudrey, marquis de Saint-Phal, étant morte à Paris, est amenée et déposée à Troyes, en grande pompe, dans l'église du couvent des Antonins (Saint-Martin-ès-Vignes). On déploie, à l'occasion de cette cérémonie, une pompe

extraordinaire. Seuls, les avocats refusent de faire partie du cortége, alléguant qu'ils avaient le pas sur les officiers municipaux.

Ces funérailles amenèrent encore une compétition.

9 Mai.

1584. — Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, fait l'ouverture d'un synode, tenu à l'évêché, par une procession générale dans laquelle les châsses de Saint-Pierre, de Saint-Loup et de Saint-Etienne sont portées en grande pompe, escortées par les corps de ville.

11 Octobre.

1584. — Arrivée du duc de Chevreuse à Troyes.

5 Décembre.

1584. — Le mercredi, un violent ouragan éclate au-dessus de Troyes, maltraite notablement les édifices et les maisons, et fait chanceler la Belle-Croix qui s'élevait près du puits qui y existe encore. Georges Berthier, arpenteur à Pouilly, près de Saint-Martin et des Noës, donne, dans la prose rimée qu'on va lire, une idée des désastres :

En l'an de grâce
Mille cinq cents quatre vingt quatre
Ung si grand vent que je me remembre
Faict le cinquième de Décembre
Veille de la Saint-Nicolas
A dérompus la Belle Croix
L'ung des riches joyaux de Troyes,
Et les églises et les clochers
Quasi à demi découvers
Et les maisons dedans la ville
Dérompus cheminée et tuille.

La Belle-Croix datait de 1495. Le crucifix, l'image de la Vierge et d'autres ornements, sont placés au trésor des archives de la ville, en attendant le rétablissement. Voici la liste des reliques que renfermait la Belle-Croix, d'après la nomenclature qui figure aux archives : *Dans la tête de la Notre-Dame* : des fragments du champ de Damas, — de la Porte-Dorée, — de la montagne du Thabor, — du lieu où Jésus-Christ fut pris, — de la colonne où il fut flagellé, — du lieu où il fut pris trois fois, — du *pertuis* où fut plantée la vraie Croix, — du sépulcre, — du sépulcre de la Vierge.

14 Décembre.

1584. — Les barrières fermant le cimetière Saint-Pierre provoquent une décision de la ville, tendant à la destruction de ces obstacles, comme étant établis sur le territoire communal.

22 Décembre.

1584. — Avis d'assemblée générale en faveur du rétablissement de la Belle-Croix renversée le 5 décembre. On décide que des quêtes seront faites, et qu'un tronc sera placé au pied de la croix.

9 Janvier.

1585. — Les quêtes réalisées à Troyes pour le rétablissement de la Belle-Croix, renversée par l'ouragan du 5 décembre, produisent dans les quartiers de Belfroy, de Croncels, de Comporté et de Saint-Jacques, la somme de 398 écus. Les quartiers sont indiqués par ordre d'importance dans les recettes.

11 Janvier.

1585. — Le président de Mesgrigny, le Tartier, doyen de la collégiale de Saint-Etienne; Daubeterre, sieur de Villechétif, et Michel Drouot, bourgeois de Troyes, sont choisis pour suivre le rétablissement de la Belle-Croix.

29 Janvier.

1585. — Baptême, à Pougy, d'Henri de Luxembourg, fils du premier duc de Piney et de Diane de Lorraine. Furent parrains : Henri III et la reine-mère, Catherine de Médicis, représentés par Henri de Lorraine, comte de Challigny, et la belle duchesse de Guise, Catherine de Clèves. L'évêque Claude de Bauffremont administra le baptême.

25 Mars.

1585. — Commencement des troubles de la Ligue à Troyes. Le Corps de ville délibère à cette occasion, et provoque le mécontentement du duc de Guise, qui donne l'ordre de lacérer la délibération prise.

4 Avril.

1585. — Les habitants, riches ou à leur aise, lèvent une troupe de gens de guerre pour leur faire tenir garnison en ville, dans l'intérêt de la Ligue. On ne saurait se faire une idée des sacrifices et

de l'énergie déployés par nos ancêtres dans cette fameuse association formée contre les développements du protestantisme, et exploitée comme un levier politique contre Henri III, et surtout contre Henri IV, au profit des Guise et des Mayenne. L'importance et les richesses du clergé régulier et séculier de Troyes expliquent parfaitement le rôle actif joué par Troyes pendant la Ligue.

10 Avril.

1585. — Une décision rigoureuse et exécutoire sans délai est prise contre les Huguenots. On décide qu'ils seront expulsés de Troyes.

29 Avril.

1585. — Les capitaines, lieutenants et enseignes, quarteniers, sont astreints à prêter de nouveau serment entre les mains du maire, et les soldats sont tenus de prêter serment entre les mains des capitaines ou des quatre enseignes.

29 Juin.

1585. — Mathurin Brachet fait son entrée à Troyes en qualité de bailli.

9 Août.

1585. — Le maire refuse de prendre le mot du guet du bailli, et prétend avoir le droit exclusif de le donner.

14 Août.

1585. — Le duc de Guise écrit au maire et aux échevins pour les assurer de son amitié, et leur faire savoir qu'ils n'ont à redouter aucun siége. La réponse de l'échevinage détermine le duc à venir à Troyes.

1er Octobre.

1585. — Les Troyens conduisent quatre pièces d'artillerie au château de Saint-Phal.

8 Décembre.

1585. — La Belle-Croix de Troyes, renversée par l'ouragan en 1584, est redressée et rétablie. Dans la pomme terminale, on met une boîte de cristal renfermant plusieurs reliques de la Passion, données par Henri III à Bessart, son aumônier, qui était, en même temps, chèvecier de la collégiale de Saint-Etienne. Nicolas Fournat, docteur en Sorbonne et chantre de la cathédrale, accomplit la cérémonie.

30 Décembre.

1585. — Ordre du Roi de mettre en magasin, pour son service, des blés et des vins destinés à approvisionner les habitants. On était dans toute l'effervescence de la querelle calviniste.

2 Février.

1586. — L'élection des capitaines, lieutenants et enseignes des arquebusiers de Troyes, est prescrite comme devant avoir lieu à l'hôtel commun de la ville.

3 Février.

1586. — Le duc de Guise arrive à Troyes pour organiser la résistance des Ligueurs, en vue des évènements qui se préparent.

12 Février.

1586. — Le Conseil de ville oblige les pauvres à travailler aux ouvrages publics, et les emploie, selon son expression, *pour qu'ils gagnent leurs aumônes*. N'est-ce pas là l'origine des chantiers de bienfaisance ?

27 Février.

1586. — Mandement du Roi de surseoir aux fonctions des capitaines de l'Arquebuse jusqu'à nouvel ordre. Sont nommés, à cette date, Nicolas Hennequin, capitaine; Sébastien Mauroy, lieutenant; Jean Nivelle, sergent-major; Jean Huez et Jacques Daubeterre, à titres d'enseignes.

8 Avril.

1586. — L'aumône générale (imposition pour les pauvres), qui se payait en pain, est convertie en argent, et les rôles sont renouvelés.

9 Avril.

1586. — Le grade de capitaine des arquebusiers, ou d'une compagnie de la ville, est déclaré incompatible avec les fonctions d'échevin. Il en résulte que les compagnies de l'Arquebuse avaient un caractère plus sérieux que celui d'une institution de plaisir. En effet, les arquebusiers rendaient des services militaires en plusieurs occasions.

27 Juin.

1586. — Le Conseil de ville reconnaît que les herbes des rem-

parts appartiennent aux sergents de ville, à la charge de faire la police de la voirie sur les remparts.

13 Juillet.

1586. — Les capitaines quarteniers commandant la milice bourgeoise ont le pouvoir de condamner leurs subordonnés, pour fait de service, dans les limites suivantes : 50 sous d'amende en dernier ressort, et dix livres à charge d'appel, ressortisssant de la juridiction du maire et des échevins.

1er Août.

1586. — Marie Stuart, reine d'Ecosse, douairière de France, nomme un notaire pour le ressort de la prévôté de Bar-sur-Aube.

3 Août.

1586. — Onze individus, qualifiés séditieux, et probablement protestants, sont arrêtés pendant la nuit dans leurs maisons.

10 Août.

1586. — On régle les conditions de la réception de madame de Guise.

11 Septembre.

1586. — Le duc de Guise, gouverneur de Champagne, sur la réclamation du Chapitre de Saint-Etienne, ordonne la suppression d'un gibet à quatre fourches, qui s'élevait en face du portail de l'église. Le duc fait transporter l'instrument de supplice sur la place de l'Etape-au-Vin (place de la Banque), lieu destiné aux exécutions.

17 Octobre.

1586. — Voici, à cette date, un renseignement excessivement curieux, relatif à la police du roulage et de la navigation. Les coches faisant le service de Troyes à Paris, et de Paris à Troyes, sont astreints à ne pas conduire plus de sept ou huit personnes *à la fois*. Tarif des transports : *un écu* par personne pour aller, et *un écu* pour revenir. Les voyageurs ont droit à dix livres pesant de *hardes* (bagages); au-dessus, le surcroît de bagages est taxé à quatre deniers par livre pesant.

15 Avril.

1587. — Les habitants de Bar-sur-Seine font rébellion contre

les collecteurs de la taxe imposée pour l'entretien et les réparations des murailles.

25 Janvier.

1588. — Date d'une transaction entre les bouchers et la maladrerie de Saint-Lazare, au sujet du cérémonial et de la redevance d'un char de 24 pourceaux *bons et suffisants,* qu'ils devaient fournir à la maladrerie. Ils s'engagent à payer 12 marcs d'argent pour en tenir lieu.

4 Juin.

1588. — Le cardinal de Guise se présente à la porte Saint-Jacques de Troyes, et parlemente avec les habitants pour les affilier à la Ligue. Ces propositions sont d'abord repoussées.

16 Décembre.

1588. — Les capitaines quarteniers de Troyes sont exemptés de garnisons, contributions, tailles et emprunts. Ils ont pouvoir d'arrêter et d'emprisonner.

24 Janvier.

1589. — Entrée du duc de Mayenne à Troyes, à la tête d'une troupe de cent cavaliers et de quatre mille hommes de pied. Ce mouvement du duc, bras droit du chef de la Ligue, est motivé par la nouvelle de l'assassinat du duc et du cardinal de Guise aux Etats de Blois.

27 Avril.

1589. — Ordonnance du bailli de Troyes qui défend de blasphémer, même aux corps-de-garde; d'ouvrir le dimanche et les jours de fête les tavernes et les cabarets; de se promener dans les églises pendant les offices, et de s'y conduire d'une façon inconvenante; de jouer et de vaguer dans les rues pendant le service divin. Défenses sont également faites à tous élèves de pratique, serviteurs de boutique et artisans, de porter dagues, poignards ou autres armes, sous peine du fouet, excepté les jours de garde; injonction leur est faite d'obéir, à toute réquisition, aux maire, échevins et capitaines. Les déprédations des soldats, dans les campagnes, sont réprimées avec une grande sévérité.

8 Octobre.

1589. — Sont arrêtés et faits prisonniers par les adversaires de

la Ligue, le sieur Le Tartier, doyen de Saint-Etienne; Nicolas Hennequin, Jean Roussel, avocat, et René Chiffolat. 12,000 écus sont demandés pour leur rançon.

10 Octobre.

1589. — L'abbesse de Notre-Dame-aux-Nonnains et Mme de Luxembourg sont mises, dans leur convent, sous la garde des habitants, en représailles de l'emprisonnement du sieur Le Tartier, doyen, et autres citoyens, à Plancy, malgré la foi jurée.

24 Octobre.

1589. — Le capitaine de Bossancourt prend le château de Saint-Liébault (Estissac). A cette occasion, plusieurs habitants sont faits prisonniers et placés aux Jacobins, aux Cordeliers, aux prisons et dans la maison d'un nommé David. (Guerre de la Ligue.)

28 Octobre.

1589. — Entrée et venue de M. de Chevreuse à Troyes pour y commander.

31 Octobre.

1589. — Des conseillers de ville et des habitants sont nommés pour assister au Conseil du duc de Chevreuse, qui venait d'arriver pour commander les Ligueurs, maîtres de Troyes.

— Incendie rue des Bons-Enfants.

25 Novembre.

1589. — Règlement établi pour la sûreté de la ville, par les Ligueurs qui occupent et gouvernent Troyes.

28 Novembre.

1589. — Une conspiration, dans laquelle les adversaires de la Ligue étaient entrés, est découverte. Il s'agissait de surprendre la ville et de s'en emparer. Plusieurs maçons, considérés comme auxiliaires du coup de main, sont emprisonnés.

10 Décembre.

1589. — Les religieuses de Notre-Dame-des-Prés, s'étant retirées à Saint-Quentin, et y causant du scandale, on ordonne qu'elles retourneront dans leur abbaye.

13 Décembre.

1589. — Pour l'entrée du cardinal Cajetan, légat du Pape, la ville décide qu'elle le défraiera de ses dépenses, le recevra sous un dais aux armes papales, royales, municipales et du gouverneur; que le clergé, la justice et le corps de ville iront à la porte; enfin, que toutes les rues seront tapissées.

17 Décembre.

1589. — Date du décès de Louise de Rochechouart, femme de Guillaume de Dinteville, capitaine de cinquante hommes d'armes, commandant la ville de Langres pour le Roi, bailli d'épée de Troyes, et gouverneur du Bassigny.

20 Décembre.

1589. — Obsèques de Dumay, docteur en Sorbonne, d'abord prieur des Dominicains de Troyes, puis curé de Saint-Remy. Dumay prêcha avec éloquence et succès, particulièrement dans l'église de la Madeleine, contre les doctrines calvinistes.

5 Janvier.

1590. — Un service anniversaire est fait à Troyes pour le repos de l'âme du cardinal de Guise, assassiné à Blois, deux ans auparavant. Un Minime prêche à cette occasion la résistance au roi Henri IV, excite le peuple à demeurer fermement attaché à la Ligue, et à repousser le Béarnais.

9 Janvier.

1590. — Le cardinal-légat Cajetan, envoyé par Sixte-Quint, fait son entrée à Troyes, accompagné du patriarche d'Alexandrie, d'une suite d'archevêques et d'évêques.

Le comte de Saint-Pol, commandant de la ville pour la Ligue, se rend au-devant du prélat, à la tête d'un corps d'armée de six mille hommes, et le conduit solennellement à l'évêché qu'occupait alors Claude de Bauffremont.

Le cardinal Cajetan, qui venait pour entretenir la résistance des ligueurs à l'avènement de Henri IV, fut splendidement hébergé, ainsi que sa suite, aux frais de la ville.

16 Février.

1590. — On propose de réunir les hôpitaux de Troyes et le séminaire sous une administration commune. Cette mesure fut en partie réalisée en 1630.

19 Février.

1590. — Les habitants de Villemaur demandent aux ligueurs de Troyes le capitaine La Châtre pour les défendre contre les troupes de Henri IV, qui s'avançaient victorieusement en Champagne.

20 Février.

1590. — Le Conseil de ville, qui tenait pour la Ligue, décide que les châteaux des environs seront démolis, pour que l'ennemi (Henri IV) ne puisse y prendre position.

26 Février.

1590. — Un grand incendie éclate au château d'Arcis-sur-Aube.

8 Avril.

1590. — Entrée du comte de Saint-Pol, lieutenant-général pour la Ligue. On lui fait une réception chaleureuse. Saint Pol venait organiser la résistance des ligueurs à l'avènement d'Henri IV.

11 Avril.

1590. — Le Chapitre de la cathédrale de Troyes renouvelle, par délibérations capitulaires, ses serments d'union contre Henri IV; fait des sermons, dit des messes solennelles, et organise des processions pour engager le peuple *à ne pas recevoir un roi hérétique, à invoquer la grâce de Dieu en faveur du duc de Mayenne, et pour avoir victoire contre l'hérétique Béarnais et ses associés*.

— Pour la défense de la ville, les ligueurs qui commandaient à Troyes ordonnent que les arbres, sauf ceux à fruits, seront abattus aux abords de la place, depuis Saint-Jacques jusqu'au Pont-Hubert, et au grand pont de Foicy; depuis Croncels jusqu'à la Vierge-de-l'Echerelle et de Saint-André; depuis la porte de Belfroy jusqu'à Notre-Dame-des-Prés, Chanteloup et la Justice; depuis Comporté jusqu'au bout de Preize, de Pouilly, Fouchy, du Pont-Sainte-Marie. Les arbres fruitiers ne doivent être ménagés qu'à 200 pas des remparts. 300 livres d'amende et la confiscation des bois sont la pénalité édictée par l'ordonnance. On décide encore que des moulins à bras et à cheval seront construits en ville. En cas de siége par le roi de Navarre, on jure de ne pas capituler, et l'on renouvelle le serment de la Ligue sur le Saint-Sacrement.

19 Avril.

1590. — Outre les mesures décisives prises le 11 avril, le comte de Saint-Pol, d'accord avec la population, décide que les plantations, les maisons, *même les églises,* seront rasées, pour défendre les abords de Troyes; que les vannes du moulin de Sancey (Saint-Julien) seront enlevées et seront minées par-dessous. Mille cavaliers, mille arquebusiers sont ajoutés en renfort à la garnison. On décide que les boutiques seront fermées, et les habitants tenus de se trouver, en cas d'alarme, au-devant des maisons de leurs capitaines, avec pics, pelles, pioches, haches et serpes. Les gens des faubourgs sont mis en demeure d'amener en ville leurs chevaux et leurs vivres.

20 Avril.

1590. — Les religieuses de Notre-Dame-des-Prés, en vue de la guerre contre le roi de Navarre, et craignant ses suites, obtiennent de se retirer dans les bâtiments du Saint-Esprit (caserne de l'Oratoire), sous la condition d'en obtenir la faculté de l'abbé de Citeaux, chef de leur ordre.

23 Avril.

1590. — Le comte de Saint-Pol, commandant à Troyes pour la Ligue, se prépare à résister à l'armée royale, qui met les villes de ligueurs en l'obéissance de Henri IV. Le comte fait abattre l'église de Saint-Martin-ès-Aires, celle du couvent des Antonins, au même endroit, et celle de la Trinité, de Preize. Les matériaux sont employés, avec ceux du château fort de Payns, à élever le fort Chevreuse, établi à l'extrémité de la rue actuelle Jaillant-Deschainets, et le fort dit du Four, vers l'église des Lazaristes de Notre-Dame-en-Isle. Les bâtiments, les jardins, les arbres, sont détruits pour assurer la défense, à cinquante pas de l'enceinte, tout autour de Troyes.

24 Avril.

1590. — Permission est donnée aux Trinitaires, à cause de la guerre et de la démolition par la Ligue du couvent de la Trinité de Preize, de se retirer en la maison de la *Trinité de l'Hôpital.*

28 Avril.

1590. — On va mesurer par le fait suivant l'étendue de l'énergie et des sacrifices des ligueurs. Une partie des biens et les blés des religieux de Molème et de Montiéramey sont vendus pour subvenir aux frais de la guerre contre le roi de Navarre.

— Deux hommes, Sangey et Tavot, faits prisonniers près de Montiéramey, sont exécutés par les ligueurs, sous l'inculpation d'être partisans des Huguenots.

14 Mai.

1590. — Les cavaliers et les arquebusiers, tenant garnison pour la Ligue, sont placés sous les ordres du maire et des échevins.

28 Mai.

1590. — Des gardes-du-corps sont donnés, pendant la Ligue, à Nicolas de Hault, seigneur de Courcelles et maire de Troyes. Les troubles et les luttes intestines causés par les ligueurs, les royalistes et les politiques, exposaient la vie du maire, en le désignant aux coups des deux partis qui se trouvaient en minorité. L'administration municipale, qui tenait pour la Ligue, comme la majorité des habitants, avait alors des pouvoirs politiques et militaires presque sans limites, et dont le régime actuel ne saurait donner l'idée.

27 Juillet.

1590. — Le château de Courcelles, entre Fresnoy et Clérey, est démantelé pendant les guerres de la Ligue, et probablement pour qu'il ne fût pas pris par les partisans du roi de Navarre.

— Le corps de ville tient sur les fonds baptismaux une fille du maréchal de Praslin. Mme la duchesse de Longueville est marraine. Elle donne à l'enfant ses prénoms. M. Le Marguenat, maire, quatre échevins et quatre conseillers, représentaient le corps de ville.

9 Août.

1590. — Date d'une lettre de Henri IV à M. d'Inteville, lieutenant-général du gouvernement de Champagne. Cette lettre stimule le destinaire afin qu'il fasse rentrer la ville de Troyes, alors au pouvoir des ligueurs, dans l'obéissance qu'elle doit à son souverain légitime. Ce fut une des causes de la *journée de Saint-Lambert,* organisée par Eustache de Mesgrigny, pour chasser les ligueurs.

17 Septembre.

1590. — *Journée de Saint-Lambert* ou des *barricades,* à Troyes. Eustache de Mesgrigny, qui voulait remettre la ville sous l'autorité du roi Henri IV, et en chasser les ligueurs, s'entend

avec le comte de Grandpré, Tourteron, d'Inteville et autres, pour s'emparer de Troyes par surprise. Les troupes réunies des assaillants parviennent à escalader, vers trois heures du matin, les murs ou rempart du *Joly-Sault*, près des moulins de Chaillouet, et à s'emparer de la porte Saint-Jacques. Ils arrivent jusqu'au milieu de la ville. L'alarme est donnée, la population court aux armes ; on élève des barricades, et 2,000 combattants, réunis à la hâte, font face aux troupes conduites par Mesgrigny. Un combat acharné s'engage au pont de la Girouarde, de la Salle, et près des Cordeliers. La cavalerie des assaillants, rangée en bataille, au nombre de 500 hommes, sur la place Saint-Pierre, est mise en déroute par les Troyens. En ce moment, les bourgeois étaient plus de 4,000; ils achèvent, sur la place Saint-Nizier, la déroute des agresseurs, qui s'enfuient, laissant près de 900 hommes des leurs, tués, blessés ou prisonniers. La petite armée de Mesgrigny ne comptait que 1,500 hommes.

— Yves-le-Tartier, doyen de Saint-Etienne, est tué au cloître sur une barricade qu'il commandait.

18 Septembre.

1590. — Emeute provoquée par les querelles religieuses et par les divisions qu'elles engendrent. La populace pille plusieurs maisons. On double les postes de garde à l'évêché et à l'hôtel-de-ville.

20 Septembre.

1590. — Les ligueurs déploient contre leurs adversaires, les royalistes, des rigueurs excessives. Les femmes de ceux qui ont émigré au camp de Henri IV doivent être châtiées. Leurs biens sont inventoriés et sequestrés. Cependant on diffère l'application de ces mesures. En même temps, des fauconneaux chargés sont mis pour la sûreté du maire en sa maison.

26 Septembre.

1590. — A la charge de ne pas les mettre en batterie et de ne pas faire de barricades, les chanoines de Saint-Etienne sont autorisés à mettre chez eux des fauconneaux (canons) pour se défendre.

14 Octobre.

1590. — Le primat de Lyon arrive à Troyes; il est reçu par le maire.

28 Janvier.

1591. — Mort d'Edme Auger, natif d'Alleman (ancien diocèse de Troyes). Il fut un des prédicateurs les plus distingués de l'ordre des Jésuites, et confesseur de Henri III.

15 Mai.

1591. — Date du testament d'Amadys Jamin, en faveur de Chaource; il donne une rente de 300 livres pour fonder une école où l'on enseignera les bonnes lettres latines et grecques, et ce qui est accoutumé dans les colléges.

16 Juillet.

1591. — Seulement pendant les jours de leurs audiences, les juges et les consuls sont dispensés du service de la garde bourgeoise.

27 Septembre.

1591. — Une lettre de M. de Luxembourg exhorte le maire et les échevins à prendre le parti du roi Henri IV.

6 Octobre.

1591. — Le présent à faire au duc de Guise, venant à Troyes, après sa sortie des prisons de Tours, est fixé à 2,000 écus.

— On décide que M. de Guise et ses officiers seront *régalés* dans l'Hôtel-de-Ville, et qu'il sera fait un don de 2,000 écus.

10 Novembre.

1591. — Chute du fort de Chevreuse. Improvisé par le comte de Saint-Pol, au mois d'avril de l'année précédente, pour augmenter les éléments de résistance à apporter à Henri IV, le fort Chevreuse n'offrait aucune des conditions de durée propres au reste de l'enceinte.

22 Avril.

1592. — Pirolle, l'un des soldats qui faisaient partie de l'expédition du jour de la *Saint-Lambert* (1590), est mis aux fers et pendu.

13 Juin.

1592. — Des bancs sont votés pour la justice et le corps de ville, au-devant de la chaire du prédicateur à la cathédrale.

— Pour emprisonner les espions et les porteurs de lettres d'avis, qui peuvent servir les intérêts du roi de Navarre, on décide que des cachots seront faits sous l'Hôtel-de-Ville.

4 Septembre.

1592. — On construit l'écluse dite de la Planche-Clément. C'était probablement celle qui réglait l'entrée des eaux dans le ru Cordé, que remplace le canal de la Haute-Seine.

14 Mars.

1593. — Arrivée du fils aîné du duc du Maine à Troyes; sept ou huit compagnies sont mises sous les armes, et l'on tire le canon.

13 Avril.

1593. — Le comte de Saint-Pol, commandant pour la Ligue, prend, à l'aide de son armée, dont Troyes fournissait les éléments, et surtout l'artillerie, la petite ville de Rosnay et son château.

11 Juin.

1593. — Henri IV mande à Saint-Denis, René Benoist, qui fut depuis évêque de Troyes. Ce fut après les conférences qu'eut le Roi avec René Benoist et le curé de Saint-Merry qu'il prononça son abjuration.

29 Août.

1593. — Le bailli de Troyes, M. de Chamoy, prenant la qualité de gouverneur, la ville forme opposition à cette prétention d'usurper une qualité qu'on lui conteste.

25 Octobre.

1593. — Ordonnance du maire et des échevins qui défend aux soldats, forains, étrangers et gens sans aveu, de monter et de se promener sur les remparts et la contre-escarpe des fossés.

2 Novembre.

1593. — Les capucins présentent une requête pour avoir la faculté de s'établir à Troyes.

5 Avril.

1594. — Un héraut d'armes arrive à Troyes chargé de lettres

signées par Henri IV, dans lesquelles il invite le maire, les échevins, les chapitres, les officiers de justice, à le reconnaître en qualité de roi de France, et comme légitime successeur de Henri III.

Les dispositions générales de la population, sondées par Jean Paillot, écuyer, seigneur de Nuisement, sont généralement favorables, malgré les ligueurs, à la reconnaissance de Henri IV. Le héraut est introduit. Paillot fait assembler devant et derrière l'Hôtel-de-Ville un millier d'hommes qui acclament d'avance Henri IV. Petit à petit, Paillot finit par gagner tous les corps de la ville. Le maréchal de Biron, qui se trouvait avec trois mille hommes à Torvilliers, est averti de ce qui se passe et se prépare à avancer vers la ville.

— Une députation est nommée pour aller prêter serment à Henri IV, dont la reconnaissance, longtemps repoussée, avait été enfin entraînée par l'influence de Jean Paillot, premier échevin de la ville. Cette députation se compose de Hennequin, doyen de Saint-Pierre; Le Maignan, doyen de Saint-Etienne; des lieutenants-général et particuliers, de l'échevin Paillot et du conseiller Marguenat.

6 Avril.

1594. — Le maréchal de Biron, accompagné de M. d'Inteville, lieutenant désigné du Roi dans la province de Champagne, de M. de Praslain, gouverneur et bailli de Troyes, au même titre, de trois mille hommes de troupes, arrive de Torvilliers à Troyes, sur l'invitation de Jean Paillot.

7 Avril.

1594. — Le maréchal de Biron, commandant les troupes de Henri IV, et qui venait prendre possession de Troyes au nom du Roi, fait chanter un *Te Deum* à la cathédrale, et invite le duc de Chevreuse à quitter Troyes avec ses troupes et ses bagages. Le duc obéit et va faire sa jonction avec le duc de Guise qui se trouvait à Dienville. Un feu de joie est allumé sur la place du Marché-au-Blé.

12 Avril.

1594. — MM. de Luxembourg et de Nevers viennent faire reconnaître Henri IV par les habitants après son abjuration.

22 Avril.

1594. — On ordonne qu'un inventaire des blés renfermés dans les greniers et dans les magasins de la ville sera fait avec soin. Il y avait alors une famine en Champagne.

27 Avril.

1594. — Lors de l'entrée du duc de Rethelois, fils du duc de Nevers, gouverneur de Champagne, on lui fit don d'un marc d'argent valant 300 écus.

6 Mai.

1594. — La ville fait présent à René Benoist, qui fut évêque *in partibus*, d'une somme de 200 écus pour subvenir à ses dépenses, en raison des obstacles que rencontrait la jouissance de ses revenus épiscopaux.

René Benoist, n'ayant pu obtenir ses bulles de la cour de Rome, renonça, après avoir attendu onze ans, au siége de Troyes, qu'il céda à son compatriote, René de Breslay.

8 Mai.

1594. — M. de Praslain est nommé bailli de Troyes.

9 Septembre.

1594. — Il est décidé que les chirurgiens présenteront un de leurs confrères pour remplir les fonctions de titulaire à *la Santé*.

7 Mars.

1595. — Arrivée à Troyes du duc de Guise. On décide qu'un grand nombre d'habitants iront à cheval au-devant de lui, et qu'on lui fera compliment à la porte.

24 Avril.

1595. — Défense est faite aux *regrattiers* du blé (blâtiers et revendeurs) d'acheter par semaine plus de six setiers de blé. Ils sont tenus, en outre, de laisser leurs achats dans leurs boutiques, et de les offrir à la vente. L'obligation de déclarer les quantités qu'ils détiennent, aux commissaires de police, complète la portée de ce règlement.

15 Mai.

1595. — On visite la fontaine de Nuisement, près de Torvilliers, pour se rendre compte de la possibilité d'en amener les eaux à Troyes.

1er Juin.

1595. — A l'occasion de l'entrée solennelle du roi Henri IV, la

ville donne une somme de 10 mille écus. Ce don ressemble assez à une contribution, car il représentait plus de 500,000 fr. d'aujourd'hui.

5 Septembre.

1595. — La Belle-Croix, en voie de reconstruction, est l'objet de réceptions d'ouvrages.

7 Août.

1596. — Le Parlement de Paris rend un arrêt contre la confrérie du *Cordon de Saint-François* de Troyes, auquel les Franciscains attribuaient de grandes indulgences. Le Parlement supprime les livres imprimés sur ce sujet, en défend la vente et prohibe les réunions provoquées par les confréries.

13 Novembre.

1596. — Les Cordeliers demandent à tenir l'année suivante un Chapitre général.

21 Janvier.

1597. — Les officiers municipaux de Troyes établissent un règlement portant que nul ne pourra être admis en charge de maire, d'échevin et de conseiller de ville, s'il n'est originaire de Troyes. Ce règlement, quoique homologué par le Parlement, ne put s'exécuter.

31 Mars.

1597. — Henri IV donne l'ordre de démolir les fortifications de Rosnay, qu'il regarde comme préjudiciables à celles de Troyes. Rosnay avait été occupé, quatre ans auparavant, par le comte de Saint-Pol, commandant d'une armée de ligueurs.

31 Janvier.

1597. — Première exécution par le supplice de la croix de Saint-André. Le condamné Jehan Brunet, larron célèbre, fut crucifié et rompu place de l'Etape-au-Vin. Le malheureux Brunet vécut pendant sept heures.

14 Février.

1597. — A l'entrée de Mme d'Inteville, femme du lieutenant-général de Champagne, des cavaliers, les compagnies de Croncels et de Comporté, et les habitants de Croncels, sont mis

sous les armes. On place les armoiries devant le logis de M[me] d'Inteville; on tire le canon, et l'on fait un présent de linge et de confitures; le tout, *sans tirer à conséquence,* pour les femmes des lieutenants-généraux.

18 Mars.

1597. — Les capitaines des compagnies de la ville sont exemptés des commissions publiques.

— On fait le règlement des gardes et guets, tant de jour que de nuit, dans la ville de Troyes.

27 Avril.

1597. — Henri de Bourbon, duc de Montpensier, comte de Bar-sur-Seine, épouse Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse de Joyeuse.

20 Juin.

1597. — Sur la plainte de la corporation des bouchers de Troyes, Henri IV supprime la faveur d'être nommé maître aux entrées de ville, succès, mariages et autres actes signalés des rois et reines; il ne fait une exception que pour les fils de maîtres expérimentés et trouvés capables.

7 Septembre.

1597. — Les conseillers de ville déclarent que le corps de ville ne doit pas se rendre officiellement au convoi de Messieurs du Présidial, quoiqu'ils aient été échevins.

15 Septembre.

1597. — L'ordre à suivre aux convois des arquebusiers revêtus de grades est déterminé par le Conseil de ville.

22 Septembre.

1597. — On chante un *Te Deum* pour célébrer les succès d'Henri IV sur les Espagnols.

28 Novembre.

1597. — Pour fêter l'entrée du maréchal de Biron, le corps de ville arrête que deux ou trois pièces de canon et des pétards seront tirés, et qu'on offrira les vins d'honneur.

7 Janvier.

1598. — Le Conseil de la ville de Troyes décide qu'il fera l'acquisition de différentes maisons pour joindre aux bâtiments de l'Hôtel-de-Ville qui, quelques temps après, fut entièrement reconstruit.

13 Janvier.

1598. — Le Conseil de ville de Troyes décide qu'il sera donné cent écus au Chapitre provincial des Cordeliers, pour les frais que la réunion avait occasionnés au couvent de la ville.

28 Mars.

1598. — A l'occasion de la réduction de la Bretagne, on chante un *Te Deum* à la cathédrale; et l'on dresse un feu de joie. Le feu est mis par le lieutenant Martin et le maire de Troyes.

3 Juillet.

1598. — Le curage général des fossés de défense de la ville de Troyes est entrepris, et les habitants des villages de la banlieue, à quatre lieues à la ronde, y contribuent par des corvées. On sait que Troyes leur servait de refuge en cas de guerre.

7 Juillet.

1598. — Lettres patentes de Henri IV, qui donnent la jouissance de tous les revenus de Bar-sur-Seine à Henri de Bourbon, duc de Montpensier.

13 Août.

1598. — Le curage des fossés, près de la Planche-Quenat, est mis à la charge du clergé.

2 Septembre.

1598. — La police du roulage est de vieille date. On réglemente les cochers de voitures et les messagers.

— Le corps de ville va saluer le général de l'ordre des Cordeliers, qui venait d'arriver à Troyes.

2 Janvier.

1599. — Henri IV confirme, par lettres patentes, la célèbre abbaye de Clairvaux dans la jouissance et la possession de tous ses priviléges.

17 Février.

1599. — Le Chapitre général des Jacobins obtient un secours de la ville pour subvenir à ses dépenses.

9 Avril.

1599. — La charge de capitaine de l'Arquebuse est remise à la nomination du maire par le trésorier de Nevelet, délégué par la compagnie.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

21 Janvier.

1600. — Entrée et réception, par le corps de ville, d'un ambassadeur de Venise, qui descendit à *l'Ecu-de-Bourgogne,* où on lui rendit les hommages accoutumés.

4 Février.

1600. — Les arquebusiers obtiennent la permission de vendre le terrain où la compagnie se rassemblait. C'était au-delà de la porte Croncels. A partir de cette époque, les arquebusiers s'établirent à la Planche-Clément, et firent construire un hôtel splendide au milieu de vastes jardins et d'une pelouse pour le tir. Les fenêtres furent ornées de vitraux de Linard Gonthier, célèbre peintre verrier, qui exécuta les magnifiques panneaux placés maintenant aux fenêtres de la Bibliothèque.

27 Février.

1600. — Bénédiction de la chapelle du collége de Troyes par l'évêque de Digne.

30 Mars.

1600. — Un arrêt du Conseil exempte Troyes de l'impôt des tailles, comme *capitale de la province de Champagne et de Brie.*

4 Novembre.

1600. — Une maison, près de l'Hôtel-de-Ville, appartenant à Pierre de Guilly, auparavant louée au maire et aux échevins, est achetée pour être jointe à l'Hôtel-de-Ville.

23 Novembre.

1600. — L'administration prend des mesures pour vérifier le rendement des blés employés par la boulangerie, et elle réforme le boisseau selon le règlement de 1579.

7 Avril.

1601. — Déclaration du Roi qui défend au bailli de Troyes, ou à son lieutenant et gens tenant le siége présidial, de troubler les consuls (juges des affaires de commerce) dans leur prestation de serment aux anciens consuls. Ce privilége avait été octroyé aux consuls de Troyes en 1573.

24 Juillet.

1601. — On fixe les clauses et les conditions sous lesquelles les régents du collége de Troyes seront tenus de prendre et de gouverner les enfants.

26 Juillet.

1601. — On passe contrat avec M. Boulanger, principal du collége, pour les conditions et les classes.

12 Septembre.

1602. — Mort du poète troyen Jean Passerat, âgé de 68 ans. Savant latiniste, poète spirituel, Passerat composa plusieurs jolies fables en français, et collabora avec Rapin, Pithou et autres littérateurs, à la satire Ménippée. Les Jésuites n'avaient pas de plus sarcastique adversaire que Passerat, dont les railleries implacables obtenaient un grand succès sur les esprits passionnés des Parisiens du XVI[e] siècle.

25 Avril.

1603. — La nomination du graveur de la monnaie est reconnue appartenir au maire et aux échevins.

8 Mai.

1603. — Les Jésuites ayant été demandés par une partie des habitants pour tenir un collége, l'ordre demande 5,000 livres de rentes, et soumet des plans d'agrandissement. On consent d'abord à faire un fonds de 4,500 livres, sauf à l'augmenter ; puis on retire le projet de subvention l'année suivante, en déclarant qu'on ne recevra la compagnie que si le Roi fait les frais d'entretien. Enfin, huit

ans plus tard, les habitants se refusent à admettre la compagnie, à quelque titre que ce soit, et déploient un esprit d'antipathie et de résistance qui a marqué dans l'histoire de Troyes.

13 Août.

1603. — La ville s'oppose à la construction d'un moulin à vent sur la Tour-Boileau.

28 Mai.

1604. — René Benoist, surnommé *le Pape des Halles,* à cause de l'autorité qu'avait sur les masses sa parole entraînante, publie des ordonnances synodales dans le diocèse de Troyes. Evêque de Troyes, après avoir été confesseur de Marie Stuart, curé de Saint-Eustache, lecteur de Henri III, confesseur de Henri IV, qu'il amena à abjurer le protestantisme, René Benoist fut nommé évêque de Troyes. Le Pape, mécontent des doctrines insérées par Benoist dans l'*Apologie catholique,* d'une traduction de la Bible censurée par la Cour de Rome, et par d'autres motifs tenant à l'avènement de Henri IV, refusa ses bulles. Benoist resta évêque de Troyes *in partibus*, tout en jouissant du temporel, et attendant ses bulles pendant onze ans. Enfin, fatigué d'attendre, il donna sa démission.

13 Décembre.

1604. — Le Conseil de ville décide qu'il ne poursuivra point l'établissement des pères Jésuites, à moins que le Roi ne fournisse les fonds nécessaires à leur entretien.

12 Avril.

1605. — L'administrateur de l'hospice de la Trinité est élu par les bourgeois.

18 Octobre.

1605. — Pour l'entrée de M. René de Breslay, évêque de Troyes, le Conseil de ville décide qu'on ira jusqu'à Saint-Antoine au-devant de lui, et qu'on le conduira jusqu'à l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, où il était descendu

23 Octobre.

1605. — Date du procès-verbal dressé à l'occasion des devoirs rendus par les quatre barons de la Crosse, de Méry-sur-Seine, de Poussey (Maizières-la-Grande-Paroisse), de Saint-Just et d'Anglure, à l'évêque René de Breslay, le jour de son *joyeux avènement.* Entre autres cérémonies, les quatre barons de la Crosse portaient l'évêque

dans une chaise, depuis l'église du couvent de Notre-Dame-aux-Nonnains jusqu'à la cathédrale. L'évêque devait, en échange de cet honneur, certains joyaux et payer certains droits.

28 Novembre.

1605. — Transaction entre le Trésor royal et le clergé de Troyes au sujet du sou pour livre imposé sur les prêtres du diocèse.

11 Février.

1607. — Date du décès de Le Bé, maire de Troyes.

21 Février. (*Date incertaine.*)

1607. — Le bureau des finances délivre un certificat qui constate la vérification des priviléges de la collégiale Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, aux termes desquels le Chapitre a le droit de lever certains péages, passages, pontenages, chaussées ou travers, sur les passants près des portes de Bar-sur-Aube.

2 Mai.

1607. — On décide la construction des bâtiments de *la Santé,* édifice élevé à l'endroit qu'occupe la Recette générale, et en remplacement de la chapelle Saint-Jean-Châtel.

15 Juin.

1607. — Les arquebusiers de Troyes reçoivent de la ville 150 écus pour fournir aux frais de leur voyage à Reims, où l'on rendait le bouquet; on leur défend néanmoins d'emmener le trompette de la ville.

15 Août.

1607. — Le cérémonial à observer, lors de l'entrée du duc et de la duchesse de Nevers à Troyes, est arrêté par le corps de ville. L'entrée eut lieu le 19.

10 Octobre.

1607. — Mort de M. d'Inteville, lieutenant-général de la province de Champagne et de Brie. Une députation est nommée pour aller présenter ses doléances à la veuve.

24 Septembre.

1607. — Mort de M. d'Aultruy, maire. On arrête l'ordre du cérémonial à observer.

7 Mars.

1608. — Mort de René Benoist, nommé évêque de Troyes, et qui contribua puissamment à l'abjuration de Henri IV. Les intrigues des ligueurs, déconcertés par l'abjuration, firent ressentir leur contre-coup à René Benoist, qui ne put obtenir ses bulles, mais resta en possession des revenus de l'évêché.

17 Mars.

1608. — On arrête l'ordre qui sera suivi à l'entrée de M. de Praslain, nommé gouverneur de Champagne et Brie.

8 Juin.

1608. — Entrée solennelle du marquis de Praslain à Troyes, en qualité de gouverneur-général de Champagne et de Brie.

10 Juin.

1608. — La milice de Troyes, ayant avec elle trois canons, fait sa jonction avec le marquis de Payns, pour donner la chasse à deux bandes de soldats suédois et allemands répandues dans la campagne.

15 Décembre.

1608. — Entrée de la duchesse de Praslain à Troyes.

17 Juillet.

1609. — Le maire et les échevins de Troyes établissent que les marchés sont francs de tous droits de place, et qu'ils ne doivent rien au Roi.

12 Juillet.

1610. — Réception des Capucins aux charges imposées le 6 novembre 1609.

23 Juillet.

1610. — Le roi Louis XIII confirme Mme de Montpensier dans la jouissance viagère des revenus de la terre de Bar-sur-Seine.

13 Septembre.

1610. — Consultation importante de Sébastien Rouillard, historien de Melun, concernant la coutume qu'avaient les chanoines de Troyes d'excommunier, tous les dimanches, après la procession,

ceux qui empêchaient de moudre au moulin de Jaillard. Rouillard estime l'excommunication *surannée et n'être plus de saison.*

4 Octobre.

1610. — On nomme les députés pour assister au sacre de Louis XIII, à Reims.

21 Octobre.

1610. — Le buffet des orgues de l'église Saint-Jean est entrepris par Antoine et Noël Fournier, menuisiers-sculpteurs à Troyes.

22 Octobre.

1610. — On députe à Reims des habitants pour assister au sacre de Louis XIII.

26 Octobre.

1610. — Arrivée à Troyes du prince de Condé.

2 Novembre.

1610. — Entrée de la duchesse de Nevers.

10 Juin.

1611. — Lecture est donnée, aux membres du corps de ville, des lettres octroyées aux Jésuites par le Roi, afin d'établissement à Troyes. On décide qu'il en sera référé à l'assemblée générale. Mais tout d'abord c'est de l'hostilité que le célèbre corps rencontre.

16 Juin.

1611. — Des députés sont nommés pour aller protester en Cour contre l'établissement des Jésuites.

2 Septembre.

1611. — On empêche la reconstruction des moulins à papier qui étaient établis sur le cours d'eau alimentant les moulins de Chaillouet.

2 Janvier.

1612. — Date du procès-verbal relatant le rétablissement du Conseil de ville de Mussy-sur-Seine. Ce procès-verbal constate « que depuis les dernières guerres civiles, et pendant icelles, les

affaires de la communauté de Mussy avaient été si mal gouvernées par le mauvais ordre, que la ville se trouvait obérée d'infinies debtes, la plupart de leurs communaux vendus, leurs murailles entièrement ruinées, et la ville sans pavé..... »

18 Mars.

1613. — Le Conseil de ville fournit 3,000 livres pour bâtir une maison à M. le duc de Nevers, dans Charleville, dont il possédait la seigneurie.

14 Juin.

1613. — Décision relative à l'épidémie. On vote le rétablissement de la maison spéciale des pestiférés.

25 Février.

1614. — Le duc de Nevers adresse une lettre au maire et aux échevins de Troyes, sur la retraite du prince de Condé et la guerre dite *des Guéridons,* dont le maréchal d'Ancre était la cause et le prétexte. Le conseil décide que ces lettres seront envoyées, sans être lues, au Roi. La ville se montra mieux inspirée dans cette occasion que pendant la Ligue. Condé fut moins heureux à Troyes que les Guise et les Mayenne.

6 Mars.

1614. — Le Roi et la Reine régente (Louis XIII et Marie de Médicis), écrivent au corps de ville pour lui défendre de laisser entrer le duc de Nevers et d'autres princes dans leurs murs.

5 Août.

1614. — Le Noble, lieutenant-général, et Bazin, maire de Troyes (dont la tombe est au pied de l'escalier de la tour de la Madeleine), sont nommés députés aux Etats-Généraux convoqués à Sens. Le greffier de la ville doit les accompagner.

2 Septembre.

1614. — Les chanoines de Saint-Pierre élèvent la prétention de recevoir en nature le montant des dîmes qui leur sont dues dans les vignes sur le produit des récoltes.

5 Octobre.

1614. — Les députés de Troyes aux Etats-Généraux de Sens se mettent en route. Le maire emmène avec lui le greffier de la ville.

20 Octobre.

1614. — Le clergé du diocèse de Troyes présente à l'assemblée générale, tenue à Paris, ses doléances et remontrances.

13 Janvier.

1615. — M. le duc de Vendôme est reçu en grande cérémonie à la porte Saint-Jacques.

17 Avril.

1615. — Nicolas Mérille est nommé avocat de la ville.

23 Juin.

1615. — On défend la fabrication et l'usage de la bière. Il y avait alors une épidémie.

15 Octobre.

1615. — Un sieur Gombault est envoyé avec des lettres de créance auprès de la municipalité de Troyes par le prince de Condé (guerre de la fronde).

23 Novembre.

1615. — Entrée du duc de Nevers et de sa femme.

1er Décembre.

1615. — Méry-sur-Seine devant être assiégé par M. de la Vieuville, la ville de Troyes donne du canon, à la condition qu'il sera rendu.

9 Décembre.

1615. — Rosnay est assiégé par le capitaine Dandelot.

6 Avril.

1616. — Date de la décision relative à la construction de l'Hôtel-de-Ville actuel. On projette le bâtiment principal.

14 Juillet.

1616. — Les bondes sont fermées et réduites à la grosseur d'un éteuf (balle de jeu de paume), du moins on l'ordonne, et l'on prescrit la pose à leur embouchure d'une plaque de fer aux armes de la ville, à peine de 100 fr. d'amende.

8 Janvier.

1617. — Rentrée à l'arsenal du Petit-Louvre, où sont maintenant les Ursulines, de toutes les pièces de canon qui avaient servi à la réduction de Rosnay. Troyes avait fourni une partie de son artillerie pour vaincre la résistance de Rosnay, qui s'était rangé du parti dit *des Princes,* représenté par le prince de Condé. Les habitants appuyaient, comme on le voit, les derniers efforts tentés par *la Ligue*, que Henri IV avait vaincue. La faveur dont jouissait le maréchal d'Ancre servit de prétexte au prince de Condé, au duc de Longueville et au maréchal de Bouillon, pour agiter les provinces pendant la minorité de Louis XIII.

30 Mars.

1617. — M. de Vienne, lieutenant particulier, prétend avoir le droit de siéger aux séances du Conseil de ville, et agit d'autorité en conséquence. Un procès-verbal est dressé.

29 Septembre.

1617. — Le Chapitre de l'église Saint-Etienne passe marché avec Jean-Baptiste Lemoine, organiste de Troyes, pour faire des travaux complémentaires aux orgues.

30 Octobre.

1617. — Procès-verbal de l'établissement des Pères de l'Oratoire à Troyes. Autorité des évêques sur les religieux : pas de vœux, vie commune, pas de privilèges; telles sont les constatations obligatoires faites dans le procès-verbal.

15 Janvier.

1618. — Le marquis de Praslain obtient la survivance de son père dans la lieutenance du gouvernement de Champagne et Brie.

14 Juillet.

1618. — Les étrangers qui veulent se fixer à Troyes sont astreints à se faire inscrire au greffe de l'échevinage.

20 Août.

1618. — L'entrée solennelle du duc de Rethelois, gouverneur de Champagne et Brie, est réglée par le Conseil de ville. Tous les habitants doivent se trouver sous les armes; une cavalcade doit

accompagner les officiers de justice : on décide qu'il sera fait des dais de satin blanc, aux armes du duc, l'un mobile, d'autres à l'Hôtel-de-Ville, à l'Evêché, à la porte de la chambre du duc. Des pièces d'artillerie doivent être placées sur la tour Boileau, au boulevard Saint-Antoine ; des fauconneaux devant la Belle-Croix. On doit, en outre, mettre des musiciens à l'Hôtel-de-Ville, tapisser l'Evêché : une députation de l'échevinage et du conseil de ville reçoit l'ordre d'aller jusqu'à Sens au-devant du duc. Le présent doit consister en vaisselle, jusqu'à concurrence de mille ou douze cents francs.

14 Septembre.

1618. — Jehan Charbonnet, et autres perreyeurs, passent marché avec le Chapitre de Saint-Etienne, pour fournir six milliers *de pendants* de pierre de craie pour les voûtes.

13 Avril.

1619. — Date d'un procès-verbal de la nomination d'un député, pour assister à l'assemblée provinciale.

6 Mai.

1619. — La maison de *la Santé* se trouve terminée. C'était une sorte de succursale des hôpitaux dans les cas exceptionnels.

6 Juillet.

1619. — Un arrêt rendu par le Parlement donne aux supérieurs des communautés religieuses des trois grandes provinces ecclésiastiques le droit de faire arrêter, de leur propre autorité, les religieux vagabonds ou apostats.

12 Février.

1620. — Catherine-Henriette de Loménie, sœur d'un des seigneurs de Brienne, épouse Henri d'Orléans, marquis de Rothelin.

17 Avril.

1620. — Onze séditieux, arrêtés pendant l'émeute de l'avant-veille, sont pendus sommairement aux yeux du peuple.

17 Juillet.

1620. — Le roi fait défense aux habitants de Troyes de laisser entrer le duc de Guise.

13 Septembre.

1620. — Les Carmélites, sur le point de s'établir à Troyes, présentent à la ville les articles de leurs statuts.

7 Février.

1621. — Mort de François Pithou, frère du célèbre Pierre Pithou. François avait 77 ans. Il légua à la ville son hôtel et ses biens de Moussey, pour fonder un collége dont il interdit la direction aux Jésuites. La bibliothèque et des manuscrits de Pierre Pithou furent compris dans la donation.

21 Avril.

1621. — Les Corps de la ville de Troyes décident qu'il sera remontré au grand conseil que la maîtrise spirituelle de l'hôpital du Saint-Esprit (l'Oratoire) ne peut être unie à la congrégation.

22 Avril.

1621. — L'hôpital du Saint-Esprit étant réuni à la congrégation des Pères de l'Oratoire, il est passé contrat de la réunion.

6 Juillet.

1621. — Acte d'aveu et de dénombrement qui fixe la date de la fondation d'un collége municipal à Nogent-sur-Seine.

4 Mars.

1622. — Les habitants refusent d'accueillir les Jésuites, surtout relativement à l'hospice et au collége.

13 Avril.

1622. — Mort de M. le maréchal de Praslain.

16 Août.

1622. Le curage des fossés est reconnu devoir être à la charge des habitants.

10 Septembre.

1622. — La compagnie de trois cents hommes, fournie par la ville de Troyes, et placée sous les ordres de M. de Bouilly, capitaine, est licenciée.

16 Septembre.

1622. — La ville reconnaît qu'elle doit l'entretien du pont du moulin de Bréviandes.

20 Octobre.

1622. — Mort du duc de Rethelois. Son cercueil traverse la ville de Troyes, et le corps de ville lui rend les honneurs accoutumés.

18 Novembre.

1622. — Date d'un procès-verbal dressé à la réquisition du trésorier de France, pour constater l'état de l'œuvre de la cathédrale, et évaluer les dépenses nécessaires à l'achèvement des deux tours. Sont nommés experts : Jean et Claude Barry, charpentiers ; Gérard Boudrot, Jean Dauphin, maçons ; Nicolas Pajot et François Imbault, couvreurs. L'escalier de la tour Saint-Pierre comptait alors 365 marches.

10 Décembre.

1622. — Date d'un marché passé entre le Chapitre de la collégiale Saint-Etienne et Linard-Gonthier, peintre-verrier, pour refaire une des verrières de l'église, moyennant 50 livres tournois.

1er Mai.

1624. — La ville somme les Pères Jésuites de quitter la ville de Troyes.

3 Juin.

1624. — Entrée à Troyes de Mme la princesse de Condé.

4 Juin.

1624. — Après douze ans de résistance opiniâtre, les habitants de Troyes finissent par obtenir l'expulsion des Jésuites. Ceux-ci se retirent par arrêt du Roi.

16 Août.

1624. — La compagnie de l'Arquebuse rend le prix général.

1er Mai.

1625. — Arrivée à Troyes du légat du pape Barberini.

13 Juillet.

1625. — Pose de la première pierre de l'Hôtel-de-Ville de Troyes, construit sur les dessins de l'architecte Louis. Le duc de Nevers, gouverneur de Champagne et de Brie, accomplit la cérémonie.

14 Octobre.

1625. — Un *Te Deum* est chanté pour célébrer la victoire remportée par les troupes royales contre les rebelles commandés par M. de Soubise.

15 Novembre.

1625. — Un règlement est fait pour prévenir les incendies et fixer le lieu de rendez-vous des compagnies.

10 Février.

1626. — Mort du maréchal de Praslain. Des funérailles magnifiques lui sont faites aux frais de la ville.

10 Avril.

1626. — Les religieuses de la *Congrégation de Notre-Dame*, dont le couvent occupait l'emplacement de la gendarmerie, présentent une requête afin d'établissement à Troyes. L'assemblée demande la communication de leurs statuts et du pouvoir de la supérieure.

16 Avril.

1626. — Pendant l'office de Pâques, il s'élève une émeute au sujet de la cherté du blé. On arrête plusieurs émeutiers.

18 Avril.

1626. — On pend encore deux émeutiers arrêtés pendant les troubles causés par la cherté.

6 Juin.

1626. — Exil du marquis de Praslain fils, à cause de son duel avec le marquis de Prades.

5 Janvier.

1627. — Le nonce du pape et le duc de Nemours passent dans la ville de Troyes, qui leur rend les honneurs accoutumés.

22 Janvier.

1627. — Date de la translation du collége de *la Licorne*, existant alors où furent les *Sœurs de la Congrégation*, où est la gendarmerie, dans l'hôtel des frères Pithou, en face de Saint-Remy.

25 Février.

1627. — Arrivée à Troyes du prince de Condé. Quatre compagnies sont rangées sous les armes ; le canon est placé aux murailles; deux échevins et deux conseillers de ville vont complimenter le prince.

2 Avril.

1627. — L'avocat de la ville est gagé à 40 livres par an. Ce traitement fixe le mettait constamment à la disposition de l'échevinage.

6 Juillet.

1627. — Exil, à Troyes, de Pithou, conseiller au Parlement.

23 Novembre.

1627. — Emeute devant la maison du sieur Louis Bertaut. Pouvoir est donné aux capitaines d'arrêter les perturbateurs.

16 Mars.

1628. — Naissance de François Girardon, fils de Nicolas Girardon, fondeur de métaux, et Anne Saingevin. Placé d'abord chez un procureur, François Girardon exécuta plus de dessins que de copies de pièces. Fatigué des reproches du procureur, le père de Girardon fit du clerc un apprenti sculpteur en le mettant chez Baudesson, menuisier-sculpteur de Louis XIV. Il a laissé de nombreux travaux dont la nomenclature est impossible à faire. Simple, modeste, sans vanité, aimant son pays, se souvenant de ses plus humbles camarades, Girardon fut une de ces rares organisations qui montent sans perdre la mémoire du cœur. Il a laissé de précieux témoignages de son affection et de son talent à la ville de Troyes.

6 Avril.

1628. — Les Ursulines de Châlons et de Châtillon demandent la permission de s'établir à Troyes. Cette permission leur est accordée.

6 Mai.

1628. — Une émeute se produit à cause de la marque des toiles.

15 Juin.

1628. — Les religieuses de Châlons demandent la préférence sur les religieuses de Châtillon, qui demandaient comme elles à s'établir à Troyes.

16 Novembre.

1628. — Grandes réjouissances à Troyes, à l'occasion de la prise de La Rochelle sur les calvinistes. Ces fêtes ne prouvent pas moins que les luttes militaires l'intensité des passions religieuses du temps. La compagnie de l'Arquebuse de Troyes se distingua surtout parmi ceux qui célébrèrent la prise de La Rochelle. Elle donna feu d'artifice et grande symphonie. Linard Gontier exécuta un vitrail représentant l'attaque.

24 Décembre.

1628. — Installation dans le collége de la Licorne (gendarmerie actuelle) des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, venant de Vitry-le-François. Le lendemain, elles célébrèrent leur premier office.

23 Janvier.

1629. — Louis XIII arrive à Troyes en se rendant à l'armée du Dauphiné. Il descend, sans cérémonial, chez M. Largentier, baron de Chapelaines, propriétaire de l'hôtel renaissance que possède aujourd'hui, rue de Croncels, la famille de M. Paillot de Loynes.

25 Janvier.

1629. — L'entrée solennelle de Louis XIII, arrivé depuis le 23, s'accomplit au milieu d'un concours immense de population. Les compagnies de la milice bourgeoise de la ville et des faubourgs, au nombre de sept mille hommes, défilent devant le Roi. Les clés de la ville furent offertes par le maire et par les échevins. Des décharges d'artillerie, des présents, des cérémonies religieuses, des fêtes de toute sorte, marquèrent la réception de Louis XIII.

26 Janvier.

1629. — Louis XIII quitte Troyes au milieu des *vivat* des habitants, pour se rendre à Bar-sur-Seine. On leva sur la ville et les faubourgs la somme de 24,251 livres 17 sols pour subvenir aux frais du séjour du roi.

16 Mars.

1629. — La police de Troyes défend l'usage de la bière, à à cause de la contagion.

17 Avril.

1629. — Les frais occasionnés par l'entrée de Louis XIII font l'objet d'une imposition autorisée par lettres patentes.

17 Mai.

1629. — Mandement de Louis XIII, qui exempte les religieux et les prêtres de Troyes et des faubourgs du paiement de leur part dans la dépense faite à l'occasion de son entrée à Troyes, qui avait eu lieu au mois de janvier. Le maire et les échevins avaient préalablement taxé, pour cet objet, tous les prêtres de Troyes.

30 Mai.

1629. — Le sieur Richault, ingénieur-fontainier, propose d'élever des fontaines publiques dans la ville de Troyes. Ce projet, qui ne s'est trouvé réalisé qu'en 1855, grâce au legs de M. Jaillant-Deschainets, remontait au XVe siècle.

16 Juin.

1629. — Le Parlement maintient les chanoines de la cathédrale dans le droit de prendre le pas sur les chanoines de Saint-Urbain pendant les processions.

13 Juillet.

1629. — Entrée du duc d'Orléans, frère du Roi.

20 Novembre.

1629. Confirmation par le Roi, au profit du duc et de la duchesse d'Orléans, des revenus de la terre et seigneurie de Bar-sur-Seine.

22 Mars.

1630. — Les Ursulines sont mises en possession de la maison dite du Dauphin. Elles donnèrent leur nom à la rue où cette maison existe encore.

13 Avril.

1630. — Louis XIII, étant à Troyes, réunit les hôpitaux par arrêt du Conseil d'Etat, et à la requête de l'évêque René de Breslay.

15 Avril.

1630. — La reine Anne d'Autriche, accompagnée de la duchesse de Longueville, pose la première pierre du couvent des Carmélites du faubourg Croncels. Le Roi envoie sa musique; René de Breslay, évêque de Troyes, accomplit le cérémonial. Louis XIII donne 400 livres et la tuile nécessaire au nouveau couvent.

19 Avril.

1630. — La place de la Charbonnerie, appelée aussi la Haranguerie, est déclarée, par acte d'assemblée, propriété de la ville. On y tenait le petit marché.

1er Mai.

1630. — On alloue viagèrement au sieur Béchet, régent du collége, la somme de trente livres par an.

3 Août.

1630. — Le Conseil décide que les ecclésiastiques paieront leur part des frais d'entrée du Roi, et qu'il sera plaidé contre eux s'ils persistent dans leur refus de contribuer.

1er Septembre.

1630. — Prise de possession du collége de Troyes par les Oratoriens. Ils s'établissent dans la maison de François Pithou, où se trouve encore le lycée, en exécution du testament de ce généreux citoyen.

21 Septembre.

1630. — Depuis le 3 septembre, le Conseil arrête l'ordre de distribution qui se prolongea jusqu'à la fin du mois, pour les blés achetés par la ville. Il y avait famine à Troyes.

4 Juillet.

1631. — Une peste éclate à Bar-sur-Seine. En trois mois elle enlève plus de 600 personnes.

11 Octobre.

1631. — Une peste éclate à Troyes avec une violence inouïe. La municipalité prend des mesures de salut public.

28 Novembre.

1631. — Mort d'Emond Richer, de Chaource, auteur d'un livre intitulé : *De la Puissance ecclésiastique*, et de plusieurs ouvrages de critique qui le firent persécuter.

17 Décembre.

1631. — Claude Fay, chanoine de la cathédrale, donne une

somme de 1,200 livres à l'Eglise, pour la fondation de l'*Angelus* du matin et du soir.

14 Février.

1632. — Arrêté de compte des dépenses faites pour l'achat des pierres fournies de 1630 à 1632, afin de continuer la tour Saint-Pierre. Depuis déjà quelques années, on avait concentré toutes les ressources sur celle des deux tours du portail qui a pu seule être construite. On regrette d'autant plus vivement l'interruption de l'œuvre du XVIe siècle, que les architectes du XVIIe ont fait tout ce qu'il fallait pour aggraver les regrets. La tour Saint-Pierre a le malheur de couronner de sa masse informe le très-élégant portail trinitaire inspiré par l'art ogival de la dernière période.

10 Mars.

1632. — Les Capucines demandent à transférer leur couvent dans la ville de Troyes.

30 Mars.

1632. — La peste sévit rigoureusement à Troyes, et l'on prend des mesures pour soulager les malades.

6 Avril.

1632. — Arrêt en faveur des habitants de Rozières et de Laines-Boureuses, qui les confirme dans leurs droits d'usage et dans la jouissance des pâtures de Viélaines.

21 Avril.

1632. — La peste, qui avait éclaté le 30, continue à sévir avec rigueur. La mortalité est considérable.

27 Mars.

1633. — Le Bouthilier-Chavigny, seigneur de Nogent et de Ponts-sur-Seine, est nommé grand-trésorier des ordres du roi.

14 Avril.

1633. — Procès-verbal sur gageure, renfermant une sentence rendue par le lieutenant-général, de laquelle il résulte que l'enceinte totale de l'abbaye de Clairvaux était de 650 pieds plus étendue que celle de la ville de Chaumont en Bassigny.

22 Juillet.

1633. — Date de la copie authentique du testament de Fran-

çois Pithou, par lequel il fonde le collége de Troyes dans sa propre maison.

8 Octobre.

1633. — Arrêté de l'intendant, au sujet d'une peste qui désolait Troyes, et enleva de quatre à cinq mille personnes. Entre autres choses, il est fait défense aux gens atteints de contagion de sortir de leurs maisons. Injonction est adressée aux médecins, apothicaires et chirurgiens, de dénoncer ceux qu'ils savent malades ; enfin un détail, qui prouve combien la malpropreté publique était grande, se trouve dans l'ordonnance de M. de Laffemas. Pour remédier aux conséquences de l'*habitude générale* de vider les immondices sur le pavé, on enjoint à tous ceux qui n'ont pas de *privés*, d'en faire dans la huitaine.

17 Février.

1634. — Entrée solennelle de M. de Vignole, à Troyes.

31 Mars.

1634. — François du Mas, prêtre de l'Oratoire, sollicite la cure de Saint-Jean-au-Marché. Le corps de ville se joint aux marguilliers de Saint-Jean pour empêcher François du Mas de réussir.

11 Mai.

1634. — La ville s'oppose à l'établissement d'une confrérie dite *de La Charité*, proposée par le sieur Cotignon.

14 Août.

1634. — A la suite de la réforme opérée au couvent de Saint-Loup de Troyes, en 1633, par M. de la Rochefoucauld, commis par le Roi et par le Pape, il intervient une transaction entre les religieux anciens et les religieux réformés ; les anciens cèdent aux réformés tout le revenu de la mense conventuelle, moyennant les pensions à eux dues et réglées par les lois et usages.

27 Mars.

1635. — Colloredo, général des impériaux, fait prisonnier par les troupes du marquis de la Force, près de Baccarach, sur le Rhin, traverse Troyes sous la conduite d'une compagnie de chevau-légers.

14 Mai.

1635. — Outre l'incendie qui, au XVe siècle, valut aux moulins

de Chaillouet le surnom de Moulins-Brûlés, il y eut un désastre du même genre le 14 mai 1635 ; 221 ans après, le 20 avril 1855, les moulins de Chaillouet viennent d'être en partie consumés.

21 Septembre.

1635. — Procès-verbal de vérification dressé par P. de Nevelet, conseiller du Roi, chargé de contrôler l'emploi des fonds alloués pour la construction de la tour de la cathédrale. L'origine de ces fonds est ainsi indiquée : levées faites sur les greniers à sel de l'évêché de Troyes, de Chaumont, de Langres, de Mont-Sauljon et de Mussy-l'Evêque.

8 Octobre.

1635. — Le Conseil de ville, apprenant que le ban et l'arrière-ban de Limoges, en passant en Champagne, s'est logé à Créney, village exempt du logement militaire, décide que tous les moyens seront pris pour les expulser.

— Décision du Corps de ville, au sujet de la réparation des brèches faites au Fort-Chevreuse. Il est arrêté qu'on emploiera des pierres reconnues convenables, et provenant d'une carrière entre Thennelières et Laubressel.

12 Octobre.

1635. — Le curage des fossés de la ville est fait aux frais des habitants de la ville et des faubourgs.

— Odard-Perricard, maire de Troyes, informe le Conseil de ville d'injures et de sévices dont il a été l'objet de la part de la 4e compagnie du quartier de Belfroy confié à la garde de la milice bourgeoise. Le Conseil avise énergiquement à la répression, tout en acceptant l'offre du capitaine, de faire donner pleine satisfaction.

9 Août.

1636. — La ville lève un régiment à ses dépens. On était au milieu des troubles de la Fronde.

16 Juillet.

1637. — Un emprunt demandé par le Roi aux habitants de Troyes provoque plusieurs réunions du Corps de ville, qui délibère sur ce projet.

21 Septembre.

1637. — La peste, objet de mesures prises le 14, continue à

sévir. On nomme des commissaires à *la Santé* de la place de la Tour, hôpital accessoire et temporaire dans les temps calamiteux.

3 Octobre.

1637. — Date de l'acte d'établissement, dans le diocèse de Troyes, de six prêtres et de deux frères de la congrégation de la Mission. Les signatures de René de Breslay, évêque de Troyes, de frère Noël Bruslart de Sillery, commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem de Troyes, de *Saint-Vincent-de-Paul*, supérieur des Frères de la Mission, figurent au bas de cet acte.

1er Décembre.

1637. — M. de Praslain, gouverneur de Troyes, présente ses lettres au Corps de ville.

7 Janvier.

1638. — Date d'un impôt établi sur les farines consommées dans la ville de Troyes, pour acquitter les emprunts demandés par le Roi. On voit, par cet exemple, combien les charges étaient lourdes pour qu'on en vînt à taxer un élément indispensable à la subsistance publique.

17 Février.

1638. — Mort d'Antoine de Loménie, l'un des seigneurs de Brienne. Antoine Loménie fut chargé, par Henri IV, de plusieurs négociations d'une ambassade en Angleterre, et définitivement de la charge de secrétaire d'Etat.

17 Janvier.

1639. — On a déjà vu que les préséances étaient une des grandes préoccupations de nos ancêtres, très-chatouilleux en matière de cérémonial. En voici un exemple : Une décision est prise avec tout le sérieux qu'on apportait dans les plus grandes affaires, pour autoriser les conseillers de ville à se placer sur le même banc que les anciens maires, quand il y aura place!

31 Mars.

1639. — Les clés d'une des portes de la ville sont données au marquis de Praslain, pour qu'il en fasse, s'il le juge à propos, la remise au commandant du régiment de Picardie. Antérieurement, en 1501, malgré les ordres du Roi, les clés de la ville furent refu-

sées à Mme Marguerite d'Autriche, le maire ayant maintenu qu'il ne devait rendre les clés qu'aux Rois.

23 Mars.

1639. — Le receveur de *la Santé*, établissement dont la Recette générale occupe l'emplacement, est nommé en l'Hôtel-de-Ville.

19 Août.

1639. — On députe deux membres du Corps de ville pour aller complimenter le Roi à son passage à Langres ou à Chaumont.

22 Août.

1639. — On s'occupe des réparations que réclament les chaussées conduisant aux Maisons-Blanches.

3 Septembre.

1639. — Pose de la première pierre de l'église conventuelle des Capucins de Nogent-sur-Seine, par Mme Marie de Bragelogne, femme de Claude Le Bouthilier-Chavigny, surintendant des finances, gouverneur de la ville et du château de Nogent. Le Bouthilier et sa femme étaient les fondateurs de cet établissement.

2 Octobre.

1639. — Ordonnance qui enjoint à 140 recrues fournies par les villages des environs de Troyes, et qui sont en état de désertion, de se trouver, sous peines de punitions militaires, à l'*hôtel des Trois-Filles*, rue *des Repenties* (Jaillant-Deschainets), où se trouvent leurs capitaines.

10 Octobre.

1639. — Les étendoirs à papier dépendant de l'Hôtel-de-Ville, du côté de la rue des Bûchettes, sont vendus à emphitéose.

25 Août.

1640. — Date de l'entrée des Missionnaires dans une maison de la rue des Bas-Clos, au faubourg Croncels. Pendant les deux années précédentes, la communauté avait habité dans une maison de la commune de Saint-Julien, appartenant à Sébastien Gouault.

5 mars.

1641. — Le Conseil de ville décide que l'Hôtel-de-Ville sera

achevé, et que, pour y parvenir, une imposition extraordinaire sera mise sur les denrées, sur les voituriers et autres. On voit que dans tous les temps les travaux extraordinaires ont engendré des charges supplémentaires.

30 Mai.

1641. — Les boulangers ne pouvant se procurer du blé, il est permis à toutes personnes de cuire du pain bis et de le vendre. C'était une dérogation qui faisait de la boulangerie un monopole comme celui des autres professions.

5 Juin.

1641. — Pour faire face aux dépenses nécessitées par l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville, l'assemblée décide qu'une imposition sera mise sur les entrées, les voitures et autres choses.

22 Juin.

1641. — On impose aux hôteliers et aux cabaretiers l'obligation d'apporter tous les soirs au maire les noms de ceux qui seront logés chez eux.

1er Juillet.

1641. — François Malier de Houssay, depuis évêque de Troyes, est nommé coadjuteur de l'évêque René de Breslay, sous le titre de : *Episcopus Augustopolitanus*.

5 Juillet.

1641. — On fait l'inventaire de l'artillerie de Troyes.

2 Novembre.

1641. — Mort de l'évêque de Troyes, René de Breslay, âgé de 84 ans. René de Breslay, qui fonda un grand nombre de maisons religieuses, se montra partisan très-zélé des Jésuites. Malgré les efforts de ce prélat, la Compagnie de Jésus, repoussée par la population de Troyes, ne put s'y établir. On trouva dans les greniers du Petit-Montier-la-Celle, occupé momentanément par les Jésuites, cette inscription : *Ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem expulsi sunt nec potuerunt stare.* Cette inscription, dans laquelle chacun trouvait une allusion, avait été mise par le concierge pour chasser les charançons! Les adversaires des Jésuites trouvèrent un nouveau piquant dans cette explication.

19 Juillet.

1641. — L'ordre et la marche pour les obsèques du marquis de Praslain sont arrêtés. M. de Praslain, lieutenant du Roi, en Champagne, avait été tué le 11, à la bataille de Sedan.

1er Mars.

1642. — On continue à imposer les farines et à prélever le double huitième. La ville proteste contre cette imposition.

11 Mars.

1642. — La confrérie de la Charité, qui avait demandé à se faire admettre, est avisée qu'elle sera autorisée, à la condition qu'elle rendra des comptes.

18 Mars.

1642. — Le sieur de Sainte-Maure demande des étapes pour sa compagnie.

27 Mars.

1642. — On établit une taxe sur les gens aisés de la ville de Troyes, mais on empêche qu'ils ne soient contraints sans qu'au préalable l'on ait justifié d'arrêts et de comptes-rendus.

15 Juillet.

1642. — Les sergents royaux, bailliagers et fonciers, sont assemblés au Palais, afin d'en choisir le tiers pour aller à la guerre, et les deux tiers pour contribuer.

31 Juillet.

1642. — La noblesse du bailliage de Troyes est assemblée pour la convocation de l'arrière-ban, au sujet du siége de Perpignan.

27 Août.

1642. — Ce jour-là, et par exception inouïe, il n'y a pas d'audience au présidial de Troyes. Le lieutenant-général et MM. du Présidial prétendent mutuellement tenir l'audience : le conflit arrête la marche de la justice.

28 Août.

1642. — Le conflit qui avait empêché, la veille, la tenue de

l'audience du présidial se continue et empêche la tenue de l'audience criminelle.

25 Mai.

1643. — Des troubles sont provoqués par les sieurs Bourgeois et Gonthier, fermiers du droit sur les toiles et sur les farines.

27 Juin.

1643. — Réception d'une cloche de Saint-Urbain de Troyes, par Louis XIV et sa mère, à leur passage à Troyes.

— Réception de la députation des trois Corps de la ville, par Louis XIV et sa mère, à leur passage à Troyes.

6 Août.

1644. — Mort du poète Barsuraubois, Nicolas Bourbon, dit le Jeune, membre de l'Académie française. Il est mort à 70 ans, chez les Oratoriens, jouissant d'une pension de Richelieu et de l'évêque de Beauvais.

15 Août.

1644. — Feux de joie pour célébrer la prise de Gravelines.

7 Octobre.

1644. — Feux de joie à l'occasion de la prise de Philisbourg.

26 Octobre.

1644. — L'impôt de joyeux avènement est levé sur les habitants de Troyes, au profit de Louis XIV.

29 Mars.

1645. — Arrêt du Conseil qui défend au Présidial d'assister en corps aux assemblées de l'échevinage, et d'y participer autrement que par députés, ainsi que les autres corporations.

7 Avril.

1645. — Déclaration des nobles, non nobles, clercs, femmes et enfants, faite et fournie par les marguilliers de l'église de Romilly-sur-Seine, en l'absence d'un syndic, à Me Nicolas Gébinal, sous-fermier de Saint-Urbain, pour faire et distribuer le pain blanc, dit de Pâques, entre le deuxième et le troisième coup de cloches de la grand'messe de Romilly. Le pain de Pâques était une institution attribuée à la femme de Hugues, seigneur de Romilly, pen-

dant une année de disette qui avait réduit les habitants à manger des racines.

8 Mai.

1645. — On fait l'inventaire de l'artillerie de Troyes.

12 Juin.

1645. — Faute par les bouchers de Troyes d'avoir donné leur marc d'argent, il leur est interdit de voter aux assemblées générales.

4 Octobre.

1645. — On nomme les députés pour aller saluer, à Vitry, M. le duc d'Enghien, revenant d'Allemagne.

11 Octobre.

1645. — Un canon double est ramené de Joinville à Troyes, après le siége de la Motte.

10 Janvier.

1646. — Le Conseil de ville demande aux habitants des taxes sur les octrois, afin de dégrever la ville de la subvention royale.

17 Janvier.

1646. — Mort de Rémond de Modène, abbé de Saint-Loup de Troyes, et qui laissa la moitié de ses biens aux pauvres de Troyes. Pendant sa vie, cet abbé se montra d'une inépuisable charité.

3 Février.

1646. — Les Oratoriens chargés de la direction du collége de Troyes demandent et obtiennent l'appui du maire et des échevins, à l'occasion de la gratification qu'ils sollicitent pour l'établissement et l'augmentation d'une chapelle.

2 Mars.

1646. — On décide qu'il sera établi un double huitième pour acquitter les taxes des *aisés,* et supprimer la subvention du sou pour livre.

26 Mai.

1646. — Les Pères de l'Oratoire, chargés de l'enseignement au

collége de Troyes, transféré de la rue des Bains (emplacement de la gendarmerie, autrefois hôtel de la Licorne) dans l'hôtel de François Pithou, où est encore le Lycée, obtiennent un arrêt du Grand-Conseil contre le Chapitre de la collégiale Saint-Etienne.

Les chanoines de Saint-Etienne étaient obligés, par suite d'une décision de Charles IX, de payer aux Oratoriens le revenu d'une prébende ; ils refusaient de continuer à payer depuis que de la Licorne le collége avait été transféré dans l'hôtel de Pithou. Le Corps de ville intervint en faveur de l'Oratoire, et le Chapitre de Saint-Etienne fut condamné à s'exécuter.

10 Janvier.

1647. — Le prince de Conti est nommé gouverneur de Champagne et Brie, suivant provisions royales de ce jour.

1er Février.

1647. — Le Conseil de Troyes s'oppose à l'augmentation que prétendaient imposer les messagers pour le port des lettres et des paquets.

8 Février.

1647. — Tout pouvoir est donné au maire et aux échevins de traiter sur différents points intéressant la ville et les habitants.

10 Avril.

1647. — On enregistre les provisions du prince de Conti, nommé gouverneur de Champagne et Brie.

1er Mai.

1647. — La municipalité décide que le greffier de la ville (le secrétaire) aura sa demeure dans l'hôtel commun.

9 Octobre.

1647. — Le clergé, prétendant entrer pour un tiers dans l'échevinage, assigne les habitants au Parlement à cet effet.

Deux ans après, ils sont déboutés de leurs prétentions.

17 Novembre.

1647. — Le roi demande des habits à la ville de Troyes pour vêtir 400 soldats.

12 Mai.

1648. — Charles II de Gonzague, duc de Nevers, vend la terre

d'Isle-Aumont, érigée en marquisat, à Antoine d'Aumont de Rochebaron, depuis maréchal de France.

25 Mai.

1648. — Le Conseil de ville décide que la vanne du moulin de Sancey-Saint-Julien, qui se trouve au point de partage de la Seine, en canal et en rivière, sera remplie; on voulait reporter au-dessus du moulin de Sancey la décharge qui se trouvait plus bas.

23 Décembre.

1648. — Mort de Mme la maréchale de Praslain, femme du gouverneur de Champagne et de Brie.

4 Janvier.

1649. — Naissance de Jacques Carré, artiste troyen, élève de Le Brun. Carré voyageait dans le Levant, à la suite de M. Olivier de Noiutel, et étudia l'antique en Grèce. De retour en France, il travailla pour les Gobelins et dans les galeries de Versailles. Il peignit trois grands tableaux dans le château de Bercy, et quand il se fut retiré à Troyes, il peignit pour Saint-Pantaléon, sa paroisse, les tableaux qu'on y voit encore (vie de saint Pantaléon). Le Brun mettait à profit, dans ses propres œuvres, l'habileté remarquable de Carré à peindre les animaux. Le peintre troyen mourut à 77 ans.

22 Janvier.

1649. — A la suite des événements de Paris et de la fuite du roi (troubles de la Fronde), Louis XIV invite la ville de Troyes à lui faire connaître ses dispositions à son égard. Le Corps de ville répond en assurant le Roi de sa fidélité à son service.

6 Février.

1649. — Le prince de Conti et plusieurs membres du Parlement écrivent au Corps de ville au sujet du départ du Roi, qui avait quitté Paris pendant la Fronde, sous la pression qu'exerçaient, sur la cour, les adversaires de Mazarin.

7 Février.

1649. — Le Conseil de ville ordonne une aumône générale (quête); il dit qu'elle sera faite *à double*, pour travailler aux fortifications, à cause de la nécessité (on était alors au milieu des luttes de la Fronde).

— La ville décide que, vu la nécessité, elle emploiera les deniers destinés à ses créanciers aux réparations des murailles.

— On enjoint aux hôteliers et cabaretiers d'apporter chacun *un billet* portant les noms et surnoms de leurs hôtes. C'est le registre d'inscription obligatoire aujourd'hui.

— Pour sûreté de la ville, il est décidé que les petites portes aboutissant aux murailles seront rebouchées et mûrées. On était alors en pleine fronde.

20 Février.

1649. — Le Corps de ville refuse de se trouver à l'assemblée convoquée au palais, faute, par le lieutenant-général, d'avoir communiqué les ordres du Roi, comme cela s'était pratiqué en 1614.

21 Février.

1649. — Sur le refus du Corps de ville de se trouver à l'assemblée, faute de présentation préalable des ordres du Roi, le lieutenant-général fait la communication exigée.

23 Février.

1649. — Procès-verbal de l'assemblée des trois Etats du bailliage de Troyes, réunis à l'effet de nommer chacun un député pour les Etats-Généraux qui doivent se tenir à Orléans.

25 Février.

1649. — On arrête ce qui sera exposé et discuté par les députés de Troyes aux Etats-Généraux d'Orléans.

27 Février.

1649. — On nomme les députés du Corps de ville pour aller au palais exposer les plaintes des divers Etats au lieutenant-général, au maire et aux échevins.

12 Mars.

1649. — Le seigneur de Sainte-Maure fait établir des fortifications autour de l'église et de la seigneurie. On arrête ces travaux, que le seigneur n'avait pas le droit de faire.

27 Mars.

1649. — Appel des jugements de l'Hôtel-de-Ville. Défenses sont faites aux capitaines de le retenir au bailliage ou présidial,

à peine d'interdiction. C'est au gouverneur et au lieutenant-général que cet appel doit être porté.

7 Avril.

1649. — Le droit d'instrumenter seul aux assemblées générales est reconnu au profit du greffier de la ville. Son plumitif aura seul le caractère d'authenticité requis pour faire foi.

5 Juin.

1649. — Les soldats du régiment de Conti, commandés par M. de Chamerond, lieutenant-colonel, occupent la commune de Saint-Phal. Ils s'étaient repliés sur ce village, après avoir essuyé un échec devant le château de Chamoy. Cet engagement se rattache aux luttes de la Fronde dans le département de l'Aube.

26 Juin.

1649. — Hector Bertin, procureur au bailliage de Nogent, lègue à l'église Saint-Laurent et à l'hôpital plusieurs sommes et des rentes à prendre sur divers immeubles.

17 Août.

1649. — La rareté du blé amenant des acaparements, et d'ailleurs, dans l'intention de prendre des mesures d'approvisionnement, la ville ordonne une visite générale des greniers, granges, magasins, etc.

30 Septembre.

1649. — Assemblée pour provoquer des dons et des achats de blé à cause de la famine. On choisit les principaux habitants, au nombre de onze, pour faire des avances à la ville.

5 Octobre.

1649. — Le Conseil de ville délibère sur les moyens de se procurer de l'argent et d'acheter du blé pendant la disette.

6 Décembre.

1649. — La ville décide qu'il sera établi un rôle des personnes qui peuvent avancer de l'argent à la municipalité.

9 Janvier.

1650. — Erection du domaine de Villemaur et d'Estissac en

duché-pairie, en faveur du chancelier Séguier, son acquéreur. Le chancelier-duc de Villemaur-Estissac fut l'un des protecteurs de Girardon et l'un des soutiens de l'Académie française.

12 Avril.

1650. — Lettres de sauvegarde données par Louis XIV, en faveur de l'abbaye de Clairvaux.

27 Avril.

1650. — Entrée de Louis XIV. Il est arrêté qu'il n'y aura pas de cérémonie.

— Le roi Louis XIV, revenant de Bourgogne et du siége de Bellegarde, fait son entrée à Bar-sur-Seine. Le maire Odard Perricard et deux échevins de Troyes se rendent à Bar pour saluer le Roi. Quelques chroniqueurs prétendent qu'ils furent arrêtés sur leur refus de payer l'étape à des gens de guerre, et qu'ils ne furent relâchés que sur leurs protestations de soumission et de fidélité exprimée tant en leur nom qu'en celui de la ville de Troyes.

28 Avril.

1650. — Louis XIV, la Reine, le duc d'Anjou, Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, font leur entrée à Troyes. Le Roi descend chez le chanoine Vestier, doyen de la cathédrale ; la Reine-mère, à l'évêché ; le duc d'Anjou chez Denise, promoteur, et le cardinal Mazarin, avec son neveu et ses trois nièces, chez Mme Angenoust. L'évêque Malier complimente le Roi ; tous les corps se succèdent pour visiter le Roi ; le vin du Chapitre est présenté au Roi par deux dignitaires et quatre chanoines. Le duc d'Anjou, la princesse de Carignan, etc., reçoivent des honneurs réglés sur leurs rangs.

29 Avril.

1650. — Louis XIV, arrivé de la veille, va entendre une messe solennelle à la cathédrale, où il est reçu par l'évêque, qui se présente processionnellement avec les officiers du Chapitre. La messe est chantée en musique.

30 Avril.

1650. — Louis XIV, la Reine-mère et le duc d'Anjou sortent de Troyes avec toute la Cour, après avoir entendu la messe à la collégiale Saint-Etienne, et visité les tombeaux des comtes de Champagne. Le Roi délivre tous les prisonniers de Troyes, excepté deux.

— Les habitants des faubourgs s'imposent à 4,000 livres, pour être dispensés de loger trois compagnies de cavalerie qui viennent se cantonner à Troyes.

11 Septembre.

1650. — Permission est octroyée à toutes personnes de battre et de vendre de la poudre à canon.

15 Décembre.

1650. — Assemblée générale pour aviser aux moyens de faire un fond suffisant pour subvenir aux charges de la ville. On propose d'imposer diverses denrées et marchandises.

1er Février.

1651. — Les boulangers de Troyes sont astreints, par la municipalité, à enlever les moulins à bras dont ils se servaient dans leurs maisons, à cause des inconvénients qu'engendrait le bruit de ces appareils qui troublaient le repos public.

7 Juin.

1651. — La rareté et la cherté du grain provoquent une visite générale dans les maisons, pour établir l'état des ressources et le nombre des consommateurs.

25 Juillet.

1651. — On continue à percevoir deux sous six deniers sur chaque charrette, voiture, etc., pour réparer les ponts et chaussées.

31 Juillet.

1651. — Les députés des trois Etats de Troyes, convoqués aux Etats-Généraux, se trouvent à Tours, lieu assigné pour la réunion.

22 Novembre.

1651. — Donation, par Hennequin, docteur et lecteur en théologie, d'un corps de bibliothèque qui fut versé dans celui des Cordeliers, à la charge d'en permettre l'usage au public.

29 Mars.

1652. — Assemblée de la noblesse, suivant les ordres du Roi, pour aviser à la conservation de la province de Champagne.

13 Avril.

1652. — La capitalité de Champagne, un instant et fort mal à propos débattue entre Châlons, qui n'y avait pas droit, et Troyes, qui l'avait possédée sans interruption, est reconnue au profit de Troyes par les Châlonnais eux-mêmes.

30 Mai.

1652. — Les accaparements reprochés au sieur Marceau amènent des attroupements hostiles devant sa porte. Le blé était alors très-cher, et la force publique est obligée de disperser les groupes.

14 Juin.

1652. — De peur d'émotion populaire, et à cause de la cherté du blé, on place des hommes armés aux portes de la ville et sur le marché.

24 Février.

1653. — Mort de Claude Vestier, chanoine et doyen du Chapitre de la cathédrale. Il fit la dépense du couronnement et des deux campaniles de la tour Saint-Pierre.

20 Août.

1653. — Sept religieuses Visitandines de Troyes s'embarquent à Dieppe, sur un navire hambourgeois, pour se rendre en Pologne. Louise-Marie de Gonzague, femme de Casimir, roi de Pologne, avait demandé des religieuses françaises de la Visitation pour fonder une maison en Pologne. Dans la traversée, les religieuses furent capturées par un corsaire anglais, et elles ne purent arriver à leur destination que l'année suivante.

23 Août.

1653. — On règle le cérémonial à observer lors de l'entrée du maréchal de L'Hôpital, qui logea chez M. Le Bé, chanoine. Les citoyens sous les armes, l'artillerie tonnant sur les remparts, composaient le fond du programme.

24 Mars.

1654. — Les habitants se cotisent pour payer une somme de 4,000 livres, destinée à payer l'équipement des gens de guerre alors à Troyes, et pour se décharger du logement militaire dont les charges n'ont aucune analogie avec celles du logement si peu onéreux d'aujourd'hui.

23 Juillet.

1654. — Ce n'est pas d'aujourd'hui que la ville de Troyes est obérée. En 1654, le 23 juillet, on convoque une assemblée générale pour aviser à la formation d'un fonds destiné à acquitter les dettes de la ville.

12 Août.

1654. — Une éclipse de soleil se produit à neuf heures du matin. L'annonce de ce phénomène avait terrifié la population de Troyes. Les conséquences avaient été si fort exagérées, qu'on s'attendait à la fin du monde. Les églises étaient remplies de gens qui se préparaient à mourir.

8 Septembre.

1654. — On fait des feux de joie pour célébrer la levée du siége mis par les Espagnols devant Arras.

7 Janvier.

1655. — Le maire et les échevins de Troyes enjoignent aux capitaines, lieutenants et enseignes de la milice urbaine, de résider chacun dans le quartier habité par leurs compagnies respectives.

20 Janvier.

1655. — Mort de Nicolas Camusat, chanoine de la cathédrale de Troyes, inhumé dans l'église Saint-Frobert. On lui doit une chronologie ou recueil des antiquités ecclésiastiques de Troyes; une édition de l'histoire des Albigeois de dom Pierre; des mélanges historiques; un mémoire sur les différends des maisons de Guise et de Châtillon; diverses pièces insérées dans la collection de Duchesne, dans le Spicilége de dom Luc d'Achery, et dans le Traité des bénéfices de Rochette. Camusat était d'un caractère enjoué et d'une humeur facile qui contrastaient avec le sérieux de ses travaux. Il était né en 1575.

26 Janvier.

1655. — Le Corps de ville de Troyes s'oppose formellement à la mise en vente des bâtiments de l'hôpital Saint-Bernard, situé alors place de la Bonneterie (ancien Marché-au-Blé). Les directeurs de l'établissement reculent devant cette opposition, et une transaction intervient.

20 Février.

1655. — Les directeurs de l'hôpital Saint-Bernard, situé au

Marché-au-Blé, proposent un accord à la suite de l'opposition faite par la ville à la vente de la maison.

17 Décembre.

1655. — Ne peut être nommé conseiller de ville aucun échevin en exercice.

13 Janvier.

1656. — L'évêque de Troyes, François Malier du Housset, revendique, en personne, un prêtre détenu par la justice séculière. On sait que le clergé avait une juridiction particulière qui affranchissait ses membres de la justice ordinaire. On comprend dès-lors le prix qu'il attachait à ce privilége.

17 Septembre.

1656. — Les habitants de la Moline et du Pré-l'Evêque sont déclarés coutraints à faire les corvées ordonnées par le maire et les échevins de Troyes.

6 Juin.

1657. — Exil, à Troyes, de Pithou, conseiller au Parlement.

24 Août.

1657. — Feux de joie pour célébrer la prise de Montmédy. On tire le canon ; la milice urbaine prend les armes, et on envoie des députés.

28 Août.

1657. — Entrée du duc d'Angoulême à Troyes.

13 Septembre.

1657. — Les pouvoirs des commissaires de police de Troyes sont reconnus, par arrêt du Parlement, s'étendre jusqu'au Pont-Hubert.

5 Novembre.

1657. — Assemblée générale pour l'acquit des dettes de la ville, tenue pardevant l'intendant M. Voisin.

5 Décembre.

1657. — Arrêt du Conseil pour la levée des droits sur les marchandises dont la destination est d'acquitter les dettes de la ville.

31 Décembre.

1657. — La ville étant obérée, une assemblée générale est tenue d'aviser aux moyens de payer ses dettes.

18 Mars.

1658. — Date d'une lettre écrite du monastère de Varsovie aux Visitandines de Troyes. L'auteur, sœur Marie-Catherine de Guslain, supérieure, raconte les vicissitudes éprouvées par la sœur Chauffourman, pour se rendre de Troyes en Pologne, où la femme du roi Casimir avait fait venir sept Visitandines.

1er Avril.

1658. — L'évêque de Troyes, Poncet de la Rivière, donne sa démission du titre d'abbé de Montebourg, pour prendre, par échange, celui d'abbé de Sainte-Bénigne de Dijon. En quittant l'évêché de Troyes, il reçoit en outre l'abbaye de Charlieu.

17 Septembre.

1658. — Un projet de canal à faire à travers les prés de Saint-Julien, pour décharger la Seine, est agité par le Conseil de ville.

19 Septembre.

1658. — Les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés quittent, en partie, leur établissement, *à cause,* dit le document qui nous fournit ce détail, *de leur mauvais ménage et mésintelligence.* On leur accorde pour trois ans le prieuré de Saint-Quentin, à la condition de ne prendre ni pensionnaires, ni novices.

8 Octobre.

1658. — Les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés présentent une requête au maire et aux échevins pour avoir une retraite en ville, à cause des dissensions qui ont éclaté au couvent.

30 Octobre.

1658. — Programme de l'entrée et de la réception de M. Séguier, chancelier de France.

— Arrivée à Troyes du chancelier Séguier.

8 Avril.

1659. — Arrêt qui exclut les membres du clergé des charges

d'échevin et de conseiller de ville ; auparavant, cette incompatibilité n'existait pas, et les doyens des Chapitres figuraient souvent parmi les officiers municipaux.

26 Mai.

1659. — Lettres patentes de Louis XIV, qui confirment les juges consulaires de Troyes dans le droit de prêter serment, lorsqu'ils entrent en fonctions, entre les mains des consuls sortants.

30 Juin.

1659. — On interdit au clergé de prétendre aux charges de l'échevinage.

20 Août.

1659. — La comédie, dédiée au Corps de ville et représentée par les écoliers du collége, au jeu de paume de Bracque, provoque un de ces éternels conflits de préséance entre le présidial et le corps de ville.

21 Août.

1659. — On décide que Edme Pérille, avocat de la ville, sera sommé de revenir de Bar-sur-Seine à Troyes, pour y résider, sinon qu'il sera remplacé.

— On s'occupe déjà d'un canal destiné à rendre libre, au-dessus du pont de Saint-Jacques, le cours de la rivière, et à préserver le voisinage des dommages qu'engendrent les grandes eaux.

26 Août.

1659. — A l'occasion du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, le roi demande 30,000 livres à titre de don gratuit, pour subvenir aux frais de son voyage. Le chiffre de la demande, réduit ensuite à 20,000, est débattu par l'assemblée, qui, en définitive, offre 15,000 livres.

24 Décembre.

1659. — La main-morte ecclésiastique, qui, depuis 1848, est frappée d'une contribution représentant la moyenne des droits de mutation, soulevait déjà des réclamations en 1659. On demandait, le 24 décembre, une taxe sur les biens frappés de main-morte. Cette mesure équitable était bien plus douce et plus juste que les expédients violents indiqués dans les cahiers de doléances du XVI[e] siècle.

15 Février.

1660. — On arrête l'ordre que la ville doit tenir au passage de M. le duc de Savoie.

9 Mai.

1660. — Malier du Housset, évêque de Troyes, se trouve à Sens à l'assemblée provoquée par l'archevêque provincial de Gondrin, pour donner plus de solennité à la condamnation qu'il avait prononcée contre les Jésuites et leurs doctrines. L'évêque Malier entra pleinement dans les vues du métropolitain, en s'opposant à l'établissement des Jésuites à Troyes.

11 Août.

1660. — On signifie aux maires et échevins un arrêt de la cour des aides portant défense, à l'avenir, de lever les droits sur les marchandises entrant à Troyes.

6 Mai. (*Date présumée.*)

1661. — Le bailliage de Troyes rend une sentence contre les mendiants, vagabonds, bohémiens, jacquiers, qui, depuis la proclamation de la paix entre la France et l'Espagne, pullulaient à Troyes, commettant des désordres et du scandale dans les églises par leurs insolences. La sentence oblige ces vagabonds à quitter Troyes immédiatement, sous peine du fouet.

11 Novembre.

1661. — Grandes réjouissances à Troyes pour célébrer la naissance du Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche.

24 Juillet.

1662. — Fin de la cherté du grain, dont le prix s'était élevé jusqu'à trois livres dix et quinze sols le boisseau. Dans les temps les plus calamiteux de ce siècle, jamais le prix du froment n'a été aussi élevé. Trois livres quinze sols représentaient alors plus de 15 fr. au taux actuel. Aussitôt après la récolte, le blé tombe de 3 livres 15 sous à 28 sous le boisseau ; ce qui n'était pas encore le taux des bonnes années, puisqu'en 1653, le seigle ne valait que dix sous.

1er Août.

1662. — Le marquis de Lesguillon, bailli de Troyes, ayant été

nommé, par les arquebusiers, capitaine de la Butte, le maire et les échevins *l'intiment,* pour qu'il sache que la nomination du capitaine appartient au maire de Troyes.

25 Août.

1662. — En exécution d'une décision prise le 1er août, les commissaires de police sont tenus de se trouver à tous les siéges de la police qui se tiennent devant le prévôt de Troyes.

15 Septembre.

1662. — On décide qu'il y aura assemblée générale pour s'entendre sur l'acquit des dettes de la ville.

24 Octobre.

1662. — Un greffier (un annaliste) de la santé publique, pendant la durée de la peste, est nommé par le maire et les échevins. Son traitement doit être prélevé sur les fonds affectés aux pestiférés.

29 Novembre.

1662. — Arrêt du Conseil qui fixe le nombre des religieux attachés à l'Hôtel-Dieu-le-Comte à dix, et celui des religieuses à quatorze. Bien avant la Révolution, en 1740, il n'y avait plus de religieux à l'hôpital, mais seulement un maître spirituel, auquel on accorda un vicaire.

— Arrêt du Conseil qui oblige l'Hôtel-Dieu de Troyes à fournir un logement au grand-aumônier de France, outre d'autres redevances non contestées.

6 Décembre.

1662. — Naissance à Troyes de Nicolas Henrion, d'abord membre de la congrégation de la Doctrine chrétienne, puis élève de l'académie des inscriptions, professeur de syriaque au collége royal, et numismate distingué.

4 Janvier.

1663. — M. Denise, maire de Troyes, se met en route pour se rendre auprès du Roi Il avait à répondre à un procès-verbal constatant le refus d'imposer la ville de 48,000 livres. M. Denise resta six semaines à Paris.

11 Avril.

1663. — Lettres de Louis XIV, approuvant un avis du Conseil

d'Etat favorable à la demande du maréchal Du Plessis-Praslain, afin de canalisation de la Seine de Polisot, Troyes, Méry et Nogent-sur-Seine. Quelques Troyens se montrent hostiles à ce projet en faisant valoir, dans une supplique, que l'effet de cette navigation sera d'enchérir les denrées dans les contrées traversées. Les mémoires des dépenses à faire sont évalués alors à la somme de 264,400 livres, et il ne s'agit de rien moins que de creuser le sol, abattre des maisons, des moulins, d'exproprier plusieurs propriétaires.

10 Octobre.

1663. — Entrée solennelle du prince Thomas de Savoie, comte de Soissons, dans la ville de Troyes. Thomas de Savoie était gouverneur de la province de Champagne et de Brie. Il entra par la porte Saint-Jacques, au milieu d'une haie formée par 4,000 hommes de la milice bourgeoise.

13 Octobre.

1663. — Départ du prince Thomas de Savoie, gouverneur de Champagne; il avait fait son entrée le 10 octobre.

26 Octobre.

1663. — Arrivée à Troyes des ambassadeurs suisses envoyés à Louis XIV. Ils sont reçus avec magnificence, complimentés par le maire et par les échevins, et conduits aux *Trois-Maures*, à *l'Ecu-de-Bourgogne*, à *l'Autruche*, leurs hôtelleries, par six compagnies de la milice bourgeoise.

27 Octobre.

1663. — Arrivée, par la porte Croncels, des députés suisses des cantons catholiques.

29 Octobre.

1663. — Grand repas donné par la compagnie de l'Arquebuse de Troyes aux députés des cantons suisses.

30 Octobre.

1663. — La ville de Troyes donne un grand dîner, dans l'évêché, aux députés suisses des cantons catholiques. Le passage des députés suisses coûta 40,000 livres environ à la municipalité.

31 Octobre.

1663. — Départ de Troyes, sous une escorte d'honneur compo-

sée de quatre compagnies, des députés suisses qui se rendaient à Paris pour être présentés à Louis XIV.

7 Décembre.

1663. — Date de la pose de la première pierre de l'église et du couvent de la Visitation qui existent au faubourg Croncels de Troyes. Isaac de la Femas, intendant de Champagne, posa la première pierre du monument dû, en grande partie, aux efforts de l'évêque René de Breslay.

31 Mars.

1664. — Un arrêt du Conseil condamne les habitants de Saint-André, près Troyes, à payer la dîme du vin en nature, et à ne pas enlever leurs grains des champs sans avoir préalablement averti les champarts.

15 Août.

1664. — Le légat du Pape, cardinal de Chigy, traverse la ville de Troyes, et reçoit officiellement le Chapitre de Saint-Pierre.

28 Août.

1664. — Le maréchal Du Plessis-Praslain entreprend de rendre navigable la rivière de Seine de Polisy et Polisot jusqu'à Paris.

30 Août.

1664. — Arrêt du Parlement qui autorise la Fabrique de Saint-Jean à construire le maître-autel qui subsiste aujourd'hui. Les dessins furent exécutés par Noblet, architecte à Paris. Girardon contribua à la décoration du rétable, et Mignard donna à sa paroisse d'origine le *baptême dans le Jourdain* et le *Père Eternel*, tableaux de grande valeur.

30 Novembre.

1664. — Prières publiques, à Troyes, pour la réussite de la formation de la compagnie des *Deux-Indes*.

8 Avril.

1665. — Voici un détail qui doit consoler ceux qui paient des droits d'octroi : une transaction est faite avec le receveur des aides, au sujet des *4 livres par muid de vin* entrant à Troyes, imposées pour le paiement des 30,000 livres que l'on paie annuellement au Roi. Cette perception représente, par pièce de deux hec-

tolitres (20 litres), environ 15 francs de notre monnaie actuelle. Si c'était *le bon temps,* à coup sûr ce n'était pas pour les buveurs.

13 Mai.

1665. — Le maire et les échevins nomment capitaine de la Butte (compagnie de l'Arquebuse), M. Le Sourd, lieutenant criminel, qui abattit *l'oiseau* le 23 août, jour de sa première marche.

8 Août.

1665. — Signification d'un mandement du grand-vicaire de Troyes aux chapitres et aux couvents de la ville et des faubourgs, pour qu'ils aient à signer *le formulaire* contre cinq propositions extraites du livre de Jansénius.

17 Août.

1665. — Procès-verbal de l'envoi du mandement dont il est parlé à la date du 8, aux autres prêtres et aux doyens ruraux, relativement au livre de Jansénius.

21 Août.

1665. — Assemblée, à Paris, des députés de la province de Champagne, pour le rétablissement des étapes. M. Bailly, député de Troyes et échevin, reçoit l'ordre de porter la parole, comme député de la capitale de la province.

12 Octobre.

1665. — Publication, à Troyes, d'une ordonnance qui ordonne aux officiers de rejoindre leurs régiments dans la huitaine, sous peine d'être cassés.

15 Octobre.

1665. — Ordonnance du commissaire des guerres qui fait apprécier l'étendue des charges du logement militaire et la façon dont on répartissait les vivres. Il est enjoint aux habitants, sauf à se pourvoir, selon le tarif, de donner notamment aux hommes d'armes : 4 pains de 12 onces, 3 pintes de vin, 3 livres de viande, 20 livres de foin et 4 mesures d'avoine. Dans les chevau-légers, le capitaine avait 8 rations, le lieutenant 4, le cornette 3, et le maréchal-des-logis 2.

26 Avril.

1666. — Le chancelier Séguier, duc d'Estissac, établit une foire le 10 avril.

18 Juin.

1666. — La garde des portes de la ville est faite par les bourgeois, auxquels on donne la consigne d'empêcher les étrangers d'entrer, à cause de la peste qui ravage les provinces voisines.

— La peste qui sévit aux environs dicte des mesures rigoureuses. Les bourgeois gardent les portes pour empêcher la garnison de sortir et les gens sans aveu d'entrer. Les brèches des remparts sont réparées pour empêcher qu'on enfreigne les ordonnances.

1er Janvier.

1667. — Arrivée à Troyes de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Le maire, les échevins et les membres du Conseil se rendent chez M. de Caumartin, et lui envoient un chevreuil et vingt-quatre bouteilles de vin; des boîtes de confitures sont envoyées à Mme de Caumartin.

2 Février.

1667. — Un *Te Deum* est chanté à la cathédrale de Troyes pour fêter la naissance de Mademoiselle, fille de Louis XIV. Le maire, les échevins et les capitaines de la milice, y assistent. Contre la coutume, et faute d'ordre du Roi et du gouverneur, on ne fait pas de feu de joie.

19 Août.

1667. — Les prêtres de l'Oratoire du collége demandent qu'il soit fait une classe de sixième séparée de la cinquième, moyennant rétribution.

28 Septembre.

1667. — M. Vauthier est nommé commissaire de l'artillerie, au lieu de M. Petit-Pied.

— Feux de joie pour célébrer la prise de Douai, Tournai, Courtray, Lille et autres places, par Louis XIV.

7 Octobre.

1667. — Le lieutenant particulier, M. de Vienne, et le lieutenant criminel, prétendent avoir le droit de siéger à l'Hôtel-de-Ville pendant les assemblées, et en conséquence, ils se présentent. La mairie fait dresser procès-verbal de cette présentation.

18 Octobre.

1667. — Le prieur des Mathurins, ou Trinitaires de Troyes, le

P. Michelin, conduit en procession, dans les rues de Troyes, les prisonniers qu'il avait rachetés dans les Etats barbaresques. Chaque captif était allégoriquement accompagné de deux enfants habillés en anges et tenant des chaînes.

6 Novembre. (*Date du jour incertaine.*)

1667. — Première représentation d'une comédie satirique dirigée contre Molière, sous le titre : *Le Portrait du Peintre.* Elle avait pour auteur Edme Boursault, natif de Mussy-sur-Seine.

10 Décembre.

1667. — Réception du maître-autel de l'église Saint-Jean, décoré, comme on le sait, par des bronzes de Girardon et deux tableaux de Pierre Mignard. Outre l'architecte Noblet, l'un des auteurs du projet était le sieur des Mazy, et les entrepreneurs étaient les sieurs Madain et Chabouillet.

1er Février.

1668. — On décide que le Corps de ville se fera représenter par des députés à Châlons-sur-Marne, où Louis XIV devait passer.

16 Février.

1668. — Le maire et les échevins vont saluer le maréchal Du Plessis-Praslain, qui était logé à l'hôtellerie ayant pour enseigne : *l'Autruche* ; ils lui envoient le vin d'honneur.

21 Février.

1668. — Assemblée consulaire, à l'occasion de la déclaration qu'avait faite à M. Vigneron, maire, M. du Vouldy, gentilhomme de la Chambre, au sujet du passage de Louis XIV, qui revenait de Franche-Comté. Le roi ne voulut pas être complimenté. Il arriva le soir, aux flambeaux, depuis le commencement du faubourg Croncels, qui était tout illuminé ; il reçut les clés de la ville, on tira le canon, et les trente-deux compagnies de la ville furent mises sur pied. Le maire lui adressa seulement quelques mots. Louis XIV descendit au Louvre, rue de la Monnaie, qui était la maison de M. du Vouldy. Le duc d'Enghein descendait chez M. Paillot, près du Louvre. Le Roi ne reçut personne, et se coucha aussitôt après souper.

22 Février.

1668. — Le roi Louis XIV, levé dès cinq heures du matin,

quoique fatigué par une longue route, va entendre la messe à Saint-Bernard (Marché-au-Blé), et passe ensuite la revue des trente-deux compagnies de la milice urbaine, qui étaient rangées depuis le Louvre jusqu'au-delà de la porte de Belfroy, près *la Justice*. Cette revue fut passée aux flambeaux, et Louis XIV, qui, la veille, avait déclaré en riant, à Vigneron, maire, qu'il n'entendait pas un mot de son compliment, à cause du canon, salua fort courtoisement le groupe où se trouvait le Corps de ville. — Le salut est consigné scrupuleusement dans la narration contemporaine. Louis XIV avait alors trente ans ; il était dans tout l'éclat de sa jeunesse, et l'activité de ses habitudes se révèle dans ce qui se passa en 1668.

5 Avril.

1668. — On fait, aux frais de la ville, une chaussée allant depuis la porte de la Tannerie jusqu'au pont de Juilly. Auparavant, les fossés se développaient sur une plus grande largeur, et aboutissaient à des jardins et à des terrains impraticables.

1er Juin.

1668. — Synode tenu à Troyes par l'évêque Bouthilier de Chavigny, qui recommande à son clergé l'assiduité aux conférences ecclésiastiques.

16 Juin.

1668. — Publication solennelle, à Troyes, de la paix d'Aix-la-Chapelle. Le marquis de Praslain, le Corps de ville, le Présidial, les Commissaires, les officiers et sous-officiers des trente-deux compagnies de la milice de Troyes, les notables bourgeois, se forment en cortége et parcourent les rues au son de la trompette et des hautbois. Entre autres places où la publication eut lieu, il faut citer le palais, qui s'élevait sur l'emplacement du bassin, les Quatre-Vents, la place Saint-Pierre, etc. Chaque station était terminée par des décharges d'artillerie.

17 Juin.

1668. — Le lendemain de la publication de la paix d'Aix-la-Chapelle, on célèbre l'évènement par des réjouissances publiques. Un *Te Deum* est chanté en grande pompe à la cathédrale, et le soir, M. le marquis de Praslain, gouverneur de Champagne, allume le feu de joie dressé devant le perron de l'Hôtel-de-Ville. On se demande, en voyant les habitudes de ce temps, comment il n'y avait pas plus souvent des incendies.

30 Juin.

1668. — Le service de la milice urbaine était obligatoire, sous des peines qui rappellent singulièrement la pénalité appliquée aux bonnets à poil récalcitrants, et l'hôtel des haricots de feu la garde nationale. Une infraction coûte une amende de 3 livres, la récidive entraînait la prison (condamnation du greffier du Présidial, qui se prétendait exempt).

12 Juillet.

1668. — Les étendoirs (magasins ou séchoirs) existant rue des Bûchettes, près de l'Hôtel-de-Ville, sont supprimés.

20 Juillet.

1668. — A cause de la peste, on interdit l'entrée de Troyes aux gens d'Amiens, où règne une épidémie meurtrière.

28 Juillet.

1668. — On continue à maintenir une décision du 20 juillet, qui astreint les marchandises de Rouen à une quarantaine, sous peine de destruction et de 500 livres d'amende. La peste sévissait à Rouen.

6 Août.

1668. — Ordonnance de M. de Caumartin, intendant de Champagne, relativement au service de la milice. Les capitaines, les lieutenants, les enseignes, doivent aller en personne à la garde des portes. Les habitants de quelque qualité et condition qu'ils soient, sont astreints au service. Les nobles, les conseillers au Présidial, les conseillers de ville, doivent marcher l'épée au côté seulement.

24 Août.

1668. — On renouvelle l'ordonnance du 20 juillet précédent, prescrivant une quarantaine aux marchandises venant de Rouen, où sévissait la peste.

27 Août.

1668. — Les marchands de Troyes présentent requête, afin de pouvoir abréger la durée de la quarantaine imposée aux marchandises de Rouen. La municipalité maintient les mesures prises.

1er Octobre.

1668. — Colbert, s'étant rendu dans son château de Pinclet, le maire, les échevins et les conseillers de ville s'y rendent pour lui faire leurs compliments. Les registres de la municipalité mentionnent, comme une dérogation honorable et exceptionnelle, cette visite faite au ministre d'Etat de Louis XIV en dehors de la province de Champagne.

28 Octobre.

1668. — Acte d'assemblée des habitants de Nogent-sur-Seine, qui autorisent le maire et les échevins à abandonner une place vide près de la poterne Colin, à Jacques Colin, pour y construire un auditoire, un abattoir, une boucherie et une chambre du conseil.

8 Novembre.

1668. — La connétablie casse la nomination du sieur Edmond Michelin, nommé capitaine-chef par le maire et les échevins. Le comte de Soissons réforme la sentence de la connétablie, et maintien Edmond Michelin dans son grade.

30 Janvier.

1669. — Depuis le 28, on met en vigueur une ordonnance de police qui prohibe l'entrée en ville des *repignons* (lainages) venant de Reims, à cause de la maladie contagieuse qui règne à Troyes.

3 Février.

1669. — Une grande procession est faite aux Carmélites de Troyes, avec exposition du Saint-Sacrement, en actions de grâces de ce que la peste, qui ravageait un grand nombre de villes, avait épargné la ville de Troyes.

25 Février.

1669. — Les marchands de fer de Troyes intentent un procès au maire et aux échevins de Troyes, à l'occasion des droits de rouage.

1er Mars.

1669. — Le conseiller de ville Morize est nommé commissaire de l'artillerie, au lieu de feu Jean Gallien, anciennement conseiller.

14 Mars.

1669. — On envoie des députés à Châlons pour débattre

un compte intéressant la ville, devant l'intendant de la province.

2 Juin.

1669. — Le procureur de la ville, le sieur Dacolle, est révoqué pour sa négligence.

19 Juin.

1669. — Jacques Chevallier, originaire de Nogent, écuyer, seigneur de plusieurs paroisses et receveur-général des finances à Metz, fait réaliser, par acte authentique, la cession que lui consent la ville de Nogent, d'un terrain pour élever un hôtel-de-ville, un abattoir, un auditoire et diverses autres dépendances. Chevallier fait la dépense de ces constructions, exclusivement à ses dépens.

29 Août.

1669. — En assemblée extraordinaire, les officiers de justice, les corps et communautés, les notables, etc., résolvent l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville actuel.

28 Septembre.

1669. — Jacques Chevallier, receveur-général des finances à Metz, et Nogentais d'origine, approuve et ratifie un contrat aux termes duquel il s'engage, sous diverses conditions, à faire construire une boucherie, un auditoire et une chambre de conseil dans la ville de Nogent.

12 Octobre.

1669. — La juridiction sur les manufactures est attribuée aux maires et aux échevins au nombre de six.

23 Janvier.

1670. — Voici un détail d'administration de nature à prouver que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'établissement des manufactures est réglementé : l'intendant de la province, d'accord avec le maire et les échevins, fait un règlement touchant les manufactures de Troyes.

18 Mai.

1670. — Dédicace de l'église du couvent de la Visitation du faubourg Croncels, auparavant à Saint-Abraham-ès-Aires. L'église est placée sous le vocable de Notre-Dame-des-Neiges.

20 Mai.

1670. — Synode tenu à Troyes par l'évêque François Malier, qui ordonne d'éviter soigneusement tout ce qui pourrait troubler la paix publique, proclamée par le pape Clément IX ; il défend, sous les peines de droit, d'user des expressions : d'*hérétiques, jansénistes, molinistes* et *novateurs,* ou de quelque nom que ce soit, dans les chaires et ailleurs. Tolérant, et peu disposé à accréditer les miracles douteux, l'évêque Malier fut un modèle à imiter. Louis XIV disait de lui : « C'est l'exemple et le modèle des évêques pour toutes les vertus. » Malier fut trente-sept ans sur le siége de Troyes. Il avait été abbé du monastère de Saint-Pierre de Melun.

17 Juin.

1670. — Sur le refus du prévôt de prendre l'avis des commissaires de police dans l'exercice de quelques-unes de ses attributions, le Corps de ville déclare qu'il prendra leur fait et cause.

20 Juin.

1670. — Colbert, maître des requêtes aux Conseils du Roi, descend à Troyes dans l'hôtellerie de *l'Ecu-de-Bourgogne.* Le maire, les échevins, les conseillers de ville, vont lui présenter leurs devoirs.

8 Juillet.

1670. — Le *bouillon* (déversoir) de Croncels est rétabli en pierre. Auparavant, il n'était construit qu'en bois.

12 Août.

1670. — On revient encore sur l'affaire de cession du bâtiment appartenant à la juridiction consulaire. Moyennant cet abandon, la ville se reconnait tenue de donner un lieu commode aux consuls pour tenir leurs audiences.

3 Octobre.

1670. — Un arrêt, à cette date, décharge les habitants de Troyes, des faubourgs et de la banlieue, taillages et non taillables du droit de gros.

10 Février.

1672. — Les religieux de Montier-la-Celle, prétendant avoir des droits de censive sur divers particuliers, le maire et les échevins interviennent au grand Conseil en faveur des habitants.

18 Février.

1672. — Le Corps de ville se rend chez M. de Caumartin, intendant de Champagne, qui était descendu chez le lieutenant de Vienne, son subdélégué.

7 Juin.

1672. — M. de Caumartin, intendant de Champagne, arrive à Troyes, où il descend à la commanderie du Temple. Le Corps de ville lui fait officiellement visite. Quelques jours plus tard, M. de Caumartin préside l'assemblée générale dite de Saint-Barnabé, dans laquelle sont nommés maires Le Bé, bourgeois, ci-devant conseiller; Denis Tetel, ci-devant avocat de Troyes, et Claude Dare, marchand.

30 Juin.

1672. — La naissance du duc d'Anjou occasionne à Troyes des réjouissances dont nos fêtes actuelles ne sauraient donner l'idée. Tous les corps constitués, municipaux, civils, militaires, judiciaires, notables, tous en costumes, se réunissent et sortent au son de la musique. Des vivats éclatent partout; toutes les paroisses, tous les couvents, retentissent au même moment du son des cloches et de la voix des prêtres; toutes les maisons sont fermées et désertes; la population remplit les rues, en habits de fête. Le soir, feu de joie, feu d'artifice, tir du canon sur tous les boulevards, et illuminations. On se figurerait difficilement le temps que les affaires et les fêtes officielles prenaient à tout le monde. L'existence de nos ancêtres était un mouvement perpétuel.

7 Novembre.

1672. — Arrêt du Parlement qui déclare que les règlements seront exécutés tels qu'ils existent en matière de police.

6 Août.

1673. — La perception du double huitième est adjugée au sieur Philippe Hilaire à 45,000 livres, et l'on traite avec lui pour éviter que l'adjudication ne tombe aux fermiers des aides.

16 Août.

1673. — Mort de M. le comte de Soissons, gouverneur de Champagne et de Brie.

17 Juin.

1674. — Feu de joie allumé à Troyes devant l'Hôtel-de-Ville,

salves d'artillerie, tir d'artifices, illuminations en lanternes de couleur : le tout à l'occasion de la prise de la ville et de la citadelle de Besançon.

6 Août.

1674. — Installation, par le lieutenant-général, de Nicolas Vauthier, en qualité de maire de Troyes. Vauthier avait été nommé par lettre de cachet.

7 Août.

1674. — Les curés de Bar-sur-Aube certifient que, de temps immémorial, il est d'usage de chômer la fête de Saint-Maclou.

16 Octobre.

1674. — Le corps municipal de Troyes va saluer M. de Miromesnil, intendant de Champagne, le jour de son arrivée. Il lui porte, suivant l'usage, le vin d'honneur et du gibier, savoir : un cuisseau de chevreuil, six perdrix et deux levrauts.

5 Novembre.

1674. — Le Chapitre de Saint-Pierre fait assigner le maire et les échevins, au sujet du pont de Rioteuse.

4 Avril.

1675. — Injonction est faite aux étrangers et aux vagabonds qui se retireront à Troyes, de se faire immatriculer au greffe de l'Hôtel-de-Ville. Ordre est donné aux officiers des quatre quartiers de tenir la main à cette inscription et de dresser des états trimestriels.

26 Août.

1675. — Les chanoines de Saint-Etienne élèvent la prétention d'empêcher les commissaires de police de la ville d'exercer leurs fonctions au faubourg Saint-Jacques. Les officiers de la justice de Saint-Etienne se font les organes de cette opposition contre laquelle la ville prend des mesures.

2 Mai.

1676. — Feu de joie à l'occasion de la prise de Condé.

4 Juillet.

1676. — On ordonne que toutes les bondes des blanchisseurs,

et toutes les prises d'eau particulières seront fermées pour que la ville ne soit pas privée d'eau. Il y avait grande sécheresse.

29 Août.

1676. — Date de lettres des petites foires de Bar-sur-Aube, données par Louis XIV, en vertu d'un décret de 1676. C'était une compensation aux dommages résultant de suppression faite par Louis XIII, en 1636, de l'une des foires franches de Bar.

16 Novembre.

1676. — Procès-verbal du maire et des échevins, relativement à des mauvais traitements que des officiers de la garnison s'étaient permis à l'égard du maire et des échevins. Les officiers donnent satisfaction à la municipalité.

22 Décembre.

1676. — Mort de Nicolas Desguerrois, chanoine de la cathédrale de Troyes, auteur de la *Saincteté chrestienne*, livre dans lequel, au milieu de beaucoup de naïvetés, se trouvent d'utiles renseignements sur l'histoire du diocèse de Troyes.

6 Mars.

1677. — L'ancien clocher de la cathédrale de Troyes est frappé de la foudre, et ressent du choc de l'électricité une violente secousse. L'évêque Malier voit, d'une fenêtre de l'évêché, le tonnerre tomber sur l'église.

8 Mars.

1677. — Les magasins à poudre qui étaient à la porte de Croncels sont transférés aux prisons (place de la Tour).

1er Avril.

1677. — Une taxe est imposée sur les foyers des habitants. On impose chaque foyer, chez ceux qui n'ont pas souffert des garnisons, à trente sous; ceux qui ont logé des soldats ne doivent payer que dix sous. Cet impôt du foyer est de la famille de celui des portes et fenêtres.

— Feu de joie à l'occasion de la prise de Valenciennes, par les troupes de Louis XIV, que commandait le duc de Luxembourg.

2 Mai.

1677. — Réjouissances à Troyes pour célébrer la prise de Cambrai.

5 Mai.

1677. — Sur les ordres du marquis de Louvois et ceux de M. de Miromesnil, la ville donne une gratification de 1,200 fr. aux officiers du régiment lyonnais arrivé à Troyes.

14 Mai.

1677. — Feu de joie en réjouissance de la prise de Saint-Omer.

26 Juillet.

1677. — Le Conseil de ville décide qu'il sera fait opposition à l'enregistrement des statuts des boulangers, en ce qu'ils prétendent empêcher que l'on ne porte du pain dans les maisons des bourgeois et des habitants, ce qui est contraire, dit le Conseil, à la liberté publique.

27 Août.

1677. — La ville décide qu'on enverra des députés pour traiter de la dispense de Troyes d'être assujetti aux garnisons.

25 Octobre.

1677. — Fort scrupuleux sur le cérémonial, les échevins de Troyes décident qu'ils ne feront pas visite à l'abbé de Clairvaux, malgré sa dignité, en raison de ce qu'il n'a *aucune qualité* dans la ville de Troyes.

12 Décembre.

1677. — Opposition est faite par la ville au bailliage, à la qualité de gouverneur et capitaine de la ville, prise par M. de Praslain, lieutenant du Roi, sans avoir présenté de lettres.

30 Mars.

1678. — Feu de joie à Troyes, pour célébrer la prise de la ville d'Ypres, par les troupes de Louis XIV.

— Les moulins de Pétal, dépendant de la succession de Nicolas Gouault, sont adjugés par décret à Edme Debure. Le feu prit aux moulins de Pétal en 1679.

14 Octobre.

1678. — A l'occasion de la mort de François Malier, évêque de Troyes, le cérémonial est arrêté par la municipalité.

18 Octobre.

1678. — Grandes réjouissances et feux de joie à Troyes, à l'occasion de la paix de Nimègue.

6 Décembre.

1678. — On ne devait vendre vin que dans les hôtelleries et dans les tavernes exclusivement réservées aux étrangers et aux voyageurs; mais les infractions étaient nombreuses, la tolérance était générale. Le Corps de ville décide, le 6 décembre 1678, qu'on présentera requête au Conseil pour obtenir une prohibition de vendre vin ailleurs que hors barrière.

10 Mai.

1679. — Un des échevins de Troyes est délégué à Ponts-sur-Seine pour aller complimenter messire François Le Bouthilier-Chavigny, successeur de François Malier au siége épiscopal de Troyes.

13 Juillet.

1679. — On décide qu'il sera fait d'urgence des travaux à la décharge de Sancey (Saint-Julien).

1er Août.

1679. — Le curage partiel des fossés d'enceinte de Troyes est fait par les communautés de la banlieue.

16 Août.

1679. — Naissance, à Ramerupt, de Louis de Bonnaire, prêtre de l'Oratoire, qui remporta, en 1714, un prix de poésie aux jeux floraux de Toulouse.

11 Octobre.

1679. — Malade de l'avant-veille seulement, l'évêque de Troyes, François Malier, homme d'une sainte vie, selon des contemporains, meurt âgé de 67 ans, à l'évêché. Le Conseil de ville va visiter le corps, qui reste exposé pendant trois jours sur un lit de parade.

14 Janvier.

1680. — Passage à Troyes du grand-trésorier de Pologne, qui se rendait à sa terre de Château-Villain.

— D'un règlement de police de Troyes, il résulte qu'il existe en

ville des carrosses et des cochers au service du public, marchant à certains jours et dans certaines conditions. Nos ancêtres étaient plus avancés que nous; ils avaient des voitures publiques dont l'emploi était plus commode que celui des omnibus d'hôtel, des correspondances des chemins de fer, et que le service des calèches qui ne marchent que sur commande.

17 Mai.

1680. — De concert avec les chanoines de la cathédrale, on décide qu'il sera pourvu, après examen des lieux, aux réparations réclamées par le déversoir et les vannages du gouffre.

10 Juillet.

1680. — La violence des eaux rompt la chaussée au-dessus de Saint-Julien.

7 Décembre.

1680. — Défense est faite par le prévôt de laisser entrer en ville des vins de Bourgogne. Mais l'opposition du public le force à révoquer son arrêté.

18 Janvier.

1681. — Mort du père Le Cointe, membre de la congrégation de l'Oratoire, et natif de la ville de Troyes. Professeur de rhétorique à Nantes, à Angers, dans les collèges dirigés par les oratoriens, Le Cointe se fit bientôt une réputation d'historien. Il prit une part active et directe aux conférences de Munster, où il se lia avec le nonce apostolique qui devint, depuis, le pape Alexandre VII. Pensionné par le cardinal Mazarin, puis par Colbert, par Louis XIV, il rédigea plusieurs mémoires pour le grand ministre qui avait renversé Fouquet. Devenu bibliothécaire de Saint-Honoré, il finit ses jours dans cette charge, à 70 ans.

Le père Le Cointe a fait plusieurs *Discours historiques, didactiques, critiques,* le *Journal de son voyage à Munster,* un *Traité politique,* 6 volumes d'*Annales ecclésiastiques de la France,* en collaboration avec le père Dubois. Il prépara une édition de Grégoire de Tours, et discuta, avec les Bénédictins, sur l'*Imitation de Jésus-Christ.* Par la nature de ses travaux, le père Le Cointe porte l'un des noms les moins populaires parmi ceux des hommes distingués de Troyes.

14 Mai.

1681. — La Cour des Aides enjoint au fermier des droits d'octroi de la ville de cesser la perception.

21 Juin.

1681. — Incendie considérable qui détruit plusieurs maisons, dans la grande rue de la Cité, près de l'hospice Saint-Nicolas. Pendant la nuit du 21 au 22, le feu éclate chez un nommé Langlois, pâtissier, qui est brûlé ainsi qu'un de ses enfants, tandis que sa femme se jette par les fenêtres. Pendant huit jours, le foyer resta allumé. Le 9 juillet, on jetait encore de l'eau dans les caves où brûlaient des poutres et des charpentes.

— Violent incendie près l'hôtel des Trois-Ménétriers. Plusieurs maisons sont réduites en cendres.

27 Juillet.

1681. — On plante une croix de Mission entre le pont et la porte de Saint-Jacques, au lieu où s'élève, à gauche, une plantation d'arbres encore désignée aujourd'hui sous le nom de Calvaire. Une procession formée de 600 filles ou femmes qu'on habille, on ne sait trop pourquoi, en costumes monastiques, suit le cortége. Plusieurs décharges de mousqueterie saluent l'établissement des Missionnaires.

19 Octobre.

1681. — Le droit de Pied-Fourché, prétendu par le fermier des aides, en vertu d'un jugement qu'on fait afficher, donne naissance à un commencement de soulèvement. Des commis sont placés aux portes, du tumulte est provoqué par leur présence, mais grâce aux magistrats, le peuple se modère et se retire.

25 Octobre.

1681. — Incendie rue Belfroy, chez un boulanger. Deux maisons seulement sont brûlées, mais cinq enfants périssent dans les flammes.

11 Mai.

1682. — Tremblement de terre dont les secousses sont ressenties au même moment à Troyes, à Sens, à Provins, à Châlons et à Reims. Les meubles sont renversés dans plusieurs maisons, et divers accidents sont causés par cette secousse.

30 Mai.

1682. — Le roi Louis XIV demande qu'on fasse remise à ses

arsenaux des canons qui appartiennent à la ville de Troyes. On voit que le rôle militaire de la municipalité commence à s'effacer.

22 Septembre.

1682. — Notification est faite aux pelletiers-foureurs d'une ordonnance du 17, qui leur défend de battre leurs peaux chez eux et ailleurs que sur les remparts.

29 Octobre.

1682. — Les officiers de l'élection de Troyes prétendent avoir le privilége de passer avant le maire et les échevins, à la sortie du chœur de Saint-Pierre, le jour des cérémonies. La municipalité résiste à cette prétention.

22 Novembre.

1682. — La destruction des arbres du boulevard de Chevreuse donne un à-propos au renseignement suivant : les arbres du boulevard de Chevreuse, ceux qui sont entre la porte de Belfroy et la Tour-Boileau, ont été plantés par les soins de M. Blampignon, maire de la ville. Les saules des fossés de la Madeleine, de Comporté (Preize), de la Demi-Lune, de Saint-Jacques, dataient de la même époque. Cette première plantation a, comme on le pense, été renouvelée plusieurs fois.

16 Mars.

1684. — L'assemblée du Corps de ville annonce qu'elle poursuivra le rétablissement des foires franches de Troyes.

23 Juin.

1684. — Un feu de joie est allumé à Troyes, à l'occasion de la reddition de la ville de Luxembourg.

13 Mars.

1685. — Pierre Mignard, peintre, natif de Troyes, meurt à 85 ans. Il fut peintre du roi Louis XIV, et donna son nom au genre dont il fut le créateur.

18 Juillet.

1685. — Deux sergents de ville, quatre sergents de la milice

bourgeoise et quatre tambours portent l'enseigne à M. Nicolas Serqueil, conseiller de ville, nommé enseigne-colonel, au lieu de Jérôme Michelin, décédé.

4 Août.

1685. — Le Corps de ville pose en principe que les charges de conseillers ne peuvent être l'objet d'aucune mesure tendant à en réduire la durée, ou à leur ôter le caractère d'inviolabilité qui leur est propre. Les cas d'indignités sont précisés en très-petit nombre.

— On discute la question de savoir si les maires seront nommés par les assemblées populaires, ou s'ils seront choisis selon l'ordre du tableau. La durée de leurs fonctions est également mise en discussion.

28 Août.

1685. — Le Conseil de ville débat plusieurs questions relatives à l'administration municipale, et surtout à l'audition des comptes du receveur.

29 Octobre.

1685. — Donation par la veuve Chevalier, de Nogent-sur-Seine, des bâtiments de l'auditoire, de l'hôpital de Nogent, à la charge, entre autres choses, de consacrer 120 livres par an à l'éducation de quinze jeunes filles pauvres.

30 Octobre.

1685. — La réforme des mesures de capacité et l'uniformité des jauges sont remis à la surveillance de la police générale du lieutenant-général.

17 Novembre.

1685. — Par délégation de M. de Miromesnil, intendant de la province de Champagne, Jean Comparot se rend, accompagné de soldats, dans diverses localités dépendant de l'élection de Troyes, pour obliger les protestants à abjurer.

23 Novembre.

1685. — Marie Parisot, veuve de Pierre Guyon, conseiller et procureur du roi au bailliage de Nogent, donne à l'hôpital 50 liv. de rentes perpétuelle non rachetables.

— Anne Olier, veuve du sieur Chevalier, en son vivant receveur-

général des finances à Metz, abandonne à l'Hôtel-Dieu de Nogent la propriété des bâtiments renfermant l'auditoire, la boucherie, la chambre du conseil, etc., moyennant des services religieux, et l'emploi annuel de 120 livres à l'enseignement des filles pauvres.

10 Août.

1686. — Par transaction, en date du surlendemain, les chanoines de Saint-Pierre offrent à la ville la somme de 200 livres pour contribuer aux réparations du pont de Juilly, qu'ils prétendaient n'être pas à leur charge.

12 Août.

1686. — Un membre du Corps de ville, faisant fonction d'échevin, s'oppose indirectement au rétablissement des foires franches de Troyes. En assemblée, cet étrange opposant, nommé Nicolas Flaubert, est sommé de se rétracter, sous peine d'exclusion de la chambre.

1er Septembre.

1686. — Grand incendie à l'hôtel de l'Ecu-de-Bourgogne, près de Saint-Nicolas, au lieu où s'élève la halle à la bonneterie. L'hôtel du Bon-Laboureur et celui du Mulet, ses voisins, sont également consumés, ainsi que cinquante maisons des rues de la Pierre, de la Clef-de-Bois et de Saint-Nicolas. Ce feu dura jusqu'au 26 septembre. Les puits furent taris. Pendant plusieurs jours il y eut des incendies dans les caves. La perte fut évaluée à plus d'un million de livres.

26 Septembre.

1686. — Le grand incendie du 1er septembre laisse encore des traces. De la fumée et des tisons embrasés sont trouvés dans les caves des maisons voisines de Saint-Nicolas.

27 Septembre.

1686. — Grand incendie au faubourg Croncels, du côté des Capucins, en face des Carmélites. Le feu éclate à dix heures du soir, et consume dix maisons.

13 Janvier.

1687. — Le Chapitre royal de Saint-Etienne chante un *Te Deum* solennel à l'occasion de la guérison de Louis XIV.

12 Juin.

1687. — Date de la mort de M[me] Louise Chrisante de Gondrin de Montespan, abbesse de Notre-Dame-des-Prés, près de Troyes; elle était sœur de Gondrin, archevêque de Sens.

26 Juin.

1687. — Le Chapitre de Saint-Etienne, seigneur, pour partie, du canal de la Planche-Clément (rivière de Jaillard), cède à des tiers le droit de construire des huches à poisson, dont le nombre finit par donner à cet endroit le nom de quartier des Huches. On sait qu'aujourd'hui ces entrepôts ont été successivement anéantis, et que l'administration en a empêché la reconstruction.

3 Juillet.

1687. — M. Voisin, conseiller d'Etat, demande que la ville fasse venir quatre Sœurs Grises, pour le soulagement des pauvres.

3 Septembre.

1687. — Girardon, le sculpteur troyen, envoie à ses concitoyens le médaillon en marbre blanc qui décore la cheminée de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Ce médaillon et la lettre d'envoi arrivèrent à Troyes le 3 septembre.

— Le sculpteur Girardon présente solennellement au corps municipal le médaillon représentant Louis XIV, et qui orne la cheminée de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

12 Septembre.

1687. — Pose du médaillon de Louis XIV, sculpté par Girardon, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

22 Octobre.

1687. — M. Jeanson est député à Paris pour solliciter la suppression du droit établi sur les vendanges.

5 Décembre.

1687. — On décide que l'arsenal de Saint-Nicolas sera vendu à M. Collin, conseiller de ville; le marché fut réalisé le 27, moyennant 1,000 livres.

2 Avril.

1688. — Les fermiers des octrois prétendent soumettre le vin

vendu en gros à la perception, appelée de son objet : droit de gros.

16 Avril.

1688. — On fixe le cérémonial qui sera déployé pour l'entrée du marquis de Louvois, ministre d'Etat.

12 Mai.

1688. — La ville fait un don gratuit de 50,000 livres au Roi.

13 Mai.

1688. — Lettre de Mme la duchesse de la Vallière, ancienne maîtresse de Louis XIV, et alors retirée aux Carmélites de Paris. Cette lettre, adressée à Mme Anne Choiseul-Praslin, abbesse de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes, contient des félicitations et des offres de service. L'original est aux archives de l'Aube.

31 Mai.

1688. — Synode tenu à Troyes par l'évêque Le Bouthilier-Chavigny, qui recommande à son clergé l'assiduité aux conférences ecclésiastiques.

15 Août.

1688. — A la requête des religieuses de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes, deux notaires dressent procès-verbal du déjeûner des enfants de chœur de Saint-Pierre. Voici à quelle coutume se rapporte cette constatation : La veille de l'Assomption, le lundi et le mardi de Pâques, les chanoines de Saint-Pierre allaient en procession au chœur du monastère, où ils chantaient tierce. Le lendemain trois d'entre eux revenaient en compagnie de deux enfants de chœur, et célébraient la messe conventuelle. Après la cérémonie, l'abbesse donnait à l'officiant et à ses assistants des comestibles et du vin. Quant aux enfants de chœur, on leur donnait à déjeûner. En 1435 et 1438, on convertit ces redevances en une somme annuelle de 4 livres tournois. Mais les enfants de chœur, qui n'avaient rien à prétendre dans ce paiement, réclamèrent toujours leur déjeûner. Le procès-verbal de 1688 fut dressé pour établir que le couvent donnait ce déjeûner pour *éviter à bruit*, sans qu'il tirât à conséquence.

7 Octobre.

1688. — On chante un service pour le repos de l'âme de M. le duc de Vienne, maréchal et gouverneur.

16 Octobre.

1688. — A l'arrivée de Mme Le Bouthilier, nièce de l'évêque de Troyes, le corps municipal lui rend visite, et lui présente douze boîtes de confitures.

27 Octobre.

1688. — En prévision de l'arrivée à Piney du maréchal de Luxembourg, le maire, un échevin et deux conseillers de ville, doivent aller porter les compliments de la municipalité au château de Piney, et de faire tel présent que bon leur semblera. — Le duc de Luxembourg ne vint pas.

8 Novembre.

1688. — On chante un *Te Deum* à l'occasion de la prise de Philisbourg par le Dauphin.

8 Décembre.

1688. — Pendant tout le cours de décembre, on agite la grande question relative aux Jésuites, qui soulevèrent tant de passions dans la ville de Troyes. Du 8 au 10, assemblées à ce sujet. En 1688 comme en 1684, 1637, 1624, 1622, 1611, 1607 et 1603, le célèbre corps employa vainement tous les moyens d'influence; il ne put vaincre les répugnances qu'il soulevait. Ainsi, pendant 85 ans, il s'opiniâtra, et pendant 85 ans, fait remarquable que les municipalités ne permettent guère de constater, l'administration de Troyes et sa population ne varièrent pas dans leurs sentiments : 1688 est marqué par un dernier effort et une dernière défaite.

10 Décembre.

1688. — Assemblée générale extraordinaire des Corps de ville par les députés de Jésuites. On décide (mais la délibération n'a pas de suites) que l'on recevra trois frères jésuites et un frère.

19 Mai.

1689. — Une grande cérémonie est provoquée par la remise de l'étendard aux gentilshommes faisant partie du ban et de l'arrière-ban. Le sieur Lejeune, échevin, remet cet étendard, fait de damas rouge d'un côté et de damas bleu de l'autre. Sur le rouge sont les armes de Troyes, avec le cri des comtes : *Passavant le meillor;* sur le bleu sont brodées les armes de France. L'éten-

dard est remis au bailli, qui le confie au marquis de Bligny, commandant du ban et de l'arrière-ban.

16 Juillet.

1689. — On députe le sieur Maillet, échevin, pour poursuivre auprès du Roi le rétablissement des foires franches de Troyes.

24 Mars.

1690. — Le Conseil de ville décide que, pour être échevin de Troyes, il faut être natif de la ville.

20 Juin.

1690. — Assemblée à Troyes de l'arrière-ban de la noblesse de Champagne ; 150 nobles prennent les armes, s'équipent et se rendent au Mans.

18 Janvier.

1691. — Service solennel pour le marquis de Praslain, lieutenant-général au gouvernement de Champagne.

10 Avril.

1691. — On accorde une somme de 300 livres pour le logement annuel de M. le comte de Praslain, gouverneur de Troyes, et on loue, en conséquence, la maison de M. Bouvénille, rue de la Monnaie.

11 Août.

1691. — Une grêle d'un volume extraordinaire tombe sur Troyes et sur les environs. Des dégâts effroyables sont causés aux campagnes. Les vitraux de Saint-Nizier, de Saint-Jean, de Saint-Pantaléon et de Montier-la-Celle sont en partie brisés.

2 Septembre.

1691. — Des prisonniers de guerre espagnols sont internés dans la ville de Troyes.

19 Octobre.

1691. — Le prince de Soubise, capitaine-lieutenant des gendarmes du Roi, est nommé lieutenant-général du Roi au gouvernement de Champagne et Brie.

1er Mars.

1692. — Ordonnance de l'intendant qui enjoint aux conseillers

de ville, aux officiers de la prévôté et des quartiers, de se soumettre, sans exception, au logement militaire.

3 Octobre.

1692. — Est nommé gouverneur de Champagne et Brie M. le prince de Soubise.

30 Mars.

1693. — Nicolas Perricard entre en fonctions comme maire de Troyes, en titre d'office. Il avait payé cette charge quarante mille livres.

15 Juillet.

1693. — Le Commandeur du Temple, de la Mothe-Hondoncour, frère du maréchal de ce nom, meurt à Troyes. Les prêtres de Saint-Jean qui assistèrent à son convoi reçurent chacun trente sous.

10 Août.

1693. — Une tempête effroyable éclate au-dessus de la ville de Troyes et de sa banlieue. Les récoltes et les arbres sont saccagés sur plusieurs points. Les dommages s'élèvent à un chiffre égal à celui qui avait été évalué à l'occasion de l'ouragan de 1691.

2 Octobre.

1693. — La taxe pour les pauvres est levée double à cause de la famine.

25 Octobre.

1693. — Feux de joie à Troyes, devant l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de la bataille gagnée par les Français en Savoie, le 4 octobre.

20 Novembre.

1693. — Nicolas Perricard, qui avait acheté, moyennant quarante mille livres, la charge de maire de Troyes, meurt dans l'exercice de sa charge, qui fut rachetée par Lion, procureur du Roi en la prévôté.

14 Janvier.

1694. — L'assemblée générale consulaire décide qu'elle achètera des grains pour être livrés aux habitants. L'année avait été stérile et avait occasionné une disette.

13 Avril.

1694. — Un recensement général de la population est prescrit, en exécution des ordres du Roi, « pour savoir le nombre » d'hommes, de femmes, de filles, de garçons, de valets, de prê» tres, chanoines, religieux et religieuses qui sont à Troyes. » Ce sont les termes même de l'ordonnance. Cette époque est l'une de celles où Troyes fut le moins peuplé. Plusieurs maladies contagieuses, qui avaient éclaté depuis le commencement du siècle, le dépérissement de l'industrie, du commerce, des foires, etc., avaient surtout causé la diminution du nombre des habitants.

21 Avril.

1694. — Emeute à Troyes. La cause n'en est pas bien déterminée.

23 Avril.

1694. — La veuve du sieur Deschamps, capitaine de cavalerie, se pourvoit au Conseil pour obtenir la faculté d'édifier une halle au marché au blé, à l'endroit où se trouvait l'hôtellerie de l'Ecu-de-Bourgogne, brûlée en 1686, et où depuis s'ouvrit l'hôtel du Bougelot. La halle aux tissus occupe une partie de cet emplacement. Ce projet n'eut pas de suites.

1er Mai.

1694. — La disette provoque des dons et des achats de blé que fait la municipalité.

24 Juillet.

1694. — La ville déclare qu'elle prendra fait et cause pour les commissaires de police en cas d'appel au Parlement par les boulangers de Troyes, à l'occasion de plusieurs saisies de pain faites dans les boulangeries.

9 Août.

1694. — L'arsenal des prisons, dont la suppression de fait résultait du retrait de la plupart des canons, par Louis XIV, est l'objet d'une proposition tendant à le faire démolir. On décide qu'on attendra les ordres de l'intendant ou des trésoriers de France.

12 Août.

1694. — On décide que l'auditoire du juge des faubourgs sera construit près de la Vienne, à Croncels.

17 Août.

1694. — Réforme de l'organisation de la milice bourgeoise. Les 32 compagnies sont réduites d'abord à 8, puis à 16, commandées par un colonel, un major, 15 capitaines, 16 lieutenants, autant d'enseignes. Les grades supérieurs sont constitués en titre d'office, ceux d'enseigne sont électifs.

25 Septembre.

1694. — Le prince de Soubise, le fils, est nommé gouverneur de Champagne et de Brie, au lieu de son père, et sur sa démission.

21 Octobre.

1694. — Le maire Lyon et le conseiller Le Bé se rendent à Villacerf, pour présenter leurs hommages à l'intendant Phelippeaux, lui offrir les vins d'honneur et des langues de mouton. On reste confondu en voyant la multiplicité des démarches de cérémonie qu'imposaient les habitudes d'étiquette, et l'on arrive à un total fort arrondi, quand on énumère les simples cadeaux de bouche que chaque visite officielle entraînait à sa suite.

6 Novembre.

1694. — L'auditoire du juge des faubourgs doit être construit près de la Vienne, au faubourg Croncels.

— L'arsenal des prisons (place de la Tour), destiné à être démoli, restera dans l'état où il se trouve, et on décide qu'il ne sera rien changé sans un ordre de l'intendant ou un des trésoriers de France.

31 Mars.

1695. — Nicolas Lyon, procureur du Roi, achète, des héritiers Perricard, moyennant 33 mille livres, la charge de maire de Troyes, créée, comme on l'a vu, en titre d'office.

2 Octobre.

1695. — Les prêtres de l'Oratoire du collége de Troyes sont autorisés à recevoir de leurs élèves, à Pâques, 3 livres; à la Saint-Luc, 3 livres; les théologiens, les physiciens, les logiciens et les pauvres ne sont tenus que de payer 3 livres.

10 Novembre.

1695. — La famille de Champy, originaire de Bar-sur-Seine,

fait un don considérable à l'hôpital de cette ville; c'est-à-dire de 76 arpents de terre, 13 arpents de pré et des rentes foncières; le tout d'un revenu annuel, en argent, de 391 livres 15 sous. Le but de la donation était surtout la fondation d'un lit.

30 Avril.

1696. — Isaac Maillet est admis, par M. de Caumartin, à prêter serment en qualité de conseiller, malgré l'opposition qui lui est faite. — Par suite de la démission du sieur Michelin, Maillet est nommé commissaire de l'artillerie.

22 Décembre.

1696. — Incendie qui détruit les Etuves-aux-Femmes, sises au bord du Rupt-Cordé, en face le Marché-aux-Trapans. Quatre corps de bâtiments sont anéantis; on ne rebâtit pas les étuves qui appartenaient à la collégiale Saint-Etienne. L'usage du linge, en se généralisant, causa le changement qui s'introduisit dans le mode de se baigner.

6 Janvier.

1697. — Le maire et les échevins de Troyes se déclarent parties intervenantes en faveur des hôpitaux de la ville, dans le procès dirigé par ces établissements contre les chevaliers de Saint-Lazare et de Montcarmel.

1er Juin.

1697. — Funérailles de Anne-Louise Martin de Laubardemont, abbesse de Notre Dame-des-Prés. Elle était fille de ce sinistre Laubardemont, auquel l'histoire fait tant de reproches.

19 Juin.

1697. — Une pluie torrentielle détermine des inondations dans le faubourg Saint-Jacques, dans les quartiers de Saint-Denis et de Saint-Aventin. L'eau monte jusqu'au retable de Notre-Dame-en-Isle, aujourd'hui chapelle du Grand-Séminaire.

3 Juillet.

1697. — Le tonnerre tombe pour la septième fois sur le clocher de la cathédrale de Troyes, qui devait, trois ans plus tard, entraîner la ruine de toute la toiture et endommager considérablement l'édifice.

27 Août.

1697. — Date d'un arrêt aux termes duquel sont rétablies, à Troyes, deux foires franches de huit jours de durée chacune.

2 Octobre.

1697. — Un pont de pierre, au lieu d'un pont de bois à construire à la porte de la Tannerie, est adjugé au sieur Prince.

1er Novembre.

1697. — Le maire, en retournant à Paris pour les affaires de la ville, est chargé de présenter requête pour les anciens et nouveaux cinq sous (imposition s'élevant à 13,000 livres), afin d'en obtenir la décharge.

9 Novembre.

1697. — Les arquebusiers sont en discussion avec les hôpitaux, au sujet des rentes que l'hôtel de l'Arquebuse doit aux hospitaliers. Pour terminer le différend, il est décidé que l'on donnera aux hôpitaux quelques arpents de pré appartenant aux arquebusiers, à Sancey-Saint-Julien et Vallant-Saint-Georges; de plus, cinquante livres de rente. Au moyen de cet arrangement, la ville reste propriétaire de l'hôtel de l'Arquebuse.

25 Janvier.

1698. — Publication solennelle à Troyes de la paix entre la France et l'Allemagne. Un feu d'artifice est tiré devant l'Hôtel-de-Ville. Lecture est donnée du traité sur les marches du palais, sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, aux Quatre-Vents (angle de la rue du Dauphin, de la place de la Bonneterie, de la rue Notre-Dame), enfin devant le portail de la cathédrale.

27 Février.

1698. — Une scène dramatique se passe sur la place de l'Etape-au-Vin, aujourd'hui place de la Banque, devant le premier café établi à Troyes, et tenu par le père du chroniqueur troyen Duhalle. Dans cet établissement, qui était ouvert depuis quelques semaines, deux mousquetaires du Roi, Jean et Philippe Hérost, cherchent querelle à Nicolas Vinot, avocat aux Riceys. On sort; Vinot et Jean Hérost, l'un des mousquetaires, croisent le fer, sur la place, en face d'un nombre considérable de curieux. Vinot tue le soldat, et se dérobe par la fuite aux investigations de la justice.

Alors les peines prononcées contre les duellistes étaient d'une sévérité excessive. Vinot demeure caché ; sa famille fait des démarches actives, prouve que le provocateur était le mousquetaire, et obtient des lettres de grâce. A titre de remerciement, Vinot envoie à Louis XIV une pièce de vin des Riceys. Le Roi trouve le vin si délicat, qu'il prend l'habitude d'en boire. La famille de Praslain devint fournisseur en titre de la table de Louis XIV. La contrée dite Val-des-Riceys fut mise régulièrement à contribution pour cette fourniture.

21 Mars.

1698. — La compagnie de l'Arquebuse échange trois arpents et demi de pré avec les hôpitaux, pour remplacer la rente qu'elle devait à ces établissements.

31 Mars.

1698. — Feu d'artifice tiré par les chevaliers de l'Arquebuse, à l'occasion de la paix de Riswick.

1er Mai.

1698. — Arrivée de lettres de grâce signées Louis XIV et contresignées Colbert, données en faveur de Nicolas Vinot, des Riceys, qui, dans une querelle engagée entre lui et deux mousquetaires, au premier café ouvert à Troyes, avait tué l'un de ses adversaires sur la place de l'Etape-au-Vin.

7 Mai.

1698. — Sont nommés juges des manufactures MM. Baillot, Jeanson, Potherat et Gouault, échevins. Ces noms sont encore représentés par plusieurs familles.

23 Mai.

1698. — Les pluies avaient été si froides et si persistantes, que la municipalité prie le Chapitre de Saint-Pierre, au nom de toute la ville, de faire des prières publiques. Le dimanche suivant, on descendit la châsse de Sainte-Hélène, et l'on fit une procession générale dans toute l'étendue de la ville.

9 Juin.

1698. — Sur la demande que font les arquebusiers d'un capitaine-chef, choisi par la ville, les échevins nomment M. Lyon, conseiller du Roi et maire perpétuel de Troyes.

11 Octobre.

1698. — Un emprunt est fait par la ville, afin d'acheter du blé dans les campagnes et d'approvisionner la ville.

24 Novembre.

1698. — Le Conseil de l'échevinage de Troyes rend un arrêté aux termes duquel les prises d'eau effectuées par les *bondes* sont règlementées. On sait que les bondes ont toujours joué un grand rôle dans l industrie de Troyes.

4 Décembre.

1698. — Le Bouthilier-Chavigny, évêque de Troyes, adresse à tous les prêtres du diocèse une lettre pastorale confirmative des statuts de son oncle, son prédécesseur.

3 Avril.

1699. — La ville consent à ce que les officiers et le roi de l'Arquebuse jouissent du droit d'entrée et du double huitième pour 120 muids de vin, savoir : le capitaine, 30; le lieutenant, 25; le major, 20; l'enseigne-colonel, 15; le second enseigne, 10, et le roi de l'Arquebuse, 30. Cette faveur n'était que la conséquence d'une décision de l'Hôtel-de-Ville de 1603.

19 Juillet.

1699. Les chanoines du Chapitre de la cathédrale de Troyes envoient le dessin de leurs armes à l'armorial général de France.

25 Septembre.

1699. — Mort du chancelier Boucherat, fils de Guillaume Boucherat, avocat au Parlement, natif de Troyes. Louis Boucherat mourut dans l'exercice de sa charge de chancelier de France.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

25 Janvier.

1700. — Entrée de M. Pommereu, intendant de Champagne dans la ville de Troyes.

25 Février.

1700. — La municipalité de Troyes arrête, à l'Hôtel-de-Ville, le rang des gens *taillables*, c'est-à-dire assujettis, payé pour

éviter la charge des gens de guerre (*taille* vient, dit-on, de ce que les paysans collecteurs, ne sachant pas écrire, marquaient leurs recettes sur des morceaux de bois semblables à ceux qu'employait encore, il y a peu de temps, la boulangerie). Les habitants de Troyes étaient affranchis de la taille, ainsi que ceux des Faux-Fossés, du faubourg Croncels, des Hauts-Trévois, des Bas-Trévois, du Pré-l'Evêque, de la Moline, du faubourg Saint-Jacques et des Tauxelles.

Etaient taillables, au contraire, dans l'ordre suivant, les habitants du faubourg Sainte-Savine, de Saint-Martin-ès-Vignes, des Noës, de Saint-André, d'au-delà Saint-Gilles et du Pont-Sainte-Marie.

8 Octobre.

1700. — Pour la huitième fois, la foudre frappe le clocher de la cathédrale de Troyes. Cet accident, qui arrive à une heure après minuit, détruit le clocher qui s'élevait à 180 pieds, la toiture et ses plombs, les cloches et une statue colossale de Saint-Michel, posée à la pointe du pignon de façade, du côté du portail. En tombant, cette statue creva une voûte et tua trois ouvriers. Des dommages considérables furent occasionnés par l'accident, à la tour, aux voûtes et aux vitraux.

14 Novembre.

1700. — En assemblée générale, les Nogentais protestent contre l'application à leur hôpital de la déclaration du Roi, en se fondant sur ce que la maison avait été instituée par la commune.

13 Octobre.

1701. — Un incendie éclate, rue des Bûchettes, dans les étendoirs à papier de feu Antoine Michelin, maître papetier.

13 Novembre.

1701. — Mort de Boursault, homme de lettres, né à Mussy-sur-Seine, secrétaire des commandements de la duchesse d'Angoulême. Boursault eut de fréquentes relations avec Boileau, Racine et Molière. Il composa des satires, des comédies, et rédigea une gazette qui eut beaucoup de succès. Boursault fut receveur des gabelles à Montluçon.

22 Novembre.

1701. — Date de la mort, au couvent des Ursulines de Troyes, de Catherine Charpy, qui s'y était retirée comme servante. Cette femme avait fait grand bruit ; on lui attribuait le don des miracles

et des extases prophétiques. L'évêque François Malier, loin de se prêter à ses jongleries, les démasqua avec persistance, et fit publiquement établir que la crédulité des croyants avait été trompée par des imposteurs.

23 Avril.

1702. — Date du commencement du grand Jubilé, ouvert par un sermon de Denis-François Le Bouthilier-Chavigny, évêque de Troyes.

24 Avril.

1702. — Grande procession du Jubilé dans toutes les rues de Troyes. Ce Jubilé dura deux mois. On y venait de quinze lieues à la ronde.

2 Octobre.

1702. — Passage à Troyes de M. de Soubise, évêque de Strasbourg.

21 Décembre.

1702. — Le Conseil de ville décide qu'il assistera aux assises en la manière accoutumée, et sans tirer à conséquence, pour cette année seulement. Le motif de cette décision fut qu'ayant comparu lors d'un jugement rendu, dont le condamné était appelant, il fallait de droit assister à la séance d'appel.

28 Juin.

1703. — Louis, duc de Bourgogne, père de Louis XV, se rend à Troyes et au château de Villacerf, en prenant le chemin du camp d'Alsace.

14 Août.

1703. — Marie de Roye de La Rochefoucauld est nommée abbesse du Paraclet.

24 Août.

1703. — Denis-François Bouthilier-Chavigny, évêque de Troyes, augmente, par contrat, la fondation faite par une demoiselle de Galmet, veuve de Launay, pour l'instruction gratuite des enfants de Saint-Nizier. L'évêque traite dans le même acte avec J.-B. de La Salle, supérieur des écoles chrétiennes, pour avoir deux frères au lieu d'un seul.

27 Août.

1703. — Lettres patentes qui autorisent l'établissement des

Orphelines de l'Enfant-Jésus, sur la paroisse de Saint-Nizier. Cette maison, fondée par M. Le Bé, curé de la paroisse, avait la faculté de faire travailler les orphelines à toutes sortes d'ouvrages de manufacture.

24 Octobre.

1703. — Premier départ du coche de Troyes à Paris. Ce moyen de transport, qui semblait un immense progrès à nos ancêtres, fut salué par des acclamations. Le coche partit au bruit des tambours et de la musique.

19 Novembre.

1703. — Mort de Louis de Vienne, appartenant à la famille de ce nom, qui rendit de grands services à Henri IV. L'un de ses ancêtres, Joseph de Vienne, écuyer, seigneur de Saint-Benoît-sur-Vannes et conseiller du Roi, fut maire de Troyes sous Louis XIII, et élu en 1622. Louis de Vienne était enterré aux Carmélites.

1er Janvier.

1704. — Le port des lettres de Troyes à Paris, taxé précédemment à trois sous, est élevé, à partir du 1er janvier 1704, à quatre sous. On sait qu'avant la taxe uniforme qui a ramené le chiffre fixé il y a juste 150 ans, les lettres de Troyes à Paris étaient taxées à 40 centimes.

7 Mai.

1704. — L'évêque François Le Bouthilier-Chavigny reconnaît canoniquement la relique de l'*index* de Saint-Jean-Baptiste, donnée par Gauthier V, duc d'Athènes, en 1306, aux religieux de Basse-Fontaine, près de Brienne-Napoléon.

17 Juillet.

1704. — On rétablit en nombre, comme précédemment, les échevins dont on avait réduit le personnel de moitié au mois de février précédent.

2 Octobre.

1704. — Feux de joie à Troyes, à l'occasion de la victoire navale remportée par le comte de Toulouse.

21 Novembre.

1704. — Les corps de métiers s'assemblent pour délibérer sur les taxes qu'on leur demande.

6 Octobre.

1705. — Mort de Jean-Baptiste Blanchard, greffier de l'Hôtel-de-Ville.

23 Octobre.

1705. — Mort, à Milan, de M. de Praslain, lieutenant du Roi en Champagne. M. de Praslain avait été grièvement blessé à la bataille de Cassin.

18 Mai.

1706. — Le Bouthillier-Chavigny, évêque de Troyes, tient un synode à l'Evêché, pour l'entretien de la discipline ecclésiastique.

17 Octobre.

1706. — L'arrivée à Troyes de l'intendant de Champagne Lescalopier se fait selon le cérémonial accoutumé, et le Corps de ville lui porte les cadeaux d'honneur. Lescalopier descend à la Commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem, rue du Temple.

8 Février.

1707. — Arrêt du Conseil qui rétablit, trop tardivement pour exercer une influence utile sur le commerce, les foires de Troyes, concédées depuis Louis XII, après la suppression des anciennes.

3 Mai.

1707. — Ouverture des assemblées des doyennés du diocèse de Troyes, appelés *Calendes*, et fondés par l'évêque Le Bouthillier-Chavigny. L'assemblée des *Calendes* de l'archiprêtré se tient au séminaire. Le but de ces conférences était le maintien de la discipline ecclésiastique.

18 Juin.

1708. — Rétablissement des offices, exemptions et privilèges de la milice bourgeoise de Troyes.

28 Janvier.

1709. — Incendie à Troyes, au fond du cloître Saint-Etienne, sur la rive gauche de la Seine, dont l'hôtel de l'Arquebuse occupait la rive droite.

14 Mai.

1709. — Le prieuré de Notre-Dame-en-Isle est réuni à l'Evêché de Troyes.

4 Mars.

1710. — Mme veuve Lombard consent à la réunion de l'office de colonel de la milice bourgeoise au Corps de ville, moyennant la somme de 1,020 livres, qu'elle reçoit à titre d'indemnité et comme propriétaire du titre.

13 Juin.

1710. — Mort, à Soissons, du P. Calabre, oratorien, né à Troyes en 1665. Le P. Calabre s'était fait une réputation de prédicateur dans un genre généralement peu recherché. Il s'était adonné aux missions dans la campagne ; cependant, il prêcha avec succès à Troyes et dans plusieurs autres villes. Il mourut supérieur du séminaire de Soissons, où il fut vivement regretté.

12 Juin.

1712. — Le droit privé et l'intérêt public étaient souvent en désaccord sous l'empire de l'ancienne législation. Ainsi, pour conserver leurs droits, les Chapitres de Saint-Pierre et de Saint-Etienne s'opposent à ce qu'on lève les vannes du gouffre, malgré une inondation qui nécessite cette mesure; mais la municipalité passe outre et procède d'autorité.

11 Juillet.

1712. — M. Pierre Paillot est élu maire de Troyes, et continue l'exercice de ses fonctions.

13 Juillet.

1712. — Une députation est envoyée à Châlons pour demander une modération des droits d'octroi.

19 Octobre. (*Date du jour incertaine.*)

1712. — Arrivée à Troyes de 370 prisonniers repris à Denain, au Quesnoy et à Douai, en Flandre. Ces prisonniers sont logés dans les dépendances de la Tour-Boileau.

23 Mai.

1713. — L'établissement des bouchers au faubourg Croncels provoque une opposition de la part de la communauté des bouchers de Troyes, et une adhésion à l'établissement de la part de tous les corps de la ville.

14 Juin.

1713. — Publication, à Troyes, à son de trompe, de la paix d'Utrech.

13 Juillet.

1713. — A la suite d'un accident sur le *Petit-Pavé,* qui coûta la vie à plusieurs personnes travaillant en corvée, la ville accorde aux veuves et aux blessés cent livres d'indemnité.

4 Août.

1713. — Le coffre de la rivière de *Vienne,* qui traverse le bras de Seine, entre la halle au vin et la petite chaussée des Blanchisseurs, est l'objet d'une réparation. On sait que le cours de la Vienne passe au-dessous du lit de la Seine sans y mêler ses eaux.

12 Août.

1713. — On s'occupe du cérémonial à observer pour l'élection de Pierre Paillot, nommé maire.

14 Octobre.

1713. — On établit des glacières, l'une dans la tour Saint-Lambert, l'autre dans une des tours élevées près de Notre-Dame-en-Isle. L'intendant de Champagne donne 300 livres pour contribuer à la dépense.

16 Mai.

1714. — La ville achète, pour dégager la porte de la Madeleine, une maison appartenant au sieur Bidelet, huissier-archer de Troyes.

23 Août.

1714. — La ville achète une place près de Saint-Nicolas.

— On arrête les réparations à faire au pont de Jaillard, pour les parties à la charge de la ville.

23 Mars.

1715. — Etablissement, à Ponts-sur-Seine, par la famille Le Bouthilier-Chavigny, d'une communauté de sœurs de la Charité, chargées de soigner les malades de Ponts.

11 Juillet.

1715. — On présente au Roi une requête afin d'obtenir la ré-

vocation de l'arrêt du Conseil du 30 mai, portant suppression du couvent de la Congrégation qui occupait l'emplacement de l'ancienne gendarmerie.

1er Septembre.

1715. — Mort du célèbre sculpteur troyen François Girardon, âgé de 89 ans. Girardon meurt à Paris, le même jour que le roi Louis XIV, dont il était le sculpteur. L'artiste, malgré sa haute position, n'oublia jamais son pays natal. Il aimait à y venir souvent et à y prolonger ses séjours. Les vendanges avaient pour lui un charme particulier. Girardon était un modèle de bonhomie et de naïveté. Le séjour de la Cour et ses relations élevées ne modifièrent pas ses habitudes. Il a beaucoup laissé de souvenirs dans la ville de Troyes.

22 Décembre.

1715. — Un impôt est levé sur 3 à 400 habitants pour les fortifications de la ville.

9 Mars.

1716. — Une protestation s'élève à l'occasion de la fabrique de l'hôpital Saint-Nicolas, dont l'entrepreneur, le sieur Bourotte, fabriquait des serges dites *des Saint-Nicolas,* qui n'avaient pas la largeur suffisante. On rappelle que les produits des drapiers sont soumis à la marque et à la visite des maîtres-gardes de la communauté.

19 Mars.

1716. — Lettres patentes qui rétablissent les anciennes foires de Troyes.

18 Avril.

1716. — Prise de possession par M. Favart, nommé au prieuré de Choiseul, près Barbonne (diocèse de Troyes). On constate *la démolition depuis plus de cent ans, par les ennemis de la Religion, des bâtiments du prieuré.* Favart se met en possession légale de l'une des chapelles de Notre-Dame-en-Isle, où s'acquittent les prières et les fondations ; la possession réelle s'effectue sur les lieux même au moyen d'une prière seulement. La destruction de l'église empêche l'accomplissement du cérémonial ordinaire.

10 Mai.

1717. — Mathieu-Modeste Vinot, oratorien, né à Nogent-sur-Aube, soutient avec éclat, à Troyes, une thèse de théologie. Né en

1672, Vinot meurt en 1731, à 59 ans, chanoine de Saint-Gatien-les-Tours. Il a traduit en vers latins les fables de La Fontaine, et composé des poésies latines imprimées à Troyes. On lui a attribué une des œuvres principales de l'abbé Grécourt.

30 Juin.

1718. — Jacques Bénigne Bossuet, neveu du grand Bossuet, est sacré évêque par le cardinal de Noailles et par les évêques d'Auxerre et d'Avranches.

11 Novembre.

1718. — Installation de l'évêque Jacques-Bénigne Bossuet, au siége de Troyes. Cet évêque refusa, le premier, de jurer qu'il maintiendrait les priviléges de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, jusqu'à ce qu'on lui eût établi qu'il devait ce serment.

30 Novembre.

1719. — Les prisonniers mettent le feu à la maison de détention de Troyes, dans l'espoir de s'évader. Les précautions prises arrêtent les progrès du feu, et une double garde extérieure empêche l'évasion.

25 Décembre.

1719. — Incendie qui détruit soixante maisons à Arcis-sur-Aube. M. Grassin, seigneur de la ville, obtient de Louis XV cent mille livres pour réparer le désastre.

27 Février.

1720. — Arrêt du Conseil qui défend à toutes personnes d'avoir plus de 500 livres en argent chez elles. On est tenu de porter l'excédant à la Monnaie, ou à l'échanger contre des billets de la Banque de Law. Une faveur inouïe s'attache d'abord à ces valeurs, fixées à 5 0/0 au-dessus du taux de l'argent. A Troyes, l'autorité est obligée de mettre des gardes devant la Monnaie, pour prévenir les désordres causés par l'affluence des gens qui viennent échanger leur argent contre des billets.

24 Juin.

1720. — Nicolas Henrion, né à Troyes, le 6 décembre 1663, meurt professeur de syriaque au collége royal de France. Agrégé à la Faculté de droit dans l'Université de Paris, il avait commencé par être membre de la Congrégation de la doctrine chrétienne, dont

son oncle était général. Après la mort de son parent, Nicolas Henrion abandonne la Congrégation, et se lance dans le monde, où il se fait surtout une réputation comme numismate.

1er Juillet.

1720. — Une somme de cent livres est accordée aux Frères des Ecoles chrétiennes, par chaque année, et pour chacune des trois classes qu'ils tiennent.

17 Août.

1720. — Ordonnance de police du grand-maire de Troyes, qui fait défense aux mendiants d'entrer dans la cathédrale pour y mendier, sous peine de carcan et de prison s'il y échet. La même ordonnance défend aux manants de passer par l'église avec des paniers et d'autres fardeaux, sous peine de confiscation et d'amende; aux enfants, de s'attrouper et de jouer sur la place et de jeter des pierres au-devant du portail. Cette dernière partie de l'ordonnance aurait bien besoin d'être remise en vigueur aujourd'hui; mais on doit constater que, pour le surplus, les habitudes dispensent de toute prohibition de police.

10 Octobre.

1721. — Incendie considérable dans le couvent de Saint-Loup. L'abbaye et les maisons voisines furent très-endommagées. L'évêque Bénigne Bossuet montra un grand zèle dans cette circonstance.

5 Novembre.

1721. — Incendie à l'abbaye de Saint Loup.

4 Novembre.

1722. — Dom Paul Plouvié de Montizaret envoie un linge miraculeux, provenant de l'abbé de Rancé, à Mme d'Arrêt, abbesse de Notre-Dame-aux-Nonnains, à Troyes.

27 Décembre.

1722. — Etablissement des *Sœurs-Grises* à Troyes, sur la paroisse Saint-Jean, en vertu d'une confirmation par l'évêque Bénigne Bossuet, de la fondation due à Catherine Perruchot, veuve de Nicolas Paillot, conseiller du Roi, premier elu en l'élection de Troyes.

6 Juillet.

1723. — M. de la Huproye, conseiller de ville, est député à

Paris, à l'effet de faire les offres les moins onéreuses qu'il sera possible, au sujet de la réunion des officiers municipaux au Corps de ville.

29 Novembre.

1723. — Grands feux de joie, à Troyes, et réjouissances publiques, à l'occasion du sacre de Louis XV.

— Grandes réjouissances, à Troyes, pour la cessation de la peste de Marseille. On supprime la garde des portes, destinée à contrôler la santé des arrivants. Depuis trois ans, on faisait cette garde.

18 Octobre.

1724. — Le marquis d'Argenteuil est nommé gouverneur de Troyes.

30 Octobre.

1724. — Arrêt du Conseil qui tranche le différend élevé entre les concessionnaires du flottage de la Seine et les blanchisseurs de Troyes. L'arrêt décide que, pour ne pas entraver la blanchisserie, le flottage commencera en octobre et finira en mars.

26 Novembre.

1724. — Translation des filles du Bon-Pasteur au couvent des filles de la Congrégation.

— Ouverture des classes du Bon-Pasteur.

23 Juin.

1725. — Violent incendie à Lesmont, qui détruit quatre-vingts maisons.

30 Juillet.

1725. — Le bureau de l'hôpital de Nogent invite la religieuse placée à la tête du service, Mme Claire d'Orgeval, à se pourvoir, comme d'abus, contre une ordonnance de l'évêque Bénigne Bossuet, qui lui enjoignait de quitter le diocèse.

19 Août.

1725. — Passage, à Villenauxe, du roi Stanislas de Pologne, et de la reine de France, Marie Leczinska.

8 Octobre.

1725. — Le roi Stanislas de Pologne, beau-frère de Louis XV,

traverse Troyes, en compagnie de sa femme, pour rejoindre le Roi à Chambord. Stanislas entre à cheval, à la tête du régiment de Noailles, et descend à l'évêché. La ville de Troyes lui fait une réception solennelle.

10 Octobre.

1725. — Départ de Troyes du roi Stanislas de Pologne et de sa suite.

18 Octobre.

1725. — Les arquebusiers, leur roi et leurs officiers, sont mis en demeure de payer vingt-huit ans de loyer, qui sont dus sur le pied de 50 livres par an, pour location de la place et du jardin de l'hôtel de l'Arquebuse.

4 Novembre.

1725. — Procession à Troyes, au son des trompettes, des violons et des tambours, de captifs rachetés, au nombre de 14, par les Trinitaires, dans les Etats barbaresques.

19 Octobre. *(Date du jour incertaine.)*

1726. — Phénomènes météorologiques qui jettent l'effroi dans la population. Le bruit de la fin du monde se répand, et la foule épouvantée remplit les églises. Le ciel était en feu, des lueurs électriques le sillonnaient, accompagnées de détonations.

24 Avril.

1727. — Un violent incendie éclate à Arcis-sur-Aube. Il réduit en cendres, en moins d'une heure et demie, deux cent vingt-huit maisons, une partie de l'église Saint-Etienne et celle des Cordeliers. La ville de Troyes vient au secours des Arcisiens, et le seigneur d'Arcis, M. Grassin, contribue généreusement au rétablissement des maisons détruites. C'est à cette occasion que Piron, sur les sollicitations des habitants, dont M. Blin s'était fait l'interprète, composa ce quatrain remarquable qu'on lit encore sur les murs de l'église :

Une flamme cruelle a ravagé ces lieux,
Grassin les rétablit par sa munificence.
Que ce marbre à jamais serve à tracer aux yeux
Le malheur, le bienfait et la reconnaissance.

20 Mai.

1727. — Le dragon de bronze, connu sous le nom de *Chair-*

Salée, et que les moines de l'abbaye de Saint-Loup portaient en procession pendant les Rogations, sort pour la dernière fois. A l'occasion d'un refus, fait par le curé de Saint-Pantaléon, d'admettre la *Chair-Salée* dans son église, il surgit une discussion à la suite de laquelle l'évêque Bénigne Bossuet défendit de sortir processionnellement ce symbole.

5 Juin.

1727. — Arrivée à Troyes des gardes-du-corps, en vue de la guerre.

2 Décembre.

1727. — Pendant la nuit, on enlève les cordes de la plupart des puits publics, et on les suspend aux portes des officiers municipaux. Il y eut grand effroi dans la ville à la suite de cette plaisanterie, qu'on considéra comme un préliminaire d'incendie.

16 Mai.

1728. — Vers huit heures et demie du soir, il tombe à Troyes, pendant un orage épouvantable, une grêle grosse comme des œufs de pigeon, ayant des formes arrondies et anguleuses. Il y eut des grêlons qui pesaient de six à sept livres. Les tuiles et les vitres des maisons tombaient en éclats. Il y eut pour 30 mille francs de dégâts à l'église Saint-Jean, et la perte essuyée, rien que par la ville de Troyes, sans compter la banlieue, dépassa 3 millions. Des pieds de vigne et de gros arbres furent brisés en morceaux. Trente-deux villages furent littéralement ruinés. Les vignes de Montgueux, de Barberey, de Sainte-Maure, de Vailly, de Créney et de Saint-Parres, furent hachées.

17 Mai.

1728. — Dans plusieurs parties de la banlieue de Troyes, les amas de grêlons, accumulés par l'ouragan de la veille, s'élèvent à hauteur d'homme. Deux hommes sont trouvés tués par la chute de cette grêle monstrueuse.

17 Janvier.

1729. — Incendie considérable qui éclate chez un chandelier de la rue Notre-Dame, près de l'église Saint-Jean. Vingt maisons sont la proie des flammes.

— Un violent incendie se déclare dans la maison d'un fabricant chandelier de la rue de l'Epicerie, à Troyes, dans l'endroit où est

le groupe de maisons formé par le café de la *Paix*, la chapellerie de M. Liégault, l'atelier de confiseur, l'horlogerie, l'imprimerie Cardon, etc. Toutes les constructions, au nombre de vingt, entre les quatre rues, sont anéanties. Le froid était si vif, que l'eau gelait au moment de l'employer. Cet incendie amena la reconstruction régulière et en pierre des bâtiments qui existent aujourd'hui.

3 Mai.

1730. — Un acte capitulaire du couvent de Notre-Dame-aux-Nonnains accorde au maire et aux échevins le retranchement d'une partie du cimetière qui entourait l'église du couvent.

11 Juin.

1730. — Le duc de Noailles, seigneur de Nogent-sur-Seine, et l'évêque Bénigne Bossuet, offrent d'organiser un service complet à l'hôpital de Nogent, et d'y installer, à cette fin, des sœurs de la Charité appartenant à la congrégation de Nevers.

9 Novembre.

1730. — Mort de Le Bouthilier-Chavigny, évêque de Troyes, nommé archevêque de Sens. Il était neveu de François Le Bouthilier, son prédécesseur au siége de Troyes, et fils d'Armand-Léon Le Bouthilier, comte de Chavigny et seigneur de Ponts-sur-Seine, et d'Elisabeth Bossuet.

10 Avril.

1731. — Incendie, à Troyes, dans la Grande-Rue. Le feu éclate dans la maison d'un épicier ayant pour enseigne : *la Plume-Blanche,* près de la rue de la Chasse. Il dura plusieurs jours; dix maisons furent brûlées. La femme de l'épicier périt dans les flammes.

15 Septembre.

1731. — Mort de Denis-François Le Bouthilier-Chavigny, 85e évêque de Troyes, qui s'était retiré au couvent des Chartreux, après avoir abdiqué en faveur de son neveu.

15 Novembre.

1731. — François Le Bouthilier-Chavigny, évêque de Troyes, meurt à Paris, âgé de 90 ans. Cet évêque, peu favorable à l'esprit jésuitique, réprima plusieurs coutumes scandaleuses, mit ordre aux habitudes déréglées des Dominicains et des Cordeliers, réunit

plusieurs synodes et publia plusieurs statuts. Il était petit-fils du surintendant Le Bouthilier, qui fit élever le beau château de Ponts-sur-Seine.

6 Janvier.

1732. — Incendie du prieuré des Bénédictines de Sainte-Scholastique. Ce couvent, dont les ruines s'élèvent dans la prairie de Rosières, à quelque distance du château, fut réduit en cendres. L'église, seul reste encore debout de l'ancien établissement, faillit être anéantie. Il y avait alors trente-quatre religieuses dans la communauté.

4 Juin.

1732. — Une grêle épouvantable ravage les moissons dans tous les environs de Nogent-sur-Seine. Le bureau de l'Hôtel-Dieu est obligé de faire des sacrifices pour soulager la misère qu'engendrent ces évènements.

14 Décembre.

1732. — A la suite d'un froid rigoureux, qui n'avait cessé de sévir depuis le commencement du mois, les roues des moulins, au-dessus et au-dessous de Troyes, sont complètement arrêtées.

12 Mai.

1733. — Arrêt du Conseil qui en confirme un autre de 1733. Il ordonne que le flottage du bois sur la Seine, contre lequel les blanchisseurs de Troyes avaient protesté comme leur étant très-dommageable, ne pourra commencer qu'au mois d'octobre de chaque année, pour finir au 15 mars. L'idée du flottage était venue aux sieurs Du Verger, Canot et Varennes, adjudicataires de forêts en 1722. On plaida longtemps et souvent, mais enfin le succès resta aux blanchisseurs troyens.

14 Mai.

1733. — Pose de la première pierre du corps principal de logis de l'Hôtel-Dieu de Troyes, dont les anciens bâtiments tombaient en ruines. M. Louis de Mauroy, de Villemoyenne, maire de Troyes, pose cette pierre.

4 Avril.

1734. — Les gardes-du-corps, en rejoignant l'armée française qui allait combattre l'empereur Charles VI, campent à Troyes, auprès du couvent de Notre-Dame-des-Prés.

10 Août.

1734. — Feux de joie et grandes réjouissances à Troyes, à l'occasion de la prise de Philisbourg par l'armée française. La capitulation était du 18 juillet.

24 Mars.

1735. — Motet, procureur du Roi au bailliage, est installé en qualité de maire, à la suite de la création de cette charge en titre d'office, faite par Louis XV, pour subvenir aux frais de la guerre avec l'Allemagne. Quelques temps après, la ville de Troyes rachète cette charge moyennant 150 mille livres, pour garder son indépendance municipale.

20 Avril.

1735. — La compagnie de Charost, des gardes-du-corps du roi, arrive à Troyes, et fait bénir ses étendards par Bénigne Bossuet, évêque de Troyes.

3 Novembre.

1735. — Un règlement est imposé, ainsi qu'un tarif, aux charbonniers et aux encordeurs.

19 Décembre.

1735. — Vacance de la lieutenance-générale de Champagne et Brie, et du gouvernement de la ville de Troyes, par la mort du marquis d'Argenteuil, décédé de la veille à son château de Passy.

11 Avril.

1636. — Installation solennelle du sieur Tetel, en qualité de prévôt de Troyes.

2 Juin.

1736. — Les alloirs existant près de la Belle-Croix sont supprimés, et on ordonne leur démolition. C'était une suite de galeries couvertes pratiquées dans les retraites des rez-de-chaussées, comme la rue de Rivoli de Paris. La dernière maison de ce genre à Troyes a disparu en 1855. Elle était en face de la rue Grosley, rue du Bois.

9 Juillet.

1738. — Le bailliage de Nogent fait opposition à un arrêt du

Conseil qui maintient les droits exclusifs de la municipalité sur l'hôpital.

18 Janvier.

1739. — Vers neuf heures du matin, un violent ouragan se déchaîne au-dessus de Troyes; plusieurs clochers, des maisons entières, des moulins à vent sont renversés.

15 Octobre.

1739. — Un froid rigoureux et une gelée très-intense se font sentir à Troyes et dans les environs. L'hiver se prolongea avec vigueur du 15 octobre jusqu'au mois de mai. La misère fut excessive.

2 Mai.

1740. — Grandes pluies, grandes eaux dans la vallée de la Seine; les Tauxelles, le faubourg Saint-Jacques, le Pré-l'Evêque, se trouvent sous un mètre d'eau; toutes les caves sont pleines. Les Trinitaires ou Mathurins sont forcés de quitter leur couvent en bateaux. Dans cette année, les grains pourrirent, et la disette régna à Troyes et dans tout le voisinage. L'humidité ayant empêché le raisin de mûrir, on ne put faire de vin. La population fut on ne peut plus misérable et troubla plusieurs fois la tranquillité publique en se portant à des violences dont la force, et surtout des secours nombreux, parvinrent à empêcher le retour.

18 Octobre.

1740. — Pouvoir est donné à la municipalité d'emprunter, afin d'acheter des grains.

5 Novembre.

1740. — Sous la caution des marchands et officiers de l'élection, on emprunte au trésor royal une somme de 60,000 livres destinée à acheter des grains.

29 Novembre.

1740. — La cherté des subsistances détermine l'Hôtel-Dieu de Nogent-sur-Seine à établir le rôle des indigents auxquels il devra être donné du pain. Ce premier rôle comprend d'abord 183 feux et 665 personnes. Le cardinal Lemoine, le prince de Monaco, abbé de Vauluisant, et le maréchal de Noailles, seigneur de Nogent, contribuent pour de fortes sommes au soulagement de la misère des pauvres de Nogent.

3 Avril.

1742. — Dans un Mandement adressé à ses diocésains, l'évêque de Troyes, Bénigne Bossuet, âgé de 81 ans, annonce qu'il va quitter la direction de son évêché, dont son âge et ses infirmités lui rendent l'administration impossible. Il leur recommande la lecture des œuvres du grand Bossuet, son oncle, et exprime vivement tout l'attachement qu'il éprouve pour les fidèles de son diocèse.

5 Octobre.

1742. — L'évêque Poncet de la Rivière refuse, le jour de son intronisation, de prêter serment de garder les privilèges du couvent de Notre-Dame-aux-Nonnains, jusqu'à ce que des titres lui prouvent qu'il doit ce serment. Avant l'évêque Poncet, Bénigne Bossuet avait déjà refusé d'admettre les prétentions de l'abbesse.

5 Novembre.

1742. — L'évêque Mathias Poncet de la Rivière paie, au grand-archidiacre de Sens, la somme de 815 livres 11 sous 3 deniers, pour la valeur d'un marc d'or, et 105 livres pour la valeur de deux marcs d'argent. Cette redevance est payée pour l'installation de l'évêque.

12 Juillet.

1743. — Mort de l'évêque Bénigne Bossuet, âgé de 82 ans. Il avait abdiqué, en 1742, le siège de Troyes, qu'il occupait depuis 1718. Bénigne Bossuet était le neveu du grand Bossuet et le cousin des Le Bouthilier-Chavigny, précédemment évêques de Troyes. Un *Missel*, un *Graduel*, un *Processionnal*, publiés par ses soins, et le rétablissement des conférences ecclésiastiques furent les principaux actes de son épiscopat.

20 Juin.

1744. — Mathias Poncet de la Rivière, évêque de Troyes, authentique des parcelles de la vraie Croix, données à Saint-Nicolas, en remplacement de celles qu'on avait volées.

6 Octobre.

1744. — M. d'Argenson, intendant de Champagne, avertit son subdélégué de Bar-sur-Aube du prochain passage de Louis XV.

7 Octobre.

1744. — Le maire et les échevins de Bar-sur-Aube font des

préparatifs importants pour recevoir Louis XV. Tout est en mouvement dans la ville : on remanie le pavé et l'on répare le pont d'Aube.

8 Octobre.

1744. — On fait des préparatifs pour le passage de Louis XV à Troyes.

22 Novembre.

1744. — Entrée solennelle de Louis XV à Troyes. Déploiement considérable de milice et de population; des réjouissances de toute sorte ont lieu dans la ville.

14 Janvier.

1747. — Les équipages du roi Louis XV traversent la ville de Troyes pour aller au-devant de Marie-Josèphe de Saxe, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne. La princesse venait en France pour épouser le Dauphin, père de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

4 Février.

1747. — La Dauphine arrive à Troyes, où elle descend à l'évêché. Sa présence et celle de sa suite sont motivées par le prochain passage de Marie-Josèphe de Saxe, qui venait épouser le Dauphin, père de Louis XVI.

23 Août.

1747. — On fait un règlement au sujet des octrois et du service de la perception.

29 Décembre.

1749. — Mort de Remi Breyer, chanoine-trésorier de l'église collégiale de Saint-Urbain, puis chanoine du Chapitre de Saint-Pierre, et promoteur en l'officialité de Troyes. Breyer a composé le *Catéchisme des Riches ;* il contribua à la rédaction du *Bréviaire* de 1718; il est l'auteur d'un *Mémoire sur la Capitalité de Champagne*, d'une *Vie de saint Adérald*, de *sainte Maure*, de *saint Prudence*, etc. Breyer avait 80 ans; c'était un homme instruit en même temps qu'un excellent prêtre. Il légua sa bibliothèque au couvent de l'Oratoire.

5 Janvier.

1750. — Départ des Carmélites de la ville. Elles avaient leur maison conventuelle à l'endroit qu'occupe aujourd'hui le Palais-

de-Justice. Ce monastère, fondé en 1620, par le conseiller Vignier, époux de Marie de Mesgrigny, fut établi dans la maison du fondateur. La cause de la dispersion des Carmélites de la ville fut leur refus d'adhésion à la bulle *Unigenitus*.

Les Carmélites du faubourg Croncels restèrent seules à Troyes.

30 Janvier.

1750. — Mort de sœur Françoise Phelizot, supérieure de la communauté des *Sœurs Noires* de Troyes, dispersées en 1749 sur leur refus d'accepter la bulle *Unigenitus*. La supérieure demeura la seule représente de la communauté, qui n'existait que depuis 1678, dans la rue des *Trois-Maures*.

20 Janvier.

1751. — Le cortége funèbre du maréchal de Saxe, l'un des plus grands généraux de son siècle, traverse la ville de Troyes pour se rendre à Strasbourg. La ville fait aux restes du maréchal une réception digne du héros qui avait succombé à Chambord, le 20 novembre.

23 Mars.

1751. — La ville refuse communication de ses baux au sieur Fleuret, commis des domaines et contrôleur ambulant.

29 Mars.

1753. — Le Conseil de ville décide qu'il fera refaire à neuf la chaussée de Saint-Martin-ès-Vignes. Cette décision donne une idée de ce qu'était alors la commune et du pouvoir indirect qu'y exerçait la ville.

5 Mai.

1753. — M. Grassin, seigneur d'Arcis, baron de Dienville, seigneur-châtelain de Mormant-Lady, près de Melun, vend la seigneurie d'Arcis-sur-Aube à M. Thoinard, fermier général.

5 Avril.

1754. — La ville permet aux pères de l'Oratoire, directeurs du collége, de recevoir pendant dix ans, de chaque écolier, la somme de 12 livres par an, à titre de redevance; sont exceptés les théologiens, les philosophes et les pauvres.

18 Novembre.

1754. — MM. Huez et Gouault sont nommés pour suivre l'affaire pendante au Conseil contre la maîtrise des eaux et forêts.

25 Novembre.

1754. — L'école des frères reçoit une augmentation de traitement de 200 livres.

10 Mars.

1755. — Les centimes additionnels, qui font grossir l'impôt direct en 1857, ne sont rien en comparaison du droit accordé le 10 mars 1755 à la ville. On l'autorise *à doubler pendant vingt ans* les droits de rouage.

11 Avril.

1755. — Le passage à Troyes du duc de Penthièvre provoque une décision relative à l'ordre et au cérémonial à observer lors des entrées officielles.

22 Avril.

1755. — Entrée à Troyes du duc de Penthièvre, qui fut plus tard le beau-père de la princesse de Lamballe.

28 Mai.

1755. — Les arquebusiers, qui prétendaient porter le dais à la procession générale, le jour de la Fête-Dieu, sont déboutés de leur demande au profit de la milice bourgeoise, qui, en 1748, avait obtenu ce privilége du Chapitre de la cathédrale.

6 Juin.

1755. — Le pont de Saint-Jacques et celui de Preize sont entrepris. Leur construction est évaluée à 143,000 livres. Voilà donc plus de cent années que ces ponts existent.

13 Juin.

1755. — Pouvoir est donné à MM. Huez et Gouault, députés à Paris, de poursuivre les flotteurs qui avaient fait passer des trains sur le déversoir de Saint-Julien, et l'avaient ainsi détérioré.

23 Décembre.

1755. — Le droit de *boite* est celui que les aides exigeaient pendant la vente du vin en détail. Le mot est resté dans le vocabulaire rustique et faubourien. On appelle *boite* le vin de la consommation journalière.

22 Juillet.

1756. — Date de la naissance, à Fontette (Aube), de Jeanne de Luz de Saint-Remy de Valois, descendante, par un fils naturel, de Henri II, roi de France. Cette femme s'est fait une célébrité en organisant la fameuse intrigue du collier de Marie-Antoinette, qu'elle paraît avoir volé, de concert avec son mari, et de complicité galante avec le cardinal de Rohan, qui joua dans cette affaire un rôle aussi triste que ridicule. Arrêtée et jugée, Jeanne de La Mothe fit amende honorable, fut marquée, fouettée et condamnée à être détenue à perpétuité dans un hôpital. Elle s'évada de prison, se retira en Angleterre, et mourut à Paris, à 84 ans, au faubourg Saint-Germain, dans l'obscurité et dans la misère.

26 Juillet.

1756. — Procès-verbal est dressé contre le Chapitre de Saint-Pierre, à l'occasion d'une procession générale demandée pour la cessation des pluies. Accordée d'abord, cette procession avait été ensuite refusée.

17 Décembre.

1756. — Naissance, aux Riceys, d'Edme Quénédey, peintre en portraits, inventeur du physionotrace et du papier à calquer employé par les graveurs.

26 Janvier.

1757. — Pose de la première pierre de l'aile gauche de l'Hôtel-Dieu de Troyes, par le duc de Penthièvre.

7 Septembre.

1757. — On rétablit la chaussée de Preize.... qui aurait bien besoin de l'être encore.

7 Novembre.

1757. — On rétablit la chaussée du faubourg de Preize.

— Le marché aux bestiaux est établi au Ravelin, près du faubourg Sainte-Savine.

13 Février.

1758. — La ville décide que le déversoir de Saint-Julien, servant à la distribution des eaux de la Seine à Troyes, sera reconstruit en pierre.

6 Avril.

1758. — Des réparations sont prescrites au pont de la Salle et au pont de la Cité, qui sont remplacés par les ponts tournants des abords de l'hôpital, sur le canal.

25 Juillet.

1758. — Un sieur Lefrançois aîné, de Bar-sur-Seine, qui déclare n'être pas fanatique et ne pas croire facilement, rapporte ainsi un miracle arrivé à Notre-Dame-du-Chêne : « Il pleuvait depuis six se-
» maines. Les blés germaient sur pied ; on projeta d'aller en pro-
» cession à la chapelle. Toute la population s'y rendit. On arriva
» mouillé jusqu'à la peau. Quand l'abbé Autrand, chanoine, ouvrit
» la grille et descendit la vierge, les nuages qui estaient sur nous
» se séparèrent comme on ouvre deux rideaux. Une moitié rétro-
» grada au midi, et l'autre moitié au nord, sans vent, etc. ; ce qui
» caractérise le miracle. »

Le narrateur ajoute : « Le soleil devint brûlant, la vierge fut
» portée sous un dais à la paroisse de Bar-sur-Seine, etc. Le temps
» est resté constamment beau ; la récolte s'est bien faite. »

17 Février.

1760. — M. Renard de Petiton, ancien directeur de la Monnaie, fait un don de 2,150 livres aux Ecoles chrétiennes de Troyes, et prescrit que la rente leur sera servie comme rente perpétuelle. La Révolution détruisit l'effet de cette fondation. Les frères subsistent maintenant au moyen d'une société qui les a longtemps soutenus, seule, et d'allocations du Conseil municipal.

14 Mai.

1760. — On commence à placer la grille de fer battu qui décore la grande façade de l'Hôtel-Dieu de Troyes, du côté du jardin. Voici ses mesures : longueur, 35 mètres ; hauteur du sol au sommet de la croix de couronnement de la porte, 12 mètres 95 cent. Ce magnifique travail a pour auteur un serrurier de Paris, nommé Pierre Delphin.

17 Juillet.

1760. — Lettres patentes de Louis XV, qui érigent, au profit du contrôleur général de Boullongne, la terre et seigneurie de Nogent-sur-Seine, en titre, nom et dignité de comte, pour en jouir lui et sa postérité masculine.

28 Août.

1760. — La ville s'oppose à l'augmentation accordée par M. Sourdat, lieutenant criminel, au profit de l'exécuteur des sentences criminelles, malgré l'homologation du Parlement.

12 Septembre.

1760. — Le Corps de ville reconnaît au lieutenant particulier le droit d'assister aux assemblées.

4 Mai.

1761. — La construction d'un déversoir en bois à Saint-Julien, au point de partage des dérivations de la Seine et de la *Bâtarde*, est décidée ; le déversoir doit remplacer un bâtardeau qui était l'objet de nombreuses dégradations.

30 Août.

1761. — Le clocher de Saint-Urbain, dont la légèreté répondait à l'élégance de l'édifice, est frappé de la foudre. C'est depuis cette époque que l'on voit l'informe tabatière servant d'abri à la sonnerie.

22 Novembre.

1761. — Intronisation, par l'abbé de Villebreuil, archidiacre de Sens, de l'évêque Claude-Joseph de Barral.

20 Mars.

1762. — Ouverture d'une souscription patronée par M. de Montrocher, sous-ingénieur des ponts-et-chaussées de Champagne, à l'effet d'établir à Troyes des fontaines publiques. M. de Montrocher proposait une coupure qui amenait l'eau de la chaussée des Blanseurs à la porte de Croncels. Ce projet n'eut aucune suite,

22 Mars.

1762. — Pierre-Jean Grosley donne les bustes des Troyens célèbres qui décorent aujourd'hui la grande salle. Il demande qu'on détruise l'estrade servant aux concerts. Le Conseil délibère sur l'opposition des directeurs de ces réunions.

29 Avril.

1762. — Les religieuses de la Congrégation, établies seulement

depuis 1626 à Troyes, demandent à l'évêque la permission de se retirer dans diverses maisons de leur ordre, à Vitry et Châlons.

26 Mai.

1762. — La ville de Troyes fait abandon, aux chanoines de la collégiale Saint-Etienne, du chemin nommé le *Viot,* à la charge de faire pour leur part, et d'accord avec les riverains, les réparations nécessitées par la chaussée qui conduit aux Vannes-Tranchines.

8 Juillet.

1762. — Un arrêt d'évocation contre les prétentions du marquis de Gallifet, relatives au déversoir de Saint-Julien, est sollicité par la ville.

26 Juillet.

1762. — Chanez (Victor), mort général de brigade, quitte Bar-sur-Seine, son pays natal, pour entrer comme simple soldat dans les gardes-françaises, compagnie de Mesgrigny.

— On cure la Vienne et la fontaine de Nagot.

9 Août.

1762. — On discute et on examine quelles sont les réparations à faire au gouffre.

24 Septembre.

1762. — Grosley, en offrant à la ville les bustes des Troyens célèbres, présente un modèle d'acte pour garantir l'avenir de sa libéralité. Quatre députés sont nommés pour aller le remercier.

— Les chanoines de Saint-Etienne s'opposent à ce qu'on reporte en arrière les haies de leurs propriétés dans la traverse de la chaussée allant depuis la porte de la Tannerie jusqu'aux Vannes-Tranchines.

— On demande des secours en faveur du collége, et pour qu'il continue à donner l'instruction gratuite, comme cela s'était fait jusqu'en 1710, date de l'incendie qui l'avait ruiné.

— Supplique à l'évêque de Troyes de remplacer les religieuses de la Congrégation par des religieuses qui instruisent la jeunesse.

13 Novembre.

1762. — La chaussée de Cronceis à la porte de la Tannerie est

projetée et alignée. On discute les conditions de son exécution et les arrangements à prendre avec les propriétaires riverains.

27 Décembre.

1762. — Plusieurs personnes ayant refusé de payer l'imposition des puits et des ponts, sous prétexte de privilége, la ville décide qu'elle se pourvoira au Conseil, attendu que c'est la chose et non la personne qui est imposée.

16 Mars.

1763. — Les officiers des eaux-et-forêts demandent à assister à la nomination du maire et des échevins. On décide qu'ils ne seront point invités, pour maintenir les usages.

27 Mars.

1763. — Grosley, donateur des bustes des Troyens célèbres, exprime au Corps de ville les conditions de sa donation, et stipule le cas où il pourra les faire retirer.

12 Avril.

1763. — Le Conseil de ville propose de décliner la compétence de la juridiction des eaux-et-forêts dans le procès soutenu contre le marquis de Gallifet, à l'occasion du déversoir de Saint-Julien.

9 Juin.

1763. — En apprenant qu'il est question de supprimer le Chapitre de Saint-Urbain, la ville envoie une députation à l'évêque de Troyes, pour le prier « de conserver ce Chapitre, aussi honorable » à la ville qu'utile à ses citoyens. »

17 Juillet.

1763. — Les eaux-et-forêts proposent la distraction de la Barse et de l'Auzon de la juridiction de la ville. La ville de Troyes repousse la proposition et maintient la juridiction comme corollaire de ses droits de police.

19 Septembre.

1763. — Reconstruction en pierre du pont Rognon, près de l'Evêché.

8 Novembre.

1763. — On reconstruit en pierre le pont du fossé Erélois ou

Frélon, sur la route de Croncels. Ce fossé est nommé aujourd'hui par corruption le fossé *Feurlot*.

18 Novembre.

1763. — Projet d'établissement des filles de Saint-Bernard, dans la maison de la Congrégation, afin de rendre la ville propriétaire du couvent des Jacobins, destiné à son tour à être transféré aux Carmélites du Bourg-Neuf.

2 Mars.

1764. — Le champ de foire établi sur la place de l'Etape-au-Vin provoque une demande de translation. Déjà les loges des marchands de vin avaient disparu, l'insuffisance de l'emplacement obligea à transporter la foire dans l'un des endroits qu'elle occupa tour à tour.

— On s'occupe de différentes réparations à faire aux remparts de la ville.

22 Mars.

1764. — M. Jean-Edme Berthelin, conseiller de ville, qui attacha son nom à la reconstruction de l'hôpital de Troyes et à l'établissement de sa belle grille, est nommé directeur des hôpitaux et représentant de la ville au bureau.

— On perçoit l'impôt au profit du Roi, sous le nom de don gratuit.

16 Avril.

1764. — Mme de Thoinard, veuve du fermier général de ce nom, fait donation à M. et Mme de Nicolaï de la châtellenie d'Arcis-sur-Aube.

18 Juin.

1764. — Pour raison des dommages et des pertes éprouvés par les dames de Foicy, lors de la construction du grand pont de Saint-Parres, on leur accorde l'ancienne route (4 arpents 59 perches), et 1,500 livres en argent.

3 Novembre.

1764. — Un manége couvert pour les manœuvres des gardes-du-corps est établi près de la porte Croncels. La ville donne 2,400 livres pour la dépense nécessitée par la couverture.

26 Novembre.

1764. — Dans la nuit du 26 au 27, on vole la caisse du rece-

veur des tailles de Bar-sur-Seine, renfermant 50 mille livres. Le voleur, de peur d'être découvert, fit faire secrètement des restitutions, et s'enfuit de Bar-sur-Seine.

29 Novembre.

1764. — Reconstruction du pont du Pied-de-Cochon.

2 Avril.

1765. — On fait sommation aux frères Prêcheurs ou Jacobins, de livrer un passage de ce couvent au Pré-aux-Clercs ou Préau. On traversait de la rue de la Petite-Tannerie le long de l'église, et au-dessus du ru Cordé, remplacé depuis par le bassin du canal.

7 Mai.

1765. — Les ponts et les puits étant frappés d'un impôt, M. Lerouge, avocat du roi en la Monnaie, résiste à la perception, malgré l'arrêt du conseil du 9 mars 1763.

19 Mai.

1765. — Lettres patentes de Louis XV en faveur de Jean-Nicolas Paillot, au profit duquel la terre de Thennelières est érigée en comté. Les lettres rappellent les services des ancêtres de Nicolas Paillot, jusqu'à la reddition de Troyes à Henri IV, et ceux du bénéficiaire.

4 Juillet.

1765. — Les nominations aux offices municipaux sont remises au 1er janvier suivant.

8 Août.

1765. — La ville consent à l'enregistrement, tant en Parlement qu'en Chambre des Comptes, des lettres qui autorisent les religieuses du Bon Pasteur à s'établir à Troyes.

25 Septembre.

1765. — Réparations à la porte de Belfroy, sous la direction des sieurs Milliot et Milony, architectes.

11 Novembre.

1765. — Cinq experts sont nommés pour prendre connaissance de l'état des bâtiments des religieuses Carmélites du Bourg-Neuf.

2 Mars.

1766. — Les Carmélites du Bourg-Neuf abandonnent leur maison aux Jacobins, qui délaissent de leur côté celle qu'ils occupaient à la ville.

15 Avril.

1766. — On nomme le sieur Delion pour mettre en ordre les archives de la ville.

25 Mai.

1766. — La commune de Nesle-la-Reposte, près de Villenauxe, passe un traité avec le père Bidault pour qu'il se charge des fonctions de recteur des petites écoles de la paroisse.

27 Mai.

1766. — Les Cordeliers tiennent à Troyes une assemblée générale pour la nomination d'un provincial. Ils dédient une thèse à la ville, qui leur accorde 300 livres.

— Le Corps de ville consent à l'établissement d'un nouveau canal de flottage au-dessus du pont de Sancey-Saint-Julien, fermé d'une vanne de six pieds de large, dont la clé restera entre les mains de l'échevinage.

16 Juillet.

1766. — Date du premier établissement des lanternes dans les rues de Troyes. La ville demande les autorisations nécessaires, et particulièrement la faculté d'imposer à cet effet les habitants.

15 Septembre.

1766. — L'établissement de lanternes dans les rues de Troyes, décidé déjà le 16 juillet, est discuté et adopté. Pour payer les sommes nécessaires à l'entretien, on avise à un impôt sur les propriétaires.

10 Décembre.

1766. — Une gratification de 300 francs est accordée aux pères Capucins en dédommagement de la perte qu'ils ont éprouvée dans l'incendie du mois de novembre 1766.

17 Janvier.

1767. — La ville accorde 500 livres de gratification à Pierre Rousselot, maître en chirurgie, pour son établissement des bains de l'Arquebuse.

28 Avril.

1767. — Le perron de l'Hôtel-de-Ville et le pavage de la cour sont l'objet d'un projet qui s'exécute quelques semaines plus tard.

— On établit une chaussée depuis la porte de Preize jusqu'à celle de Saint-Jacques.

1er Juin.

1767. — La perception des octrois se centralisait autrefois entre les mains d'un receveur. En 1769, le titulaire était M. Corps, dont la famille a occupé des emplois honorables.

— Le maire et les échevins sont autorisés à dépenser jusqu'à 6,000 livres pour établir aux Jacobins quatre brigades des gardes-du-corps.

19 Août.

1767. — Décision du conseil qui autorise le grenier à sel de Trôyes à délivrer aux tanneurs et aux mégissiers, le premier mardi de chaque mois, le sel immonde provenant des salines arrivant en ville.

23 Décembre. *(Date du jour incertaine.)*

1767. — Décès de Pierre de Pujet, de la Marche, seigneur de Rozières et autres lieux, bailli de Troyes depuis 27 ans.

19 Mars.

1768. — Procès entre la ville et les marchands, à l'occasion d'une sentence de police défendant de recevoir aucun droit des marchands-forains. La communauté des marchands de Troyes gagne son procès en Parlement.

1er Juillet.

1768. — Le don gratuit, ou nouvel octroi, cesse d'être levé au profit de la ville, le Roi levant partout pour son compte.

25 Août.

1768. — L'idée de la création d'un dépôt de mendicité est une idée aussi ancienne que celle des fontaines publiques. Des conférences s'établissent à cet égard entre le Conseil de ville et les directeurs des hôpitaux.

7 Septembre.

1768. — Deux brigades de gardes-du-corps sont ajoutées à celles qui tenaient garnison aux Jacobins, de sorte que la garnison de Troyes, en cavalerie, se composait de six brigades.

20 Octobre.

1768. — La ville de Troyes fait acheter pour 120,000 livres de grain, pour le céder à prix coûtant aux habitants pendant la disette.

— Arrêté qui prescrit l'éclairage public au moyen des lanternes nouvellement posées, à partir du 1er novembre 1748, et pour l'avenir, à partir des vendanges jusqu'au 1er avril. Les lanternes des portes et celles de l'Hôtel-de-Ville doivent rester constamment allumées.

7 Décembre.

1768. — La ville dépense 66,398 livres 18 sous pour l'appropriation des bâtiments des Jacobins aux exigences d'un quartier de cavalerie.

25 Février.

1769. — Mort d'André Lefèvre, avocat, né à Troyes en 1717, et qui fit, en collaboration avec Grosley et David, les *Mémoires de l'Académie de Troyes*, académie hyperbolique de l'invention des trois auteurs.

17 Mars.

1769. — La ville contribue pour 150 livres, puis pour 200 aux dépenses nécessitées par l'appropriation du terrain choisi pour les exercices des gardes-du-corps en garnison à Troyes.

— Le Conseil de ville vote les dépenses nécessaires à l'établissement et à l'entretien, pendant trois ans, de lanternes qui doivent être suspendues dans les rues. Cet éclairage, obtenu par de simples chandelles placées dans des lanternes, s'améliora bientôt. On s'extasia beaucoup sur cette innovation qui ne remonte pas à plus de 80 ans.

15 Mai.

1769. — Le corps-de-garde du régiment des gardes-du-corps est établi dans une maison de la rue de la Petite-Tannerie.

26 Juillet.

1769. — Grande fête d'ouverture, avec jeux, illuminations et

feux d'artifice, donnée dans le jardin actuel des bains de l'Arquebuse. Depuis la désuétude dans laquelle étaient tombées les étuves, il n'y avait plus de bains publics à Troyes. La création des bains de l'Arquebuse est accueillie avec un vif plaisir par la population, qui témoigne au créateur de l'établissement, M. Rousselet, docteur en médecine, une reconnaissance qui prend la forme du vivat, de l'article gazette, voire celle de l'ode ou du sonnet.

24 Octobre.

1769. — Une gratification de 300 livres et de 100 boisseaux de grain est accordée aux frères de la doctrine chrétienne.

— L'intendant autorise à réparer les ponts des Quatre-Ormes, de Jaillard et de la rue du Cheval-Blanc.

29 Novembre.

1769. — Les traitements des employés de l'administration municipale sont ainsi fixés : ceux du secrétaire-greffier, 2,000 livres ; du receveur municipal, 1,200 livres ; du voyer, 500 livres.

8 Janvier.

1770. — Arrivée du brevet du Roi, daté du 11 décembre précédent, qui confère à M. Dereins le titre et l'emploi de maire de la ville de Troyes.

7 Mars.

1770. — M. Boullard, architecte à Paris, dresse les plans de la maison Desville (anciens Jacobins), pour le compte de la ville.

18 Août.

1770. — Enregistrement, à la Cour des Monnaies, d'un arrêt du Conseil et de lettres patentes ordonnant de fabriquer des espèces de cuivre dans les monnaies de Troyes et de Strasbourg.

29 Août.

1770. — Vote d'une somme de 9,634 livres pour réparer les anciens Jacobins, la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, le déversoir de Saint-Julien, etc.

23 Septembre.

1770. — On achète pour 10,000 livres de grain, pour subvenir aux besoins de la population.

5 Octobre.

1770. — La ville emprunte, avec l'autorisation de l'intendant de la province, une somme de 12,000 livres, destinée à subvenir aux besoins des pauvres.

12 Novembre.

1770. — Quarante mille livres sont empruntées pour achat de cotons filés et de draperies. Cette dépense est faite par l'administration municipale, dans l'intérêt de la fabrique et des pauvres.

4 Décembre.

1770. — Une patrouille est établie aux frais de la ville, pour une année seulement, et à la condition que la dépense n'excédera pas trois mille livres.

13 Janvier.

1771. — Mort de J.-B. Ludot, savant et littérateur distingué, qui obtint, en 1734 et en 1741, un prix de l'Académie des Sciences, pour un mémoire sur la meilleure construction du cabestan. Ludot avait des connaissances gnomoniques très-étendues. C'est à lui qu'on doit le méridien qui existe au mur de la chapelle de l'hôpital de Troyes.

3 Mai.

1771. — MM. de Mauroy (de Villemoyenne) et Laurent Carré donnent leur démission de notables.

— M. de Chavaudon est nommé lieutenant du Roi à Troyes.

16 Juin.

1771. — Mort de Louis de Bourbon-Condé, ci-devant gouverneur de Champagne et de Brie.

19 Juillet.

1771. — Le marquis de Cotrat est mis à la tête d'une députation qu'on envoie au duc de Bourbon, gouverneur de la Champagne, au lieu de feu M. le marquis de Clermont.

6 Décembre.

1771. — Date de la naissance de Paillot de Montabert (Jacques-Nicolas). Le *Grand Traité de la Peinture,* auquel M. Paillot de

Montabert a attaché son nom, lui a assuré un titre impérissable devant la postérité. L'auteur troyen a laissé manuscrits : les *Beaux-Arts*, le *Guide des Elèves*, l'*Antiroutinier*, l'*Artistaire*, *Dessin Linéaire*, *Géométrie du Jeune âge*, etc. Il avait eu le malheur de perdre la vue seize ans avant de mourir. La cécité ne l'empêcha cependant pas de travailler et d'écrire; il mourut à 78 ans.

28 Décembre.

1771. — On fait des travaux de charité aux fours banaux.

— Pour exempter de la milice quinze chevaliers de l'Arquebuse, originaires de Troyes, le Conseil de ville se réunit et résout la question dans le sens de la demande. Le 10 janvier, l'intendant de la province rendit une ordonnance à cet égard.

11 Mars.

1772. — Assemblée générale pour examiner et discuter la question de rachat des offices municipaux.

12 Mars.

1772. — Naissance de Rousselin (comte Corbeau de Saint-Albin), ancien commissaire-civil national, envoyé à Troyes par la Convention en 1793. Rousselin avait 22 ans quand il vint à Troyes. Il fit dresser l'échafaud en permanence, sur la place Saint-Pierre, le 28 brumaire an II; par son ordre, un tribunal prévôtal fut installé; tous les fonctionnaires encoururent la destitution ; il imposa révolutionnairement 1 million 700 mille francs sur tous les citoyens de Troyes, laissant piller plusieurs maisons; fit fermer les églises ; transformer la cathédrale en lieu de débauche, et opérer un grand nombre d'arrestations qui devinrent la base d'une spéculation lucrative : on payait pour acheter sa liberté. Au IX thermidor, Rousselin s'enfuit de Troyes; il devint depuis secrétaire-géneral du département de la Seine, puis du ministre de la guerre ; consul, sous l'Empire, à Damiette; agent de Fouché, ministre de la police; enfin, secrétaire du ministre de l'intérieur. Rousselin termina sa carrière politique par une participation à la rédaction du *Constitutionnel*.

28 Juin.

1772. — Un orage terrible, accompagné de trombes et de tourbillons, vient éclater dans les environs de Troyes. Une grande quantité de très-gros arbres sont déracinés. Tous les toits de chaume au-dessus desquels passe l'ouragan sont effondrés et cul-

butés. A Saint-Martin-ès-Vignes, près de Sainte-Jule, un toit est emporté d'une seule pièce. Les dégâts sont incalculables dans les jardins et dans les vergers.

27 Juillet.

1772. — Une grêle effroyable tombe dans un rayon fort étendu, entre Troyes, Bouilly, Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine. Les récoltes sont saccagées, surtout à Chamoy, Saint-Phal, Crésantignes, Javernant, Machy, Saint-Jean-de Bonneval et Chappes.

7 Août.

1772. — On discute la question des réparations à faire au Gouffre (Gournay). Il y aurait un certain à-propos à faire revivre, après 84 ans, l'affaire débattue en 1772. Le pied du boulevard n'est qu'une ruine.

3 Novembre.

1772. — Arrivée à Troyes du nouvel évêque Mathias Poncet de la Rivière, successeur de Bénigne Bossuet.

19 Mai.

1773. — Une commission, composée de quatorze notables, est nommée pour travailler au nouveau réglement du Corps municipal, réclamé par les édits et les ordonnances qui avaient modifié l'ancien état de choses.

10 Juin.

1773. — Le jour de la Fête-Dieu, après la procession générale, un incendie éclate rue Grande-Tannerie, presque en face de la rue de Jargondis, chez un homme donnant à jouer au billard ; huit ou dix maisons sont brûlées, entre autres l'amidonnerie de M. Tréton, récemment construite.

12 Juillet.

1773. — On répare le Palais-de-Justice et les prisons.

22 Juillet.

1773. — Les pluies persistantes de l'été engendrent des brouillards qui ruinent les vignobles de Montgueux, des Riceys, de la contrée de Villery, les foins mouillés, les blés versés et retardés, la pénurie du raisin, jettent l'inquiétude dans la population, qui n'avait pas alors, comme aujourd'hui, le moyen de tirer de loin ce

qui lui manquait. Le Chapitre de Saint-Pierre fait, le 22, une procession extérieure avec la châsse de sainte Hélène.

23 Juillet.

1773. — Le Chapitre de Saint-Etienne, avec la châsse de sainte Hoïlde, et celui de Saint-Urbain, avec la relique de la couronne d'épines, font des processions, pour demander la cessation des pluies qui menacent d'annuler les récoltes.

12 Novembre.

1773. — Règlement adopté pour l'école de dessin qui vient de s'ouvrir par les soins de ses fondateurs.

11 Mai.

1774. — La municipalité est autorisée à consacrer une somme annuelle de 1,000 livres aux réparations que nécessitent les chaussées des faubourgs.

10 Août.

1774. — Orage d'une grande intensité qui éclate au-dessus de Troyes et de la banlieue. La foudre cause un incendie à Saint-Mesmin, et une trombe compromet ce qui restait de froment sur pied.

30 Août.

1774. — Des réparations à faire au pont des Cailles, rue Saint-Jacques, sont estimées valoir 5,000 livres. C'est de cette époque que date l'élargissement en plein-cintre de l'ogive ancienne du pont des Cailles. Une inscription, placée sous le pont, rappelle cette addition.

4 Octobre.

1774. — L'oraison funèbre de Louis XV, prononcée à la chapelle royale militaire, par l'ancien évêque de Troyes, Poncet de la Rivière, et commandeur des ordres royaux de Saint-Lazare, est présentée par l'orateur à la famille de Louis XVI.

9 Octobre.

1774. — La compagnie de l'Arquebuse de Nogent-sur-Seine, qui portait le surnom de compagnie *des Vivants,* gagne le *bouquet* au concours de Saint-Quentin.

19 Octobre.

1774. — Un incendie éclate aux Faux-Fossés de Troyes, sans

qu'on puisse le maîtriser. Douze corps d'habitation et leurs dépendances, remplies de grain, sont anéanties.

3 Novembre. (*Date du jour incertaine.*)

1774. — Lettres patentes du roi Louis XVI, qui confirment un décret rendu par l'évêque de Barral, afin d'union au séminaire de Troyes, du prieuré d'Isle-Aumont et de celui de Saint-Flavit de Villemaur.

8 Mai.

1775. — Transaction entre le curé de Saint-André, titulaire de Saint-Gilles, qui abandonne les émoluments de cette succursale au desservant habituel, sous la réserve de 36 livres, payables par an.

28 Mai.

1775. — Le titre de capitale est donné de nouveau à la ville de Troyes, malgré les prétentions contraires de Châlons-sur-Marne.

30 Juin.

1775. — M. de Bruneval donne sa maison, sise rue de la Levrette, au profit de l'école de dessin. Les revenus sont appliqués aux besoins de la classe.

1er Juillet.

1775. — Un incendie éclate au faubourg de Croncels, en face des Carmélites, et détruit plusieurs maisons.

16 Juillet.

1775. — On allume, en face de l'Hôtel-de-Ville, un grand feu de joie, à l'occasion du sacre de Louis XVI. Le soir, Troyes est illuminé.

18 Juillet.

1775. — Un incendie éclate à Ramerupt, avec une telle violence, qu'en peu d'heures vingt-deux maisons sont réduites en cendres, ainsi que tout ce qu'elles renferment. La perte est évaluée à 100,000 francs.

24 Juillet.

1775. — On s'occupe de la construction de la salle de spectacle, destinée à remplacer celle qui avait été brûlée dans la Grande-Rue. On l'éleva où on la voit encore.

2 Août.

1775. — M. Tillet présente à la ville des médailles commémoratives du titre de capitale de Champagne, confirmé en faveur de la ville de Troyes.

1er Février.

1776. — Le collége des Minimes de Brienne-Napoléon est érigé en école militaire. Il doit recevoir cent élèves du Roi et cent pensionnaires. On sait que Napoléon, élève des Minimes de Brienne, a jeté sur cet établissement, supprimé en 1790, un reflet de sa gloire.

7 Mars.

1776. — Les légataires de M. de Bruneval, qui avait donné sa maison de ville (rue de la Levrette) à l'école de dessin, élèvent la prétention de faire réduire ce legs.

12 Juillet.

1776. — Ordonnance de M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Champagne, qui organise la municipalité de Neuville-sur-Seine, et ordonne qu'il soit, à cet effet, choisi vingt-quatre notables : six dans les officiers de justice ou gens vivant noblement, six parmi les laboureurs, six parmi les artisans, et six parmi les manouvriers.

20 Août.

1776. — Incendie assez considérable à Aubeterre, sur la route de Troyes à Arcis.

1er Septembre.

1776. — On distribue, pour la première fois, à l'Hôtel-de-Ville, des prix aux élèves de l'école de dessin.

25 Septembre.

1776. — M. Paillot, subdélégué de l'intendant de Champagne, fait mettre, par ordre du Roi, les scellés sur toutes les communautés d'artisans de Troyes, et les lève quelques jours plus tard, après l'inventaire Ces titres étaient tous au couvent des Cordeliers.

26 Septembre.

1776. — Des lettres accordant la qualité de *citoyen de Troyes* sont accordées à M. Tillet, ancien directeur de la Monnaie.

5 Octobre.

1776. — Mort de Giraud, religieux originaire de Troyes et membre de l'Académie de Rouen. Il est connu comme auteur d'une traduction en vers latins des Fables de La Fontaine.

30 Octobre.

1776. — Date de l'ouverture d'un grand Jubilé. Toutes les cloches des paroisses annoncent cette solennité, et des processions générales parcourent les rues. Chaque paroisse fait cinq processions, et des prédicateurs étrangers font partout des sermons.

17 Mars.

1777. — La ville de Troyes emprunte 11,300 livres, à rentes viagères, de diverses personnes.

27 Juin.

1777. — Bénédiction d'une cloche de Saint-Urbain de Troyes, portant cette inscription :

« Antoinette je m'appelle, j'ay eu pour parrain, au mois de juin 1777, messire frère Antoine-Denis de Heuranin, bailly, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand hospitalier de son ordre, commandeur de la Commanderie de Beauvais-les-Abbeville. *Fadenot et N. Adenot me fecit* (pour *fecerunt*). »

30 Juin.

1777. — Ordonnance de l'intendant de Champagne qui organise la municipalité de Courteron. Cette ordonnance contient injonction aux notables de se rendre régulièrement à toutes les assemblées, sous peine de six livres d'amende. Les habitudes bruyantes et tapageuses des habitants d'alors avaient rendu impossible l'administration de cette commune.

7 Août.

1777. — Des écoles chrétiennes sont établies sur la paroisse de la Madeleine, tant pour les élèves paroissiens de la Madeleine que pour ceux de Saint-Nicolas, Saint-Pantaléon et Saint-Remy. Une rente annuelle de 24 livres est payée aux Dominicains sur le terrain desquels s'élève la construction.

6 Avril.

1778. — Les encordeurs de Troyes élèvent la prétention d'*en-*

corder d'autorité les bois enlevés par les particuliers dans les forêts, et conduits par ou pour eux à leur domicile. Aujourd'hui l'obligation d'*encorder*, c'est-à-dire de mesurer le cube du bois, est imposée aux voituriers et marchands qui en supportent les frais.

28 Avril.

1778. — On pose des bornes sur la place du Théâtre. Elles existent encore à l'à-plomb du revêtement du boulevard Belin, du côté de la Vienne; on sait que c'est sur le plain-pied de ce boulevard qu'a été construit le théâtre.

— Etablissement de la chaussée pavée, conduisant de la porte de la Madeleine au cimetière.

— Pose de la première pierre du bâtiment neuf du couvent de Notre-Dame-aux-Nonnains, aujourd'hui la Préfecture, par Marie-Thérèse de France, représentée par la marquise de Montmorin. Un dessin, multiplié par la photographie, reproduit le tableau de cette cérémonie.

2 Juin.

1778. — Le corps de Voltaire, repoussé par le clergé de Paris, est inhumé, malgré l'opposition de M. de Barral, évêque de Troyes, dans un caveau de l'abbaye de Sceillières-Romilly, dont Mignot, neveu de Voltaire, était abbé commendataire.

10 Juin.

1778. — En enlevant une croix du cimetière supprimé de Saint-Jacques-aux-Nonnains, les ouvriers blessent gravement deux enfants. Des commentaires superstitieux sont la conséquence de cet accident et retardent longtemps l'enlèvement d'une grande croix du cimetière de Notre-Dame-aux-Nonnains placée depuis 1497.

8 Juillet.

1778. — La ville emprunte en viager 33,250 livres pour le remboursement des rentes perpétuelles dont elle est débitrice.

7 et 8 Août.

1778. — Ouragan au-dessus du finage de Javernant et des villages voisins. Les vignes de Bouilly, de Souligny, sont entièrement ravagées. La surface des champs est tellement couverte de grêle, qu'elle rappelle les neiges de l'hiver; au Pavillon, l'ouragan renverse des maisons. Trente villages souffrent considérablement des suites de cet orage.

11 Août.

1778. — La duchesse de Bourbon, fille du duc d'Orléans, fait son entrée à Troyes. La bourgeoisie, sous les armes, rend les honneurs accoutumés à la duchesse. Toutes les autorités civiles et religieuses lui rendent visite.

1er Septembre.

1778. — Incendie à Saint-Just, près de Méry-sur-Seine. Cent maisons sont réduites en cendres; toutes les récoltes et tout le bétail sont anéantis. Il ne resta que quelques volailles dans le village. Malgré la distance, on voyait de Troyes la lueur de l'incendie.

2 Septembre.

1778. — Le cimetière de Saint-Jacques-aux-Nonnains est mis en interdit, c'est-à-dire qu'on ne permet plus d'y faire d'inhumations. Ce cimetière, qui longeait le bassin du canal, servait à l'Hôtel-Dieu, qui commença alors à conduire ses morts au cimetière de Sainte-Jule.

— Bénédiction du cimetière de Clamart, par le grand-vicaire de l'évêque de Troyes, assisté des pères Cordeliers.

20 Septembre.

1778. — Translation des reliques de saint Loup dans une nouvelle châsse exécutée par l'orfèvre Rondot, qui devait, plus tard, jouer un rôle assez lucratif pendant la révolution, en remaniant les objets faisant partie du trésor de Saint-Pierre. L'évêque dit l'office en présence des délégués envoyés par les Chapitres de Saint-Pierre, de Saint-Etienne et de Saint-Urbain.

25 Septembre.

1778. — Grandes réjouissances à Troyes à la nouvelle du rétablissement du Parlement.

29 Novembre.

1778. — Acquisition de la maison du sieur Bailly, pour y établir l'école de dessin, moyennant 18,500 livres.

23 Avril.

1779. — Napoléon Ier entre à l'école militaire de Brienne à l'âge de 9 ans 8 mois et 5 jours.

13 Mai.

1779. — Dans la nuit, une crue de la Seine inonde la Vacherie, et oblige les habitants à se réfugier dans leurs greniers. Les chemins sont à plus d'un mètre sous le flot. Le couvent de Foicy est inondé; ses murs renversés sur plus de 28 mètres de long; la chaussée est emportée, et le bois de flottage dispersé au loin. Les moulins sont envahis. On ne peut s'avancer dans le Quartier-Bas qu'en bateau. Les habitants des villages au-dessus et au-dessous de Troyes sont obligés de prendre des barques pour communiquer avec la ville. Les arbres, les légumes, les matériaux, le sol végétal et les toiles des blanchisseurs, sont entraînés à plus de 40 kilomètres à la ronde.

14 Mai.

1779. — Diminution du volume des eaux répandues aux environs par suite de la crue de la veille; mais cette diminution se borne à 7 ou 8 pouces. Ce n'est qu'à la fin du mois que la Seine rentre dans son lit.

31 Août.

1779. — Dusommerard, conseiller à la Cour des comptes et célèbre antiquaire, naît à Bar-sur-Aube, du mariage d'un contrôleur-ambulant de la généralité de Champagne et de celle de Paris. C'est à Dusommerard qu'est due l'existence du musée de Cluny.

20 Septembre.

1779. — On s'occupe du dessèchement des marais de Montier-la-Celle et des réparations nécessaires aux déversoirs de Croncels et de Saint-Julien.

22 Mai.

1780. — M. Berthelin, administrateur de l'hôpital, est nommé maire de Troyes.

20 Juillet.

1780. — La construction du bureau d'octroi de la porte de Preize est entreprise en dehors des murs. C'est le bâtiment que l'on voit encore.

— Une rente perpétuelle de 100 livres est accordée aux chanoines de Notre-Dame, à raison d'une cession de terrain faite aux écoles chrétiennes.

11 Septembre.

1780. — Le Grand-Séminaire demande que, lors du renouvelle-

ment du bail des octrois, on exempte des droits d'octrois quinze muids de vin par an au profit de sa maison.

30 Novembre.

1780. — Un arrangement est fait avec l'abbesse, la prieure et les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, relativement aux droits de lods et vente de la maison achetée pour y établir l'école de dessin, et à une rente en grain de 10 boisseaux.

— Acquisition d'une maison appartenant aux quatre chanoines de la chapelle de Notre-Dame de la cathédrale, pour agrandir la maison des Frères.

19 Mars.

1781. — On demande que les échevins restent quatre ans en place au lieu de deux, et qu'il n'en sorte qu'un de plus tous les deux ans.

24 Mai.

1781. — Violent incendie dans la partie de la banlieue appelée les Faux-Fossés-Saint-Nicolas. Vers huit heures du matin, le feu éclate, s'étend, se développe en tous sens, et malgré tous les secours, soixante-quatorze maisons et leurs dépendances, occupées par plus de cent ménages, sont la proie des flammes. En moins de deux heures tout est consumé, et neuf personnes périssent dans le feu. La perte est évaluée à plus de 200,000 livres.

30 Mai.

1781. — Par lettres patentes données à Versailles, l'office de lieutenant-général de police est distrait des offices du bailliage.

23 Juin.

1781. — Décès de M. Chèvre de la Charmotte, doyen de Villemaur, auteur d'un *Mémoire* sur cette ancienne ville, et de recueils considérables renfermant des généalogies champenoises.

3 Juillet.

1781. — Un jeune homme de Troyes, nommé Collet, qui un soir avait fouetté plusieurs femmes dans les rues, est condamné à être battu de verges par le bourreau. Pendant trois marchés de suite, il est mis au carcan : au-dessus de sa tête est placée cette inscription : *Insolent envers les personnes du sexe*. A ces peines, on ajouta un bannissement de trois ans. Quoique près de nous, cette pénalité offre aujourd'hui un caractère curieux et étrange.

6 Août.

1781. — Joseph II, empereur d'Allemagne, passe dans la ville de Troyes. Il descend à l'hôtel du Mulet, alors, comme aujourd'hui, situé au Marché-à-Blé.

7 Août.

1781. — Joseph II, empereur d'Allemagne, quitte Troyes pour se rendre à Belfort.

7 Septembre.

1781. — On roue et on brûle vif, sur la place du Marché-au-Blé de Troyes, un condamné natif de Troyes, convaincu d'empoisonnement.

31 Octobre.

1781. — Procès-verbal d'une visite faite au canal de la Planche-Clément. On y mentionne la défense expresse de réparer les huches à poisson qui obstruaient le lit de la rivière. Ces huches, qui ont laissé leur nom au quartier, existaient de temps immémorial. Montier-la-Celle, Saint-Etienne, Notre-Dame, en possédaient. Ce fut une cause de procès sans nombre avec le Chapitre de la cathédrale, propriétaire du moulin de Jaillard.

4 Décembre.

1781. — La ville prétend faire nommer un directeur représentant les habitants au bureau des hospices.

29 Décembre.

1781. — Le Chapitre de Saint-Etienne forme opposition au rétablissement de la bonde de l'Arquebuse. On plaide en Parlement.

10 Juin.

1782. — Un ouragan terrible éclate, vers cinq heures du soir, au-dessus de la ville de Troyes. Il tombe des grêlons pesant plus de 600 grammes, et qui tuent beaucoup de gibier et d'animaux domestiques. Plus de cent finages sont dévastés; les villages qui souffrent le plus sont : Saint-Mards, Bucey, Fontvannes, la Grange-au-Rez, la Grange-l'Evêque, le Mesnil-Vallon, Messon, Montgueux, Macey, Barberey, Saint-Lyé, Mergey, Premierfait, les Grandes et les Petites-Chapelles, où il ne reste plus rien.

29 Juillet.

1782. — On établit les réparations qui sont à faire au déversoir de Saint-Julien.

12 Août.

1782. — Violent ouragan dans la vallée d'Arcis. Les vignes et les arbres sont hachés sur une grande étendue. Les tuiles, les ardoises et les vitres sont brisées dans beaucoup de maisons. On ramène des voitures chargées de gibier tué par la grêle. Le poids de certains grêlons s'élève à près d'un kilogramme.

12 Septembre.

1782. — Vol considérable commis dans l'église de Pont-Sainte-Marie. Tous les vases d'or et d'argent sont enlevés pendant la nuit.

10 Octobre.

1782. — Réunion de différents bénéfices à la mense capitulaire de Saint-Urbain.

13 Décembre.

1782. — On fond cinq cloches destinées à la cathédrale. Elles pesaient ensemble 23,700, et portaient les noms suivants : *Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Savinien, Sainte-Mâthie, Sainte-Hélène*. Elles formaient une quinte parfaite. Le poids total des anciennes cloches ne montait qu'à 16,560 livres.

27 Juin.

1783. — Violent orage qui répand l'effroi dans la ville. Le tonnerre ne cesse de gronder pendant plusieurs heures de suite. Le fluide électrique frappe la ville en plus de vingt places, sans cependant occasionner d'incendie. Les églises de Saint-Nizier de Troyes, des villages de Sainte-Syre et de Saint-Léger, sont frappées de la foudre.

2 Juillet.

1783. — Le duc de Bourbon, gouverneur de Champagne et de Brie, permet aux arquebusiers de Nogent-sur-Seine de rendre le prix que la compagnie avait remporté à Saint-Quentin, en 1774. La guerre explique l'intervalle qui s'était écoulé entre les deux solennités.

6 Juillet.

1783. — Découvertes, à Bossancourt et à Trannes, villages voisins de Bar-sur-Aube, de carrières de marbre lumachelle, couleur plume de perdrix grise. Le comte de Brienne fait faire deux chambranles de cheminée avec les premiers échantillons tirés de la carrière.

4 Août.

1783. — Les officiers de la Monnaie de Troyes élèvent diverses prétentions, au sujet des droits d'entrée, en vertu des lettres patentes de 1782.

— La ville consent à l'enregistrement des lettres de noblesse accordées par Louis XVI au sieur Thomassin, marchand-drapier de Troyes.

4 Septembre.

1783. — La ville de Troyes donne pouvoir aux arquebusiers de Nogent-sur-Seine de tirer le premier prix général dans cette ville, et de solliciter le bouquet.

10 Septembre.

1783. — Rendez-vous, à Nogent-sur-Seine, des compagnies de l'Arquebuse des provinces de Brie, Ile-de-France, Champagne et Picardie. Quarante-huit villes étaient représentées à cette réunion, qui avaient pour objet de rendre le bouquet gagné par les Nogentais à Saint-Quentin, en 1774.

20 Décembre.

1783. — La ville achète, moyennant 400 livres de rentes viagères, une maison située rue de la Corderie, ou du Sauvage, pour y établir les écoles chrétiennes, à la condition qu'il n'y aura pas d'autre établissement que celui des Frères.

6 Mai.

1784. — Un projet de dessèchement des marais de Montier-la-Celle est discuté en ville. On projette des travaux, dans ce but, près de la porte de Belfroy.

11 Juillet.

1784. — Une scène tragique se passe dans la rue Notre-Dame, en face de l'hôtel Saint-Laurent. Un fils Fournier, chapelier, reconduisait sa sœur et sa belle-sœur, lorsqu'elles furent accostées par un garde-du-corps qui les traita en filles perdues. Fournier, en voulant les défendre, reçut plusieurs coups d'épée dont il mourut. La population, exaspérée, cria vengeance, répandit des écrits, sans que le coupable pût être découvert. Le bruit se répandit que ce garde-du-corps, soustrait à la vindicte publique, mourut enfermé en prison.

17 Octobre.

1784. — Napoléon Ier, alors âgé de 15 ans, sort de l'école royale militaire de Brienne-le-Château, établie dans le couvent des anciens Minimes. Déjà le jeune homme avait fait pressentir celui qui plus tard devait remuer le monde. L'aïeul de Louis-Philippe, le duc d'Orléans, avait couronné le jeune Corse en 1783.

16 Novembre.

1784. — Courtalon-Delaistre, historien du diocèse de Troyes, fait hommage, au Chapitre de Saint-Pierre, d'un opuscule sur Claude de Taix, l'un des doyens du XVIe siècle.

18 Novembre.

1784. — Un procès est intenté, par le prieur et les chanoines de Saint-Loup, relativement à la réunion des prieurés de Chalette et de Saint-Vinebault.

16 Juillet.

1785. — Deux garçons tailleurs de Troyes, Becherat et Refrigis, ainsi que quelques autres, sont condamnés à l'amende pour avoir provoqué une grève motivée sur des prétentions à un salaire plus élevé. On voit qu'alors, sous l'empire des règlements à l'aide desquels les corporations se protégeaient et se faisaient elles-mêmes justice, la pénalité contre les coalitions n'avait pas besoin d'être aussi rigoureuse qu'aujourd'hui, où toute faculté de répression réside entre les mains du pouvoir judiciaire.

1er Novembre.

1785. — L'incendie arrivé dans la rue des Bons-Enfants le 31 octobre, ayant été l'occasion d'insultes adressées au procureur du Roi syndic, un arrangement intervient devant l'évêque entre les insulteurs et l'insulté.

4 Novembre.

1785. — Mort de Grosley, avocat à Troyes, membre de l'Académie des Inscriptions de Paris ; il avait 67 ans. Grosley est l'auteur de *Voyages à Londres et en Italie*, de *Recherches sur le Droit français*, de *Mémoires historiques sur Troyes*, d'œuvres connues sous le nom d'*Œuvres inédites*, d'un grand nombre d'articles répandus dans différents recueils. Esprit caustique, curieux et alerte, Grosley a ouvert la voie aux travaux d'érudition locale. Ajoutons que Grosley s'est toujours montré animé d'un vif amour pour son pays, dont il a sans cesse glorifié les illustrations.

13 Février.

1786. — La ville fait établir, dans le bâtiment occupé par l'école de dessin, une salle pour un *maître en fait d'armes,* qui paie un loyer de cent livres par an.

12 Mars.

1786. — La ville consent à payer 1,200 livres par an, pendant huit ans, pour l'établissement d'une poste aux chevaux.

19 Juin.

1786. — Les habitants de la rue du Bois demandent la réduction des remparts à 20 mètres de largeur, non compris l'épaisseur des murs, depuis la porte de Preize jusqu'à celle de la Madeleine.

28 Juillet.

1786. — Expédition du brevet du roi Louis XVI, daté du 20 juin, à M. Huez, en qualité de maire de Troyes.

29 Juillet.

1786. — Nomination de M. Huez, conseiller au bailliage, en qualité de maire de Troyes. M. Huez, quoique citoyen excellent, et recommandable par sa probité et sa charité, fut massacré en septembre 1789, à l'instigation de ses ennemis politiques, sous le prétexte de la cherté des grains. On ne peut douter de la vérité, en lisant la relation de cette affaire. Il était facile de sauver M. Huez, la force publique attendait des ordres qu'on empêcha plusieurs fois de parvenir.

29 Octobre.

1786. — Mort de Courtalon-Delaistre, curé de Sainte-Savine, auteur de plusieurs ouvrages sur Troyes, l'ancien comté de Champagne et le diocèse de Troyes. La *Topographie historique,* ouvrage précieux, quoique laissant à désirer, est le titre le plus sérieux de Courtalon devant la postérité. Courtalon était né le 21 juin 1735, à Dienville.

26 Décembre.

1786. — On enseignait les mathématiques à l'école municipale de dessin. — On révise et l'on interprète, dans le sens de cet enseignement, le règlement de février 1785.

16 Janvier.

1787. — Le portrait de Louis XVI est envoyé à la ville de

Troyes, par son auteur Cossard, élève de l'école de dessin de la ville, demeurant alors à Paris.

— Assemblée des notables de la ville de Troyes, pour aviser à la représentation de la ville à l'assemblée générale qui devait être tenue le 29 janvier.

23 Juin.

1787. — Règlement fait par le Roi, sur la formation et la composition des assemblées qui auront lieu dans la province de Champagne, en vertu de l'édit portant création des assemblées provinciales.

25 Juin.

1787. — La ville fait, en faveur du collége, que dirigeaient les Oratoriens, la dépense d'une machine pneumatique pour servir aux expériences de la classe de physique. On voit que, dans tous les temps, le collége de Troyes a suivi tous les développements donnés ailleurs aux études.

— Une somme de 1,500 livres est léguée aux écoles chrétiennes de Troyes, par la femme d'un revendeur nommé Chevalier. Cette somme devait être placée à rente. Le revenu devait servir à acheter les livres nécessaires aux enfants.

— Rétablissement des voûtes de la porte de Preize.

12 Juillet.

1787. — Assemblée, au sujet d'une somme de 4,608 livres, octroyée par ordonnance à M. Huez, pour les frais de cent vingt-huit jours, à raison de 36 livres par jour. M. Huez, maire de Troyes, était à Versailles, où il représentait la ville dans l'assemblée des notables.

25 Juillet.

1787. — On rétablit la porte de la Tannerie.

13 Août.

1787. — Révocation d'une ordonnance de 1781, sur le costume des officiers municipaux. Il est permis aux maire, échevins et procureurs-syndics de porter dans les cérémonies une robe longue violette, une simarre et un chaperon pour les gradués.

15 Août.

1787. — Lettres patentes qui ordonnent la translation, à Troyes, du Parlement de Paris.

16 Août.

1787. — Le Parlement de Paris, exilé à Troyes, y arrive et reçoit les félicitations de la plupart des tribunaux.

25 Août.

1787. — Le Parlement de Paris, exilé à Troyes, prend un arrêté déclarant « que les Etats-Généraux seuls peuvent sonder la plaie de l'Etat, et octroyer les impôts dont la nature et la quotité auront été jugées nécessaires après ample discussion et mûre délibération. »

3 Avril.

1788. — On projette de reconstruire les portes de Belfroy et de Croncels. L'architecte Milony, qui, plus tard, pendant la Révolution, eut la lumineuse idée de proposer la démolition de la cathédrale, pour en vendre les matériaux, exécute les plans et les devis de ce projet. Milony, qui du reste ne manquait pas de talent, fit aussi un projet de halle aux blés, dans lequel il employait une partie des matériaux de Saint-Jacques et de Notre-Dame-aux-Nonnains.

23 Mai.

1788. — La ville achète, en conformité de l'édit de 1787, un terrain pour servir de cimetière aux Protestants et aux Juifs de Troyes.

8 Juillet.

1788. — Dans la nuit, un incendie éclate à Troyes, rue des Sonnettes, dans la maison d'un épicier-savonnier, le sieur Murtel. L'intensité du feu, alimenté par les alcools, les huiles, les essences, fut telle, qu'aux quatre coins de la ville, on put lire à la lueur. Heureusement, deux maisons seules furent détruites.

11 Juillet.

1788. — Incendie à Beurey, près de Vendeuvre, qui détruit 80 maisons.

— Violent orage, qui, pendant toute la nuit, consterne tous les habitants de Troyes et du voisinage. Le clocher de Thennelières est foudroyé.

28 Juillet.

1788. — Les vols et les brigandages de nuit se multipliaient à un tel point que, sur les plaintes de la population, on rétablit les patrouilles de nuit sur une grande échelle.

31 Juillet.

1788. — Le nonce du Pape, archevêque *in partibus* de Rhodes, en se rendant à Strasbourg, descend à Troyes, à l'hôtel de la Tête-Rouge.

11 Août.

1788. — La ville achète, moyennant 10,000 livres, les murs du nouveau manége des Jacobins.

25 Août.

1788. — La ville vote un emprunt de 8,000 livres, destiné au soulagement des ouvriers pauvres des manufactures, pendant l'hiver de 1788 à 1789.

25 Septembre.

1788. — Grandes réjouissances, à Troyes, à la nouvelle du rétablissement du Parlement de Paris. On sonne les cloches et on illumine.

22 Octobre.

1788. — On lit solennellement, en l'élection de Troyes, un mémoire sur les Etats-Généraux, qui devaient engendrer bientôt la Révolution.

20 Janvier.

1789. — Mort de la dernière religieuse, encore sous la règle monastique, de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes. On sait que peu de temps après la Révolution supprima les couvents.

18 Février.

1789. — Convocation par le grand-bailli, messire Mandat, baron de Nully, des trois ordres du bailliage de Chaumont. Clausse de Surmont, prévôt; Sevestre, procureur du Roi; Beugnot, avocat; Joachim Girardon, échevin, sont nommés députés de Bar-sur-Aube.

10 Mai.

1789. — La municipalité de Nogent-sur-Seine emploie une somme considérable, eu égard à ses ressources, pour atténuer l'effet de la cherté des grains dans la classe malheureuse.

10 Juillet.

1789. — Chanez (Victor), de Bar-sur-Seine, depuis général, est

nommé au plus haut grade accordé aux roturiers. Il devient adjudant aux gardes-françaises et chevalier de Saint-Louis.

12 Juillet.

1789. — Un orage éclate au-dessus de Troyes. La foudre cause plusieurs dommages au réfectoire du collége.

14 Juillet.

1789. — Des troubles éclatent à Troyes, sous l'influence des évènements politiques qui se produisent à Paris. Les masses s'agitent en prenant pour drapeau la cherté du grain. La municipalité, inquiète, fait venir des troupes et appelle la garde urbaine sous les armes pour maintenir l'ordre.

23 Juillet.

1789. — Au Pont-Hubert, le jour où éclatait une émeute à Troyes (14 juillet), plusieurs individus essaient d'insurger la commune; ils sonnent le tocsin et appellent aux armes. Plusieurs d'entre les meneurs sont arrêtés. Le 23, ils sont jugés par la maréchaussée. Le principal fauteur du mouvement, nommé Jobert, est condamné à être pendu devant l'Hôtel-de-Ville; il est exécuté : deux autres insurgés sont condamnés aux galères à perpétuité. Préalablement, on les marque sur l'épaule et on les fouette publiquement.

27 Juillet.

1789. — Necker, le ministre de Louis XVI, traverse la ville de Troyes. Les bourgeois, le peuple et le corps municipal se rendent en grande pompe au-devant de ce ministre, alors très-populaire, et lui font une éclatante réception. Necker retournait à Paris.

28 Juillet.

1789. — Lettre autographe de Necker à la municipalité de Villenauxe. Cette lettre, écrite en voiture, au passage du ministre de Louis XVI, sur les sollicitations du marquis de Saint-Chamand, témoigne de l'autorisation qu'avait reçue le baron de Besenval, commandant de la garde suisse, descendu dans son pays au moment où il avait été arrêté à Villegruis. Malgré cette lettre, on ne relâche pas le prisonnier, qui est conduit à Paris.

29 Juillet.

1789. — Une des plus retentissantes paniques qui se soient produites dans les environs de Troyes, à une époque où elles

étaient fréquentes, arrive le 29. Un bruit inconnu s'étant fait entendre dans les bois de Chamoy et du Perchois, on croit à l'arrivée d'une de ces bandes de *brigands* fantastiques ressuscités en 1848. A Auxon, à Saint-Phal, à Chamoy, et de proche en proche, jusqu'à Troyes, on sonne le tocsin. Tout le monde est sur pied et cherche un refuge en ville. Les religieuses de Notre-Dame-des-Prés quittent précipitamment leur couvent; les paysans jettent ce qu'ils ont de précieux dans leurs puits; les portes de Troyes sont fermées jour et nuit pendant quarante-huit heures, et gardées par la milice bourgeoise, dont un fort détachement se rend vers les bois de Chamoy. Ils apprennent bientôt la cause de l'évènement. Des gardes forestiers, en donnant la chasse à des vaches égarées, avaient causé toute cette panique.

6 Septembre.

1789. — Bénédiction des drapeaux de la milice bourgeoise par l'évêque de Troyes. Le coadjuteur dit solennellement l'office.

8 Septembre.

1789. — Des sacs de farine avariée sont amenés en ville; la foule entoure les voitures, et bientôt le bruit se répand que la farine est empoisonnée. On accuse le maire, M. Huez, d'être complice des empoisonnements. Ces imputations, où l'odieux le dispute au ridicule, exaltent les masses ignorantes et crédules. Les ennemis politiques du maire s'apprêtent, en entretenant les rumeurs, à soulever la population qui depuis longtemps souffrait de la disette.

9 Septembre.

1789. — Massacre de M. Huez, maire de Troyes, au Palais-de-Justice (ancien palais des Comtes), où il tenait l'audience de police. M. Huez venait de prononcer la condamnation du nommé Bezançon, détenteur de farines avariées amenées de la veille, et d'ordonner la destruction des sacs saisis, quand un misérable, dont le nom est resté inconnu, s'élance vers lui et le renverse; cette agression est le signal du massacre. Les assassins le traînent, le foulent aux pieds, lui crèvent les yeux et lui font endurer d'atroces souffrances avant de le faire mourir. Le cadavre du malheureux maire, ramassé dans la ruelle du Petit-Cimetière-Saint-Jean, est déposé dans l'église. Ce meurtre déshonore les hommes de garde ce jour-là à l'Hôtel-de-Ville, car ils s'opposèrent à l'envoi de la force armée, qui eut pu intervenir pour sauver le maire. La veille

de cet horrible assassinat, M. Huez avait versé une somme importante dans la caisse des pauvres.

10 Septembre.

1789. — Les farines avariées, amenées à Troyes le 8, et qui avaient déterminé l'assassinat du maire, M. Huez, sont brûlées en exécution du jugement de police rendu par cet infortuné magistrat.

11 Septembre.

1789. — Le bruit d'une conspiration, ou plutôt d'un coup de main, ayant pour but l'assassinat de plusieurs nobles et de plusieurs ecclésiastiques, se répand en ville. Averti par M. Parent, avocat, le Comité de Troyes double les postes placés au cloître Saint-Etienne, habité alors par les chanoines de la collégiale et par des familles nobles.

14 Septembre.

1789. — Plus de soixante arrestations sont opérées à Troyes à la suite de l'assassinat de M. Huez. Les portes de la ville sont fermées et gardées. On n'en sort plus que par Saint-Jacques, Croncels et Belfroy, et personne ne sort sans être examiné et interrogé.

— L'existence de la conjuration qui devait éclater le 12, contre une partie des nobles et du clergé de Troyes, se trouve confirmée par des renseignements émanant de quelques membres des Etats-Généraux. De peur que le projet ne soit qu'ajourné dans son exécution, plusieurs nobles et plusieurs prêtres quittent la ville et vont se réfugier à la campagne.

16 Septembre.

1789. — Les arrestations, motivées par l'assassinat de M. Huez, maire de Troyes, s'élèvent à ce jour au chiffre de quatre-vingt-treize.

30 Septembre.

1789. — Entrée à Troyes de 800 hommes de troupes suisses qui viennent pour y tenir garnison. Les Suisses remplacent le régiment du Comte-d'Artois, qui était très-aimé de la population.

2 Octobre.

1789. — Arrivée à Troyes de M. Lucot d'Hauterive, prévôt-général de la maréchaussée de Champagne. Ce magistrat venait faire le procès des assassins de M. Huez, maire de Troyes, et de tous ceux qui avaient pris part à l'émeute des farines du 9 septembre

précédent. Soixante-dix-sept individus se trouvaient inculpés dans cette affaire.

6 Octobre.

1789. — La milice bourgeoise, les hussards et les Suisses, en garnison à Troyes, s'assemblent au cimetière de Saint-Remi, alors établi sur la place actuelle. Cette réunion, qui soulève l'inquiétude de la population, se prolonge sans que personne en connaisse exactement la cause. On attribue l'ordre à la nouvelle des troubles de Versailles et de Paris.

29 Octobre.

1789. — On fait des visites domiciliaires dans toute la ville de Troyes pour enlever la poudre et les armes détenues par les particuliers. On fait en même temps un recensement de police.

14 Juillet.

1790. — Prestation solennelle du serment décrété par la Constituante. Cette cérémonie s'effectue à Troyes sur la place Saint-Pierre. Un autel est dressé au centre de la place. Il est décoré d'un oriflamme portant ces mots : *la Nation, la Loi, le Roi*. Les gardes-du-corps, un bataillon des Suisses, les hussards de la garnison, la maréchaussée en grand costume, et la garde nationale occupent les abords de la place. M. Perrin, alors maire, M. Sissous, procureur de la commune, M. Loncle, major de la garde nationale, et M. de Saint-Georges, commandant pour le Roi les troupes de ligne du département, prononcent chacun des discours chaudement patriotiques. Le serment est prêté dans l'ordre suivant : Les officiers, les troupes nationales, la ligne. L'évêque constitutionnel de Troyes, successeur de M. J. de Barral, qui avait abdiqué en 1789, chanta un *Te Deum* solennel. Dans la soirée, la ville est remplie de danses, de manifestations joyeuses ; il se fait des banquets, et partout on illumine.

28 Juillet.

1790. — La ville de Bar-sur-Seine se met en armes pour résister aux *bandes de brigands* qu'on lui annonce s'avancer de pays en pays, et que personne ne rencontre.

5 Septembre.

1790. — Le Chapitre de la cathédrale de Troyes proteste contre le décret de l'Assemblée constituante, relatif aux suppressions ecclésiastiques et à la nouvelle organisation du clergé.

4 Juillet.

1791. — Départ solennel du char antique, sur lequel on devait ramener le corps de Voltaire, inhumé à l'abbaye de Scellières, près de Romilly-sur-Seine. Très-élevé, ce char ne put passer que sous la poterne de la Tannerie. Il était suivi de députations et décoré de branchages et de guirlandes de roses ; on lisait sur le cercueil : « Si l'homme est né libre, il doit se gouverner, et si l'homme a des » tyrans, il doit les détrôner. ». La figure de Voltaire recevait, au-dessus du char, la couronne du génie.

27 Février.

1792. — Les restes et les tombeaux de Henri-le-Libéral et de Thibault III de Champagne, sont solennellement transférés de la collégiale Saint-Etienne à la cathédrale, en présence du commissaire du district.

Le maire, M. Lalobe, les présidents du département, du district, du tribunal criminel, portaient les coins du poêle du comte Henri. D'autres magistrats accompagnaient le sarcophage de Thibault III. Les corps furent déposés dans la chapelle de la Vierge, où ils sont encore.

15 Septembre.

1792. — Le régiment suisse de Castella, en garnison à Troyes, est licencié en présence de trois commissaires des guerres, sur la place Saint-Pierre. Les drapeaux sont remis aux officiers municipaux, et, le même jour, 500 Suisses s'enrôlent dans les bataillons nationaux.

15 Avril.

1793. — Le général comte de Partouneaux, natif de Romilly-sur-Seine, est nommé capitaine à l'armée d'Italie.

23 Juin.

1793. — La section de Jean-Jacques-Rousseau (de l'Oratoire) dénonce, comme suspectes d'incivisme et d'aristocratie, 55 personnes dans une seule séance. Elle vote l'arrestation de plus grand nombre.

— La section de Jean-Jacques-Rousseau (de l'Oratoire) est réunie de nouveau ; elle entend une motion de son président, qui dénonce, comme suspects d'incivisme et d'aristocratie, 35 individus appartenant, la plupart, à des professions manuelles.

La section réhabilite, séance tenante, sept citoyens.

24 Juin.

1793. — La section de Jean-Jacques-Rousseau (de l'Oratoire) se réunit pour discuter les réhabilitations de la veille. Toutes choses sont remises en question, et les assistants votent, faute de bulletins, *avec des haricots rouges et blancs.* C'est après l'emploi de ce moyen imprévu de voter que la décision de la section devient définitive.

29 Juin.

1793. — La section de Jean-Jacques-Rousseau (de l'Oratoire) vote l'arrestation de 14 individus considérés comme suspects d'aristocratie, et la surveillance de neuf autres individus, comme simples suspects.

31 Juillet.

1793. — La *Société populaire* ouvre, dans la collégiale Saint-Urbain de Troyes, un club révolutionnaire, et elle fabrique des lanternes avec des ferrements du clocher.

30 Septembre.

1793. — M. Jeanson fils, de Saint-Parres, disparaît à la suite des évènements politiques. On le considère comme émigré, et ses biens sont confisqués au profit de la nation.

31 Décembre (10 Nivôse).

1793. — Dans la nuit, quarante-quatre citoyens de Troyes sont arrêtés comme sectionnaires et emprisonnés à Brienne-le-Château pendant six mois.

1er Mars.

1794. — On procède, à Arcis-sur-Aube, au partage par tête des biens communaux ; il est fait 2,376 lots, autant que d'habitants. Depuis cette époque, le chiffre de la population d'Arcis ne s'est pas sensiblement modifié.

3 Mai.

1794. — Le conseil municipal d'Arcis-sur-Aube remet au directeur du district tous les ornements de l'église Saint-Etienne et de tout le linge. Le gouvernement et l'hôpital se partagèrent le mobilier.

18 Juillet.

1794. — Rousselin St-Albin, commissaire civil national à Troyes

pendant *la Terreur,* reçoit la couronne civique du tribunal révolutionnaire de Paris. Augustin Guélon, qui avait eu le courage de dénoncer les concussions et les mesures odieuses prises par Rousselin, est arrêté, séance tenante, et jeté en prison, pour de là se rendre à l'échafaud. La réaction thermidorienne, en entraînant la chute de Robespierre, sauva la vie du courageux citoyen qui avait osé élever la voix en faveur de la liberté et de la probité.

16 Janvier.

1795. — La distribution du pain, qui, dans les sections de Troyes, était de 8 onces par tête, est réduite à 2 onces. L'intensité du froid arrête les moulins et oblige de faire du pain en employant le son.

24 Janvier.

1795. — Le thermomètre Réaumur descend à 17 degrés et demi. Les moulins de Troyes sont arrêtés par les glaces, et rendent l'alimentation publique d'autant plus difficile qu'il n'y avait que peu de farines en ville, et qu'il y avait eu disette par suite de plusieurs mauvaises récoltes.

26 Janvier.

1795. — Le froid sévit avec une telle violence, que le thermomètre, selon Réaumur, descend à 22 degrés au-dessous de zéro dans les environs sur les édifices élevés.

31 Janvier.

1795. — Pierre-Edme Gautherin, qui plus tard devait devenir lieutenant-général, est nommé chef d'escadron aux hussards des Alpes.

10 Juin.

1795. — Sur la demande de plusienrs habitants d'Arcis-sur-Aube, l'église Saint-Etienne, qui avait cessé de servir au culte, est rendue à son ancienne destination.

22 Février.

1796 (An IV). — Le discrédit, dont les assignats sont atteints, arrive à un tel point, que la municipalité de Troyes porte les appointements du secrétaire de la mairie à 36 mille francs par an, non-compris une indemnité de pain payée en dehors des appointements. Au retour de l'usage du numéraire, le chiffre des appointements redescend à 1,200 fr.

10 Mars.

1796 (An IV). — Les citoyens Guillaume, Van den Bosch, Clausel et Ryembault, orfèvres à Troyes, font l'inventaire des bijoux et ornements appartenant aux trésors de la cathédrale et de la collégiale de Saint-Etienne. Les émaux si précieux des tombeaux des comtes de Champagne, des rubis, des perles fines, des diamants, de l'or émaillé, des lingots d'or pour des sommes considérables, figurent, outre les objets d'art, dans le procès-verbal des orfèvres.

30 Mars.

1796 (An IV). — La troisième section, dite *révolutionnaire*, de Troyes, accepte, à l'unanimité, la suppression de l'épithète qui sert à la désigner; ce mot, dit-elle, étant dénaturé par la malveillance, il y a lieu de le supprimer.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

22 Septembre.

1802. — Mort de M. Marc-Antoine de Noë, évêque de Troyes. Il est inhumé dans la chapelle Saint-Michel de la cathédrale.

6 Février.

1803. — Prise de possession du siége épiscopal, par M. Louis-Appolinaire de la Tour-du-Pin-Montauban, nommé le 1er octobre 1802. Napoléon avait beaucoup d'estime pour cet évêque.

9 Mai.

1807. — Le conseil municipal de Nogent-sur-Seine crée une compagnie de pompiers de seize hommes; il les habille aux frais de la ville, et les dispense du logement des militaires de passage.

14 Juillet.

1807. — Le général Gautherin, de Troyes, alors colonel au 9me léger, est blessé d'un coup de feu à Friedland; il est nommé officier de la Légion-d'Honneur.

17 Juillet.

1807. — Une violente rupture éclate entre les sœurs de la Con-

grégation de Nevers, établie à l'hôpital de Nogent, et la commission administrative. Les sœurs abandonnent le service hospitalier.

28 Novembre.

1807. — Mort de M. de la Tour-du-Pin-Montauban, évêque de Troyes, que Napoléon Ier entourait d'une estime particulière.

19 Janvier.

1811. — Mort de Grégoire-Pierre Herluison, natif de Troyes, faubourg Saint-Martin. D'abord prêtre, il renonça à l'exercice de son ministère à la suite de quelques discussions et d'une disgrâce. Pendant la Révolution, il fut dénoncé, à cause de ses écrits, au comité révolutionnaire, et forcé de s'enfuir. En 1797, au concours ouvert pour la place de bibliothécaire, Herluison obtint le prix; destitué à cause d'un pamphlet contre les terroristes, il fut nommé de nouveau en 1800. Professeur de rhétorique en 1804, Herluison se montra digne de ses deux emplois par son érudition. Il écrivit plusieurs notices et dissertations estimées. Il a laissé des lettres inédites.

26 Novembre.

1812. — Le général Partouneaux, de Romilly-sur-Seine, est placé, par le duc de Bellune, à la tête de la division faisant l'extrême-arrière-garde de l'armée française, qui allait opérer la retraite de Moscou.

19 Janvier.

1814. — M. Caffarelli, préfet de l'Aube, et le général Dulong, de Rosnay, font publier et placarder une proclamation pour la levée en masse des conscrits du département, appelés à défendre le territoire.

24 Janvier.

1814. — On entend pour la première fois, à Troyes, le canon des armées coalisées. L'anxiété des habitants est au comble, chacun cache ce qu'il a de plus précieux.

— Combat de Bar-sur-Aube, entre les armées coalisées et l'armée française. Treize mille hommes, commandés par le maréchal Mortier, duc de Trévise, font tête à trente mille alliés, et parviennent à garder leurs positions. On se bat sur les bords de l'Aube, dans le val de Dardenne, à Fontaine, qui est pris et repris trois fois de suite. Dans la nuit, le maréchal Mortier effectue sa retraite.

25 Janvier.

1814. — Entrée à Bar-sur-Aube, par la porte Saint-Michel, de l'avant-garde autrichienne, commandée par le prince de Wrède.

26 Janvier.

1814. — L'autorité militaire fait abattre les arbres des mails de Saint-Jacques et de Croncels. On barricade les chaussées, des charpentes et des terres servent de clôture aux entrées, et l'on creuse des fossés. Ce simulacre de défense est regardé avec raison comme tout-à-fait impuissant.

29 Janvier.

1814. — Bataille de Brienne-Napoléon. L'Empereur attaque brusquement l'ennemi, qui depuis quelques jours occupait la ville. On se bat de la route de Maizières jusque sur la terrasse du château. Napoléon, secondé par le général Victor, reste maître du champ de bataille. L'armée alliée, qui éprouve une perte de 7 à 8 mille hommes, bat en retraite dans la direction de Bar-sur-Aube.

1er Février.

1814. — Le maréchal Mortier, duc de Trévise, venant d'Arcis-sur-Aube, arrive à Troyes. Il est à la tête d'un corps d'armée de vingt-cinq mille hommes, destiné à prendre part aux opérations dirigées par l'empereur Napoléon, contre les armées de la coalition européenne.

3 Février.

1814. — L'empereur Napoléon Ier fait son entrée dans la ville de Troyes. Sur son passage tout est morne et silencieux, car la population s'attend à subir les plus grands malheurs. Cependant l'armée française est accueillie avec une profonde cordialité ; on comprend qu'elle défend le sol de la patrie, et que c'est sur elle que reposent les dernières espérances. Napoléon bat en retraite, et lutte contre les formidables armées de la coalition. Dans la journée, le duc de Trévise livre bataille au prince de Lichteinstein, aux Maisons-Blanches.

4 Février.

1814. — Continuation de la lutte engagée entre le duc de Trévise et le prince de Lichteinsten, aux Maisons-Blanches. Le général Dulong, à la tête des dragons de la garde, sabre la cavalerie

ennemie à Saint-Parres-les-Tertres. Nouveau combat aux Maisons-Blanches entre l'armée du duc de Trévise et celle du général Bianchi.

5 Février.

1814. — Napoléon se porte dès le matin sur la route de Bar-sur-Seine avec toute son armée. Il établit son quartier-général à Bréviandes, dans la maison de M. Brelet, la dernière à droite du village. La fusillade des tirailleurs et une canonnade intermittente annoncent des engagements d'avant-postes. Napoléon se reporte vers Troyes.

6 Février.

1814. — L'armée française commence à opérer sa retraite du côté de Nogent. Napoléon sort de Troyes par la porte de Croncels, établit son quartier-général aux Chartreux, fait attaquer les avant-postes de l'armée entre Bréviandes et les Maisons-Blanches. A deux heures, il rentre à Troyes, qu'il quitte vers trois heures et demie. Le Pont-Hubert est incendié, ainsi que les maisons qui l'avoisinent, pour arrêter la marche de l'ennemi. A neuf heures, l'un des ponts de Brusley est également détruit. On coupe l'autre. L'armée française bat alors en retraite, par une pluie battante, dans la direction de Nogent.

7 Février.

1814. — A cinq heures du matin, les gardes-d'honneur, formant l'arrière-garde de l'armée française, quittent Troyes et l'abandonnent à la garde de ses habitants. Les portes sont fermées et gardées par la cohorte urbaine. Entre sept et huit heures du matin, l'armée d invasion arrive au faubourg Saint-Jacques et le met au pillage. On fait sommation au commandant du poste d'ouvrir la porte Saint-Jacques; il s'y refuse et demande à en référer au maire. Deux coups de canon sont tirés, et l'ennemi menace d'entrer de vive force. Enfin, les ordres du maire arrivent, on livre passage; quatre cavaliers entrent en ville au galop : un piquet, puis l'armée ennemie, commandée par le prince de Wurtemberg, pénètrent dans Troyes, qui demeure au pouvoir de l'ennemi. Les rues sont encombrées de soldats, la population évite de se montrer, chacun reste enfermé chez soi. On croirait la ville abandonnée.

L'ennemi renferme, dans les dépendances de l'Hôtel-de-Ville, environ 400 prisonniers qui, grâce au fils du concierge Serizot et au concours de plusieurs habitants du voisinage, parviennent à s'évader.

8 Février.

1814. — Le château de Ponts-sur-Seine, bâti sur les dessins de Le Muet, aux frais de Le Bouthilier-Chavigny, surintendant des finances en 1630, est pillé et dévasté; les tableaux et les glaces sont brisés. Sur l'ordre du prince royal, aujourd'hui roi de Wurtemberg, les troupes étrangères mettent le feu à ce magnifique château, qui jouissait d'une grande célébrité, et renfermait un grand nombre de peintures d'Eustache Lesueur. Après le passage de l'ennemi, il ne reste plus du château de Ponts que des décombres.

— L'empereur Alexandre de Russie, l'empereur d'Autriche François II, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, l'archiduc Ferdinand-Charles, le grand-duc Constantin, le prince royal de Prusse, font leur entrée dans la ville de Troyes. L'empereur de Russie descend dans la maison de M. Michaux, aujourd'hui le Palais-de-Justice; l'empereur d'Autriche se loge dans l'hôtel Chapelaines, rue de Croncels; le roi de Prusse s'installe dans la maison de M. Millière, place Saint-Pierre, alors occupée par M. Guyot, notaire.

9 Février.

1814. — Le prince de Holenloë-Barteinstein frappe la ville de Troyes de deux réquisitions énormes qui doivent être acquittées dans les vingt-quatre heures, sous peine d'exécution militaire.

10 Février.

1814. — Les alliés enjoignent aux autorités municipales de reprendre leurs fonctions et de prêter, sur-le-champ, leur serment contraire au gouvernement de l'empereur Napoléon. La municipalité de Troyes s'y refuse. Sommation lui est faite de jurer, sous peine d'exécution militaire. Les administrateurs prêtent alors serment comme contraints et forcés, et en protestant, le serment qu'on exige d'eux.

— Combat de Nogent, l'un des plus terribles auxquels la population se soit trouvée mêlée. La ville est barricadée, les maisons sont crénelées, le feu éclate sur plusieurs points. Le pont Saint-Edme saute par la mine, et Nogent offre le spectacle d'une ruine et d'un brasier. 239 maisons et les principaux édifices tombent en ruines.

11 Février.

1814. — Bataille de Montmirail, à la suite de laquelle les alliés,

battus par Napoléon, se replient sur Bar-sur-Aube, qu'ils sont bientôt forcés d'abandonner.

17 Février.

1814. — Victoire remportée par Napoléon sur les troupes alliées à Montereau. Sans les trahisons qui paralysèrent les succès de l'armée française, il eût été possible que ce combat forçât l'ennemi à la retraite.

— Le docteur Debret, ancien chirurgien-major du régiment colonial de l'Aube, aux Antilles, chirurgien en chef des hôpitaux de Troyes, meurt victime de son dévoûment. Les hôpitaux de Troyes regorgeaient alors de blessés en proie à la gangrène humide. Le docteur Serqueil, médecin des mêmes hôpitaux, venait de mourir pour la même cause. Peu de jours après la mort du docteur Debret, le docteur Pissier père succombe aux suites du typhus.

18 Février.

1814. — Le général Schwartzemberg, commandant l'armée d'invasion, établit son quartier-général à Bar-sur-Aube, et y concentre cent mille hommes. Arcis est pillé, écrasé de réquisitions et incendié sur plusieurs points.

20 Février.

1814. — Les armées alliées commencent à battre en retraite; elles font arrêter les principaux tanneurs de Troyes, pour obtenir le montant de ce qui reste dû pour remplir la réquisition opérée le 9. Défense est faite aux habitants de monter sur les remparts et sur les édifices publics.

21 Février.

1814. — L'armée française, étant partie de Montereau le 20 février, se dirigeait sur Troyes, à la poursuite des coalisés. Favorisé par un froid très-vif, l'ennemi ne perdit dans sa retraite ni artillerie ni bagages. L'armée du prince Schwartzemberg, quoique battue et dispersée, au moyen des renforts que lui amena le prince Gorczakoff, se trouva, sous peu de jours, réorganisée. Elle s'achemina vers Troyes, forte de cinquante mille hommes, pour former l'aile droite de l'armée austro-russe. Arrivée auprès d'Arcis-sur-Aube, elle fut grossie par une division du corps de Langeron venue de Vitry. — Napoléon écrivit aux princes alliés une lettre dans laquelle il faisait ressortir les avantages de sa nouvelle position, laissant entrevoir qu'il reprendrait bientôt la ligne du Rhin,

si l'empereur François ne consentait à un rapprochement qui pût amener la paix.

22 Février.

1814. — Incendie de Méry-sur-Seine. L'armée française attaque les troupes alliées qu'elle trouve en bataille sur la rive droite de la Seine, et commandée par Blücher, qui voulait opérer sa jonction avec les troupes ennemies encore campées aux environs de Troyes. Le général Boyer pousse vigoureusement l'armée de Blücher, la rejette au-delà de la rivière et la poursuit. Dans la traverse de Méry, l'ennemi, pour arrêter l'armée française, incendie tout sur son passage. A la faveur des flammes, Blücher échappe au général Boyer, mais en causant la ruine de trois cent deux maisons qui sont réduites en cendres.

23 Février.

1814. — Dans la lutte qu'il soutint contre l'invasion, Napoléon démolit à coups de canons une partie de la porte de Preize. Lorsque l'on démolit, en 1848, le rempart et la poterne, on trouva cette inscription :

CETTE PORTE
FUT EN PARTIE DÉMOLIE PAR
L'ARTILLERIE DE BONAPARTE, LE 23
FÉVRIER 1814, ET RESTAURÉE AVEC
LES FONDS ACCORDÉS PAR S. M.
LOUIS XVIII, ROI DE FRANCE,
SOUS LA PRÉFECTURE DE M. BRUSLÉ,
BARON DE VALSUZENAY, ET LA MAIRIE DE
M. FADATTE DE SAINT-GEORGES, QUI EN
ONT POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE LE 12 AOUT 1817.

— Les souverains alliés se réunissent à Troyes, chez le roi de Prusse, pour répondre à la lettre de Napoléon et aviser aux moyens d'arrêter les progrès de l'armée française. Dans ce conseil, Schwartzemberg annonce qu'auprès de Lyon, le général Bubna a été forcé de rétrograder; que le duc de Castiglione a repris Bourg, Mâcon, Chambéry, et menace Genève. En même temps, le prince de Metternich expose l'état des affaires politiques dans un rapport de nature à surprendre et à décourager les alliés. Il produit une telle impression sur l'empereur de Russie, qu'on décide d'envoyer, le même jour, le prince Vinceslas Litchteinstein auprès de Napoléon, pour lui annoncer que ses propositions pacifiques seraient favorablement écoutées. L'empereur était encore au bourg de Châtres, quand le prince Lichteinstein lui apporta

cette nouvelle. Napoléon autorisa le major-général à désigner, entre Vendeuvre et Troyes, un lieu où ses commissaires pussent se rendre pour entamer les négociations. Croyant toutefois que la demande des alliés n'avait d'autre but que de faciliter leurs opérations, il refusa de consentir à une suspension d'armes qui lui aurait enlevé l'offensive.

24 Février.

1814. — Après avoir battu l'ennemi aux portes de la ville, Napoléon revient à Troyes, où il entre à huit heures du matin. Il occupe de nouveau la maison de M. Duchâtel, rue du Temple.

Dans la même journée, la population de Troyes donne en masse la chasse aux traînards de l'armée alliée. Plusieurs prisonniers sont faits, plusieurs soldats ennemis sont tués et jetés dans le ru de Jaillard, au Pont-des-Cailles.

28 Février.

1814. — Les troupes françaises cantonnées à Troyes quittent successivement la ville pour se porter vers Arcis-sur-Aube.

1er Mars.

1814. — L'armée française quitte Troyes. Il ne reste plus le soir, en ville, que quelques détachements. Nos troupes se portent vers Arcis-sur-Aube, où Napoléon est arrivé de la veille.

2 Mars.

1814. — Un officier d'artillerie, commandant un parc français stationnant sur la place de la Préfecture, noie ses poudres, brûle ses affûts et jette les pièces démontées dans le bassin du canal, où, lors de la reprise des travaux de canalisation, elles furent successivement retirées.

3 Mars.

1814. — Combat, à Saint-Parres-les-Tertres et aux Maisons-Blanches, entre le duc de Reggio et le duc de Tarente et les armées de la coalition. Ces combats ont pour but d'assurer la retraite du gros de l'armée française, qui se replie du côté de Nogent.

— Le duc de Tarente soutient vaillamment deux combats aux villages de Fontette et de la Fosse-Cordouan ; il culbute les ennemis, qui prennent la fuite. Citons un épisode de ces combats : Des blessés ennemis étaient dans une grange, où un chirurgien français leur donnait ses soins. Les paysans, exaspérés par les

exactions des alliés, veulent se venger sur les malheureux blessés, et ils se portent en foule aux portes de l'hôpital improvisé. M. le colonel Husson, du 2e régiment des gardes formé à Brest, et cité avec éloge par Napoléon dans son ordre du jour de Montereau, se joint au chirurgien, avec quelques officiers et quelques soldats. Par la persuasion plutôt que par la force, il parvint à empêcher les paysans de déshonorer leur pays.

4 Mars.

1814. — Vif engagement entre l'arrière-garde française et l'ennemi au pont de Saint-Parres. Les Français se retranchent dans les bâtiments de l'ancien couvent des Trinitaires ou Mathurins, à l'entrée du faubourg Saint-Jacques. Plusieurs obus tombent dans la ville. L'un d'eux éclate dans la bibliothèque publique (abbaye Saint-Loup), un autre dans la maison de M. Carteron, contrôleur de l'octroi, rue des Carreaux. A quatre heures du soir, l'armée alliée rentre dans la ville de Troyes.

— Napoléon rend un décret portant que, si les armées alliées font fusiller les Français pris les armes à la main, il usera de représailles sur un nombre égal de prisonniers.

5 Mars.

1814. — Le Quartier-Bas de Troyes est mis au pillage. Furieux des victimes que l'indignation des habitants de Troyes a faites dans les rangs de l'arrière-garde étrangère, le 24 février, le feld-maréchal de Wrède veut brûler la ville de Troyes. L'empereur de Russie, Alexandre, s'y oppose. Cependant, sous peine d'incendie, le feld-maréchal demande que les auteurs du mouvement lui soient livrés. Les conseillers de préfecture, les conseillers municipaux, les membres des tribunaux, sont constitués prisonniers à leurs domiciles.

6 Mars.

1814. — Sur la dénonciation de deux misérables, tentés par l'appât d'une récompense, deux habitants de Troyes, Pasquier et Laratte, sont livrés aux alliés comme auteurs du mouvement populaire du 24 février, qui avait entraîné la mort de plusieurs soldats de l'arrière-garde ennemie. Ces deux malheureux sont fusillés sur la place Saint-Nizier, malgré les protestations dont le curé de Sainte-Madeleine, M. Penard, leur confesseur, se fait l'organe auprès de la commission. Les dénégations des victimes étaient d'autant plus vraisemblables, qu'à la nouvelle du retour de l'ennemi,

ceux qui étaient particulièrement signalés s'étaient hâtés de quitter Troyes. Le martyre de ces deux hommes sauve Troyes des représailles des alliés.

7 Mars.

1814. — Les troupes alliées frappent Troyes d'une réquisition de 200 mille rations de pain et d'autres denrées. Malgré l'épuisement des ressources de la ville, les habitants parviennent à remplir la réquisition.

8 Mars.

1814. — Un nouveau désarmement de la ville de Troyes est ordonné par les armées alliées. Une réquisition de 6,000 fusils ou de 60,000 francs est faite sous peine d'exécution militaire. La peine de mort est prononcée contre quiconque aura conservé une arme à feu.

15 Mars.

1814. — L'empereur de Russie arrive à Troyes, où il reprend son ancien logement.

16 Mars.

1814. — L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse entrent à Troyes. La liberté est rendue aux ôtages arrêtés ; une réquisition de 60 mille francs est ordonnée. Les Cosaques et la garde des souverains ennemis imitent leurs devanciers, et pillent la ville de Troyes. .

18 Mars.

1814. — L'alarme est jetée dans l'armée alliée campée à Troyes. Le général Schwartzemberg bat en retraite. En quittant Troyes, il lève une contribution énorme. Un conseil de guerre se réunit chez l'empereur Alexandre. Le généralissime engage les souverains à gagner Bar-sur-Aube, et à se retrancher derrière la rivière. La retraite commence.

20 Mars.

1814. — Bataille d'Arcis-sur-Aube. Napoléon n'a que 20,000 hommes à opposer à 100,000. Le combat dure toute la journée. L'empereur se multiplie ; il est partout, à l'attaque et à la défense ; la victoire est indécise, malgré la disproportion des armées, jusqu'à la nuit close.

21 Mars.

1814. — Continuation de la bataille d'Arcis-sur-Aube. Ecrasée par des forces supérieures, l'armée française bat en retraite par le pont de la ville et par un autre pont jeté en face de Villette. Trois mille Français sont tués, huit cents sont faits prisonniers; mais les pertes de l'ennemi s'élèvent au double. Arcis est incendié. Plus de deux cents maisons sont brûlées ou démolies. Les pertes essuyées par les Arcisiens sont évaluées à trois millions. Torcy et Villette sont la proie des flammes.

22 Mars.

1814. — Une partie de la garnison ennemie qui occupe Troyes se rend à Bar-sur-Aube. Un corps d'Autrichiens vient la remplacer. Une centaine de prisonniers français faits à Méry et à Arcis sont amenés à Troyes, conduits dans la plupart des rues et déposés à la caserne de l'Oratoire. Plusieurs d'entre eux sont délivrés par des habitants qui s'exposent à la mort pour leur rendre la liberté.

30 Mars.

1814. — Napoléon quitte Troyes pour n'y plus revenir. Il monte à cheval, revêtu de l'uniforme des chasseurs de sa garde. Il sort par l'ancienne porte de Paris et se rend à Estissac, où il prend une mauvaise voiture de poste.

1er Avril.

1814. — Un corps de Cosaques, composé d'environ cinq mille hommes, traverse Troyes, venant de Chaumont et se dirigeant du côté de Sens.

2 Avril.

1814. — Un corps de troupes ennemies, infanterie et cavalerie, traverse Troyes; il bivouaque sur la place du Marché-au-Blé, dans la rue des Filles et du faubourg Sainte-Savine.

8 Avril.

1814. — L'entrée des armées alliées dans la ville de Paris, qui avait eu lieu le 31 mars, n'est connue à Troyes que le 8 avril, toutes les communications étant interrompues entre Troyes et Paris.

11 Avril.

1814. — L'empereur d'Autriche arrive à Bar-sur-Seine; il communie, tient un enfant sur les fonds baptismaux, et va visiter Notre-Dame-du-Chêne.

12 Avril.

1814. — Passage à Troyes de troupes alliées qui rétrogradent du côté de Dijon.

13 Avril.

1814. — On apprend à Troyes l'abdication signée par Napoléon, à Fontainebleau, le 6 avril.

12 Mai.

1814. — Arrêté du maire qui enjoint à tous les détenteurs de poudre, d'armes à feu et projectiles de guerre, de les remettre à la mairie, dans les vingt-quatre heures, sous peine de poursuites correctionnelles.

28 Mai.

1814. — M. Piot de Courcelles, maire, avertit les habitants de Troyes que des mesures sont prises pour assurer la tranquillité des habitants pendant le séjour d'un détachement de hussards hongrois jusqu'au passage de l'empereur d'Autriche. Le capitaine de la gendarmerie est chargé de recevoir les plaintes.

30 Juin.

1814. — Les relevés faits dans les hôpitaux de Troyes au 30 juin donnent, sur la mortalité causée par l'invasion, les renseignements suivants : depuis le 1er janvier 1814 jusqu'au 30 juin, 31,373 militaires entrèrent dans les hôpitaux, savoir : 6,719 français et 14,654 étrangers. Dans le même espace de temps, il est entré 1,191 malades civils; morts, 449.

7 Septembre.

1814. — L'état estimatif officiel des désastres causés à Nogent par l'invasion étrangère constate la destruction de l'Hôtel-de-Ville, de la caserne de gendarmerie, des prisons, du Palais-de-Justice, et le total anéantissement de 133 maisons incendiées par les projectiles. Cet état constate, en outre, des dévastations à l'église, au presbytère, au collége et à 239 maisons. Ces pertes réunies représentent un million 271 mille francs. Les prenants part à

l'indemnité de 100 mille francs accordée à Nogent, sont au nombre de 742.

8 Septembre.

1814. — Passage, à Nogent-sur-Seine, du comte d'Artois (depuis Charles X). Il descend, après la réception officielle, dans la maison du maire. Il quitte Nogent le lendemain.

11 Novembre.

1814. — Dans la nuit, M. Capperon, propriétaire à Bar-sur-Seine, est assassiné par deux hommes masqués qui emportent des sommes et des valeurs considérables. Un médecin et un tanneur sont arrêtés. Le premier se suicide, le second est conduit à l'échafaud. Nous avons publié, sur cette affaire, un récit intitulé : *les Masques Noirs*.

13 Novembre.

1814. — Les habitants de Troyes, par reconnaissance pour la sagesse, la présence d'esprit et le courage héroïque de MM. Piot de Courcelles, maire; Payn et Debure, adjoints, pendant la durée de l'invasion, sollicitent, pour les deux premiers, la croix de la Légion-d'Honneur. En outre, ils font don d'une épée en or à MM. Piot de Courcelles et Payn, et d'une épée d'argent à M. Debure. La remise des épées a lieu solennellement à la Préfecture, le 13 novembre, sous la présidence de M. Rœderer, préfet de l'Aube. Procès-verbal est dressé. Dans ce document, qui a été imprimé, figurent les noms de tous les citoyens qui se sont signalés par leur dévouement à cette désastreuse époque.

9 Février.

1815. — Mort de Charbonnet (Pierre-Mathieu), recteur de l'Université de Paris. Né à Troyes, en 1733, Charbonnet avait par conséquent 82 ans.

12 Mai.

1815. — L'élite de la garde nationale de Nogent-sur-Seine se rend à Troyes, sur les ordres qu'elle reçoit de Napoléon. Les autorités municipales accompagnent les gardes nationaux jusqu'à Ponts-sur-Seine.

3 Mai.

1816. — Proclamation de M. Fadate de Saint-Georges, à l'occasion de l'anniversaire de la rentrée de Louis XVIII à Paris. C'est

un dithyrambe enthousiaste relativement au nouvel état de choses, et une appréciation passionnée et peu digne du gouvernement passé.

11 Juin.

1816. — Un arrêt de la cour d'assises de la Seine condamne, entre autres, le colonel Zenowiz, prince polonais; MM. Dufay, avocat au barreau d'Auxerre; Babeuf, libraire à Dijon; Laurent-Beaupré, libraire au Palais-Royal, et Bouquot, imprimeur à Troyes, à la déportation perpétuelle. La cause de cette condamnation était la rédaction, l'impression et la publication du *Nain Tricolore,* journal bonapartiste et non révolutionnaire, publié par des Français protestant contre l'intervention de l'étranger, et se dévouant à la cause de la nationalité vaincue.

Quelques mois auparavant, le 27 février, M. Bouquot, l'un des condamnés, avait été arrêté à son domicile, et conduit à Paris. Après sa condamnation, et sur la route du Mont-Saint-Michel, M. Bouquot parvint à s'évader, et se réfugia à Jersey. De retour en France en 1820, il obtint, à partir du 1er juillet 1833, une pension du gouvernement de Louis-Philippe.

25 Octobre.

1816. — L'année avait été si mauvaise que la vendange s'ouvre seulement à cette date dans le vignoble des Riceys. De 1800 à 1855, c'est la plus tardive de toutes les récoltes.

8 Novembre.

1819. — A cette date, la petite-vérole cause de grands ravages dans le département de l'Aube. Plusieurs municipalités prennent le parti d'ouvrir une salle publique de vaccination dans les mairies.

11 Novembre.

1819. — Ouverture d'une nouvelle salle d'audience du tribunal civil de Nogent-sur-Seine, rue Saint-Epoing.

7 Janvier.

1820. — On constate un des froids les plus rigoureux du XIXe siècle. La terre est gelée en moyenne sur 16 pouces de profondeur. Sur les points les plus rapides, aux abords de Troyes, la Seine n'est plus qu'un glaçon : aux abords du moulin de Nogent, le courant charrie des glaces énormes.

30 Mai.

1820. — Le maire de Troyes, M. Fadate de Saint-Georges, prend un arrêté aux termes duquel il est interdit aux voitures de circuler sur le passage de la procession générale, à laquelle devra assister le duc d'Angoulême. Injonction est faite aux habitants des rues dans lesquelles traversera la procession de décorer leurs maisons ; un appel est fait aux manufacturiers pour organiser une exposition dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

3 Juin.

1820. — Passage du duc d'Angoulême à Troyes. Le duc félicite le maire, M. Fadate de Saint-Georges, de la profusion et du bon goût des décorations établies sur son passage; du nombre des acclamations qui l'ont salué et des frais faits par la ville pour donner plus d'éclat à la fête. Le duc d'Angoulême félicite l'industrie de son exposition, et, en quittant la ville, il donne 1,000 fr. pour les pauvres.

2 Mai.

1822. — Arrêté du maire qui prohibe itérativement, de la manière la plus absolue, aux bouchers, de tuer des bestiaux en tout autre lieu qu'à l'abattoir public; une exception est faite seulement en faveur de quatre bouchers des faubourgs.

14 Août.

1823. — Le général Partouneaux, de Romilly-sur-Seine, est nommé grand'croix de la Légion-d'Honneur.

17 Octobre.

1823. — Date de l'acte passé entre le lieutenant-général Pajol, comte de l'empire, et Henri Jeamez, négociant à Paris, pour la fabrication des limes et de l'acier au Paraclet, commune de Saint-Aubin.

18 Octobre.

1823. — Violent incendie à Bazoche, commune située entre Bray et Nogent-sur-Seine. Cent maisons sont réduites en cendres.

20 Octobre.

1823. — Violent incendie à Saint-Usage, près Essoyes. On constate la destruction de 17 maisons, des granges et des écuries en dépendant, et de toutes les récoltes qu'elles contenaient. Deux enfants, cause de cet événement, périssent dans les flammes.

22 Octobre.

1823. — L'unique fabrique de limes du département, montée au Paraclet, prend une extension qui, malheureusement, ne garantit pas sa durée. Deux martinets sont montés, le nombre des ouvriers et des machines s'accroît : les limes du Paraclet passaient pour être de très-bonne qualité.

10 Mai.

1824. — Un arrêté de M. Gaudinot-Gérard, alors maire de Troyes, place l'école de musique populaire, fondée par les professeurs J.-B. Lascoretz et Jully, organiste de la cathédrale, sous la surveillance d'une commission d'amateurs.

13 Mai.

1825. — Mort de M. Etienne-Antoine de Boulogne, évêque de Troyes, originaire d'Avignon. Il décède à 78 ans, à Paris.

26 Février.

1826. — Sacre à Paris de M. Jacques-Louis-David de Seguin des Hons, évêque de Troyes. Nous n'avons pas besoin de rappeler combien la bonté, la charité et l'extrême affabilité de ce prélat ont laissé de profonds souvenirs dans la génération actuelle.

17 Mars.

1826. — Prise de possession du diocèse de Troyes par Monseigneur Jacques-Louis-David de Séguin des Hons, évêque de Troyes, grand-vicaire de la cathédrale d'Alby. Monseigneur des Hons, né à Castres en 1760, avait par conséquent 66 ans. Le rôle de cet homme, qui était devenu la personnification de la bonté et de la charité, se révèle lui-même par cette pensée qu'il formula souvent en présence des pauvres et des malades de son diocèse : « Vous n'éprouvez pas une affliction qui ne vienne tom-
» ber sur mon cœur, pas une perte que je ne partage ; vous ne
» versez pas une larme que je ne voulusse essuyer... »

24 Mai.

1826. — Une ordonnance de police, rendue par le maire, M. Gaudinot, renferme des injonctions, avec clauses pénales, au sujet des tentures, de la fermeture des cabarets et du retrait des enseignes, le tout à l'occasion des processions générales.

1er Septembre.

1828. — Passage, à Nogent-sur-Seine, de la Dauphine de France.

18 Septembre.

1828. — Passage, à Nogent-sur-Seine, du roi Charles X. Deux arcs de triomphe avaient été élevés sur le passage du cortége.

20 Octobre.

1828. — Incendie à Orvilliers, arrondissement de Nogent. Plusieurs individus, soupçonnés d'avoir mis le feu, sont conduits dans les prisons de Nogent.

14 Octobre.

1829. — A cette date, les diligences, connues plus tard sous le nom de : *les Troyennes,* réunissaient déjà un grand nombre d'actionnaires. Ce service, dont la célérité était sans exemple dans le passé, est accueilli avec la même faveur que précédemment les bateaux et les coches. *Les Troyennes* affranchissaient les voyageurs des ennuis et des embarras causés par les diligences de simple passage.

15 Juin.

1831. — Pose de la première pierre de la porte Chevreuse (de la rue des Filles à Saint-Martin).

20 Juin.

1831. — Pose de la première pierre de la porte *Neuve,* ouverte sur les réclamations des habitants du Quartier-Haut, et après une souscription préalable de plus de 10,000 fr. La ville de Troyes contribue seulement pour 3,000 fr. à cette dépense. La cérémonie est faite par M. Payn, maire de la ville.

12 Mai.

1832. — Une forte gelée frappe les vignobles de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, et ôte aux vignerons tout espoir de récolte.

26 Juillet.

1834. — Mort de M. Guillemot, curé de Nogent-sur-Seine, qui laisse à l'hôpital de cette ville une somme de 9,000 fr. pour fonder un lit à perpétuité.

6 Août.

1836. — Donation par testament, à l'hôpital Saint-Nicolas de Bar-sur-Aube, de la chapelle Sainte-Germaine. Le donateur, M. le général de Vouillemont, est enterré dans cette chapelle, fondée en 1076, détruite depuis, rebâtie plus tard, et enfin vendue comme propriété nationale.

12 Septembre.

1839. — Mort, à Arcis, du comte Arnauld de La Briffe, pair de France, ancien chambellan de Napoléon Ier. M. de La Briffe était le mari de l'une des descendantes de l'illustre maison des comtes de Champagne.

13 Octobre.

1839. — Un rapport de la Société pour la propagation de l'enseignement mutuel constate que la meilleure école du département de l'Aube est celle de Nogent-sur-Seine, dirigée par M. Waleff.

27 Octobre.

1839. — Mort de M. Eusèbe Salverte, député de la Seine. Quoique breton d'origine, Eusèbe Salverte avait en quelque sorte fait de Nogent-sur-Seine son pays d'adoption. Il fut vingt fois de suite le président de la Société Nogentaise pour la propagation de l'enseignement mutuel, qu'il avait contribué puissamment à organiser. La ville de Nogent a conservé un souvenir ineffaçable du passage de cet homme d'élite, législateur, historien et homme de lettres, qui s'était fait son mandataire.

26 Octobre.

1844. — A ce jour, la population de Troyes avait souscrit pour un million 540 mille francs d'actions pour la construction du chemin de fer de Montereau à Troyes.

16 Janvier.

1845. — Les magasins de M. Thuillier, négociant en draperie, ceux occupés par M. Cochet-Baudement, épicier, place du Marché-aux-Oignons, sont la proie des flammes. La perte en marchandises s'élève à environ 400,000 fr., et en immeubles à 45,000 fr. Deux fois depuis cet événement, un misérable essaie, le 7 et le 22 mai, de mettre le feu à ce qui avait échappé au désastre. Quelques jours auparavant, une lettre de menaces avait annoncé, presque à jour fixe, la tentative du 22 mai, et déclarait que l'au-

teur de la lettre avait commis les deux premiers crimes. Malgré ses enquêtes, malgré ses arrestations motivées, la justice dut renoncer à saisir l'auteur d'une scélératesse sans exemple à Troyes. Depuis neuf ans, l'impunité a été acquise au coupable.

27 Mai.

1845. — La justice se livre à des investigations multipliées pour arriver à saisir le coupable de trois tentatives d'incendie commises rue du Marché-aux-Oignons, dans la maison Thuillier-Audiffred.

13 Juillet.

1846. — Dans la nuit du 13 au 14, un incendie éclate à Villadin, et détruit en peu d'heures trente-cinq maisons et leurs dépendances.

23 Juillet.

1846. — Incendie à Bouilly. Dix-sept maisons sont la proie du feu. Deux enfants périssent dans les flammes.

5 Août.

1846. — Emoi et irritation dans les communes rurales du département, à la suite des incendies qui désolent la campagne. Partout on organise des gardes de nuit.

26 Août.

1846. — Violent incendie qui consume une grande partie des maisons de la commune du Pavillon. La perte est évaluée de 250 à 300,000 francs. Vingt-huit familles sont sans asile.

6 Septembre.

1846. — Le village de Rilly-Sainte-Syre, dans le canton de Méry, est presque totalement anéanti par un incendie. Soixante-quinze maisons et leurs dépendances (en tout 494 constructions) sont réduites en cendres. Meubles, récoltes, bestiaux, tout est détruit avec une rapidité incroyable. Trois femmes, les nommées Marianne Vrit, Anne Oudin, et Amable Adam, périssent dans les flammes. 77 ménages campent en plein air, dénués des objets les plus nécessaires. La perte causée par cet événement dépasse un million de francs.

3 Mai.

1847. — Incendie de la corderie de M. Delaunay, à Nogent-sur-Seine. Un grand nombre d'ouvriers se trouvent sans ouvrage par suite de cet événement.

24 Août.

1847. — Condamnation de 33 individus qui avaient joué un rôle actif dans les troubles de Troyes, le 7 août. Le maximum des peines atteint six mois d'emprisonnement; le minimum un mois.

17 Septembre.

1847. — Violent incendie à Herbisse, près d'Arcis. Seize maisons, leurs dépendances et les archives municipales sont consumées. Une femme périt dans les flammes.

26 Novembre.

1847. — Incendie à Soulaines.

Décembre.

1847. — Plusieurs catastrophes industrielles marquent le dernier mois de l'année. Un grand nombre de faillites sont déclarées.

30 Décembre.

1847. — Incendie à Fouchères. Perte 52,000 fr.

— On déblaie les terrains occupés par les restes de la Tour-Boileau pour occuper les ouvriers sans ouvrage, et l'on fait des quêtes à domicile pour soulager les nécessiteux.

24 Février.

1848. — Toute la ville est dans l'anxiété en apprenant l'explosion d'un mouvement révolutionnaire à Paris.

25 Février.

1848. — L'agitation augmente; toute la population est dans les rues, sur les places, aux abords des bureaux de voitures publiques, pour connaître l'issue des événements annoncés la veille. On apprend, par un courrier, l'abdication du roi Louis-Philippe, la proclamation de la République et la formation du Gouvernement provisoire. Le coq gaulois qui domine le campanile de l'Hôtel-de-Ville est descendu et brisé par quelques jeunes gens.

29 Février.

1848. — Arrivée des citoyens Labosse et Crevat, commissaires du Gouvernement provisoire. Ils prennent possession de leurs

fonctions, et déclinent leurs pouvoirs dans la grande salle de l'Hôtel-de Ville. Des groupes parcourent la ville dans tous les sens au bruit de chants et d'airs républicains. Beaucoup d'habitants illuminent. Cependant, l'industrie et le commerce sont frappés de stagnation. La plupart des fabricants congédient leurs ouvriers. La municipalité ouvre, sur le champ, des ateliers nationaux. Sur la demande d'une députation, le Gouvernement provisoire adjoint le citoyen Lignier aux commissaires Labosse et Crevat, qui inspirent des défiances. Des clubs sont ouverts dans plusieurs quartiers. On ne les prend pas au sérieux. 100 métiers circulaires sont brisés à Romilly par les ouvriers de la fabrique.

Du 5 au 15 Mars.

1848. — Réunion à Troyes de toutes les gardes nationales rurales des cantons. — Banquets pour célébrer la proclamation de la République. — Avant le décret d'adoption du drapeau tricolore, le drapeau rouge est arboré à Saint-Mards-en-Othe. — La population aisée fait de nombreux sacrifices en faveur des ouvriers et des pauvres. — De tous côtés on plante des arbres de liberté. — La gêne est générale, la circulation de l'argent se trouvant restreinte par suite de la stagnation des affaires et des appréhensions des prêteurs. — Un attroupement demande la diminution du pain. Les commissaires du Gouvernement accordent 10 centimes d'augmentation sur le prix des journées, et le rassemblement, composé d'ouvriers des chantiers nationaux, se disperse. — Les marchands de vin réunis par le citoyen Larive, ex-voyageur en librairie, et représentant d'une maison de liquides, se forment en comité pour faire valoir diverses prétentions.

15 Mars.

1848. — Fondation, par la *Société des Amis du Peuple,* sous la direction du citoyen Larive, du journal *la Voix du Peuple*. Le même jour, le comité départemental crée *la Sentinelle de l'Aube,* journal sans rédaction, et servant de contre-partie à *la Voix du Peuple.*

21 Mars.

1848. — Fondation d'un comptoir national d'escompte, dans la ville de Troyes, sous la gérance de M. Buxtorf aîné, et au moyen de prise d'actions. Le 19, le conseil municipal de Troyes et la chambre de commerce avaient arrêté les statuts de cette institution.

6 Avril.

1848. — Inauguration du chemin de fer de Troyes à Montereau. La fête prend une physionomie particulière sous l'influence des événements politiques. Quelques lignes de la description que nous en avons faite alors en feront juger : « Saint-Martin est rempli d'une foule immense, les tambours battent aux champs, le canon tonne, la garde nationale présente les armes, les cris, les vivat, éclatent de toutes parts. Plus on avance, plus le concours augmente. Les corporations ouvrières sont échelonnées, drapeaux en tête, dans un ordre parfait, sur toute la longueur de la voie. On pénètre dans la gare : le ministre, M. Marie, les commissaires, les citoyens Lignier et Crevat, le clergé, occupent une estrade dont les prolongements latéraux sont couverts d'une foule compacte. La musique commence, le chant des prêtres lui succède. L'évêque prend la parole, le ministre répond à son tour. Revue de la garde nationale et des corporations : bénédiction d'un arbre de la liberté, par l'évêque, sur la place de la Préfecture, etc., tels sont les principaux épisodes qui remplissent cette journée. »

8 Avril.

1848. — Le citoyen Lefebvre, notaire à Troyes, est nommé commissaire du gouvernement à Troyes, en remplacement du citoyen Labosse.

9 Avril.

1848. — Un arrêté est pris par les commissaires du gouvernement pour ajourner l'élection d'un colonel de la garde nationale; l'arrêté, lu dans les différentes sections électorales, provoque des mécontentements très-énergiques. La foule se porte à la Préfecture pour faire rapporter l'arrêté, et parlemente avec les commissaires, qui restent irrésolus. Pendant ce temps, le bruit se répand qu'une bande de terrassiers, occupés à planter un arbre de liberté, veut enlever les canons. L'alarme est donnée partout. Le commissaire Crevat harangue la troupe, à laquelle on attribue l'intention de prendre les canons, pour l'en dissuader. La garde nationale se rassemble, on ferme les boutiques; et bientôt toutes les communes des environs sont averties, par des émissaires, de ce qui se passe en ville, et sont invitées à prêter main-forte à la garde nationale.

10 Avril.

1848. — L'effervescence de la veille continue et grandit. Quelques poignées d'individus paraissent disposés à entrer en lutte

avec la garde nationale. Cette disposition n'a pas de suite ; les habitants des campagnes voisines de Troyes arrivent en armes à Troyes. On craint des collisions, et pour mettre fin aux troubles, les commissaires s'adjoignent une commission qui proclame que les évènements de la veille sont le résultat de malentendus. Pendant ce temps, les rues de l'Hôtel-de-Ville s'emplissent de gardes nationaux. Les commissaires Crevat et Lefebvre, en l'absence du citoyen Lignier, alors à Paris, se rendent à l'Hôtel-de-Ville, où les mécontentements, provoqués par leur fréquentation des clubs, amènent leur séquestration par les gardes nationales. Sur ces entrefaites, le citoyen Lignier arrive, porteur de la destitution du citoyen Lefebvre ; le citoyen Crevat donne sa démission, et, sous la protection de l'honorable M. Millard, les deux commissaires quittent la ville. Tout rentre dans le calme. Malheureusement, deux hommes sont tués à coups de fourches et de fusils, pour avoir voulu forcer une consigne de passage ; une quinzaine d'arrestations sont opérées.

15 Avril.

1848. — Le journal *la Voix du Peuple*, rédigé par le citoyen Larive, cesse de paraître.

— Le citoyen Etienne Arago, commissaire-général extraordinaire, révoque les commissaires Lefebvre et Crevat. Le même jour est ouverte une enquête sur les faits du 9 et du 10 avril. Cette enquête n'aboutit à rien.

— Le général de brigade Husson, remplacé dans le commandement du département de l'Aube par le général Laverderie, est nommé colonel de la garde nationale de Troyes.

11 Juin.

1848. — Allocation, faite par l'Assemblée Constituante, d'un million pour l'exécution du prolongement du canal de Romilly à Nogent et de Troyes à Polisy.

15 Juin.

1848. — Création du journal le *Progrès de l'Aube*, et publication de son premier numéro.

26 Juin.

1848. — La population, mise en émoi par la nouvelle des journées de Paris, dites de Juin, occupe et remplit toutes les rues. La gare du chemin de fer, les bureaux de poste et des diligences sont littéralement assiégés par la foule.

27 Juin.

1848. — Une proclamation du Préfet, à laquelle on s'associe promptement, invite la population de Troyes à apporter du pain et des aliments pour nourrir les gardes nationaux qui se proposent à se rendre à Paris pour prêter main-forte au gouvernement.

29 Juin.

1848. — Alerte dans le canton de Soulaines. On assure que des insurgés se répandent dans les environs, où ils mettent tout à feu et à sang. Les habitants s'enfuient dans les bois ; les hommes valides s'arment et vont jusqu'à Nully, où ils apprennent que la panique est sans fondement. Un incendie avait été travesti en passant de bouche en bouche, et s'était transformé en bruit d'insurrection.

26, 28, 29, 30 Juin.

1848. — Passage à Troyes de plusieurs milliers de gardes nationaux, se rendant, des départements circonvoisins, à Paris, pour combattre l'insurrection de Juin, recrutée dans les faubourgs, dans les clubs et dans les ateliers nationaux.

1er Juillet.

1848. — Sous l'influence des évènements et de l'insurrection de Juin, le département est vivement agité. Des dénonciations, des accusations relatives à de prétendues détentions d'armes de guerre circulent sur plusieurs points. On répand la nouvelle de la présence, dans les bois, des bandes dispersées par suite de la défaite des clubs.

7 Juillet.

1848. — Incendie à Merrey. Vingt-huit maisons sont brûlées. Les pertes, estimées approximativement, s'élèvent à 200,000 fr.

27 Juillet.

1848. — On fait à Troyes de nombreuses visites domiciliaires motivées par de prétendues connivences avec les insurgés de Juin. Ces visites n'amènent aucun résultat, et il demeure prouvé qu'aucun citoyen de Troyes ne s'est mêlé à cette tentative désespérée des clubs et des ateliers nationaux, insurgés contre la volonté nationale.

3 Août.

1848. — Emoi et agitation dans les communes rurales du dé-

partement à la suite des incendies qui désolent la campagne. Partout on organise des gardes de nuit.

19 Août.

1848. — Le conseil municipal de Troyes constate qu'il a pris les mesures nécessaires à la suppression des ateliers nationaux de Troyes, et que désormais les ouvriers ont de l'ouvrage assuré par suite de la réouverture des chantiers.

18 Septembre.

1848. — Envoi d'un détachement du 18e de ligne, en garnison à Troyes, pour effectuer le recouvrement de l'impôt à Polisy.

31 Octobre.

1848. — Incendie à Rosnay (canton de Brienne). Cinq habitations sont la proie des flammes.

14 Juin.

1849. — Troyes est mis en état de siége, comme faisant partie de la première division militaire. Cette mesure est décrétée par suite de la manifestation faite la veille à Paris, à l'occasion de la campagne de Rome. On sait que les représentants de la Montagne s'étaient placés à la tête d'un mouvement réprimé par le général Changarnier.

16 Juin.

1849. — Dans l'espace de six jours, on constate, à Troyes, 71 décès causés par le choléra.

17 Août.

1849. — A cette date, en partant du 14 juillet, 78 décès causés par le choléra sont constatés à Villenauxe.

19 Septembre.

1849. — Le choléra se manifeste dans plusieurs communes rurales du département.

22 Septembre.

1849. — Plusieurs banquets, anniversaires de la révolution du 22 septembre 1792, sont organisés dans le département.

30 Mai.

1850. — Le préfet de l'Aube, M. Petit de Bantel, pose la pre-

mière pierre de la halle aux blés de Nogent-sur-Seine, en présence du sous-préfet, M. Bourlon, du clergé de l'église Saint-Laurent et de la municipalité de Nogent-sur-Seine.

20 Juin.

1850. — Le journal le *Progrès de l'Aube* fusionne avec le *Propagateur*, et cesse de paraître après deux ans de publication.

15 Juillet.

1850. — Visites domiciliaires à Chaource, pour rechercher des armes de guerre dont on prétend que plusieurs individus sont détenteurs.

7 Août.

1850. — Le général Partouneaux, de Romilly, maréchal-de-camp à Marseille, se fait remplacer dans ses fonctions et prend sa retraite.

11 Août.

1850. — Fondation de la Société d'Horticulture de l'Aube, qui tient sa première séance à l'Hôtel-de-Ville.

26 Août.

1850. — Condamnation par défaut du gérant de la *Réforme Sociale*, à 2,000 francs d'amende et à un an de prison, à l'occasion d'un article sur le 10 août 1792.

20 Mars.

1851. — Mort du général baron Gautherin, fils d'un boulanger de Troyes. De simple soldat, le général Gautherin parvint, par sa valeur, au rang de lieutenant-général. Il conquit tous ses grades à la pointe de l'épée. Brave, simple et modeste, le général n'oublia jamais, malgré son titre de baron de l'Empire, l'humilité de son origine. Il aimait à rappeler sa jeunesse et son premier métier.

16 Mai.

1851. — Inauguration solennelle et bénédiction de la halle aux blés de Nogent, par l'évêque de Troyes, M. Cœur. Une fête publique remplit la journée. Il y a banquet, revue de la garde nationale, chants des orphéonistes, feu d'artifice, etc.

15 Juin.

1851. — Plusieurs habitants d'Estissac provoquent des prédications protestantes dans la commune. Le prêche s'ouvre le 15 par le pasteur de Troyes.

24 Août.

1851. — Incendie des moulins de Brienne-la-Vieille. La perte est estimée à plus de 100,000 francs.

28 Août.

1851. — Incendie à Chalette.

11 Septembre.

1851. — Inauguration de la nouvelle caserne construite sur l'emplacement du couvent des Oratoriens de Troyes. La garnison en prend possession.

14 Octobre.

1851. — Saisie du journal *le Républicain de la Haute-Marne*.

17 Octobre.

1851. — Le journal *le Conciliateur républicain* cesse de paraître faute de ressources.

3 Décembre.

1851. — Mise en état de siége du département de l'Aube, à l'occasion du coup d'état de la veille qui dissout l'Assemblée nationale, et remet en question la durée des pouvoirs du président de la république.

20 et 21 Décembre.

1851. — Vote pour la ratification du coup d'état et la présidence triennale. *Inscrits :* 82,828. *Votants,* 77,564. *Pour,* 73,427 ; *contre,* 3,890.

1er Janvier.

1852. — Manifestations, adresses, salves d'artillerie à l'occasion du coup d'état du 2 décembre 1851.

30 Juin.

1852. — Découvertes de belles mosaïques gallo-romaines sur le territoire de Paisy-Cosdon.

17 Juillet.

1852. — Un ouragan d'une intensité exceptionnelle éclate au-dessus de Boulages, de Champ-Fleury, de Salon, de Semoine et de l'Abbaye-sous-Plancy. Les dégâts qui en résultent sont considérables. L'Abbaye perd seule, par suite de la crue des eaux, pour plus de 160 mille francs de récoltes.

29 Juillet.

1852. — Décret de la république, qui autorise l'établissement d'un chemin de jonction de Provins aux Ormes, station de la ligne de Troyes.

Octobre.

1852. — M. Simart termine les bas-reliefs de la crypte des Invalides, destinés aux restes de l'empereur Napoléon Ier.

3 Novembre.

1852. — 425 communes du département se prononcent en faveur du rétablissement de l'Empire héréditaire.

21-22 Novembre.

1852. — Vote dans tout le département sur le plébiciste proposé aux électeurs par Louis Napoléon, président.

Inscrits : 82,838. *Votants,* 72,946. *Pour,* 69,934; *contre,* 2,355. *Bulletins nuls,* 657.

5 Décembre.

1852. — Proclamation de l'Empire dans toutes les communes du département.

15 Décembre.

1852. — Publication du premier numéro de l'*Industriel de Troyes*.

5 Janvier.

1853. — Mort du général Mocquery, né à Eaux-Puiseaux, près d'Auxon. — 62 ans.

7 Janvier.

1853. — Mort du vicomte Bourgeois de Jessaint, à Beaulieu, près de Bar-sur-Aube. M. Bourgeois, né à Jessaint, avait rempli les fonctions de préfet dans la Marne pendant de longues années. An-

cien pair de France, il était grand-officier de la légion-d'honneur. — 89 ans.

— Mort du prince de Beauffremont, propriétaire du château de Brienne.

13 Février.

1853. — Mort du préfet de l'Aube M. Petit de Bantel.

— La ville de Troyes, se décidant à appliquer à l'établissement des bornes-fontaines le legs de M. Jaillant-Deschainets, adopte les projets de M. Mary, ingénieur.

18 Mai.

1853. — Grande fête à Méry-sur-Seine, à l'occasion du don de 300,000 francs fait à la ville par l'Empereur, en exécution du testament de Napoléon Ier, et pour réparer les désastres de 1814. — Brienne, pour les mêmes raisons, avait obtenu 400,000.

9 Juin.

1853. — Tenue à Troyes du Congrès archéologique de France, présidée par M. de Caumont.

13 Juin.

1853. — Inondations et ouragans à Chavanges, Joncreuil, Chassericourt, Lentilles, Villeret, Planty, Villadin, etc.

28 Juin.

1853. — Le Conseil municipal de Troyes convertit le collége communal, fondé par les frères Pithou, en Lycée, et vote 350,000 francs pour les appropriations indispensables au nouvel établissement.

— Enchérissement général des denrées.

Juillet.

1853. — Protestations publiques, pétitions contre la substitution de la Congrégation de Nevers aux sœurs Augustines de l'hôpital de Troyes. — Cette mesure, provoquée par diverses raisons, s'accomplit sous la forme d'une expulsion légale. Les Augustines s'établissent à Saint-Martin-ès-Vignes, avec l'aide de plusieurs citoyens.

4 Août.

1853. — Violent ouragan dans le voisinage de Bar-sur-Aube.

— Le 9, autre tourmente aux Granges, à la Malmaison et à la Fosse-Corduan.

10 Août.

1853. — Incendie à Chamoy. Sept maisons détruites. Un enfant asphyxié.

— Décret de conversion du collége communal de Troyes en Lycée.

17 Août.

1853. — Décret qui concède à la Compagnie de Strasbourg une ligne de fer de Paris à Mulhouse, par Nogent, Troyes, Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres et Vesoul. La ligne de Montereau à Troyes est reprise par les concessionnaires contre le remboursement des actions.

28 Août.

1853. — Trombe sur le finage de Clérey. Beaucoup d'arbres sont détruits et lancés à d'énormes distances.

4 Octobre.

1853. — Incendie rue du Cheval-Rouge, derrière l'hôtel du Croissant et dans les bâtiments adossés à la caserne. Plusieurs dépendances sont anéanties.

2 Novembre.

1853. — La cherté des subsistances décide le Conseil municipal à accorder aux nécessiteux des bons de pain à prix réduit.

4 Janvier.

1854. — Suppression judiciaire du journal l'*Industriel de Troyes*, pour publication de *nouvelles politiques*, sans cautionnement préalable.

L'*Industriel* tente de reparaître sous le titre de *Journal de Troyes*, mais une menace de nouvelles poursuites paralyse cette tentative.

26 Mars.

1854. — Achèvement des travaux de la chapelle du Grand-Séminaire. L'intérieur des transsepts, seuls restes de l'ancienne église des Lazaristes, est refait sous le style du XIIIe siècle, par M. E. Millet, architecte diocésain.

2 Avril.

1854. — Chute sur les hautes branches des platanes de la porte de Croncels, d'un ballon de l'aéronaute Godard. Cette chute, d'une hauteur immense, n'a pas eu de conséquences funestes, grâce à la présence d'esprit de M. Godard, qui se cramponne aux branches.

9 Avril.

1854. — Une nouvelle ascension de l'aéronaute Godard, en compagnie d'un habitant de Troyes, est couronnée de succès. Le ballon s'élève à 2,600 mètres du sol.

8 Mai.

1854. — D'accord avec le Conseil municipal de Troyes, la Compagnie des chemins de fer de l'Est fixe l'emplacement de l'embarcadère de la ligne de Mulhouse sur le mail de Belfroy. Troyes contribue pour 200,000 francs à la dépense.

9 Mai.

1854. — Un arrêté municipal défend aux hôteliers, aubergistes et logeurs de donner asile aux gens sans aveu, et spécialement aux logeurs de profession, il est défendu de recevoir simultanément des hommes et des femmes. Ils doivent seulement loger des personnes de l'un ou de l'autre sexe.

20 Mai.

1854. — Le Corps Législatif autorise la ville de Troyes à emprunter 746,000 francs pour le paiement de ses dettes, la translation de l'Abattoir et l'appropriation des bâtiments du Collége aux nécessités d'un Lycée impérial.

24 Mai.

1854. — Le Conseil municipal de Troyes émet le vœu de voir annexer au territoire de la ville une partie de la commune de Saint-Martin-ès-Vignes.

15 Juin.

1854. — Un nouveau numérotage des maisons, au moyen de plaques de fonte, est imposé par la municipalité aux habitants. Cette mesure est le complément de l'exécution d'un nouveau plan d'alignement. Déjà les rues de Troyes, quelque temps auparavant, avaient subi dans leurs désignations nominales plusieurs modifications.

Juin.

1854. — Nouvelle invasion du choléra à Troyes et dans le département. Un grand nombre de décès sont causés par le fléau.

30 Juillet.

1854. — Au hameau de Vaudron, commune de Bagneux-la-Fosse, 21 maisons et leurs dépendances sont la proie des flammes. — Perte, 200,000 francs.

29 Août.

1854. — On commence à tracer le passage définitif de la ligne de Mulhouse dans le département de l'Aube, et sur plusieurs points des préliminaires de travaux sont commencés.

Septembre.

1854. — Les arbres de l'ancien fossé d'enceinte, au fond duquel coulait la Vienne, sont vendus à arracher. A partir de cette époque ont commencé les travaux qui ont fini par supprimer les derniers vestiges de l'enceinte militaire de Troyes.

Janvier.

1855. — La population de Troyes et du département envoie un grand nombre d'objets et des sommes assez importantes aux soldats de l'armée française pendant la campagne de Crimée.

9 Février.

1855. — La municipalité décide qu'un projet de construction sera proposé au lieu du projet d'appropriation des anciens bâtiments du collège. La construction nouvelle semble, dès ce jour, devoir être placée près du bassin du canal, dans les terrains des

Dominicains. Dans la même séance, le conseil municipal émet le vœu que le projet de chemin de fer transversal destiné à relier les lignes longitudinales comprises entre Orléans et Epernay.

— Le conseil détermine définitivement le programme des restaurations à faire à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

19 Février.

1855. — Incendie de la gare du chemin de fer de Troyes à Montereau. Tous les combles sont détruits. Cette gare avait été bâtie en 1847.

Mars.

1855. — Les bornes-fontaines établies au moyen des ressources procurées par le legs de M. Jaillant-Deschainets, originaire de Troyes, commencent à fonctionner.

15 Mars.

1855. — Bénédiction et ouverture du fourneau économique établi par la Société de Saint-Vincent-de-Paul à Troyes, pour vendre, au prix de revient, des aliments de toute nature.

Mars.

1855. — Entreprise sur les plans et les devis de MM. E. Petit et H. Boulanger, d'une église dans la commune d'Eaux-et-Puiseaux, et démembrement de celle d'Auxon.

Mars.

1855. — Mort de M. Paillot (Louis-Eusèbe-Alfred), sous les murs de Sébastopol en Crimée. Né à Troyes, fils du président du tribunal civil et descendant de l'ancienne famille dont il portait glorieusement le nom, M. Paillot a été tué au moment où il venait d'être nommé lieutenant-colonel.

16 Avril.

1855. — Mort de M. Boulage de Troyes, secrétaire-général au Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

2 Mai.

1855. — Incendie à Laines-au-Bois. 17 ménages sont victimes de cet incendie.

20 Mai.

1855. — Mort de M. Gauthier, architecte, né à Troyes, membre de l'Institut.

— En exécution du testament de Napoléon Ier, les villes de Brienne et de Méry sont l'objet d'allocations importantes : Brienne obtient de l'Empereur 400,000 fr. et Méry 300,000.

28 Mai.

1855. — Pose de la première pierre de la chapelle des Carmélites de Saint-Jacques de Troyes.

2 Août.

1855. — Violent ouragan qui cause de nombreux ravages aux récoltes.

Septembre.

1855. — Les artistes, les fabricants et les industriels de Troyes obtiennent une place honorable à l'exposition universelle de l'industrie ouverte à Paris.

5 Octobre.

1855. — L'enchérissement continu des subsistances ayant obligé la municipalité à créer des bons de pain à prix réduit, en faveur des ouvriers nécessiteux, et d'un autre côté le ralentissement du travail dans les manufactures ayant fait établir des ateliers municipaux.

10 Octobre.

1855. — Ouverture de l'enquête préalable relative à l'exécution du chemin de fer de Paris à Mulhouse, dans la traverse du département de l'Aube.

7 Novembre.

1855. — Mort, à Nogent-sur-Seine, de M. Carbonnel, ancien directeur de la musique de la reine Hortense, mère de l'Empereur Napoléon III.

1er Décembre.

1855. — Incendie à La-Motte-Tilly. Trois maisons et leurs dépendances sont réduites en cendres.

4 Décembre.

1855. — Incendie à Ramerupt. Une maison détruite.

15 Décembre.

1855. — Incendie à Rosson. Deux maisons brûlées.

18 Décembre.

1855. — Incendie à Saint-Benoîst-sur-Seine. Cinq habitations sont anéanties. Huit ménages sont victimes de l'événement.

TROYES, TYP. BOUQUOT.